Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12506 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 14-LUNDI 15 AVRIL 1985

Aquitaine : le « non » du PS à M. Chaban-Delmas

Pas de présidence « tournante » pour le conseil régional

De notre envoyée spéciale

Bordeaux. – A la veille de l'élection du président et du bureau du conseil régional d'Aquitaine, qui doit avoir lieu le lundi 15 avril, la majorité et l'opposition, qui se retrouvent à égalité des sièges au sein de cette assemblée, campent sur des positions inconciliables. Elles se rejettent l'une sur l'autre la responsabilité du recours – qui serait inévitable en cas de blocage – à la solution du doyen d'âge. L'opinion sera juge, ont déclaré en substance M. Jacques Chaban-Delmas (RPR) et M. Philippe Madrelle (PS), qui, vendredi 12 avril, ont réuni, à deux heures d'intervalle, une conférence de presse.

Si la gauche et la droite semblaient en mesure de parvenir à un accord sur une composition paritaire du bureau, il leur a été en revanche impossible de régler la difficile question de la présidence. Parce qu'elle est chargée d'un *« symbole politique »*, comme l'a souligné M. Chaban-Delmas, aucun des deux camps n'a voulu y renoncer.

« Nous revendiquons la présidence car nous n'avons pas perdu », affirme M. Madrelle, qui reproche à l'opposition d'être restée sourde à ses propositions d'ouverture : recours à la proportionnelle départementale pour désigner les représentants du conseil régional, ou partage des vice-présidences et du bureau entre toutes les formations politiques et prise de décision à une majorité qualifiée. *« Ni la majorité ni l'opposition,* répond M. Jacques Chaban-Delmas, *ne peuvent prétendre assurer sur la région la prédominance. »*

Pour résoudre cette *« quadrature du cercle »*, le maire de Bordeaux s'en tient à la solution d'une *« présidence alternée »*, la seule solution raisonnable selon lui. Ce partage de la présidence dans le temps, jusqu'à l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel en 1986 *« marquerait à l'évidence que l'Aquitaine n'est à personne mais à tous pendant cette année de transition »*, a-t-il expliqué avant de prévenir : *« qu'on ne vienne pas faire de l'ironie. Ce genre de solution s'applique en Israël. Ce qui est valable pour un Etat aux prises avec les plus graves problèmes doit être pris au sérieux pour une région. Une fois résolue cette question de la présidence, les solutions pour la gestion de la région sont simples : égalité des membres au sein du bureau, des commissions, et de tous les organismes dépendant du conseil régional ; institution d'une majorité qualifiée pour la prise de décision posant problème. »*

Les socialistes pourtant ne se privent pas d'ironiser : *« Pourquoi pas un président de droite les jours pairs et un président de gauche les jours impairs ! »*, s'exlame M. Madrelle. Cette solution revient, selon lui, à *« gouverner l'Aquitaine à la courte paille »*. Elle conduirait à l'*« immobilisme »* et à la *« paralysie »*. Or, dit-il, *« plus que jamais les dossiers aquitains sont déterminants »*.

On en était là vendredi après-midi. D'un côté la gauche, bien décidée à ne pas abandonner le pouvoir en Aquitaine mais se déclarant ouverte pour le reste à des solutions négociées. De l'autre, la droite, bien décidée, elle, à faire perdre à la gauche la bataille de l'opinion en faisant retomber sur elle l'éventuel « ridicule » du recours au doyen d'âge. Même si, dans chaque camp, se trouvaient des partisans d'un compromis, le poids des appareils et de la base a été le plus fort. A gauche, on en vient à regretter le temps où M. Jacques Chaban-Delmas semblait mieux à même d'imposer ses décisions. *« M. Jacques Chaban-Delmas a été obligé de s'aligner sur les propositions maximalistes de M. Jean François-Poncet »* (1), a assuré M. Philippe Madrelle.

A droite, on dénonce la *« manœuvre »* qui a consisté à désigner, il y a trois semaines, M. Pierre Andrieu en Dordogne. Avec ses quatre-vingt-quatre ans, M. Andrieu est assuré d'être le doyen d'âge de l'assemblée régionale.

Que peut-il alors se passer ? Si le règlement s'applique, on vote pour le doyen d'âge à la présidence. A moins qu'il ne se trouve dans les rangs de l'un ou l'autre camp une ou deux voix pour accepter un candidat de compromis, pour le moment introuvable.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) M. François-Poncet (UDF) est président du conseil général du Lot-et-Garonne.

Attentat meurtrier près de Madrid

Une vingtaine de morts dans l'explosion d'un restaurant

De notre correspondant

Madrid. – Dix-sept morts et quatre-vingt-deux blessés, dont six dans un état très grave ; tel est le bilan, encore provisoire, de l'explosion qui s'est produite dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 avril dans un restaurant situé à la sortie de Madrid, et qui est probablement due à un attentat.

Peu après 22 h 30, une forte déflagration secouait le restaurant El Descanso (Le Repos), un petit immeuble de trois étages qui se trouve à une quinzaine de kilomètres de la capitale, non loin de l'aéroport, sur l'autoroute de Barcelone. Quelque deux cents personnes dînaient alors dans l'établissement. Le souffle fut particulièrement violent, et le toit s'écroula sur le bar situé à l'entrée. La salle de restaurant installée au sous-sol, qui était alors pleine, fut totalement ensevelie sous les décombres.

Les pompiers et les forces de l'ordre, rapidement arrivés sur les lieux, ont travaillé toute la nuit au milieu de grandes difficultés, de nombreux survivants se trouvant encore sous les gravats. L'estimation du nombre de victimes n'a cessé de croître au fil des heures. L'édifice apparaissait, samedi matin, totalement en ruine, et la police n'excluait pas que de nouveaux cadavres puissent encore être découverts.

L'hypothèse d'un accident dû au gaz a été rapidement écartée, les installations et la cuisine ayant été retrouvées intactes. L'explosion a eu lieu dans le bar d'entrée. Tout porte donc à croire qu'elle est due à une forte bombe. Le restaurant était très fréquenté, surtout en fin de semaine, par des militaires américains travaillant à la base aérienne, toute proche, de Torrejon. Une dizaine d'entre eux figurent d'ailleurs parmi les blessés.

L'explosion au restaurant El Descanso s'inscrit-elle dans la série d'actions menées dans plusieurs pays occidentaux contre des installations militaires américaines et des lieux fréquentés par des GI ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer, d'autant que cette action n'avait toujours pas été revendiquée samedi matin.

Ces derniers mois, des attentats avaient été enregistrés dans la région de Saragosse contre un oléoduc reliant deux bases américaines et on n'oublie pas, ici, que l'Espagne doit se prononcer dans les prochains mois, par référendum, sur son maintien dans l'OTAN.

THIERRY MALINIAK.

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

La compétition pour les Jeux olympiques de 1992

Le dossier de Paris. Ses chances face à Barcelone, Amsterdam, Belgrade, New-Delhi, Brisbane et Manchester

SOUDAN

Armée putschiste et grandes confréries

(Pages 4 et 5)

SOCIÉTÉ

Les suicides de jeunes en France ont doublé en vingt ans

(Page 11)

A LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'OCDE

Echanges de bons procédés

« Une réunion couronnée de succès », a dit M. Joe Clark, secrétaire d'Etat canadien aux relations extérieures, en ouvrant, le vendredi 12 avril, la conférence de presse qui a suivi la réunion ministérielle de l'OCDE, dont il était cette année le président. Cette même satisfaction a été exprimée encore par M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, qui devait s'adresser également aux journalistes.

Les Américains et les Japonais peuvent en effet se prévaloir du fait que tous les pays européens, y compris la France, ont accepté l'idée qu'un nouveau cycle de négociations commerciales devrait s'ouvrir *« le plus tôt possible »*, selon l'expression du communiqué officiel.

Leur point de vue l'a également emporté dans la mesure où ce texte ne lie pas de façon stricte le début de ce nouveau cycle à l'ouverture de négociations parallèles sur la réforme du système monétaire international, même si M. Baker a répété que les Etats-Unis étaient désormais prêts à envisager l'intérêt qu'il y aurait à réunir une conférence *« à haut niveau »* entre grands pays industriels visant à donner une suite pratique aux recommandations que les hauts fonctionnaires du groupe des Dix (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Suède, Canada, Japon) auxquels s'est récemment agrégée la Suisse, sont en train d'élaborer, avec, il est vrai, beaucoup de prudence (leur rapport devrait être prêt pour septembre prochain).

Mais les Européens, et en particulier la France, outre qu'ils peuvent se féliciter de la bonne volonté manifestée par les Etats-Unis dans le domaine monétaire, ont encore un autre motif de contentement, car ils ne se sont pas engagés formellement à ouvrir les négociations à une date précise. Le communiqué se borne à faire état de la préférence de certains pour une ouverture *« au début de 1986 »*, claire allusion, au point de vue que les Américains n'ont pas réussi à faire adopter.

De la lecture du communiqué comprenant dix-sept points (malheureusement traduit dans un français plus qu'approximatif collant parfois jusqu'au ridicule au texte original, rédigé en anglais) il ressort, en effet, l'impression d'un ensemble de recommandations équilibrées où chacun des grands partenaires en présence a pris, au moins sur le papier, des engagements correspondant à ce que les autres attendaient de lui.

L'administration américaine, pour sa part, s'est engagée :

1) A réduire son déficit budgétaire : *« Les déficits budgétaires persistants prévus aux Etats-Unis, bien qu'inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE par rapport au PNB, sont néanmoins importants en valeur absolue et conduisent à un accroissement rapide de la dette publique et à un alourdissement correspondant des charges d'intérêt. La correction de cette tendance contribuerait à assurer la durabilité de l'expansion aux Etats-Unis et par conséquent dans les autres pays. C'est parce que les Etats-Unis considèrent comme une priorité fondamentale la réalisation rapide d'un accord décisif sur les mesures qui infléchiront les tendances des dépenses publiques dans un sens permettant de faire disparaître les déficits importants »*, peut-on lire au point 7 section *a* du communiqué officiel ;

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 15.)

Quand les députés chinois découvrent les délices des débats parlementaires

De notre correspondant

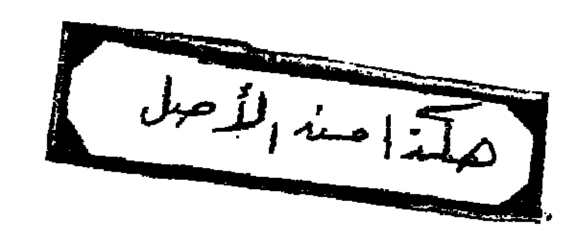
Pékin. – L'Assemblée nationale populaire (ANP) et la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) ont adopté, au cours de leur session annuelle de quinze jours, une série de textes importants. Lors de la séance de clôture, mercredi 10 avril, les quelque deux mille six cents membres de l'ANP ont approuvé – à l'unanimité, bien entendu, – le rapport présenté, le 27 mars, par le premier ministre, M. Zhao Ziyang (*le Monde* du 29 mars), sur l'état des réformes économiques en cours, le budget et le plan pour 1985, un texte autorisant le conseil des affaires d'Etat (gouvernement) à prendre des mesures temporaires de restructuration économique et d'ouverture vers l'étranger et une loi sur les successions. Les députés ont, enfin, ratifié la déclaration commune sino-britannique sur Hongkong et décidé de créer une commission chargée de rédiger la loi fondamentale qui régira le sort de la colonie britannique après son retour à la Chine en 1997.

Derrière l'unanimisme traditionnel qui marque ce genre de manifestation, la session parlementaire de cette année s'est distinguée par quelques véritables débats. Elle a aussi permis de prendre la mesure de la politique actuelle de réformes, qui doit faire face aux dures réalités économiques, aux bavures dues à la fois à l'inexpérience ou aux *« comportements incorrects »*, mais aussi à l'opposition d'une partie des cadres du Parti communiste.

La presse a fait état de discussions sur plusieurs sujets délicats. D'abord sur les modalités d'application de la loi sur les successions. Jusqu'à présent un tel texte n'existait pas, et pour cause, dans un système fondé sur un marxisme égalitaritme. Il s'agissait d'y remédier et de permettre à ceux que l'on encourage aujourd'hui à *« s'enrichir »* de transmettre leurs biens fraîchement acquis à leur descendance. Il s'agissait aussi de protéger les héritières et les veuves dans des campagnes où elles ont traditionnellement été exclues du partage. Députés et membres de la CCPPC ont étalé leurs divergences sur certaines modalités, et il a été tenu compte de plusieurs amendements dans le texte final.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 6.)



Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 14 avril. – Visite du chef du PC chinois, M. Hu Yaobang en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Lundi 15 avril. – *Syrie :* Visite du président roumain, M. Ceausescu ; *Liban :* Retrait israélien de Tyr ; *Chine :* Visite du premier ministre belge, M. Martens (jusqu'au 22) ; *Albanie :* Obsèques d'Enver Hodja.

Mardi 16 avril. – *Chine :* Fin de la visite de Mme Cresson.

Mercredi 17 avril. – *Etats-Unis :* Le président algérien, M. Chadli, est reçu par M. Reagan.

Jeudi 18 avril. – *Bruxelles :* Réunion de l'Internationale socialiste ; *Cambodge :* 10e aniversaire de la chute de Phnom Penh.

SPORTS

Dimanche 14 avril. – *Cyclisme :* Paris-Roubaix ; *Kendo :* Championnat du monde à Paris (stade Coubertin).

Lundi 15 avril. – *Boxe :* Championnat du monde des poids moyens Hagler-Hearns à Las Vegas.

Mardi 16 avril. – *Football :* Coupe de France (huitièmes de finale, matches retour).

Mercredi 17 avril. – *Cyclisme :* Flèche wallonne ; *Sports équestres :* Finale de la coupe du monde à Berlin (jusqu'au 21).

Vendredi 19 avril. – *Football :* Championnat de France (trente-troisième journée).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS.
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A DIX ANS

Les premières rafales de la guerre du Liban

Aïn-Remmaneh : la « source du grenadier ». Des restes de vergers survivant entre les blocs d'immeubles bon marché attestent des origines champêtres récentes de ce quartier populaire chrétien de Beyrouth. La ligne de démarcation entre les deux parties de la capitale est à portée d'oreille avec ses coups de feu quasi quotidiens depuis dix ans.

En ce jeudi saint 1985, une relative accalmie dans le secteur a permis à la foule de se répandre au crépuscule dans les rues sans trop de réticence. Les familles font au grand complet la tournée de sept églises selon une vieille tradition. Rue Pierre-Gemayel, les fidèles sont particulièrement assidus dans un sanctuaire qu'on ne remarquerait pas si ce n'était à son fronton un panonceau arabe-français : « Église Notre-Dame-du-Salut », flanqué d'une croix en verre orange et vert illuminée.

Un défilé palestinien

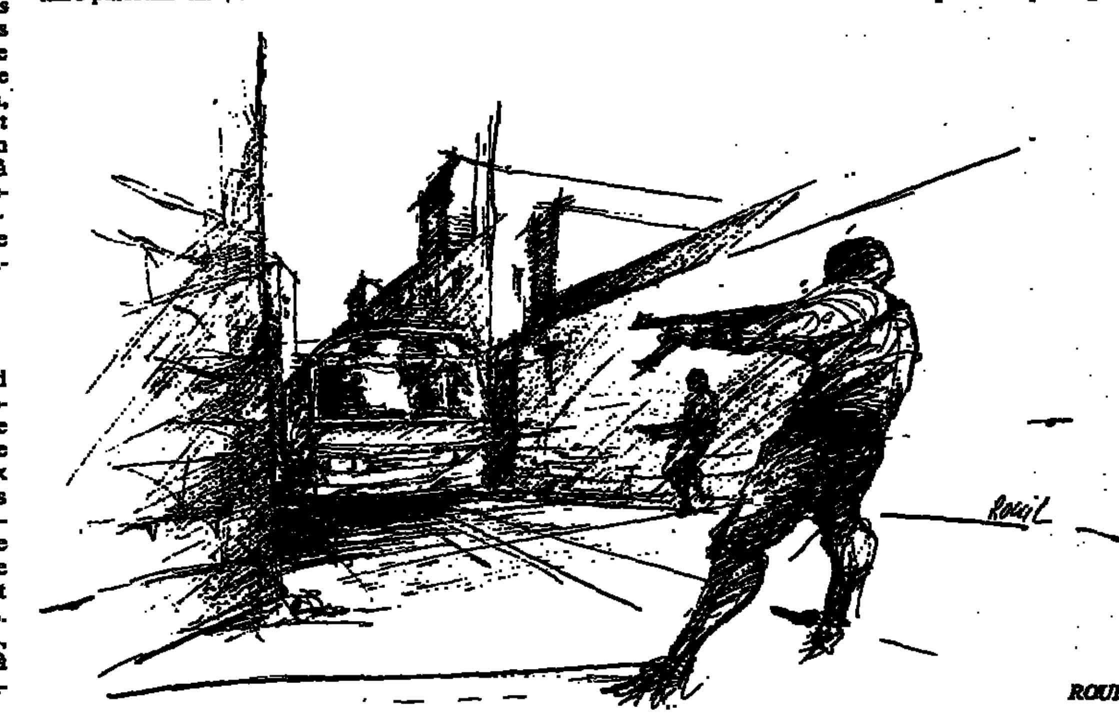
« Église » est un bien grand mot pour une chapelle sans clocher ni parvis installée à la place d'un garage, au rez-de-chaussée d'un immeuble en béton aux six étages sans grâce. Quelques icônes et des sièges en bois meublent ce qui n'est qu'une modeste salle de prières. Pourtant, cette « église » que peu de Libanais ont vue est connue dans tout le pays. C'est devant elle qu'a commencé, le 13 avril 1975, une guerre à tiroirs qui n'est pas encore terminée.

Maintes versions ont été diffusées de cette journée fatidique, la plus courante se référant au *« massacre » [par des chrétiens] de Palestiniens et de Libanais progressistes qui traversaient dans un autobus le quartier chrétien d'Aïn-Remmaneh »* (Abou Ayad, chef des services spéciaux palestiniens *in Palestiniens sans patrie*, Fayolle, 1978.) En se reportant à de grands quotidiens beyrouthins comme *El-Nahar* ou *l'Orient-le Jour*, dans leurs éditions du 14 avril 1975, à un moment où les faits bruts étaient donnés sans pouvoir préjuger leur importance politique future, on constate que le déroulement des événements fut sensiblement plus complexe.

Dominique Baudis, alors envoyé spécial à Beyrouth de la télévision, a relaté : *« Dans les rues de Sabra, plusieurs centaines d'hommes en armes étaient rassemblés. Le Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) célébrait l'anniversaire de Kiryat-Chmoneh »* (opération palestinienne contre un village israélien le 11 avril 1974).

Au moment de la parade militaire palestinienne, une cérémonie anodine se préparait en cette fin de matinée de dimanche à Notre-Dame-du-Salut : le cheikh Pierre Gemayel, fondateur des Kataebs (Phalanges), était attendu en visite dans cette église dont on a écrit qu'elle était maronite (le rite des Gemayel), alors qu'en réalité elle a toujours été melkite (autre rite catholique oriental).

La presse beyrouthine d'avril 1975 et les témoignages que nous avons recueillis permettent de reconstituer ainsi les événements : vers 11 heures du matin, deux voitures, *« à l'immatriculation dissimulée »* passent, à quelques minutes de distance, près de l'église devant laquelle stationnent plusieurs dizaines de personnes. Du second véhicule, une Fiat occupée par quatre hommes et remarquée par la gendarmerie libanaise (message n° 1671 du 13 avril), au contrôle de laquelle elle refuse de se soumettre, partent soudain des coups de feu. Une dizaine de personnes s'effondrent, parmi lesquelles on relèvera quatre morts : Joseph Abou-Assi, garde du corps de Pierre Gemayel, Antoine Husseini, membre du Parti kataeb, et deux passants chrétiens, Dib Assaf et Selmane Abou-Khater.



ROUIL.

Bien qu'un mois auparavant (*Livre blanc libanais*, 1975-1976) le comité de liaison libano-palestinien ait recommandé à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) de ne plus faire passer ses partisans par Aïn-Remmaneh, vers 13 heures, un autobus rempli de Palestiniens, revenant du défilé, emprunte la rue Pierre-Gemayel. La nouvelle de l'attentat du matin s'était répandue dans la ville. Aïn-Remmaneh est en ébullition.

Et se déroule le second acte du drame : au croisement des rues Gemayel et Saint-Maron, à quelques dizaines de mètres de l'église melkite, là où il y a aujourd'hui une statue de la Vierge dite « au miroir », l'autobus palestinien, immobilisé par des hommes du quartier, est criblé de balles par ses intercepteurs. Ils assureront que des coups de feu ont auparavant été tirés du car contre eux. Vingt-sept passagers sont tués.

Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, accusera le soir même les Kataebs d'avoir *« tendu une embuscade contre un autobus civil, transportant femmes, enfants et hommes »*. Des témoins affirmeront que les passagers étaient *« des Palestiniens adultes et armés »*. Leur donnent raison, au moins pour l'âge, le sexe et la condition, plusieurs publications, dont le quotidien pro-irakien *Beyrouth*, qui, le 21 avril 1975, publia identités et photos des fusillés du 13 avril : vingt-deux fedayins du Front de libération arabe (pro-irakien), quatre du FPLP-CG, deux de la Saïka, deux du Fatah et un des Forces de Nasser, groupuscule disparu depuis lors.

Dès le soir du 13 avril, la capitale est à feu et à sang. Les Palestiniens en rendirent responsables les *« isolationnistes »*, ainsi qu'ils nommèrent leurs adversaires libanais. Khaled El-Hassan, membre du Conseil national palestinien déclara néanmoins en 1977 : *« Les Kataebs n'avaient aucun rapport avec l'incident d'Aïn-Remmaneh. »* En 1978, Abou Ayad rejettera pour sa part *(op. cit)* sur le deuxième bureau de l'armée libanaise et sur l'ancien président Camille Chamoun la responsabilité de *« la provocation sanglante du 13 avril »*. Selon les rapports de la sûreté générale et des gendarmes, les événements se sont déclenchés d'une façon spontanée, sans préméditation.

Le pyromane pompier

La plupart des dirigeants chrétiens interrogés ont affirmé : *« Comment aurions-nous pu sciemment déclencher les hostilités en 1975, alors que, contrairement aux Palestiniens qui venaient encore de les présenter à leur défilé du 13 avril, nous étions dépourvus d'armes lourdes à cette époque ? »* Quant à Pierre Gemayel, avant de faire livrer à la police deux des auteurs de la fusillade contre le car palestinien, il devait avancer : *« [Le 13 avril] il n'est pas improbable que ce soit Israël qui ait tenté d'allumer la guerre pour frapper le Liban. »*

En revanche, ceux des Libanais, et ils ne sont pas rares, qui voient dans la Syrie, chez eux, *« un pyromane doublé d'un pompier »* relèvent aujourd'hui que le FPLP-CG d'Ahmed Gibril, principal organisateur du défilé du 13 avril, est d'obédience syrienne et que les chrétiens enlevés ou rançonnés à Beyrouth dans la semaine précédant le 13 avril paraissent, pour la plupart, l'avoir été par des miliciens de la Saïka, autre organisation palestinienne inféodée à Damas. Mais dans quel coffre de quel service secret se trouvent les identités des mystérieux tireurs de la Fiat ayant rendu célèbre à jamais la petite chapelle d'Aïn-Remma-neh ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ *La Guerre libanaise.* Tel est le titre du très riche index bibliographique portant sur mille deux cents publications en dix langues relatives au conflit du Liban depuis 1975. L'auteur en est le jeune essayiste libanais Abdallah Naaman. Ed. Maison pour la culture, PB 567, Jounieh, Liban. Diffusion en France : Synonyme, 82, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris. Ouvrage en français, en arabe et en anglais, 220 p., 250 F.

LE CENTENAIRE DU PARTI SOCIALISTE BELGE

La longue bataille pour le suffrage universel

Il y a cent ans, les 5 et 6 avril 1985, se tenait à Bruxelles le congrès de la fondation du Parti ouvrier belge. Ces assises furent une étape importante dans la création du mouvement socialiste organisé en Belgique. Importante, mais pas décisive. La grosse centaine de délégués présents, en créant *un parti*, ne firent pas beaucoup plus que de lancer sur le marché politique un sigle nouveau : le POB. Il manquait à la jeune organisation les moyens de s'imposer comme force politique véritable.

Jusqu'alors, et à de très rares exceptions près, les ouvriers belges avaient été partagés entre des sollicitations d'où la politique, institutionnelle en tout cas, était *exclue*. Un pragmatisme extrême les portait à se rassembler dans des coopératives (d'achat surtout) et des mutuelles ou des caisses d'assurance afin d'assurer l'amélioration immédiate de leur lamentable condition matérielle. *Un courant révolutionnaire attendait*, au contraire, du prolétariat une tentative de prise du pouvoir, court-circuitant les institutions politiques envers lesquelles le proudhonisme avait entretenu une profonde méfiance. Pour leur part, les *fondateurs* du Parti ouvrier étaient, certes, soucieux d'arracher au plus tôt le prolétariat à sa misère matérielle ; mais ils estimaient que cet objectif ne pouvait être atteint qu'avec le double concours des travailleurs eux-mêmes et de l'Etat. Un Etat à conquérir ou, à tout le moins, à influencer.

Paradoxe important : au congrès de fondation du Parti ouvrier, les représentants flamands et bruxellois étaient, face aux Wallons, largement majoritaires, alors que la grande masse des travailleurs de l'industrie se *concentraient* dans les bassins de Liège, de Mons et de Charleroi.

Le poids des militants bruxellois traduisait la poussée revendicative d'une petite-bourgeoisie (*artisanale*) *démocratique* concentrée dans la capitale. Celui des Flamands reflétait l'activisme précoce d'une fraction bien déterminée du prolétariat : les ouvriers *textiles de la région gantoise*.

Quant à la minoration des travailleurs wallons, elle résultait de leurs fortes réticences à rejoindre une organisation dont ils ignoraient *ou récusaient les objectifs* politiques, soit par immaturité, soit par hostilité idéologique.

Est-ce clair ?

Or c'est du soutien militant des travailleurs wallons que dépendait le sort du POB, car la conquête, au sein de l'Etat, de positions de force se heurtait à un obstacle majeur : en 1884, le droit de vote *était le privilège de cent vingt-six* mille citoyens pour une population totale approchant six millions d'habitants. A quoi s'ajoutait le refus des détenteurs du pouvoir d'accorder le suffrage universel à ceux qui le réclamaient.

Frère-Orban, une des plus grandes figures libérales du dix-neuvième siècle en Belgique, ne laissait planer aucun doute sur les intentions de la bourgeoisie. S'adressant aux démocrates qui demandaient l'égalité politique, fût-ce par étapes, l'homme d'Etat répliquait : *« Vous voulez obtenir le suffrage universel en deux actes... Quant à nous, ni en un, ni en deux, ni en cinq actes, nous ne voulons y arriver. Est-ce clair ? »*

C'était clair, en effet. Et pour vaincre cette résistance, le Parti ouvrier *ne possédait d'autre atout* que l'engagement radical d'une classe qu'il s'agissait encore de convaincre que son avenir était lié à la conquête du suffrage universel. Ce travail de persuasion se fera à travers l'action pour l'obtention de la réforme électorale. Celle-ci mobilisera des centaines de milliers d'ouvriers qui se politisèrent au fur et à mesure que cet engagement se prolongeait. Il prit une *forme bien spécifique* : le recours à la grève générale, qui, en 1893, en 1902 et en 1913, paralysa toutes les régions industrielles du pays.

Jusqu'au *moment* où le Parti ouvrier belge en organisa l'usage, la grève générale n'était guère autre chose qu'un mythe anarchisant. Un jour, les ouvriers, en se croisant les bras, arrêteraient la machine capitaliste et contraindraient la bourgeoisie à la capitulation. Rien d'autre que la révolution elle-même, *qui se passerait de* toute médiation institutionnelle et de toute organisation politique. Les jeunes stratèges du POB vont enlever à l'arsenal idéologique ce slogan de la grève générale pour en faire une arme concrète dans leur lutte. *Initiative pleine* d'audace et qui inquiète les socialistes eux-mêmes. Car, pour répondre au mot d'ordre de grève des dirigeants, les travailleurs *devront accepter de lourds sacrifices*.

Leurs moyens de subsistance sont limités et la répression des grèves traditionnellement sanglante. Pour accepter *tant de* sacrifices, il faut aux grévistes beaucoup d'enthousiasme et beaucoup de radicalisme. Trop, peut-être, aux yeux de leurs chefs, qui, autant que l'échec du mouvement, en craignent les débordements. Il y a chez les grévistes un mélange détonant de colère et d'espoir qui fait mauvais ménage avec l'esprit de discipline qu'en attend le Parti ouvrier. Rien de *moins révolutionnaire que* cette organisation acculée à jouer avec le feu parce que le pouvoir ne lui laisse pas d'autre choix.

Des dizaines de morts

L'action pour le suffrage universel coûtera à la classe ouvrière belge des dizaines de morts, abatus par l'armée et la gendarmerie. Elle connaîtra une alternance de demi-succès et de véritables échecs. Chaque fois, les travailleurs pousseront des dirigeants hésitants à faire redémarrer la grève. Le suffrage universel *« pur et simple »*, sans aucun avantage à la bourgeoisie, sera concédé en *1919*, lorsque la révolution russe aura achevé de persuader les classes dominantes que le maintien d'une paix sociale très menacée est au prix d'une telle concession.

C'est alors, et alors seulement, que le Parti ouvrier devient une véritable force politique. Une force sociale aussi parce que, à l'image de *la social-démocratie* allemande, il a fondé sa jeune puissance sur un ensemble d'institutions (syndicats, coopératives, mutuelles, œuvres culturelles) avec *lesquelles* une *grande partie* du prolétariat belge en est venu à s'identifier et grâce auxquelles il a pu se constituer en classe.

C'est la période la plus féconde du réformisme belge car la génération de militants qui arrache à la bourgeoisie l'amélioration de son statut politique en obtient également le relèvement de sa condition matérielle.

Dans l'esprit des fondateurs du POB, le chemin ainsi parcouru aurait dû, le plus pacifiquement et le plus légalement, ouvrir la voie au socialisme. Mais son succès devait aussi passer par l'occupation de postes « responsables » au sein de l'appareil d'Etat.

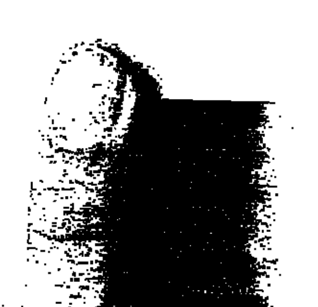
A partir de 1914, les cabinets *belges s'ouvrent, en effet*, à des ministres socialistes. Le POB s'affirme comme une « force de gouvernement ». Grâce à cette transformation, il espère recueillir de nouveaux *succès* qui seraient autant d'étapes vers la prise du pouvoir. Mais à la période des conquêtes succède, au contraire, celle de la stagnation. Y contribuent les crises de l'entre-deux-guerres qui rendent la bourgeoisie *avare de nouvelles* concessions, la concurrence du syndicalisme chrétien, l'essoufflement de la force revendicative du mouvement socialiste.

Il avait réussi, par une articulation nécessairement difficile et instable avec l'action des masses, à s'imposer comme force novatrice. Les limites du réformisme, tragiquement démontrées en 1914, ne lui permirent pas d'aller au-delà.

Ce n'est pas l'esprit de révolution qui fut victime de sa transformation mais le réformisme lui-même dont, paradoxalement, la *grève générale, telle que* l'organisa le jeune mouvement ouvrier belge, avait été l'arme la plus efficace.

MARCEL LIEBMAN.

★ (Auteur des *Socialistes belges (1885-1914)*. Ed. Vie ouvrière, Bruxelles.



Étranger

Tchécoslovaquie

La campagne du régime contre l'Eglise catholique se durcit

De notre correspondante

Notre correspondante en Autriche fait le point sur le regain de tension actuellement perceptible en Tchécoslovaquie entre les autorités communistes et l'Eglise catholique.

Vienne. — La campagne que le régime tchécoslovaque mène contre l'Eglise catholique, pratiquement sans interruption depuis 1950, se durcit à nouveau. La célébration du onze centième anniversaire de la mort de saint Méthode, l'apôtre des Slaves, a été l'occasion pour les autorités de prendre des mesures de sécurité exceptionnelles. Le cardinal Frantisek Tomasek, archevêque de Prague, a vivement protesté dans une lettre adressée au président Husak.

Le clergé a commémoré, le mercredi 10 avril, par un pèlerinage à Velehrad, en Moravie du Sud, la mort, en 885, de Méthode, jadis archevêque de cette région. Le cardinal Tomasek a lu un message de Jean-Paul II adjurant le clergé d'avoir le courage de témoigner la foi *« même si, dans les conditions actuelles, cela est difficile »*. Une foule, inattendue, de plusieurs milliers de fidèles, est venue — ravie de cette occasion de démontrer publiquement une solidarité à l'Eglise.

L'appel du pape contenait une critique indirecte du mouvement Pacem in Terris, suscité par le gouvernement communiste et interdit par le Vatican en 1982. Selon des sources religieuses, un tiers environ des quelque trois mille prêtres de Tchécoslovaquie seraient membres de Pacem in Terris. Depuis 1982, il y aurait eu, cependant, de nombreux départs.

Le cardinal Tomasek avait invité le souverain pontife à venir en Tchécoslovaquie cette année pour assister aux cérémonies. Une pétition signée de plusieurs milliers de fidèles en faveur d'un tel voyage a laissé de marbre les autorités du pays. Le pape a donc dû décliner l'invitation personnelle du cardinal Tomasek.

Le pèlerinage de Velehrad a, en principe, donné le coup d'envoi à une série de cérémonies : ainsi un nouveau rassemblement est-il prévu, dans la même ville, à l'occasion de la fête patronymique des saints Cyrille et Méthode, le 7 juillet prochain.

Dans une circulaire secrète dont le contenu a filtré dans les milieux ecclésiastiques à Prague, le comité central du PC tchécoslovaque avait mis en garde début mars les organes d'information et les autorités régionales et locales contre les *« manifestations de cléricalisme »* qui se cachent derrière ce jubilé *« dirigé contre la Tchécoslovaquie et d'autres pays socialistes »*. Les autorités concernées sont donc vivement invitées à réagir pour limiter l'impact du culte autour des apôtres slaves et à surveiller de près les fidèles participant à des cérémonies.

L'hebdomadaire du parti *Tribuna* a publié récemment un article intitulé « Légendes et réalités » sur l'œuvre missionnaire de Cyrille et de Méthode. Ce texte regorgeait d'attaques contre l'Eglise catholique et le pape. Dans une lettre adressée au président Gustav Husak et au directeur du bureau du culte, Vladimir Janku, le cardinal Tomasek a protesté contre la campagne visant à discréditer l'Eglise. Les mesures prises, a écrit le cardinal, *« sont totalement injustifiées »*. Il ajoute : *« on a sonné l'alerte comme si la République était menacée*, soulignant que *jamais des cérémonies religieuses en Tchécoslovaquie n'ont été dirigées contre l'Etat »*. L'archevêque de Prague, qui est âgé de quatre-vingt-six ans, a rappelé aux autorités que leurs mesures sont contraires à la Constitution et aux droits de l'homme. A *Tribuna* le cardinal a reproché, dans une lettre, d'avoir *« faussé des vérités historiques »*.

Il s'est pourtant avéré que la mission d'évangélisation des frères Cyrille et Méthode, originaires de Salonique, avait également, en son temps, un caractère politique : les deux apôtres sont venus en Moravie à la demande du prince Rostislav, fondateur d'un premier empire slave. Pour renforcer l'indépendance de sa jeune puissance à l'égard du royaume bavarois et de l'empire carolingien, Rostislav a souhaité que soit constituée une Eglise nationale. La position négative du gouvernement tchécoslovaque à l'égard de la commémoration de l'œuvre des deux saints semble d'autant plus incompréhensible : l'empire de Rostislav s'étendait à peu près sur le territoire de la Tchécoslovaquie moderne, et l'action de Cyrille et de Méthode fait donc partie du patrimoine historique...

La Bulgarie communiste, quant à elle, a pleinement reconnu et célébré la contribution historique des deux missionnaires slaves : ceux-ci n'ont-ils pas symbolisé, notamment sous la domination ottomane, la conscience nationale et révolutionnaire — et cela bien qu'ils ne soient jamais venus en Bulgarie !

WALTRAUD BARYLL

● *Deux exécutions.* — Deux personnes, reconnues coupables de meurtres et condamnées à mort, ont été exécutées, le vendredi 12 avril, a annoncé l'agence de presse CTK. L'agence n'a pas révélé leur identité, précisant seulement que les condamnés étaient âgés de vingt-huit et trente et un ans. On ignore également où l'exécution a eu lieu. — *(AP.)*

Grande-Bretagne

LA VISITE DE SIR GEOFFREY HOWE A BERLIN-EST, A PRAGUE ET A VARSOVIE

La « diplomatie à l'Est » du Foreign Office

Le ministre britannique des affaires étrangères, Sir Geoffrey Howe, devait achever, cette fin de semaine, une visite en Europe de l'Est commencée le 8 avril. Le chef du Foreign Office s'est rendu successivement en RDA, en Tchécoslovaquie et en Pologne. Cette tournée fait suite à un récent voyage, au début de l'année, de Sir Geoffrey en Roumanie et en Bulgarie. Pour sa part, le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, s'était rendue en visite officielle en Hongrie au mois de février 1984. Ces déplacements manifestent à l'évidence une réanimation de la « diplomatie à l'Est » de la Grande-Bretagne. Plus, peut-être, que les autres grandes capitales d'Europe de l'Ouest, en effet, Londres a toujours réagi très négativement aux événements secouant les pays de l'Est ou les mettant en cause, Mme Thatcher ayant, de surcroît, apporté sa touche spécifique de rigidité à cette attitude.

Tant sa propre réélection (juin 1982) que celle de M. Reagan, le 6 novembre dernier, ont cependant, selon un mouvement assez ordinaire, concouru à assouplir sa position de « non-dialogue » avec des régimes bafouant les droits élémentaires de leurs citoyens, au mépris des accords d'Helsinki. Le pragmatisme l'a ainsi emporté, comme le démontre la visite de Sir Geoffrey Howe.

Celui-ci n'en a pas moins mis l'accent, et de façon parfois spectaculaire, sur la question des droits de l'homme tout au long de son déplacement. A Berlin-Est, lors d'un dîner offert par son homologue est-allemand, M. Oskar Fischer, le chef du Foreign Office a ainsi affirmé que la libre circulation des personnes est un droit essentiel, réclamant plus de facilités de voyage entre l'Est et l'Ouest. A Prague, où il a notamment vu le cardinal Frantisek Tomasek, aujourd'hui en sérieuse difficulté avec le régime, Sir Geoffrey a « couvert » une mise en scène permettant à deux de ses collaborateurs de rencontrer secrètement des membres du groupe protestataire Charte 77. A Varsovie, il s'est rendu sur la tombe du Père Popieluszko, récemment assassiné par la police politique, et il a reçu cinq représentants du syndicat dissous Solidarité lors d'une manifestation protocolaire à l'ambassade britannique à Varsovie.

La visite de Sir Geoffrey Howe participe, très certainement, du désir de faciliter, comme allié européen des Etats-Unis, le dialogue engagé entre Washington et Moscou. Le chef de la diplomatie britannique a répété à ses interlocuteurs de l'Est que Washington entendait négocier avec *« patience et sérieux »* pour atteindre des accords *« vérifiables »* de réduction des armements. A M. Erich Honecker, numéro un est-allemand, et M. Willi Stoph, chef du gouvernement de Berlin-Est, Sir Geoffrey a assuré que l'OTAN, alliance purement défensive, ne prétendait qu'à la « parité », non à la supériorité des forces.

Mais la diplomatie britannique entend également (et peut-être surtout, selon un éditorial du *Times* en date du 8 avril) *« encourager tels développements des relations inter-européennes et telles situations à l'intérieur des pays de l'Est qui, aux yeux des Européens de l'Ouest, méritent de l'être »*. En ce sens, Sir Geoffrey Howe a continuellement mis l'accent, au cours de ses rencontres à Varsovie comme à Prague et à Berlin, sur la nécessité pour les pays du pacte de Varsovie de remplir strictement toutes les dispositions de la charte d'Helsinki, qu'ils ont signée en 1975, à commencer par les prévisions relatives aux droits de l'homme.

Les relations bilatérales ont été également évoquées. Londres souhaite en effet redresser sa balance commerciale, qui a été négative en 1984 avec chacun des trois pays visités.

Les interlocuteurs du chef de la diplomatie britannique se sont, pour leur part, efforcés de minimiser l'impact de ses affirmations relatives aux droits de l'homme. La presse des différents pays n'a évidemment pas soufflé mot de cet aspect de la visite de Sir Geoffrey Howe.

J.P.C.

Turquie

Le réveil des vieux débats politiques

De notre correspondant

Ankara. — Les nouveaux partis politiques, fondés à partir de 1983, abordent, pour la plupart, la saison de leur premier congrès. Celui de la formation au pouvoir, le Parti de la mère-patrie, auquel appartient le premier ministre, M. Turgut Ozal, a commencé ce samedi 12 avril. Jamais, depuis l'intervention militaire de septembre 1980, l'ombre des anciens partis turcs dissous et de leurs chefs, interdits d'activité politique jusqu'en 1990, ne s'est profilée avec autant d'insistance qu'en cette période. Le débat politique renaît, avec les spéculations et les controverses relatives à l'influence réelle des anciens ténors de la vie politique turque sur des partis nouveaux.

Le Parti de la mère-patrie, qui a obtenu 45 % des voix et la majorité absolue des sièges aux élections législatives de novembre 1983, se veut une force nouvelle, *« sans lien avec le passé »*. Mais il a rassemblé dès l'origine des représentants de trois courants : des « libéraux » qui se reconnaissaient auparavant dans le Parti de la justice (la formation de l'ancien premier ministre M. Demirel), des « nationalistes » autrefois proches du parti d'extrême droite d'Aspalan Turkès (libéré la semaine dernière après quatre ans et demi de prison) et des islamistes, sympathisants de l'ancien Parti du salut national de M. Erbekan.

M. Ozal ne nie pas l'existence de ces divers courants au sein de la formation qu'il dirige. Mais il affirme que ces tendances d'origine ont coupé chacune leur cordon ombilical et sont désormais « soudées » au service d'une seule cause. On n'en attend pas moins avec intérêt les remaniements de la direction du parti, qui doivent avoir lieu pendant le congrès. Les dosages refléteront le rapport des forces.

Lors des législatives de novembre 1983 (les premières après l'intervention des militaires), seules trois partis avaient été autorisés à présenter des candidats : outre celui de M. Ozal, le Parti populiste obtint 30,5 % des voix et celui de la Démocratie nationaliste, alors favori des militaires, 23,4 %. Mais quelques mois plus tard, lors des élections municipales de mars 1984, trois nouvelles formations entraient en lice : celle formation de M. Ozal se maintint en tête avec 41,4 % des voix ; mais les partis de l'opposition parlementaire se firent devancer par de nouvelles organisations : le Parti de la social-démocratie (SODEP), arrivé en seconde position avec 23,3 % des voix, et le Parti de la juste voie, troisième, avec 13,3 %. L'un et l'autre réclamèrent dès lors la tenue d'élections législatives anticipées, pour corriger l'*« anomalie »* de 1983 qui les avait exclus du Parlement.

L'ombre de M. Ecevit

Le Parti de la juste voie, qui tiendra son congrès le 14 mai, est lui aussi en proie à des querelles de personnes. Son chef, M. Avci, un fidèle de l'ancien premier ministre M. Demirel, est contesté aujourd'hui par M. Yazar, ancien président de l'Union des chambres de commerce et d'industrie qui se présente comme le défenseur des intérêts de la bourgeoisie industrielle anatolienne, jalouse des traitements de faveur dont les milieux d'affaires d'Istanbul jouissent auprès du parti du premier ministre. M. Yazar croit en tout cas en ses chances et multiplie les appels en faveur de l'union de la droite contre la politique économique actuelle du gouvernement.

A gauche règne également une certaine confusion. Le Parti populiste de M. Calp, le seul représenté au Parlement, ne donne actuellement aucun signe de vie. Le SODEP, dirigé par le professeur Inonu, malgré son succès aux municipales, ne parvient pas à se débarrasser de son image de club pour intellectuels. Il est, de surcroît, boycotté par ceux qui sont restés des inconditionnels de M. Ecevit, l'ancien premier ministre du Parti républicain du peuple (socialisant), évincé par l'armée en septembre 1980. Après deux ans de préparatifs, ces derniers s'apprêtent à annoncer publiquement la fondation d'une nouvelle formation, le Parti de la gauche démocratique, dont l'épouse de l'ancien premier ministre, Mme Rahsan Ecevit, pourrait prendre la tête. L'ombre de M. Ecevit, qu'on le veuille ou non, plane et pourrait susciter scissions et fusions parmi les partis de gauche.

M. Ozal est conscient que le nouveau souffle qu'il a apporté à la vie politique risque de s'éteindre si des résultats économiques ne se font pas sentir. Or, il n'a pas réussi, jusqu'à présent, à juguler l'inflation qui tourne toujours autour de 50 % et pèse lourd sur la population. Celle-ci se satisfait peu des progrès réalisés dans le domaine des exportations.

On ne mesurera vraiment l'influence des anciens chefs politiques qu'aux prochaines élections. Mais une chose est certaine : ni politiquement, ni socialement, ni économiquement, la « nouvelle classe politique anatolienne », à la fois conservatrice, nationaliste et libérale, n'est prête à céder facilement la place à l'ancienne droite. C'est ce qui constitue l'atout majeur du Parti de la mère-patrie de M. Ozal.

ARTUN UNSAL.

A travers le monde

Japon

● ATTENTATS CONTRE DEUX AÉROPORTS. — Quinze petites fusées incendiaires ont été simultanément tirées, vendredi 12 avril, contre deux aéroports internationaux de Tokyo, qui ont dû être fermés pendant une heure environ à la suite de ces attaques, a indiqué la police. Trois véhicules ont été incendiés. Aucune victime n'a été signalée. Selon la police, ces actions seraient l'œuvre de militants de gauche qui entendaient ainsi protester contre un plan d'extension de l'aéroport de Narita.

Philippines

● UN RELIGIEUX ITALIEN ASSASSINÉ. — Un prêtre italien vivant dans l'île de Mindanao (sud du pays) a été abattu, jeudi 11 avril, dans la ville de Tulunan, par un inconnu, a rapporté, vendredi, l'agence philippine de presse PNA. Le prêtre assassiné est le Père Tullio Fabili, a ajouté l'agence, qui cite des autorités militaires de la région. — *(AFP.)*

Albanie

APRÈS LA MORT D'ENVER HODJA

Tirana rejette comme « inacceptables » les condoléances de Moscou

Le comité central du Parti du travail albanais a renvoyé à Moscou, en le qualifiant d'« inacceptable », le message de condoléances que lui avait adressé le Parti communiste d'URSS pour la mort d'Enver Hodja. Le porte-parole de l'ambassade d'Albanie à Vienne, qui a annoncé vendredi 12 avril ce rejet, l'a ainsi commenté : *« Nous considérons l'Union soviétique comme une superpuissance qui met en péril la liberté de notre peuple. Nous ne voulons rien avoir à faire avec eux. »*

La commission chargée d'organiser les obsèques d'Enver Hodja a d'autre part remercié les autres pays qui avaient adressé des messages de condoléances à Tirana et qui avaient exprimé le désir d'envoyer des délégations aux funérailles. Elle a cependant confirmé que *« la présence de délégations d'Etats étrangers en de telles occasions n'était pas compatible avec les usages »* de l'Albanie.

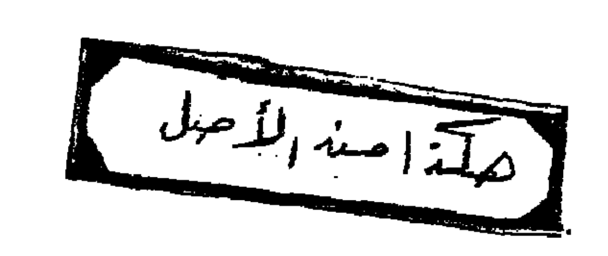
De nouveaux messages de sympathie ont été adressés à Tirana, notamment par la Pologne, la Roumanie et l'Algérie. Un deuil de deux jours a été décrété au Vietnam. A Pékin, on note que le texte du télégramme adressé à la direction albanaise par le premier ministre et le président chinois qualifie Enver Hodja de *« camarade »* et sa disparition de *« grande perte pour le peuple albanais »* *(AFP, Reuter, AP.)*.

Le message de M. Mitterrand

A Paris, M. Mitterrand a adressé à M. Ramiz Alia, chef de l'Etat albanais, le message suivant : *« A l'occasion du décès de M. Enver Hodja, premier secrétaire du Parti du travail albanais, dont la forte personnalité a marqué l'histoire contemporaine de votre pays, je vous adresse mes condoléances ainsi que les vœux que je forme pour les relations franco-albanaises. »*

Le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, a lui aussi adressé un message de condoléances à son homologue albanais. On indique, d'autre part, au Quai d'Orsay, que des entretiens économiques franco-albanais se tiendront à Paris, les 22 et 23 avril, au niveau des hauts fonctionnaires. Rappelons que la France est l'un des principaux partenaires commerciaux européens de l'Albanie, vers laquelle ses exportations sont passées de 116 millions de francs en 1983 à 242 millions en 1984.

● A Paris également, le prétendant au trône d'Albanie, Leka Ier (fils du roi Zog qui régna de 1928 à 1939), a fait diffuser un communiqué appelant *« tous les nationalistes albanais, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières »*, à s'unir pour la création, *« dans les frontières ethniques »* de l'Albanie, d'une *« nation libre et démocratique »*. En route pour les Etats-Unis, où il doit donner, mardi prochain, une conférence de presse, Leka Ier estime que la mort d'Enver Hodja *« marque la fin d'une ère et annonce le début d'une période d'instabilité en Albanie, qui*, souligne-t-il, *affectera directement les Albanais dans nos régions ethniques en Yougoslavie (le Kosovo) et indirectement la stabilité dans les Balkans »*.



Étranger

Algérie

AVANT LA VISITE DU PRÉSIDENT CHADLI A WASHINGTON

Alger cherche à diversifier ses fournisseurs d'armement

De notre correspondant

Alger. – En arrière-plan de la visite que le président Chadli doit effectuer aux Etats-Unis la semaine prochaine, il y a, notamment, la volonté de l'Algérie de sortir du tête-à-tête avec Moscou en matière de défense, et de diversifier ses fournisseurs.

Un des signes du dégel entre Alger et Washington fut l'achat, il y a trois ans, d'une douzaine d'avions de transport C 130 Hercules. Ces appareils permettraient de transporter des troupes pour faire face à une éventuelle tentative de pénétration libyenne sur la frontière qui paraît la plus menacée en l'état actuel de la situation. Du côté marocain, en effet, malgré le conflit du Sahara occidental opposant Rabat aux forces du Polisario stationnées en Algérie, une sorte de *modus vivendi* s'est établi.

La guerre du Sahara, qui a amené l'Algérie à multiplier ses achats militaires à l'URSS, son fournisseur traditionnel, a été, et demeure, en partie un obstacle à la signature de contrats avec l'Occident. Il est peu probable que des changements importants interviennent dans l'armée de terre, équipée essentiellement par les Soviétiques, mais, depuis plusieurs mois, les Algériens multiplient les investigations pour moderniser leur aviation et leur marine avec de nouveaux partenaires.

Pour le moment, on en est toujours au stade exploratoire. L'Algérie envoie discrétement des missions à l'étranger et en reçoit chez elle. Elle s'informe des prix et des performances et fait attendre ses décisions en jouant habilement de la concurrence. « *L'important est que l'Algérie ne s'adresse pas seulement à Moscou, peu importe finalement avec quels Occidentaux elle traitera* », disent les Américains.

Ce discours n'exclut pas des espoirs en ce qui les concerne, et Washington est disposé à examiner « *cas par cas* » les demandes que pourraient formuler les Algériens lors de la visite du président Chadli, qui sera accompagné du général Kamel Abderrahim, nommé en novembre dernier sous-chef d'état-major par un des décrets réorganisant la défense nationale.

Un réseau radar français ?

Pour les Français, la grande affaire demeure le projet algérien de se doter d'un système de couverture aérienne par radar. Pour le moment, l'Algérie dispose seulement de radars mobiles utilisés dans les zones sensibles. Elle s'est informée auprès de Paris du coût d'un réseau fixe de détection, pour l'ensemble de ses frontières, avec des centres de traitement instantané de l'information. Ces organes statiques de détection devraient logiquement être accompagnés de la mise en place de moyens d'inspection appropriés, c'est-à-dire de stations fixes de lancement de missiles. Si le contrat est signé un jour, il sera le couronnement d'une longue et complexe négociation, et, pour le reste, la France devra comprendre le souci des Algériens de ne pas se lier à un seul pays.

A ce stade, la Grande-Bretagne est sans doute la nation qui a le plus bénéficié de la politique d'ouverture algérienne. Dans un domaine en relation avec la défense et le maintien de l'ordre, la construction de casernements et de PC pour la gendarmerie, la firme britannique Baxter Fell International a signé récemment un nouveau contrat portant sur 130 millions de dollars.

La Grande-Bretagne a vendu à l'Algérie un parc considérable de Land Rover qu'elle entretient. Elle lui a fourni également des péniches de débarquement, et le chantier naval de Mers-El-Kébir construit, sous licence britannique, des patrouilleurs rapides.

La vente d'avions

Français et Britanniques sont en compétition pour la vente des avions d'entraînement qui devront remplacer un jour les vieux Fouga-Magister français actuellement utilisés par les pilotes algériens. Malgré les rumeurs qui circulent périodiquement à ce sujet, il est peu probable que l'Algérie remplace à brève échéance ses Mig soviétiques par d'autres coûteux avions de combat. En revanche, des contrats importants pourraient être signés pour la fourniture d'hélicoptères.

En novembre, un bâtiment britannique a fait une escale officielle à Alger avec tout un matériel d'exposition, allant des hélicoptères aux blindés légers du modèle utilisé pour le maintien de l'ordre en Irlande du Nord. Du 25 au 30 avril, ce sera le tour de la *Jeanne-d'Arc*. Le bâtiment-école français, chargé d'hélicoptères *Alouette*, *Dauphin* et *Lynx*, aura à son bord deux Algériens parmi les stagiaires étrangers embarqués avec les élèves officiers.

La formation des personnels fera nécessairement partie de l'« accompagnement » des livraisons de matériel. Au début du mois de mars, le colonel Hamid Abdelli, commandant des forces aériennes, a fait en France un séjour au cours duquel il a visité un centre d'instruction.

D'autre part, comme l'Egypte, l'Algérie veut se doter d'une industrie d'armement en commençant par des unités de montage. Progressivement, celles-ci devraient être en mesure de fabriquer certains appareils – hélicoptères ou avions, – importés dans un premier temps. Les fournisseurs finalement retenus seront ceux qui auront su prendre en compte le désir algérien de transfert de technologie.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

CORRESPONDANCE

Les mères d'enfants enlevés et la Commission des droits de l'homme

M. Colliard, représentant de la France à la Commission des droits de l'homme à Genève, nous demande de rectifier l'information selon laquelle les mères d'enfants enlevés « n'ont pu se faire entendre » *de lui lorsqu'elles ont voulu dénoncer devant l'ONU le* « blocage des négociations franco-algériennes » *(le Monde du 2 avril).*

M. Colliard écrit notamment :

J'ai reçu une délégation de ces mères, et j'ai eu avec elles un entretien de l'ordre d'une demi-heure. Je leur ai donné toutes indications utiles, précisé le rôle de la commission et indiqué la manière dont notre délégation évoquerait devant elle ce douloureux poblème – ce qui a été évidemment fait au moment opportun.

Le puzzle soudanais

Le rôle capital des grandes confréries

« *Tous ceux qui ont vécu au Soudan ne peuvent qu'être pénétrés de l'inutilité de la possession d'un tel pays* », écrivait, il y a un siècle, le général Gordon, après avoir été gouverneur général de ce qui fut, dans l'Antiquité, le Pays de Kouch. En effet, malgré la présence du Nil, le nord du Soudan est un désert aride et brûlant où l'on ne peut survivre que dans des conditions très précaires. L'extrême pauvreté de la faune et de la flore prédisposent l'homme à l'ascétisme et au myticisme. Que faire dans ce vide immense sinon réfléchir aux puissances surnaturelles et essayer d'interpréter leurs signes ? Le terrain ne pouvait être que favorable au cheikh Hammad Abou Danana, ce missionnaire musulman venu, au quinzième siècle, prêcher un islam soufi. Son mysticisme lui acquit les faveurs d'une population qui n'avait connu, jusque-là, qu'un islam orthodoxe peu exaltant.

Les *tariqa* (ordres) soufis se multiplièrent alors et conquirent le pays. L'islam traditionnel dut trouver refuge dans les villes, dont les habitants étaient moins portés à la spéculation. Cette division du Soudan entre soufis et conservateurs allait constituer une constante politico-religieuse du pays.

A l'heure de la conquête égypto-ottomane, en 1821, les traditionalistes acceptèrent les conquérants accompagnés d'ulémas auréolés de l'enseignement orthodoxe de l'université d'El-Azhar, la Sorbonne du monde musulman. Les adeptes des *tarika*, par contre, allaient résolument rejeter l'envahisseur tant à cause de ses impôts abusifs que de ses tentatives d'imposer sa conception de l'islam.

Le clivage allait se confirmer avec l'apparition du Mahdi, ce messie qui, selon la tradition musulmane, doit venir à la fin des temps pour rétablir la foi corrompue et la justice sur la Terre. Mais, en 1844, à Dongola, au nord du pays, Mohamed Ahmed Ben El Sayed Abdallah montra dès sa prime jeunesse une puissante prédisposition au mysticisme. Considéré comme dangereusement extatique par l'ordre soufi de la Sammariya, qu'il avait rejoint, il part à la conquête de ses propres disciples.

L'épopée des Ansars

En 1870, il s'est déjà taillé une forte réputation de sainteté. Orateur exceptionnel, capable de captiver les foules par le magnétisme irrésistible de ses discours enflammés, il prodigue ses enseignements dans l'île d'Aba sur le Nil Blanc (300 kilomètres au sud de Khartoum). Convaincu que sa mission est de purifier l'islam, il se proclame Mahdi et part avec ses Ansars (disciples) imposer sa loi aux Egyptiens impies et à leurs alliés chrétiens, ces ennemis de la foi.

Les Egyptiens, puis Gordon, qui croyaient avoir à faire à une « *simple secte commandée par un excité* », furent totalement dépassés par cette tempête venue du désert. En 1885, Khartoum, défendue désespérément par Gordon, tomba. Parmi les réfugiés qui parvinrent à échapper aux massacres figuraient des membres de la confrérie El Khatmiya.

Tenants d'un islam orthodoxe, ils avaient pris le parti des Egyptiens entre le « *charlatan du désert* ». Leur confrérie, qui s'était imposée dans les grandes villes et à l'est du Soudan, se réfugia en Egypte jusqu'à la *reconquista* menée sous le commandement de Kitchener, en 1898. Le Mahdi, mort quelques mois après la chute de Khartoum et quasiment déifié, était parvenu à libérer son pays d'un occupant qui venait lui-même de tomber sous le joug anglais.

L'Etat théocratique fondé par le Mahdi allait connaître une prospérité éphémère. Son successeur, le khalifa (calife) Abd Allah, allait en effet épuiser les ressources du pays dans le Jihad (guerre sainte). Toutefois, cette période est restée dans l'esprit des Soudanais chargée de grandeur et d'héroïsme, et le mahdisme avait conquis une dimension politique que nul pouvoir au Soudan ne pourra dorénavant ignorer.

Après la chute d'Omdourman, grande ville jumelle de Khartoum, fondée par le Mahdi, Anglais et Egyptiens donnent libre cours à leur vindicte contre les Ansars. Un grand nombre des membres de cette confrérie politico-religieuse, et notamment de Khalifa Abdallah, tombent sous les coups redoublés des soldats de Londres et du Caire. La secte des Khatmiyas cueille les fruits de son loyalisme à l'Egypte et à Gordon.

Son chef, le cheikh Ali El Mirghani, est l'objet de l'attention reconnaissante des Britanniques, qui lui prodiguent aide et soutien. Toutefois, la Khatmiya ne parvient pas à déraciner l'attachement d'une large partie des Soudanais au mahdisme. Malgré sa condamnation comme « hérésie » par les oulémas de l'orthodoxie azhariste.

Au cours de la première guerre mondiale, les Britanniques changent d'allié et se rapprochent des Ansars. L'armée ottomane de Djemal Pacha menace en effet le canal de Suez, et les Anglais veulent se prémunir contre une éventuelle alliance entre Ansars et Turcs réunis sous la bannière verte de l'islam. Abdel Rahman, fils posthume du mahdi, est autorisé à reprendre son enseignement religieux dans l'île d'Aba, et les Anglais lui confèrent même le titre de « sir ». A la fin de la guerre, il se rend en Grande-Bretagne pour féliciter le roi George V de sa victoire et lui fait cadeau de l'épée de son père, le Mahdi. Par ailleurs, il se désolidarise des nationalistes égyptiens, qui réclament l'évacuation de la vallée du Nil par les Anglais.

Les Ansars font, une fois de plus, preuve de leur fidélité aux Anglais en 1924. Ils refusent d'accorder leur soutien à la « Ligue du drapeau blanc », ce mouvement nationaliste qui appelle à la lutte contre l'occupant anglo-égyptien. La révolte est écrasée par les Anglais, qui accordent dès lors une plus grande marge de manœuvre aux Ansars. Ces derniers, qui demeurent le plus puissant mouvement religieux du pays, peuvent alors discrètement revenir sur la scène politique.

La Khatmiya pro-égyptienne

Une lutte souterraine se livre entre les Khatmiyas proches de l'Egypte et les Ansars alliés aux Anglais. En 1936, à la suite du « congrès des diplômés », la Khatmiya rallie l'intelligentsia nationaliste urbaine. En 1941, elle fonde son propre parti politique, « Al Achikka » (frères), et confie sa direction à Ismaïl El Azhari. Quatre ans plus tard, les Ansars, s'apercevant que le cadre uniquement religieux est dépassé, répliquent en fondant le Parti Oumma (Nation islamique), dirigé par Abdallah Khalil.



Scènes de la vie du Sud (*L'Illustration*, 1854).

Bercés durant la seconde guerre mondiale par les promesses d'indépendance, les Ansars en font l'objectif prioritaire de leur nouveau parti. Les Achikkas, par contre, fidèles à leur alliance avec les Egyptiens, réclament l'unité de la vallée du Nil. Lors des élections législatives organisées par les Britanniques en 1948, l'Oumma rejette l'appel au boycottage lancé par l'Égypte, qui y voyait une manœuvre de Londres pour séparer Karthoum du Caire. Le Parti Oumma remporte les élections boycottées par les Achikkas.

La question du sud du Soudan est un autre sujet de discorde entre les deux sectes. La Khatmiya ne veut pas entendre parler d'autonomie et réclame l'islamisation de cette région, « *où les païens continuent à défier les croyants* ». Les Ansars, eux, sont disposés à faire des concessions aux sudistes pour les rallier à leur ligne indépendantiste. Ils visent notamment les Dinkas, la plus puissante tribu du sud, qui craignent l'hégémonie politique et religieuse du nord arabe et musulman. En effet, les tribus du sud, considérées jusque-là comme des « *bandes de sauvages ne reculant pas devant l'anthropophagie* », se révèlent comme une puissance non négligeable.

Il faut dorénavant compter avec ces tribus de pasteurs animistes, parlant une centaine de dialectes nilotiques ou soudaniques, croyant à un Dieu unique mais aussi à d'innombrables génies des savanes, qui jouissent plus de la sympathie de l'Occident, qui, grâce aux missionnaires italiens, autrichiens et anglais, a réussi à convertir au christianisme une partie non négligeable de la population animiste (1). Restés quasiment isolés du reste du Soudan, ils se sentent menacés par le Nord, plus riche et plus puissant, qui risque de mettre rapidement fin à leurs traditions et coutumes africaines.

Lors des élections de 1953, le parti Oumma, qui avait perdu une grande partie de sa popularité à cause de son alliance avec les Anglais, ne remporte que vingt-deux sièges sur quatre-vingt-dix-sept. Rejetés dans l'opposition, les Ansars s'allient en 1955 au Parti communiste soudanais, lui aussi partisan de l'indépendance. Ce dernier avait été fondé en 1946 sous le nom de Mouvement soudanais de libération nationale et comprenait une majorité d'intellectuels ; mais la « *tendance intellectualiste* » cède rapidement le terrain à la « *tendance prolétarienne* » qui s'affirme grâce à la montée en puissance des unions de travailleurs.



Le « siège historique »

Sous l'impulsion de son secrétaire général, Abdel Khalek Mahgoub, le PCS s'impose dans les milieux ouvriers, grâce notamment à la création, en 1949, de la Fédération des syndicats des travailleurs soudanais, qui regroupe près de deux cent mille adhérents appartenant à soixante-deux syndicats. Les idées des communistes soudanais rencontrent peu d'écho en milieu rural où les Ansars et le Parti Oumma demeurent tout-puissants. En 1953, quand ils s'allient pour neuf mois avec le Parti Oumma, ils parviennent à remporter un siège à l'Assemblée. Siège « historique » puisque c'est la première fois qu'un communiste était élu député en Afrique et dans le monde arabe.

Ansars et communistes parviennent à imposer l'indépendance au gouvernement et aux partis favorables à l'union avec l'Egypte. Au lendemain de la déclaration d'indépendance (1er janvier 1956), le Parti Oumma, minoritaire, noue une alliance avec la Khatmiya et parvient, en juin, à faire tomber le gouvernement d'Ismail el Azhari. Abdallah Khalil, secrétaire général de l'Oumma, est élu chef du cabinet par la Chambre des représentants. Mais l'accord des deux confréries politico-religieuses traditionnellement rivales reste artificiel, et les contradictions internes affaiblissent le gouvernement. Il ne parvient pas à faire face à la crise économique, qui est aggravée cette année-là par la mévente du coton, principal produit d'exportation du Soudan.

Les revendications autonomistes croissantes des Sudistes ne sont pas pour arranger les choses. Le gouvernement tombe presque de lui-même quand le commandant en chef de l'armée, le maréchal Ibrahim Abboud, fait son coup d'Etat militaire avec la bénédiction de l'Egypte nassérienne en novembre 1958. C'est l'inauguration de l'ère des maréchaux et de l'entrée dans la clandestinité des formations politico-religieuses et des partis politiques. Les blindés ont sonné le glas de la démocratie au Soudan.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) Le Soudan compte 68 % de musulmans, 20 % d'animistes et 12 % de chrétiens.

Le plus vaste pays d'Afrique — cinq fois la France, — islamisé au nord mais resté, au sud, très proche de ses racines, est un monde en soi complexe et fascinant. Le coup d'Etat qui vient de s'y dérouler, coûtant le pouvoir au maréchal Nemeiry, n'est qu'un nœud de plus dans un antique lacis de rivalités et d'alliances politico-religieuses. Si l'on ne tente pas d'en démêler les fils, l'événement en lui-même demeure indéchiffrable.

Une armée experte en putschs

Comptant soixante mille hommes, l'armée soudanaise souffre d'un mal dont elle ne semble pas pouvoir se guérir : le coup d'Etat chronique.

En moins de trente ans, elle a exécuté ou réprimé une douzaine de putschs qui lui ont fait perdre les meilleurs de ses officiers passés par les armes, arrêtés ou limogés. Contrairement à la règle prévalant dans la plupart des armées, c'est l'infanterie qui jouit de la faveur des conscrits. Ses cinquante-trois mille hommes font, en effet, l'objet d'une attention spéciale du gouvernement, qui leur accorde de nombreux privilèges. C'est en effet eux qui peuvent renverser le régime ou consolider sa position face à l'opposition.

Alors que l'armée de l'air et la marine manquent dramatiquement de matériel (quelques chasseurs cloués au sol faute de pièces de rechange et des vedettes soviétiques obsolètes), l'armée de terre dispose d'un armement suffisant, notamment dans le domaine des blindés.

Cette capacité de l'armée à faire et à défaire les régimes est illustrée par le fait que depuis l'indépendance les gouvernements démocratiquement élus ne sont restés que six ans au pouvoir : de janvier 1956 à novembre 1958, et de novembre 1964 à mai 1969.

Les partis qui dominaient la vie politique durant les dix dernières années du condominium anglo-égyptien ont cédé le pas durant vingt-trois ans aux militaires. Même quand des maréchaux comme Aboud ou Nemeiry sont au pouvoir, l'armée intervient directement ou indirectement. Le maréchal Aboud, auteur du premier coup d'Etat de l'histoire du Soudan, échappe à trois putschs dans la seule année 1959. Il ne démissionne que lorsqu'une importante partie de l'armée se rallie à l'opposition politique à son régime. Le maréchal Nemeiry doit faire face à une quinzaine de coups d'Etat et de « complots », ourdis pour la plupart par des militaires. En juillet 1971, les putschistes prennent même le pouvoir, et le président ne peut les évincer que grâce au soutien actif de l'Egypte et de la Libye.

La chasse aux communistes

Le parti qui a le plus souffert de la répression menée par les militaires est le Parti communiste soudanais (PCS,) qui fut à une époque le plus grand parti d'Afrique et du monde arabe. En octobre 1964, l'armée ouvrit le feu sur des manifestations qu'il a organisées, faisant une trentaine de morts et quelque deux cents blessés parmi les émeutiers.

Après avoir soutenu le colonel Nemeiry dans son coup d'Etat d'avril 1969, le PCS se croyait en droit d'exiger la reconnaissance et la sympathie du nouveau président. Or il ne les tolère pas plus d'un an. Dès novembre 1970, il limoge des officiers de gauche et arrête plusieurs des dirigeants du parti.

Après l'échec du coup d'Etat de juillet 1971, Nemeiry, devenu maréchal, se livre à une vraie chasse aux sorcières. Les militaires et les dirigeants communistes sont fusillés ou pendus, tandis que 3 000 membres ou sympathisants du PC sont jetés en prison.

Les Ansars n'échappent pas aux coups des militaires. En 1970, l'armée prend d'assaut leur sanctuaire de l'île d'Aba et fait plus de mille morts. Le chef de la secte est abattu. L'arrière-petit-fils du Mahdi, Saddek El Mahdi, n'échappe au massacre que parce qu'il est déjà en prison. Réconciliations et arrestations rythment les rapports entre Nemeiry et Saddek El Mahdi, devenu chef du parti Oumma et du Front national d'opposition. La dernière libération du chef des Ansars date de décembre dernier. Le maréchal cherche alors visiblement à obtenir l'appui de la puissante secte à un moment où il mesure son isolement.

Seule la confrérie politico-religieuse de la Khatmiya réussit à tirer son épingle du jeu. Avec les Frères musulmans, elle était le dernier soutien du régime Nemeiry. Les Frères sont victimes de la dernière volte-face du maréchal, tandis que la Khatmiya parvient à placer un de ses adeptes, le général Sewar El Dahab, à la tête de la junte.

Si l'armée soudanaise a fait ses preuves en tant qu'instrument potentiel pour la prise du pouvoir, elle a, par contre, échoué au niveau militaire quand il fallait mettre un terme à la rébellion du Sud réclamant l'autodétermination. Durant dix-sept ans, elle n'est pas parvenue à imposer sa loi, malgré sa supériorité numérique et matérielle. Seules les négociations ont permis de régler la question avec les accords d'Addis-Abeba de 1972. Mais la guérilla a repris depuis deux ans au sud du pays, et, comme naguère Nemeiry, le général Dahab était chargé de la combattre avant d'arriver au pouvoir. L'histoire se répétera-t-elle ?

A. B.

Trente-six dirigeants de l'ancien régime ont été incarcérés

Trente-six personnalités de l'ancien régime soudanais, dont des ministres et des hauts fonctionnaires, ont été arrêtées depuis le coup d'Etat de samedi dernier, a déclaré vendredi 12 avril le général Ahmed Hassan, directeur des prisons soudanaises. Le commandement militaire avait déjà annoncé l'arrestation de plusieurs anciens dirigeants, dont M. Rachid El-Taher Bakr, ancien vice-président de la République, ainsi que M. Mustapha Nemeiry et Mme Fatma Khalil, respectivement frère et belle-sœur de l'ancien président Nemeiry. Le général Hassan a, d'autre part, indiqué que 4 443 personnes ont *été* libérées des prisons de Khartoum depuis le coup d'Etat, dont 371 détenus politiques. Il a précisé que 552 criminels ont réussi à prendre la fuite au moment de la libération des prisonniers. « *Ces hors-la-loi*, a-t-il ajouté, *sont actuellement recherchés par la police.* »

D'autre part, le gouverneur de la Banque centrale du Soudan, M. Farouk Ibrahim El-Makboul, a été démis de ses fonctions par un décret signé par le président du Conseil militaire transitoire (CMT), le général Sewar El-Dahab. Enfin, trois des quinze postes ministériels du cabinet soudanais dont la formation est en cours seront occupés par des représentants des trois régions sudistes, a affirmé vendredi un haut responsable d'une province sudiste.

Les aéroports du Soudan ont été rouverts au trafic vendredi. — *(AFP.)*

Zaïre

Un ancien garde du corps de M. Mobutu fait état de 500 assassinats politiques entre 1980 et 1983

Bonn, *(AFP)*. — Un ancien membre de la garde personnelle du président zaïrois Mobutu, un homme de trente-quatre ans, réfugié depuis un mois en RFA, a avoué avoir assassiné sur ordre « *un bon nombre* » d'opposants politiques dans son pays, a annoncé, jeudi 11 avril, le parquet de la ville de Bochum.

Cet homme, dont l'identité n'a pas été révélée, a déclaré avoir appartenu à la « brigade spéciale présidentielle » — la garde personnelle du président Mobutu, — entre 1980 et 1983, et avoir participé à l'assassinat de quelque cinq cents opposants du régime. Une porte-parole d'Amnesty international à Bonn a affirmé que, selon les informations parvenues au secrétariat international à Londres, la brigade spéciale présidentielle est directement responsable d'un camp militaire situé à Mont Ngaliema, à Kinshasa, où sont pratiquées tortures et exécutions. « *Il peut s'agir d'un escroc qui depuis quelque temps se fait passer pour un membre de la brigade spéciale présidentielle* », a affirmé l'ambassadeur du Zaïre à Bonn, M. Mabolia Inengo Tra Bwato. Cet homme, de nationalité zaïroise, a demandé l'asile politique. Il a été placé en détention préventive.

IL Y A CENT ANS

La terre et les hommes à l'époque du général Gordon

L'épisode le plus dramatique de l'histoire moderne des Soudanais est resté très présent dans leur mémoire collective. C'est l'affrontement, il y a juste cent ans, entre le commandant du corps expéditionnaire britannique, le général Charles Gordon, — Gordonpacha, — tué en défendant Khartoum et le chef « *dirigé par Dieu* » des insurgés, le Mahdi.

Avant d'y revenir avec les pleins pouvoirs militaires en 1884, Gordon avait été, de 1874 à 1879, gouverneur général du Soudan au nom du khédive d'Egypte. Adhérant aux principes de la Société anti-esclavagiste de Londres — l'Amnesty International du siècle passé, — Gordon mena, lors de son premier séjour au Soudan, une guerre sans merci aux esclavagistes de ce pays.

Voici quelques extraits des lettres publiées par Hetzel en français, à Paris, il y a un siècle, que Gordon adressa alors à sa sœur, restée en Grande-Bretagne, et dans lesquelles il se penche sur les divers aspects de ce monde qu'était, et est toujours à lui seul, le Soudan :

● **Les tribus insoumises**

« Quand les pluies cesseront, ils n'auront plus d'eau sur les hauteurs, et il faudra bien qu'ils reviennent se soumettre. Puissent-ils le faire bientôt et m'épargner la continuation de cette répugnante guerre de déprédation ! Mais à quoi bon former des souhaits ? Il faut saisir leurs troupeaux, ou bien ils ne se soumettent pas. Un d'eux a crié à l'un de mes officiers : « Si » vous me prenez ces vaches, je » suis une femme ; si vous ne les » prenez pas, c'est vous qui êtes » une femme ! » *Pas flatteur » pour le beau sexe ! »*

● **Un chef local**

« Mtesa, sous un dais, coiffé d'un énorme turban blanc, revêtu d'habits brodés d'or, tenant d'une main une épée à monture d'argent, et de l'autre une sorte de sceptre sculpté. Sa Majesté nous fit subir un interrogatoire minutieux sur notre religion, puis s'en alla dans la cour et reparut bientôt, suivi de toute sa cour, vizirs, etc., et de quelque cent cinquante hommes portant des flambeaux qui défilèrent le long du harem, où il s'arrêta, les vizirs et autres groupés autour de lui. Il se composa une attitude, et le silence régna. »

● **Les soldats loyalistes.**

« Je suis très perplexe au sujet de ces esclaves-soldats — bazingirs, comme on les appelle, — qui sont restés fidèles au gouvernement. Je ne puis pas les mettre dans l'armée régulière, car ils ne se plieraient jamais à la discipline. Le système était de voler des enfants et de les élever pour être soldats. A l'âge de vingt-cinq ans, ils étaient vraiment formidables. Vous pouvez imaginer comment ces esclaves armés, accoutumés au brigandage, gouvernent leurs chefs nominaux, à la façon de la garde prétorienne de Rome et des janissaires de Turquie. »

● **La chasse aux esclavagistes.**

« Après avoir marché près de deux heures, et comme le soleil se levait, je rencontrai trois bachi-bouzouks. Ils eurent l'air si penaud que je regardai sous les arbres, et je crus distinguer des formes humaines. Je dis à Berzati-Bey, mon secrétaire : « Je flaire des esclaves : regar- » dez sous les arbres. » *Il me dit :* « Vous vous trompez. » *Mes gens finirent par les arrêter et me les amenèrent. On prit aux bachi-bouzouks tout ce qu'on voulut, et, quand ils furent dépouillés, on les fouetta et on les renvoya. Il y avait quatorze esclaves ; quatre jeunes gens, sept jeunes femmes et trois petites filles. Ils sont dans la joie et font grand bruit. »*

● **Un portrait du Mahdi**

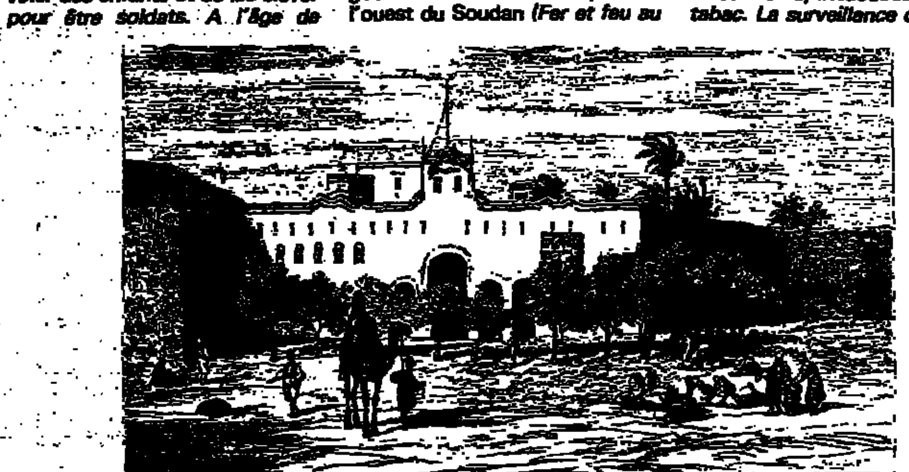
Voici enfin le portrait qui fut tracé du Mahdi par l'un de ses interlocuteurs, Slatine-Pacha, colonel autrichien devenu en 1879, à la demande de Gordon, gouverneur du Darfour, dans l'ouest du Soudan (*Fer et feu au Soudan*, publié par Diemer en français, au Caire, en 1898) :

« Des hommes, des femmes, des enfants, accouraient par centaines de mille pour voir le saint homme et avoir le bonheur d'entendre un mot de sa bouche. La foule ignorante ne voyait en lui que ce pour quoi il se donnait : l'homme envoyé de Dieu. Vêtu seulement d'une « gioubbe » *(sorte de chemise) et d'un* « libas » *(pantalon de toile) retenu par une cordelette ; sur la tête,* « la tahia » *(bonnet). Il se montrait devant ses partisans dans une attitude modeste, ne parlant que de renoncement.*

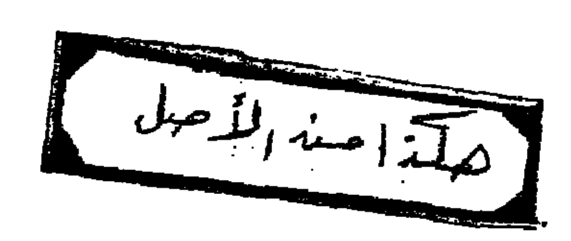
» Mais, chez lui, à l'abri des regards des fidèles, il se livrait aux péchés mignons des Soudanais, les femmes et la bonne chère. Les plus belles jeunes filles étaient choisies pour lui parmi les captives et mises à part pour son harem.

» Le Mahdi avait arrangé son administration aussi simplement que possible. Dans le « bet-el-mal » (trésor) entraient les dîmes que la population devait payer d'après la loi religieuse, la partie du butin à prélever sur les prises et les richesses confisquées sur ceux qui s'étaient rendus coupables du crime de haute trahison, ou de vol, ou qui se livraient à l'usage interdit des boissons spiritueuses ou du tabac. La surveillance de la doctrine religieuse était dévolue à un cadi, nommé « cadi el Islam », *et auquel furent adjoints quelques aides. C'est de lui et de ses employés que relevaient tous les crimes graves, et particulièrement celui de haute trahison : c'est ainsi qu'était qualifié le moindre doute sur la mission du Mahdi. Ce crime était puni ordinairement de la confiscation des biens ou de la mort. Mais comme de tels jugements étaient en désaccord avec la loi religieuse musulmane, le Mahdi interdit l'étude de la théologie et fit brûler tous les livres qui traitaient des sciences religieuses. Il prescrivit la simple lecture du Coran, sans en permettre l'interprétation publique. »*

J.-P. P.-H.



Place de la Moudirié, à Khartoum. *(Dessin de Karl Girardot.)*



هكذا من الأصل

Étranger

JAPON

La coopération militaire avec Pékin devrait se renforcer

De notre correspondant

Tokyo. – La coopération sino-japonaise en matière de défense va connaître de nouveaux développements avec la visite prochaine en Chine du directeur adjoint de l'agence japonaise de défense, indique-t-on à Tokyo de sources officielles. Le voyage, qui aura lieu début mai, devrait être renforcé, à l'automne, par une visite du directeur (ministre) de la défense. Ces développements font suite à une invitation du ministère chinois de la défense nationale.

Les contacts entre officiels chinois et japonais en matière militaire se sont renforcés progressivement depuis la normalisation des relations entre les deux pays en 1972. Côté Japonais, ils ont suivi, comme dans d'autres domaines (politique, économique et technologique), l'amélioration des relations entre Washington et Pékin. Par exemple, dans les domaines nucléaire et spatial dans lesquels existe, depuis peu, un embryon de coopération entre Tokyo et Pékin, les Japonais apparaissent à la fois comme complémentaires et concurrents des intérêts américains sur le marché chinois.

D'un point de vue stratégique, le renforcement de la coopération militaire nippo-chinoise va dans le sens voulu par Washington d'un développement régional, formel et informel, de consultations et de liens entre les alliés et amis des États-Unis face à la puissance soviétique ; *a fortiori*, alors que l'administration du président Reagan s'inquiète des signes multipliés d'un rapprochement sino-soviétique depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev.

D'un point de vue industriel et commercial, les Japonais, qui s'intéressent particulièrement au marché chinois, notamment pour les ventes d'équipements et de technologies, auraient tout à gagner à une coopération étendue à la modernisation de l'armée populaire de libération. Coté chinois, la demande ne paraît pas moins grande que l'offre potentielle. Cela se comprend. On sait, par exemple, que depuis la libéralisation de leurs exportations de technologies « ambivalentes » (à usage civil et militaire) fin 1983, les Américains ont vendu, en 1984, pour 2 milliards de dollars de technologies aux Chinois, soit un doublement des ventes en un an.

On sait également que les Japonais ont fait une exception à la règle interdisant toute exportation de matériels militaires nippons en décidant de permettre la fourniture aux États-Unis de technologies à usage militaire. Cela ne veut pas dire que l'exception deviendra également demain la règle pour la Chine. Mais, tout comme les impératifs stratégiques régionaux, les intérêts économiques nationaux ne devraient pas manquer de jouer un rôle important dans le développement de la coopération militaire entre Tokyo et Pékin, entre les énormes besoins chinois et la mine de technologies japonaise.

R.-P. PARINGAUX.

CHINE

Les délices des débats parlementaires

(Suite de la première page.)

En ce qui concerne les problèmes monétaires, le débat a été plus fondamental. Certains préconisent la création d'une nouvelle monnaie dans les *« zones économiques spéciales »* proches de Hongkong, qui s'ajouterait à la monnaie nationale, le yuan *renminbi* et aux *waihui*, monnaie spéciale pour étrangers. La décision de principe de créer cette nouvelle monnaie a été prise par le gouvernement. Mais au moins un député – le directeur d'un journal procommuniste de Hongkong – s'y est vigoureusement opposé, demandant même la suppression des *waihui*, vecteurs, a-t-il dit, de marché noir et de corruption.

On se trouve ici au cœur des difficultés que rencontre la réforme économique actuelle. Selon certaines estimations occidentales, le taux de l'inflation aurait dépassé 15 % l'an dernier. Le chiffre officiel est beaucoup plus bas, mais la population ne cesse de se plaindre de la hausse des prix, ce qui a poussé M. Zhao à tenter de la rassurer dans son rapport. En outre, des contrôles bancaires insuffisants ont permis l'émission de 8 milliards de yuans de plus que prévu, en particulier dans les derniers mois de 1984, s'ajoutant à l'augmentation de 28,9 % des prêts bancaires. Pour résorber ces sommes, facteurs d'inflation supplémentaires, il a fallu décider d'importer d'urgence un montant correpondant de biens de consommation. Ce qui, s'ajoutant à l'importation massive de technologies, a creusé un trou dans les réserves en devises, passées de 16,6 à 14,4 milliards de dollars.

« Resserrer les boulons »

M. Zhao, qui apparaît de plus en plus comme le maître d'œuvre du grand dessein économique chinois, soutenu par M. Deng Xiaoping, et épaulé par une équipe de technocrates, a donc décidé de « resserrer les boulons » dans tous les domaines, tout en poursuivant la réforme dans les deux domaines-clés des prix et des salaires. Les contrôles financiers seront désormais plus stricts ; les réglementations destinées à empêcher trop d'investissements de base et une envolée des salaires et des primes aux dépens de la productivité et de la modernisation seront renforcées. La campagne contre les *« comportements incorrects »*, entreprise presque partout depuis février, sera intensifiée. Pékin reconnaît que le volet urbain des réformes a causé beaucoup plus de dégâts que prévu : corruption des cadres sous-payés, hausses abusives...

Mais le gouvernement ne veut pas céder à ceux qui voudraient en tirer argument pour ralentir le rythme des réformes. Les *« comportements incorrects »* sont certes graves, mais ce ne sont que des scories du développement et non la manifestation d'une politique erronée. M. Deng a d'ailleurs pesé de tout son poids en faveur de M. Zhao, parlant à des interlocuteurs japonais d'*« entreprise audacieuse »*, de *« deuxième révolution »*. *« Le premier ministre a signalé un certain nombre de risques que nous avons affrontés. Nous en étions, en effet, conscients lorsque nous avons décidé d'entreprendre la réforme. Notre principe se résume à ceci : il faut avoir du courage tout en marchant à pas mesurés (...). A l'étranger, certains considèrent ces problèmes comme étant assez graves, mais nous avons l'esprit tranquille. »*

Allant même plus loin, le véritable *« numéro un »* chinois, qui semble toujours en pleine forme malgré ses quatre-vingts ans, a ajouté que la politique d'ouverture serait non seulement *« poursuivie »*, mais *« peut-être, à l'avenir, d'une manière encore plus poussée »*. Les choses sont claires : aucun obstacle ne devra interrompre la marche en avant de l'économie chinoise, meilleur moyen, estime M. Deng, de faire de la Chine une véritable grande puissance. Mais, là aussi, les dirigeants lancent un sévère avertissement à ceux qui voudraient profiter des résultats obtenus – qui dépassent les objectifs prévus – pour accélérer encore le rythme.

Parallèlement à la réforme économique, l'élagage politique se poursuit. Plusieurs responsables, dont M. Hu Yaobang, secrétaire général du PCC, qui devait partir vendredi pour une tournée dans les pays du Pacifique sud, ont en effet parlé des changements qui auront lieu au cours des prochains mois dans les organes dirigeants (*le Monde* du 11 avril).

Ceux qui resteront en place, en plus des principaux dirigeants, seront ceux dont l'expérience est indispensable, ou qui sont trop solidement installés à leur poste, comme le général Wang Enmao, secrétaire du PCC au Xinjiang depuis 1952, un record de longévité. Par contre, a révélé M. Hu, le maire et le premier secrétaire du parti pour Shanghai, MM. Wang Daohan et Chen Guodong, seront remplacés respectivement par les ministres de l'électronique, M. Jiang Zimin, et de la construction et de l'environnement, M. Rui Xingwen. Mais la nouvelle n'a pas encore été reproduite dans la presse officielle.

Ce rajeunissement aura, d'ici à la fin de 1986, conduit deux millions de vétérans, civils et militaires, à la retraite. Ce qui devrait se traduire – M. Hu l'avait déjà dit en octobre dernier – par une importante modification des instances dirigeantes du parti : environ 15 % des membres du comité central seront remplacés.

PATRICE DE BEER.

CORRESPONDANCE

Les disparitions politiques aux Philippines

A la suite de l'article d'Isabelle Vichniac sur la « Forte augmentation des disparitions politiques depuis l'abolition de la loi martiale » (le Monde du 5 mars), M. Felipe Mabilangan, ambassadeur des Philippines à Paris, nous écrit :

En ce qui concerne le nombre des disparitions mentionnées par Sœur Mariani et Pax Christi, je tiens à attirer votre attention sur un rapport soumis par le groupe de travail sur les disparitions forcées et involontaires (WGEID), qui établissait qu'il y a eu un total de deux cent soixante cas de prétendues disparitions aux Philippines ; le rapport affirmait que le gouvernement philippin avait déjà fourni des informations sur deux cent dix de ces mêmes cas. Le gouvernement philippin continue activement à enquêter sur les prétendus cas restant de « disparitions ».

Sœur Mariani et Pax Christi ont accusé le gouvernement philippin de responsabilité pour les prétendus cas de « disparitions, tortures », etc. Toutefois, ils n'ont pas mentionné les assassinats et les cas de « disparitions » commis par les communistes et les terroristes sécessionnistes aux Philippines. Le personnel militaire, des personnalités officielles locales et des civils ont été capturés par ces terroristes et ne sont jamais revenus vivants. De janvier 1981 à aujourd'hui, plus de trois mille civils ont été kidnappés-tués par ces terroristes.

Sur l'allégation d'usage d'armes chimiques et de bombes à Lanao-del-Sur, veuillez bien être informés que cette question a été posée à l'Assemblée nationale des Philippines elle-même, qui a mené une enquête sur place, et les résultats ont démenti l'allégation.

PÉROU

Les élections générales du 14 avril : un mode de scrutin complexe

De notre correspondante

Lima. – La grève des employés du conseil chargé de superviser les élections du 14 avril au Pérou ne devrait pas, selon les autorités, perturber le déroulement de la consultation. Les électeurs sont surtout préoccupés de savoir où voter et comment le faire. Ils consultent à ce sujet, au coin des rues, pour quelques centimes, des « informateurs officieux » en possession des listes. La plupart des personnes interrogées par la presse locale avouent leur perplexité face au nouveau mode de scrutin. L'importance des votes nuls (20 % selon certaines prévisions) entraînera vraisemblablement un deuxième tour, prévu en juin, pour départager les deux candidats les mieux placés.

Ces votes nuls seront moins le reflet des consignes de boycottage lancées par les guérilleros de Sentier lumineux que la conséquence d'une procédure très complexe qui risque de dérouter la plupart des électeurs. Pour voter, ceux-ci doivent marquer d'un « plus » ou d'une « croix » les trois rectangles enfermant les symboles de l'une des neuf formations en lice et figurant de haut en bas sur le bulletin. De gauche à droite, le premier rectangle correspond à l'élection présidentielle, le second à la désignation des sénateurs, le troisième à celle des députés. Pour les parlementaires, deux rectangles supplémentaires permettent le *« vote préférentiel »*. Deux favoris figurent pour chaque Chambre et l'on indique sa préférence pour l'un ou l'autre des représentants au Congrès en marquant dans la case respective le numéro qui l'identifie. Cette procédure a d'ailleurs entraîné une surenchère de propagande et de rivalités au sein même des partis et va favoriser les plus nantis. D'après les statistiques, plus des deux tiers des électeurs souhaitent faire usage de ce « vote préférentiel », mais les neuf dixièmes avouent ne pas savoir identifier par un numéro leur candidat favori.

Neuf candidats briguent le fauteuil présidentiel pour un mandat de cinq ans. Les sondages donnent un très net avantage à M. Alan Garcia de l'APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine). Le maire marxiste de Lima, M. Alfonso Barrantès, chef de la Gauche unie (IU) arrive en deuxième position, suivi par M. Luis Bedoya Reyes, dirigeant du Parti populaire chrétien (PPC) et très loin derrière figurent les autres candidats, dont M. Javier Alva Orlandini de l'Action populaire, le parti libéral du président sortant, M. Fernando Belaunde.

Pour le renouvellement du Parlement, qui comprend cent quatre-vingts députés et soixante sénateurs, plus de deux mille candidats se disputent les suffrages. Ils seront élus au premier tour, mais l'analyse des résultats risque de susciter de nombreux conflits au sein des neuf coalitions en présence.

NICOLE BONNET.

ÉTATS-UNIS

Le projet de M. Reagan de se rendre dans un cimetière militaire allemand suscite une vague de protestations

La polémique suscitée aux Etats-Unis et en République fédérale autour du projet du président Reagan de déposer une gerbe au cimetière militaire allemand de Bitburg, au nord de Sarrebruck, lors de son prochain voyage en Europe, pourrait amener le gouvernement américain à reconsidérer cette décision. M. Donald Regan, secrétaire de la Maison Blanche, a indiqué, vendredi 12 avril, qu'il était *« possible »* que le projet soit remis en cause.

M. Reagan, pour sa part, s'est dit *« troublé et préoccupé »* par les réactions hostiles consécutives à l'annonce qu'une telle cérémonie était prévue au programme de son séjour en Allemagne. La tournée européenne que le président des Etats-Unis fera à l'occasion du sommet des pays industrialisés doit durer du 30 avril au 10 mai.

Jeudi, plusieurs organisations juives américaines avaient critiqué le projet de M. Reagan avec d'autant plus de force que le président n'avait pas donné suite, quelque temps auparavant, à l'idée, un moment évoquée, de profiter de sa présence en Allemagne, au moment où sera célébré en Europe le quarantième anniversaire de l'armistice, pour se rendre à l'ancien camp de concentration de Dachau. Le centre Simon-Wiesenthal de Los Angeles, qualifiant d'*« inconcevable »* le choix de M. Reagan, avait estimé que *« si le président des Etats-Unis peut visiter un cimetière allemand, il peut certainement aller à Dachau »*. L'organisation juive B'nai B'rith s'était déclarée *« choquée »*, tandis que le congrès juif regrettait que M. Reagan, au lieu de commémorer le massacre des juifs pendant la guerre, ait décidé de *« rendre hommage aux soldats qui se sont battus pour la défense d'un régime qui a organisé leur anéantissement et a, en outre, tué des millions de jeunes Américains »*.

Vendredi, des organisations d'anciens combattants et des membres du Congrès se sont joints à cette vague de protestations. Le geste du président Reagan, a déclaré l'American Legion, *« est perçu comme un hommage non pas à ceux qui se sont battus pour la paix et la liberté, mais à ceux qui sont morts dans des buts de conquête et d'oppression »*. En Allemagne, la communauté juive, par la voix de deux de ses représentants à Berlin-Ouest et à Francfort, a qualifié le programme de la visite de *« scandaleux, embarrassant et déplacé »*.

Devant ce tollé, M. Reagan a réaffirmé qu'il se rendait en Allemagne *« dans un esprit de réconciliation et pour célébrer quarante ans de paix »*. Il a ajouté : *« Tout en nous souvenant du passé avec une profonde douleur, nous devons regarder vers l'avenir avec la ferme résolution que cela ne se reproduira pas »*.

Pour tenter de calmer la polémique, la Maison Blanche a annoncé que l'ambassadeur des Etats-Unis à Bonn, M. Arthur Burns, se rendrait en compagnie du chancelier Kohl au camp de concentration de Bergen-Belsen, le 21 mai. M. Reagan, a précisé la présidence, participera, le 19 avril, à une cérémonie à la Maison Blanche en l'honneur de *« l'héritage juif »* et remettra une décoration à l'écrivain Elie Wiesel.

GUATEMALA

Dans une atmosphère de crise le général Mejia destitue son ministre des finances

Guatemala *(AFP)*. – Le général Oscar Mejia Victores, chef du gouvernement militaire, a annoncé, vendredi 12 avril, la destitution de son ministre des finances, M. Leonardo Figueroa, et la suspension d'une série de réformes économiques, comprenant, notamment, la levée de nouveaux impôts. Ces décisions, a précisé le général Mejia, ont été prises dans un souci de *« concorde »*. L'opposition au pouvoir militaire, a-t-il cependant reconnu, reste *« très forte »*.

Cette initiative, pour stabiliser la situation politique et éloigner la menace d'un coup d'Etat, paraît, en effet, se heurter à une vive hostilité. Le patronat, qui avait envisagé mardi une grève nationale, a rejeté dans la soirée de vendredi les mesures d'apaisement du général Mejia. Réunis au sein du Comité de coordination des associations agricoles, commerciales, industrielles et financières (CACIF), les chefs d'entreprise ont repoussé l'invitation au *« dialogue national »* et renouvelé leur menace de grève si leurs exigences ne sont pas satisfaites. Parmi celles-ci figureraient l'annulation pure et simple d'impôts nouveaux, la destitution des ministres de l'économie et des mines, ainsi que de plusieurs secrétaires d'Etat, ayant jusqu'à maintenant la confiance du président.

ISRAËL

« Tribune juive » évoque le « profond malaise » de l'armée

Tribune juive écrit dans une récente livraison, sous la signature d'Edwin Eytan : *« Trois ans après le début de la guerre du Liban, l'armée israélienne n'est plus celle qui s'est lancée sur les routes poussiéreuses de Tyr et de Sidon pour encercler Beyrouth pendant l'été 1982. Un commentateur militaire israélien a résumé la situation : le Liban n'a pas gagné, mais Tsahal a perdu.*

» Militairement, l'armée israélienne a montré une fois de plus ses capacités et sa puissance d'adaptation. Néanmoins, un profond malaise y règne à tous les niveaux, depuis le général jusqu'au simple soldat réserviste appelé à faire sa période. Pour tous, c'est la fin des mythes (...).

» Cette « promenade » a déjà coûté six cent cinquante morts, trois mille blessés et trois ans de guerre, la plus longue guerre d'Israël. Mais à cette tragédie humaine s'ajoute un désastre moral. C'est le caractère même de l'armée qui est profondément modifié : celle qui va sortir du Liban n'est pas la même que celle qui y entra, il y a trois ans. Tout a changé.

» Un officier parachutiste, vétéran de la guerre de 1967 et de la guerre de Kippour explique : « (...) Aujourd'hui, il y a un mépris total des jeunes soldats pour la vie d'un homme, pour les sentiments humanitaires, pour le respect de la propriété. »

LIBYE

Agitation croissante contre le régime selon le département d'Etat américain

Washington *(AFP)*. – La Libye connaît *« une agitation intérieure croissante »* du fait notamment de l'échec de la politique économique du colonel Kadhafi, a affirmé, vendredi 12 avril, le département d'Etat américain. Interrogé au sujet d'un article du *Washington Post* faisant état de deux récentes tentatives d'assassinat du dirigeant libyen, un porte-parole du département d'Etat, M. Edward Djerejian, a toutefois déclaré qu'il ne pouvait ni confirmer ni démentir ces informations.

M. Djerejian a cependant relevé que *« l'économie* [libyenne] *connaît de sérieux problèmes »*, dont une forte inflation et la pénurie de certains produits, *« qui suscitent un mécontentement populaire »*. Le *Washington Post*, citant des rapports des services de renseignements *« fragmentaires »* mais *« sûrs »*, indiquait vendredi que plusieurs dizaines d'officiers dissidents libyens avaient été exécutés après une première tentative d'assassinat contre le colonel Kadhafi au début du mois de mars et une seconde il y a deux semaines.

● *Les activités d'un agent libyen.* – Un Libyen soupçonné d'être l'un des principaux responsables de la chasse aux opposants au régime Kadhafi a séjourné récemment à Bruxelles. Il s'agit de M. Omar Sodani qui avait été attaché de presse libyen à Londres avant d'en être expulsé en 1984. Depuis février et jusqu'à ces derniers jours, O. Sodani a résidé à Bruxelles sous une fausse identité, a révélé mercredi 10 avril une émission télévisée de la BBC. Les enquêteurs belges paraissent convaincus que O. Sodani aurait, de Bruxelles, commandité et organisé l'assassinat, samedi 4 avril à Bonn, de l'opposant libyen Gebril Denali. (*Le Monde* du 9 avril.) – *(Corresp.)*

CORÉE DU SUD

La montagne des sorciers

On ne parle de la Corée du Sud qu'en termes de contrats, de modernisme et d'informatisation. C'est du moins à cette Corée-là que vient de rendre visite M. Fabius, entouré d'une brochette de candidats exportateurs. Il existe aussi un autre pays, antique et secret...

De notre envoyé spécial

Kuksa-Dang. – Le vent – ou l'esprit du vent – glisse, glacial, sur les flancs de granit de la montagne des Sorciers avant de s'engouffrer dans les ruelles des bas quartiers. Il apporte l'écho sourd d'un tambour et les éclats d'un fracas de cymbales. « *Quelle chance !*, dit M. Kim, sans s'arrêter de grimper, *les chamanes sont sur la montagne, vous allez voir un kut.* » *Plus haut*, des étoffes nouées aux branches nues d'un arbre noir ont l'air de serpents dansant, déchaînés au gré des courants froids.

En ce dimanche, à l'heure où d'autres visitent les églises, temples et nouvelles sectes de Séoul, capitale d'un pays où le boom économique n'a d'égal que l'explosion de ferveur mystique, on peut aussi emprunter les chemins qui conduisent aux rites, exorcismes et divinations du chamanisme. Hauts en couleur, ils ne sont pas moins surnaturels ni moins populaires que d'autres, même si les nouveaux prêtres de la technocratie *jugent cet olympe ancestral un* peu trop « *primitif* ».

Au pays où les rois furent chamanes, les chamanes ne sont plus rois. Pourtant, le chamanisme se porte encore bien.

Dans la mythologie, dans l'âme et dans la vie quotidienne des Coréens, et plus encore des Coréennes, son influence reste considérable. La *culture*, les *arts*, l'histoire, en sont d'ailleurs tout imprégnés. Que Park Chung-hee, soucieux de passer à la postérité comme l'architecte de la Corée moderne, ait combattu l'« *exploitation de la crédulité* » et persécuté ce « *culte des superstitions* » dans laquelle les missionnaires voyaient jadis la marque du démon, cela n'empêche pas le peuple de persister dans ces croyances.

Les chamanes, qui tremblèrent sous la *férule de l'ancien* président, rient aujourd'hui sous cape, persuadés que leurs talents divinatoires eussent épargné au dictateur – s'il les avait consultés – de se faire inopinément transformer en passoire, et renvoyer au chaos, *par le chef de sa police secrète* un soir de libations. Prudence ou conviction ? Les nouveaux généraux au pouvoir se montrent mieux disposés.

Devins et guérisseurs

Médium interprète du divin, devin, magicien, *acteur*, *conteur* et guérisseur, le chamane reste indispensable à la prospérité des villages, au bien-être des familles, à l'harmonie entre les hommes, les dieux et les esprits innombrables.

Quand le peuple reste convaincu que tout un panthéon animiste lui parle depuis la nuit des temps par la bouche de tels oracles et qu'il y va de sa prospérité *matérielle* et mentale de rester à leur écoute, comment se passer de ceux qui ont l'oreille des dieux, des totems à l'entrée des villages, des amulettes, offrandes et rites propitiatoires ? Et si l'occasion (naissance, décès, changement de maison, de femme ou de saison) semble l'exiger, comment ne pas sacrifier au rituel propitiatoire et psychodramatique du « kut », la grand-messe chamanique avec sa liturgie, ses prières, ses incantations et ses transes ?

En arrivant au sommet de Kuksa-Dang, on n'a pas toujours le temps de souffler ni de promener un œil de touriste sur le temple rustique et bariolé qui coiffe la colline. Pas du moins quand une musique stridente et des cris hystériques s'en échappent ; quand, de façon inopinée, ses portes s'ouvrent pour laisser passer un bombardement de nourriture qui *s'écrase* à vos pieds ; quand dans l'embrasure brillent des couteaux pointés vers des têtes courbées.

Bienvenue au temple séculaire des dieux chamaniques ! Un écriteau rouillé vous apprend qu'ici « *sorciers et sorcières se réunissent pour des cérémonies d'exorcisme* ». Les « *mudang* » et « *manshin* » (chamanes) viennent se livrer sur cette colline sacrée (et sur une dizaine d'autres à Séoul) aux danses et aux transes extatiques du kut.

« *Entrons* », dit M. Kim Dae-gon, l'éminent professeur de folklore qui nous sert de guide. Après vingt-cinq années d'études du chamanisme, il sait tout sur la question et passe partout. On glisse sur le plancher glacé, on s'accroupit dans la pénombre, loin des poignards frénétiques. Des bougies *éclairent la pièce où trônent* des tables de cérémonie couvertes de fleurs et d'offrandes alimentaires variées : fruits, gâteaux de riz, poissons séchés, pattes de cheval et *tête* de cochon.

Devant l'autel, le mudang (une femme comme la plupart des chamanes coréens) sautille inlassablement sur place, appelle les esprits et explore l'univers cosmique où *ils habitent*.

Les couleurs de l'habit cérémoniel – une longue robe bleue et pourpre aux amples manches – correspondent à un rituel et des divinités spécifiques variables selon les régions. Rien qu'à Séoul, on compte vingt sortes de kuts.

Les esprits surnaturels ne manquent pas, au contraire, dans l'univers tangible. Dans ceux des morts et de l'imaginaire, on n'a que l'embarras du choix, et les tableaux de divinités aux allures de bouddhas, de mandarins et de guerriers chinois qui ornent ici les murs ne sont qu'un échantillon. *Manshin* signifie d'ailleurs « dix mille esprits » : le nombre de ceux qu'il est censé pouvoir invoquer... sans annuaire ni répertoire, tradition orale oblige.

M. Kim murmure des noms fabuleux : l'esprit du frère aîné des sept étoiles, ceux du dragon et des barbares mandchous, de la grand-mère-naissance ou du protecteur contre la peste. D'autres invoquent des *célébrités* historiques et littéraires puisées dans les classiques, d'autres encore, les esprits domestiques et ancestraux ou la déesse de l'arbre cosmique de la vie, qui porte inscrit sur chacune de ses millions de feuilles le destin de chaque humain.

Pour l'heure, à Kuksa-Dang, les couteaux déchirent l'air et tuent les mauvais esprits habitant un jeune couple à l'allure paysanne. Lui, long et maigre, reste prostré, sauf lorsqu'il lui faudra sautiller, déguisé en chamane, jusqu'à tomber d'épuisement, saoulé de fatigue et de cacophonie. Elle, ronde et vive, dialogue avec les dieux que l'officiante invoque en dansant et qui parlent par sa bouche. Derrière les musiciens, quelques parents, graves et pétrifiés, suivent la scène. Il s'agit de rendre la raison à ce jeune homme, la *médecine moderne*, d'abord requise, ayant échoué.

Les séquences d'invocations et de transes s'enchaînent et la musique se déchaîne. La prêtresse, prêtant prestement la main aux dieux que les offrandes n'ont pas rassasiés, fait les *poches* des clients. Au cours d'une pantomime rituelle, elle sort un à un les gros billets qu'ils ont cachés sur eux. Un *tel* kut vaut environ 300 000 wons (3 600 francs) ou deux bons mois d'un salaire ouvrier. Comme celui-ci est loin d'être terminé – il durera dix-huit heures, mais il en est de bien plus longs, – nous redescendrons discrètement *sur* terre avant la *fin* pour retrouver l'univers temporel des transes citadines, des communications par satellite et des généraux en limousine.

FRANCHINI.

Cher kut !

Depuis l'aube des temps, depuis qu'il a quitté son berceau sibérien avec son panthéisme archaïque pour se répandre en Asie, le chamanisme se transforme mais ne meurt pas. Sa version coréenne est aujourd'hui la plus vivace qui soit, bien qu'elle n'ait jamais été codifiée et encore moins institutionnalisée, comme ce fut le cas du shintoïsme du Japon.

S'offrir un kut n'est pas à la portée de toutes les bourses. Aussi, pour subsister, les chamanes (plus de cinquante mille en Corée du Sud) utilisent-ils leurs talents à dire, plus prosaïquement, la bonne aventure. C'est ce que fait, par exemple, M. Myong Hun-chang dans le quartier populaire de Ma-Li-Dong. Devin sexagénaire aux allures de bouddha bouffi, au débit torrentiel et aux ongles vernis, il trône derrière une petite table de laque noire dans une pièce grande comme deux malles-cabines. En deux temps et trois mouvements télépathiques, il fait l'oracle pour les femmes qui se succèdent, un billet de 10 000 wons (120 francs) à la main.

Pas de boule de cristal, mais ce voyant aux yeux cernés, qui voit rarement le jour et ne dort guère *la nuit* – habité qu'il est par les esprits, – est un peu la « Madame Soleil » de Ma-Li-Dong. Selon M. Kim, c'est un « *grand chamane charismatique capable de mener son kut comme personne* ». Il est l'élu des dieux depuis l'âge de quatorze ans. Depuis qu'il s'est mis, soudain, à battre des mains, à entrer en transes et à tenir des propos surnaturels (c'est ainsi que sont révélés les chamanes en Corée), les esprits *ne l'ont pas* quitté. « *Ni le développement ni les persécutions n'ont réellement modifié la situation du chamanisme en Corée du Sud depuis une dizaine d'années* », affirme M. Kim. Les classes moyennes, *petit à petit, s'en détachent formellement*, mais il en subsiste toujours quelque chose dans la pratique et dans la psychologie, surtout chez les femmes.

Et l'expert de conclure : « *Les pauvres consultant les chamanes pour devenir riches et les riches pour ne pas devenir pauvres, on n'est pas près de sacrifier le chamanisme sur l'autel du modernisme.* »

R.-P. PARINGAUX.



ÉTATS-UNIS

La Pénitentiaire, SARL

Mettre un peu d'argent de côté pour se monter une petite affaire... Pourquoi pas une prison ?

Correspondance

Washington. – Selon le ministère de la justice, la population carcérale *américaine a doublé* en dix ans. Aux 439 000 condamnés purgeant leur peine, il faut ajouter 224 000 détenus préventifs, qui s'entassent dans des prisons souvent vétustes et vivant parfois dans des conditions inhumaines.

Bref, partout, les prisons affichent « complet ». C'est pourquoi une centaine de bâtiments sont en cours de construction pour un prix *global de 3 milliards 500* millions de dollars. Non seulement cela coûte cher (100 000 dollars par cellule dans l'Etat de New-York), mais la gestion représente des frais considérables, variant, selon les Etats, entre 13 000 et 40 000 dollars annuellement pour chaque prisonnier.

Ce surpeuplement a stimulé l'esprit d'entreprise, avec pour *conséquence d'encourager le* développement de prisons privées, créées et gérées par des compagnies, sous le contrôle des autorités *locales* ou *fédérales*. D'après les estimations officielles, leur nombre est aujourd'hui d'environ vingt-cinq et pourrait doubler dans les prochains mois. Fidèles à la philosophie économique du président visant à réduire le rôle de l'Etat et à diminuer les coûts, les autorités locales se tournent de plus en plus vers l'entreprise privée pour les hôpitaux, les services sanitaires, les écoles, etc. Il en va de même pour les prisons.

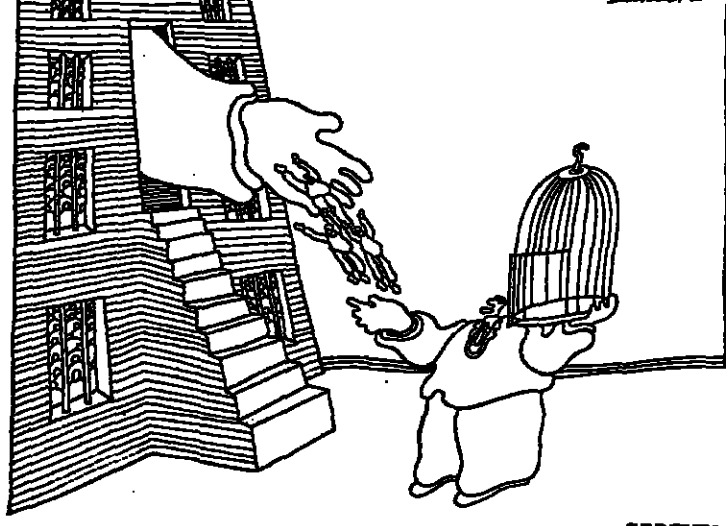
M. Hutto, un des dirigeants de la Correction Corporation of America (CAA), la plus grande compagnie d'établissements pénitentiaires privés – en rappelant que ces prisons sont inspectées et surveillées par l'autorité publique, – a souligné que seuls la qualité, l'efficacité et le coût de la gestion pénitentiaire devaient être pris en considération.

La CAA a de quoi allécher les autorités. *Dans* ses établissements recevant des immigrants illégaux, elle demande, par exemple, 23,84 dollars par jour pour chaque interné. Ce prix est de 26,45 dollars dans les centres publics de détention. Les prisons privées *fonctionnent* à *moindre* frais que les prisons d'Etat, offrant des installations plus propres et plus modernes, édifiées en six mois, alors que leur construction, dans le secteur public, durerait près de cinq ans, compte tenu de la lourdeur des procédures.

Des directeurs bienveillants

En outre, disent les partisans des prisons privées, le personnel pénitentiaire y *est plus humain* que dans les établissements publics : plus jeunes, les gardiens, pour une grande part, n'ont pas le temps de s'endurcir.

Certains « superviseurs » se montrent même très compréhensifs, comme le directeur du centre de détention privé du Tennessee. Ainsi, récemment, un de ses « *résidents* », *un jeune de vingt ans* purgeant une peine de six mois de prison pour vol avec effraction, se précipita vers lui pour lui demander : « *Je voudrais aller à l'enterrement de mon grand-père, mais sans personne derrière moi...* » « *Je suis vraiment désolé de la mort de votre grand-père*, répond le directeur, *mais malheureusement le juge ne vous donnera pas une permission. Je vous propose d'y aller avec des menottes, que vous pourrez peut-être enlever une fois dans l'église. Seulement, il faudrait que quelqu'un soit assis à côté ou derrière vous.* » Le prisonnier refuse, ne voulant pas revoir sa famille ainsi entouré. Et le directeur, navré : « *J'aurais bien voulu vous faire plaisir... mais, dans les funérailles, la supervision est difficile... les gens deviennent très émotifs* ».



SERGUEI.

En guise d'uniforme, les « matons » privés portent des sweaters de couleur claire, avec les insignes de la CAA.

Un lobby actif

Les responsables des prisons du secteur privé affirment assurer un meilleur travail de rééducation que dans les établissements publics, où la proportion nationale des récidivistes atteint 50 %. Le directeur d'un centre de rééducation constate que sur ses vingt-deux « résidents », cinq sont allés au collège, et dix se sont engagés dans l'armée à *leur sortie*.

Les adversaires des prisons privés ne manquent pas d'arguments. Est-il admissible, disent-ils, que l'emprisonnement d'un individu soit une source de bénéfices ? La recherche de la rentabilité peut entraîner des organisations privées à exercer des pressions ou à tenter de corrompre les autorités locales afin d'obtenir *un maximum* de prisonniers, ou bien de réduire les salaires et les frais de formation de leur personnel, et cela au détriment des détenus.

En outre, on assiste à la naissance d'un lobby soucieux de protéger les intérêts de ses « clients » et d'attirer les investissements vers cette nouvelle « industrie » représentant un chiffre d'affaires *de 10 milliards de* dollars par an. Ce lobby est favorisé à la fois par la peur du public devant la montée de la criminalité et par celle des législateurs de paraître faibles à son égard. Ainsi, le lobby des prisons privées se préoccupe d'assurer à ses membres une population carcérale grandissante, fait campagne pour une plus grande sévérité des peines. Mais aucune relation n'a *pu être encore clairement* établie entre cette rigueur et le nombre de crimes.

La puissance publique peut-elle abandonner ses responsabilités envers les prisonniers dont les droits constitutionnels doivent être protégés ? Les responsables des services pénitentiaires officiels exercent des fonctions quasi judiciaires : ils sont notamment chargés des programmes de réhabilitation et font les recommandations pour les mises en liberté conditionnelle.

Les employés des compagnies privées n'ont pas ces attributions. En revanche, sous le contrôle plus ou moins distant des autorités, ils peuvent prendre des mesures disciplinaires privant ou restreignant la liberté de leurs « résidents » *coupables d'infractions. Leurs* décisions sont soumises à l'appréciation du directeur de l'établissement. « *Je suis la Cour suprême* », déclarait récemment le responsable du centre de détention de Houston.

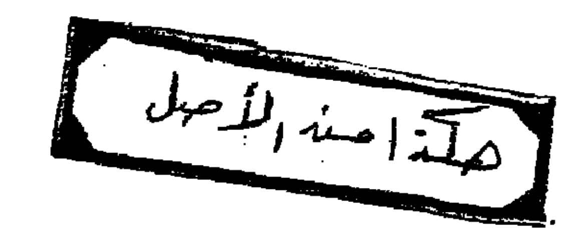
Un certain nombre d'incidents ont mis en évidence les inconvénients du secteur pénitentiaire privé. Ici, les services psychiatriques sont inexistants ; là, il n'y a pas de bibliothèque ; ailleurs, un « superviseur », peu entraîné au maniement des armes, a tué un détenu qui voulait s'enfuir.

Pour toutes ces raisons, le ministère de la *justice*, en *liaison* avec les commissions du Congrès, va entreprendre une enquête sérieuse sur les prisons privées, tandis que l'American Civil Liberties Union, une des organisations de défense des droits de l'homme, déclare que « *déléguer à des organisations privées des pouvoirs de police pourrait porter atteinte aux droits constitutionnels* ».

Apparemment, les groupes privés ne se sont pas préoccupés des résultats de l'enquête. Ainsi, deux frères – dont un ancien gardien de pénitencier, jadis accusé de brutalités – vont construire, pour 20 millions de dollars, un établissement pénitentiaire moderne de sept cent quinze cellules « *réservé aux agresseurs d'enfants* ».

HENRI PIERRE.





France

LE DÉBAT SUR LA PROPORTIONNELLE ET SES CONSÉQUENCES

LES RADICAUX DE GAUCHE « EN PROFOND DÉSACCORD » AVEC LA RÉFORME ÉLECTORALE

Déception et crainte au MRG

Il faudra attendre encore pour connaître la position définitive du MRG sur la réforme électorale. Dans trois semaines au plus, le comité directeur se réunira de nouveau pour examiner les propositions que, d'ici là, un groupe de travail a été chargé d'élaborer.

Les débats qui ont eu lieu jeudi 11 avril au sein de l'instance dirigeante du Mouvement se sont clos par un constat de *« profond désaccord »* avec le projet gouvernemental. Pour M. François Doubin, un mode de scrutin ne se juge pas à son dispositif mais à ses effets ; or, assure-t-il, celui qui est proposé *« n'a de proportionnel que le nom »*. Aux yeux du président du MRG, le texte sur lequel les parlementaires seront amenés à se prononcer ne facilitera nullement l'expression de *« toutes »* les tendances de l'opinion, ce qui est pourtant l'un des objectifs de la proportionnelle. D'autre part, le système retenu, explique-t-il, élimine les « petits », donc des *« vecteurs de modernisation et d'innovation »* dans la vie politique que sont censés être les partis naissants ou en mutation. M. Doubin ajoute que *« moderniser »*, *« ce n'est pas seulement moderniser l'industrie ou les mœurs, c'est aussi moderniser la vie politique »*. Enfin il considère que le cadre départemental ne permet guère *« l'émergence d'hommes nouveaux »* mais renforce le poids des partis qui *« confirmeront les élus confirmés »*.

Cette analyse, approuvée par le comité directeur à l'unanimité moins une voix et une abstention, permet à M. Doubin de montrer, d'une part, que la position de son parti se définit selon *« une méthode démocratique »* puisqu'il s'était gardé d'exprimer un avis avant la réunion du comité directeur, de l'autre que le MRG, dont il est le président depuis janvier dernier, peut faire preuve d'*« autonomie »*.

Autonomie ? Le projet, s'il n'était pas modifié *« exclurait tout accord électoral national »* avec le PS, assure la motion votée par le comité directeur. Et M. Doubin d'ajouter qu'en ce cas chaque fédération départementale *« concluera les accords qui lui seront les plus profitables »*. Sinon, affirme-t-il, il existe dans les départements des *« hommes de progrès »*, industriels, gestionnaires, responsables, avec lesquels des listes pourront être constituées.

Revendiquant l'introduction de la proportionnelle dans la loi électorale, les radicaux de gauche se retrouvent aujourd'hui avec l'opposition, le PCF et une partie des socialistes dans le camp de ceux qui désapprouvent le système retenu par le gouvernement. Ni le cadre départemental, ni le seuil des 5 %, ni la répartition des sièges à la plus forte moyenne, ne trouvent grâce à leurs yeux. Et pourtant, ils continuent à se dire proportionnalistes ! Pour M. Doubin, quatre types d'arguments justifient l'abandon du système majoritaire : d'abord parce que cette loi — comme les autres, — en vigueur depuis 1958, a « vieilli » ; ensuite et surtout parce que, en période de *« mutations sociologiques »*, la fonction de *« législateur »* a été perdue de vue au profit de celle d'*« assistante sociale »*, par les députés eux-mêmes et par leurs électeurs. La *« circonscription »*, dit-il, est *« un fil à la patte »* de l'élu. Quant au lien nécessaire entre l'élu et ses électeurs, que permet le scrutin uninominal par circonscription, il observe qu'il devient de plus en plus ténu dans les zones urbaines. Enfin et en cela — il exprime l'une des constantes du radicalisme, — avoir des blocs de majorité très forts ne favorise pas la démocratie ; *« mieux vaut des blocs composites que monolithiques »*.

Deux considérations

Le *« profond désaccord »* des radicaux de gauche avec le gouvernement s'appuie sur deux considérations. La première relève de la déception : la loi proposée n'était pas celle attendue (certains, comme M. Roger-Gérard Schwartzenberg, aurait préféré une proportionnelle nationale ; d'autres, comme M. Jean-Michel Baylet, une proportionnelle régionale). La seconde est inspirée par la crainte : prendre ses distances avec le PS, c'est prendre aussi le risque d'être laminé. Il révèle aussi une prise de conscience : un mode de scrutin ne crée pas une force politique. Avec des scores estimés dans une fourchette de 2 à 3 %, le MRG, quel que soit le système électoral, ne peut avoir les moyens de ses ambitions.

Les trois membres du gouvernement, tous anciens présidents du Mouvement, MM. Michel Crépeau, Roger-Gérard Schwartzenberg et Jean-Michel Baylet, qui n'assistaient pas au comité directeur (au cours duquel personne n'a demandé leur départ du gouvernement), n'ont pas l'intention de se démettre. Même s'il reconnaît que *« cette proportionnelle-là »* n'avantage pas les petits partis, M. Baylet estime qu'*« on ne doit pas changer ses convictions profondes pour des intérêts partisans »*.

La vraie question pour le MRG va se poser : c'est celle des alliances qui commanderont sa stratégie électorale. Il devrait y être répondu lors de son congrès prévu pour le 15 septembre prochain. Outre un « toilettage » des statuts, devraient être étudiés un changement de sigle et un programme contenant un projet de modernisation des institutions, d'autant plus nécessaire avec la proportionnelle.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● *M. Rossinot : Une nouvelle soustraction.* — Pour M. André Rossinot, président du parti radical, le désaccord du MRG avec la réforme électorale, *« quelques jours après la démission du gouvernement de M. Michel Rocard »*, *« constitue une nouvelle soustraction qui frappe l'arithmétique présidentelle »*. Estimant qu'*« un chapitre de la vie politique française est clos, celui de la trilogie de gauche PC, PS, MRG »*, il observe que la prise de position du MRG est *« un premier pas positif »*. *« Mais,* ajoute-t-il, *rien ne sera possible, ni rencontre ni accord pour une future majorité, tant que les trois anciens présidents du MRG seront toujours au gouvernement et que sur le fond le MRG n'aura pas récusé la cohabitation avec le socialisme à la française et souscrit aux thèses de l'alternance raisonnable que prépare le parti radical valoisien. »*

RECTIFICATIF. — Dans le tableau des effectifs des futurs conseils régionaux publié dans nos éditions du 12 avril, un imaginaire département de Provence a été introduit par suite d'une erreur de lecture et crédité de trois conseillers régionaux, non moins imaginaires. Il fallait donc lire :

Nom de la région et nombre total de conseillers généraux	Répartition des sièges par départements
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR (111) [+ 3]	
Alpes-de-Haute Provence	3
Hautes-Alpes	3
Alpes-Maritimes	25
Bouches-du-Rhône ..	48
Var	20
Vaucluse	12

● *M. Charles Hernu et la modernisation de la police.* — Commentant le projet de modernisation de la police, présenté au conseil des ministres, le 10 avril (*le Monde* du 11 avril) par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a souligné que *« l'action de la police et de la gendarmerie sont complémentaires »*. *« Le ministre de l'intérieur et moi-même,* a ajouté M. Hernu, *travaillons ensemble pour coordonner avec nos services les missions de surveillance générale, de prévention, de recherche de renseignements, de lutte contre le terrorisme et de maintien de l'ordre (...). Depuis 1981, le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts pour améliorer les conditions d'exercice de ces missions par une série de mesures de modernisation »*.

LE FUTUR MODE D'ÉLECTION DES DÉPUTÉS

Les ministres démissionnaires ne pourront plus « récupérer » leur siège

Le gouvernement a bâti son projet de réforme du mode d'élection des députés de façon à changer le moins possible les pratiques électorales françaises et donc le code qui les régit. Toutefois, en dehors même des points essentiels des projets gouvernementaux déjà présentés (*le Monde* des 5 et 12 avril), d'autres méritent d'être relevés.

Démission d'un député. — Dans la législation actuelle, lorsqu'un député démissionne, son suppléant ne le remplace pas, mais il y a une élection partielle. Cela ne sera plus le cas. Dans toutes les hypothèses de vacances d'un siège, quelle qu'en soit la cause, y compris donc la démission, c'est le premier non-élu de la liste concernée qui l'occupera. Ainsi il ne sera plus possible à un ministre, quittant le gouvernement, de faire démissionner son suppléant pour tenter de retrouver un siège au Palais Bourbon.

Inéligibilité d'un élu. — La constatation par le Conseil constitutionnel de l'inéligibilité d'un candidat n'entraînera pas celle de la liste entière, mais simplement celle de la ou des personnes concernées. La contestation de l'éligibilité d'un élu appelé à combler la vacance d'un siège pourra avoir lieu dans les dix jours suivant son entrée à l'Assemblée nationale.

Déclaration de candidature. — Elle devra être faite collectivement à la préfecture, chaque liste devant être complète, comporter son titre, les noms, date et lieu de naissance, domicile et profession de chaque candidat qui devra signer personnellement la déclaration de candidature.

Candidature multiple. — Comme la règle en a été fixée depuis la campagne du général Boulanger sous la IIIe République, il est interdit de faire acte de candidature dans plusieurs départements. Il est ajouté cette fois qu'il n'est pas possible d'être présent sur plusieurs listes dans un même département. Des listes comportant de telles candidatures ne pourront pas être enregistrées par les services préfectoraux, et si elles l'étaient les voix qu'elles recueilleraient seraient considérées comme nulles.

Propagande à la radio-télévision. — Les conditions de la propagande officielle sur les antennes du service public de radiodiffusion et de télévision ne sont guère différentes de ce qu'elles étaient précédemment. Ainsi, les partis et groupements disposant d'un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale continueront à se partager trois heures d'émission, la moitié pour ceux *« qui appartiennent à la majorité »* et autant pour ceux *« qui ne lui appartiennent pas »*. M. François Mitterrand avait pourtant vivement critiqué cette règle lorsqu'elle avait été instituée en 1966.

Les partis non représentés à l'Assemblée disposeront de sept minutes sur les antennes publiques à condition de présenter des listes dans au moins vingt départements ; cette règle paraît aussi stricte pour les petites formations, particulièrement pour les candidats régionalistes, que la précédente qui leur imposait d'être présents dans au moins soixante-quinze circonscriptions.

Dans ce domaine, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle remplace la commission *ad hoc* jusqu'alors chargée d'organiser cette propagande officielle.

Propos et débats

M. Giscard d'Estaing : charte du malheur

M. Valéry Giscard d'Estaing déclare, dans un entretien accordé au Figaro-Magazine *du 13 avril :* «La décision de revenir au scrutin proportionnel pour l'élection de l'ensemble des députés est un mauvais coup pour la France. C'est en même temps la fin de la Ve République, telle que nous l'avons connue et servie de 1958 à 1981 (...). C'est comme si on venait proposer une charte du malheur pour la France (...). Les institutions de la Ve République reposent sur l'existence de deux piliers : un président élu au suffrage universel et une majorité solide de gouvernement (...). C'est le mérite de la Ve République de nous avoir donné les deux (...).

Selon lui, l'opposition, face à la proportionnelle, doit «répondre à la séduction de la division par l'affirmation de l'unité, (...) apporter une réplique majoritaire : celle du parti de l'union». *M. Giscard d'Estaing affirme ensuite que l'opposition revenue au pouvoir devrait décider* «d'adopter un scrutin majoritaire permettant de réunir une majorité soudée de gouvernement». *Il maintient l'idée de soumettre la loi électorale au référendum. Il prendra* « une initiative en ce sens». *Il conclut que l'*«opposition a désormais deux grandes propositions à faire à tous les Français : rétablir le fonctionnement de la Ve République ; (...) faire entrer notre société dans la modernité libérale».

M. Toubon (RPR) : Barre dans le cadre

M. Raymond Barre «se situe tout à fait dans le cadre de l'accord signé par le RPR et l'UDF» *en annonçant la constitution de listes séparées de l'opposition dans la région Rhône-Alpes, a estimé, vendredi 12 avril sur Europe 1, M. Jacques Toubon.* «Nous avons écrit noir sur blanc que nous allions voir département par département la solution la plus efficace pour obtenir le plus de sièges possible pour l'opposition nationale, *a ajouté le secrétaire général du RPR.* Nous sommes tout à fait dans le cadre d'une recherche de la formule la plus efficace avec le mode de scrutin, s'il est voté, que veut imposer le président de la République.» *M. Toubon a souligné que M. Barre* «avait besoin de l'UDF et des députés UDF, car les listes qu'il veut constituer sont des listes UDF. C'est, *a-t-il dit,* une évolution tout à fait remarquable de la part de M. Barre qui, il y a quelques mois, considérait que les élections législatives n'avaient pas d'importance, et que l'essentiel c'était les élections présidentielles (...). La démonstration est faite que l'ensemble des responsables sont dans la stratégie de l'union de l'opposition.»

M. Debré : pas de régime présidentiel

Un régime présidentiel en France «serait mauvais car les candidats à la présidence se doteraient d'un vice-président choisi dans les extrêmes pour obtenir le maximum de suffrages», *estime M. Michel Debré dans un entretien public, samedi 13 avril, à la* Nouvelle République du Centre-Ouest. «Sans compter, *ajoute l'ancien premier ministre du général de Gaulle,* que l'on en reviendrait au régime d'assemblée.»

M. Poperen (PS) : troisième force

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, écrit dans son bulletin Synthèse Flash, *à propos du débat sur la proportionnelle :* «Le mode de scrutin peut aider ou contrarier une stratégie (...). La stratégie unitaire s'est développée dans le moule du scrutin majoritaire tandis que la proportionnelle avait servi les nécessités de la politique de troisième force. A l'évidence, *ajoute M. Poperen,* l'un ne détermine pas l'autre, mais il n'est pas sans influence et cette influence peut même être lourde.» *Le numéro deux du PS affirme encore que* «la question de la stratégie est posée» *et sera au cœur du congrès de Toulouse.*

Pour M. Poperen, «30 % n'est plus un objectif irréaliste, mais précisément, il est plus difficile de l'atteindre avec la proportionnelle», *dont le choix, selon lui, anticipe* «plutôt sur un résultat bas».

LE SÉNAT ADOPTE DEUX TEXTES SUR LE DROIT DES ASSURANCES

Le Sénat a approuvé, à l'unanimité, le mercredi 10 avril, le projet de loi améliorant l'information des signataires des contrats d'assurance-vie. Après une lecture par chacune des deux assemblées, un seul point restait en désaccord entre députés et sénateurs : de combien pénaliser les compagnies qui tarderaient à rembourser à leurs assurés les sommes qu'elles leur doivent. La formule proposée par le gouvernement a été retenue par le Sénat : en cas de dépassement des délais légaux de remboursement, les compagnies devront verser, en plus de la somme due, un intérêt égal au taux légal des intérêts majoré de 50 % pendant les deux premiers mois de retard ; au-delà de ce délai, l'intérêt sera le double du taux légal.

C'est aussi à l'unanimité (seuls les communistes se sont abstenus), que le Sénat a adopté en première lecture le projet de loi facilitant l'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation déjà approuvé par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 19 octobre et du 19 décembre 1984). L'essentiel de ce texte empêche que soit opposé aux piétons, cyclistes, personnes âgées et jeunes enfants passagers de voiture, la force majeure, le fait d'un tiers ou leur propre faute.

C'est avec l'accord de M. Badinter, ministre de la justice, que la quasi-totalité des amendements proposés par M. François Collet (RPR, Paris), rapporteur de la commission des lois, ont été approuvés.

Le Sénat a exclu des dispositions de ce texte le cas où la victime aurait volontairement commis une faute, par exemple en tentant de se suicider.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

« Il ne peut y avoir de sécurité sans l'indépendance »

affirme M. Jean-Marie Tjibaou

De notre correspondant

Tribu de Gohapin. — L'Union calédonienne, principal parti du FLNKS, avait choisi la tribu de Gohapin, en plein centre de la Nouvelle-Calédonie, un petit village perdu dans un cirque de verdure au milieu de la chaîne, pour son comité directeur.

Celui-ci a été marqué, samedi 13 avril, par le retour aux avant-postes de M. Jean-Marie Tjibaou, vice-président de l'Union calédonienne, un parti qui se réorganise pour reprendre sa place au sein du FLNKS, a précisé le dirigeant indépendantiste. L'objectif de ce comité directeur : faire le bilan des actions engagées depuis le 18 novembre et définir les réactions possibles aux prochaines décisions du gouvernement sur l'avenir du territoire. Cette réunion intervient deux jours avant le départ, confirmé par l'intéressé, de M. Tjibaou pour Paris. Officiellement, ce voyage est motivé par une invitation lancée par le ministère de la culture à l'occasion de l'ouverture du Musée imaginaire océanien.

Au cours de sa conférence de presse, M. Tjibaou a toutefois indiqué qu'il avait fait l'objet de plusieurs invitations : *« Nous avons été invités en Guadeloupe, dans quinze jours ou trois semaines, en Allemagne, au Japon, en Algérie. »*

M. Tjibaou n'a pas exclu de répondre à ces invitations. *« Nous en discuterons à Paris. Cela va dépendre des contacts que je dois avoir, si le temps m'en est donné. »* A la question de savoir s'il verrait ou non des dirigeants politiques métropolitains, M. Tjibaou a indiqué que cela n'est pas au programme. Il a précisé que son mouvement se prépare à réagir aux propositions qui seront faites par le gouvernement.

Bien qu'aucune décision n'ait été prise lors du comité directeur, M. Tjibaou n'a pas exclu la possibilité d'une modification du calendrier prévu pour l'organisation d'un *référendum* d'autodétermination. *« Le retour des compétences au peuple canaque, cela peut se négocier sur le calendrier,* a-t-il indiqué ; *pour nous, le plus important est d'obtenir la souveraineté pour parvenir à l'indépendance canaque et socialiste. »*

M. Tjibaou a également affirmé :

« Avec le 18 novembre nous avons pris l'initiative d'arrêter le cours de l'histoire coloniale. Autre constat important : la France peut accorder l'indépendance, mais l'indépendance canaque et socialiste. Ce n'est pas le projet du gouvernement français. » « Tout le monde constate aujourd'hui que la sécurité dans le territoire s'appelle indépendance, et qu'il ne peut pas y avoir de sécurité ni pour nous, les Canaques, ni pour personne, sans cette indépendance. Le gouvernement français a investi des sommes énormes pour maintenir l'ordre. Si on avait mis tout cet argent dans le développement, il y aurait beaucoup de choses différentes aujourd'hui. »

FRÉDÉRIC FILLOUX.

APRÈS LES ÉLECTIONS CANTONALES

VALENCE

Rodolphe Pesce : le socialisme du « juste milieu »

De notre correspondant régional

Valence. — Il est arrivé à Valence « pour deux ans », à l'occasion d'une mutation administrative. C'était en 1983. Rodolphe Pesce n'a plus quitté le chef-lieu de la Drôme. Le professeur certifié de mathématiques qui enseignait dans un établissement technique s'est enraciné. D'abord dans son quartier. Puis dans le petit monde politique drômois jusque-là dominé, à gauche, par les fortes personnalités de MM. Maurice Pic, inamovible sénateur et maire de Montélimar, et Georges Fillioud, le Romanais, fidèle de François Mitterrand. Déjà, Rodolphe Pesce profite de sa situation médiane. Avec une simplicité naturelle qui frappe tous ses interlocuteurs, sa modération est son meilleur atout. Un paradoxe pour le maire d'une ville qui a connu un certain congrès socialiste qui ne restera pas dans l'histoire comme un modèle d'ouverture...

Rien ne prédestinait le Marseillais Pesce Rodolphe — un prénom qui se mémorise facilement et qu'il a hérité de son grand-père — à la carrière politique. Sûrement pas son environnement familial. Son père n'avait pas critiqué son adhésion à une troupe de scouts. Mais il avait été des plus réservés face à l'engagement syndicaliste de son fils, un des leaders de l'« AG » des étudiants de Marseille, à la grande époque de l'UNEF et de la guerre d'Algérie. Syndicaliste enseignant, il viendra tardivement à la politique. C'est à Valence, où il arrive avec son épouse — elle aussi « prof de maths », — qu'il « *s'intègre doucement à la vie locale* ». Agé alors de vingt-huit ans — il en a aujourd'hui quarante-neuf, — il accomplit le parcours du parfait militant associatif dans une démarche « à la Dubedout », qu'il n'est pas loin de considérer comme l'abécédaire indispensable avant tout engagement devant des électeurs. L'efficacité de sa démarche est inscrite dans les chiffres. Valence, ville bourgeoise, ville de commerce, semble promise de toute éternité à la droite. Pourtant, le professeur Pesce ne connaîtra jamais la défaite électorale depuis son premier mandat de conseiller général conquis en 1973... Suivront la mairie, en 1977, l'Assemblée nationale en 1978. Il confirmera brillamment en 1981 pour les législatives, plus difficilement en 1983 pour les municipales.

Comment devient-t-on maire d'une cité de soixante-trois mille habitants, déchirée entre une tradition radicale — celle de l'ancien maire Perdrix, — une forte présence communiste, une bonne implantation locale du PSU (Valence fut longtemps la base d'un certain Gilles Martinet, devenu un temps ambassadeur à Rome) ? En jouant le « nouveau parti socialiste ». Nulle part ailleurs qu'à Valence la vocation du PS de « rassemblement » de la gauche non communiste ne sera aussi évidente. C'est un Rodolphe Pesce « unitaire », mais aussi majoritaire au sein de son parti, qui va conduire l'union de la gauche à la victoire. En 1979, à Metz, il sera dans le courant « B », celui de Pierre Mauroy, car favorable au « *rapprochement Mitterrand-Rocard* ». Il ne fait pas une religion absolue de cette position


CAGNAT.

encore une fois centrale : « *Je n'aime pas*, assure-t-il, *les débats idéologiques (...) D'ailleurs, l'appareil existe, mais les problèmes coupent les courants.* »

Le combat contre l'extrême droite

Aujourd'hui, on peut classer Rodolphe Pesce parmi les « réalistes ». Sans abandonner un seul pouce de ses convictions, ancrées dans son histoire personnelle, dans sa foi chrétienne, il tient avant tout à rester un homme de terrain. Au plus près des soucis de ses administrés. L'insécurité ? Il connaît. La solution valentinoise : des « antennes de quartier » qui doivent aller « *au plus près des gens* ». M. Pesce se méfie des intermédiaires. Mieux vaut travailler avec un enseignant confronté à un problème concret qu'avec le chef d'établissement.

D'ailleurs, les mentalités évoluent. Les enseignants n'hésitent plus, par exemple, à collaborer avec la police « *et cela, il y a trois ans, était inimaginable et les militants socialistes auraient réagi très violemment* ». La moisson de ses efforts est longue à lever. Le maire pense pourtant que c'est grâce aux structures souples mises en place qu'il a pu, récemment, mettre un terme à l'engrenage de la violence née entre des militaires stationnés dans une caserne de la ville et des jeunes d'origine nord-africaine...

A l'occasion d'une récente visite de M. Lionel Jospin, il n'en a pas moins réclamé des « outils » pour combattre les théories véhiculées par l'extrême droite. Le temps presse d'autant plus que la droite « traditionnelle » fait feu de tout bois sur le chapitre de l'insécurité, comme en témoigne ce tract, signé par le docteur Régis Parent, leader local du RPR, qui avance des idées très au-delà de la stratégie officielle du mouvement de M. Chirac : « *Nous pensons au RPR que la seule façon de redonner aux Français la joie de vivre est de rassembler toux ceux et toutes celles qui refusent le collectivisme et le marxisme. Pour ce faire, dans la mesure où ils respecteront les impératifs de liberté, de démocratie et les droits et les devoirs de tous les hommes, je ne vois pas pourquoi nous ne tiendrions pas compte des deux millions et plus de Français qui ont voté pour le Front national...* »

Ce combat contre l'extrême droite n'occulte pas les problèmes économiques qui sont le quotidien de chaque maire de grande ville. La réponse au chômage — qui demeure dans la moyenne nationale, mais par lequel l'inquiétude grandit au fur et à mesure de l'achèvement des grands travaux de la vallée du Rhône, c'est la concertation avec les industriels locaux et leurs représentants institutionnels, chambre de commerce en tête. L'image d'homme de dialogue de M. Pesce s'en trouve confortée. Ce réaliste pragmatique est respecté, y compris par ceux qui ne voteront jamais pour lui, de nombreux exemples nous ont été indiqués. Modeste sans ostentation, il attribue à une « *bonne équipe* » une grande part de sa bonne image, une image qui s'exporte bien au-delà de Valence : Rodolphe Pesce a succédé à Hubert Dubedout à la tête de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, un organisme à l'intitulé hermétique mais qui traite des dossiers brûlants. A Roubaix, à La Courneuve, à Vénissieux, il tenté d'impulser des mesures concrètes.

— Il faudra encore rappeler son action permanente en faveur de la culture (il est vice-président du conseil régional Rhône-Alpes chargé de ce secteur) ; indiquer qu'il n'hésite pas à avancer des idées novatrices en matière d'éducation (*le Monde* du 11 octobre) ; mentionner son goût pour les nouvelles techniques de communication... Rodolphe Pesce est un boulimique. Ses regrets : ne plus faire de sport et être obligé trop souvent de « *faire de mauvais repas* ». Sinon, il lui reste encore assez de temps pour présider l'Association de soutien à la promotion et à l'enseignement du cirque. Un dossier dont il a hérité après avoir écouté un de ses attachés parlementaires, ancien régisseur de cirque et ancien clown !

Une fonction qu'il prend au sérieux, parce que, dit-il, « *j'ai toujours eu un faible pour les dossiers négligés par les autres* ». Installé dans la voie du juste milieu socialiste, il sait que les terrains à défricher ne manquent pas...

CLAUDE RÉGENT.

Présidences de conseils régionaux

Champagne-Ardenne : M. Stasi

Vendredi 12 avril, M. Bernard Stasi (UDF-CDS) a été réélu président du conseil régional, fonction qu'il occupe depuis 1981. Le député de la Marne a obtenu 32 voix contre 7 à M. Georges Colin (PS) et 2 à M. Bernard Barberousse (PC). Les 3 bulletins blancs, comptabilisés, émanent de la majorité régionale, qui est détenue par le RPR et l'UDF ; les candidats communistes et socialistes ont fait le plein des voix.

Picardie : M. Baur

M. Charles Baur, UDF-PSD (Parti social-démocrate), conseiller général de l'Aisne, maire de Villers-Cotterêts, a été élu vendredi 12 avril président du conseil régional de Picardie par 29 voix contre 13 à M. Walter Amsallem (PS), et 3 à M. Daniel Lemeur (PC). Il succède à M. Amsallem, qui était en fonction depuis le 18 avril 1983. L'opposition retrouve donc une présidence qu'elle avait perdue le 1er février 1980 lors de l'élection de Raymond Maillet (PC), qui fut jusqu'au 7 juillet 1981 le premier et le seul président communiste de conseil régional en France. Lui succédèrent M. René Dosière (PS), puis M. Amsallem, tous deux socialistes.

Après son élection, M. Baur a critiqué la gestion de la Picardie par la gauche. Il a notamment souligné que les fonctionnaires régionaux ont augmenté de plus d'une centaine depuis 1981, ce qui place la Picardie au 4e rang des régions pour le nombre de fonctionnaires par habitant. « *Dès l'élaboration du budget 1986*, a-t-il dit, *je proposerai une réduction des effectifs afin de dégager des moyens supplémentaires pour l'investissement.* »

M. C.

[Né le 20 décembre 1929 à Paris, M. Charles Baur, industriel, est maire de Villers-Cotterêts (Aisne) depuis 1955. Conseiller général de l'Aisne de 1958 à 1976, il a présidé le conseil général de Picardie de 1976 à 1978. Secrétaire général de la Seine de 1949 à 1953 des jeunesses socialistes, dont il a été membre du bureau national de 1950 à 1953, M. Baur avait soutenu la candidature de M. Mitterrand à la présidence de la République en 1965. Président départemental de l'Aisne de la FGDS de 1965 à 1968, M. Baur avait fondé avec M. Max Lejeune le Mouvement démocrate socialiste de France en novembre 1972, après avoir quitté le PS, qui venait de signer le programme commun avec le PCF. Dans le conseil régional sortant, M. Baur présidait le groupe d'union de l'opposition.]

Les « faisant-fonction d'interne » menacent d'organiser une grève totale des soins

Réunis le vendredi 12 avril au centre hospitalier de Blois, les responsables de l'AFFIF (Association nationale des faisant fonction d'interne de France) ont annoncé leur intention de durcir le mouvement de grève qu'ils observent depuis le 9 avril si aucune réponse gouvernementale n'est apportée à leurs revendications salariales. Les FFI (faisant fonction d'interne) se mettraient alors en grève totale des soins en n'assurant plus les urgences.

On compte environ trois mille FFI en France qui, pour la plupart, exercent dans les centres hospitaliers généraux. Ces sont des médecins — et non des étudiants — qui, au terme du cursus habituel des études médicales, exercent les fonctions d'interne dans les services hospitaliers dont les postes n'ont pas été pourvus en totalité par les internes en titre. On n'est pas FFI « à vie » mais pendant un à cinq ans : le plus souvent, ces médecins sont engagés dans une filière de spécialisation ou en instance d'installation.

La grève des FFI fait suite à la décision gouvernementale d'augmenter les rémunérations des internes. « *Dans tout cela*, explique le docteur Daniel Kotto, secrétaire de l'AFFIF, *nous avons été laissés pour compte : nous sommes les parias, les seuls à ne rien avoir obtenu.* »

Pour les mêmes obligations et les mêmes responsabilités qu'un interne, un FFI ne gagne actuellement que 3 400 F nets mensuels auxquels il faut ajouter 187 F par garde. Non réévalué, un tel salaire les place au bas de l'échelle hospitalière. « *Nous gagnons moins que les internes de médecine générale (5 400 F nets mensuels et 227 F par garde)*, rappelle le docteur Kotto, *alors qu'en principe nous les encadrons et assurons ainsi une partie de leur formation.* » Les FFI, qui ne bénéficient d'aucun statut et d'aucune protection sociale, demandent un alignement de leurs salaires sur ceux des internes de médecine générale de première année.

J.-Y. N.

SELON DEUX ÉTUDES AMÉRICAINES

La fécondité féminine est sensiblement réduite après l'usage du stérilet

Le New England journal of medicine *publie les résultats de deux enquêtes épidémiologiques américaines qui confirment l'augmentation notable des risques de stérilité féminine après utilisation du stérilet. Plus de 60 millions de femmes à travers le monde, dont 40 millions en Chine populaire, ont recours à cette méthode contraceptive qui consiste à introduire dans l'utérus un petit objet, le plus souvent en cuivre.*

En France, près de 15 % des femmes mariées en âge de procréer sont sous stérilet (1). S'il présente le notable avantage par rapport à la pilule de ne pas modifier l'équilibre hormonal de l'organisme, le stérilet a des inconvénients qui ne sont pas négligeables : fiabilité imparfaite, expulsion, saignements, etc. C'est l'un de ces inconvénients — le plus important — que viennent d'analyser les épidémiologistes américains.

Au total, leurs deux études ont porté sur près de 4 500 femmes. La plus importante, réalisée à Boston entre 1981 et 1983, permet de conclure que le recours au stérilet double le risque de stérilité ultérieure.

Ces résultats confirment d'autres études menées précédemment en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe du Nord. Ils devraient conduire à mettre un terme à la pose de stérilet chez les jeunes filles ou chez les femmes n'ayant pas encore d'enfants. « *Nous savons, en plaçant un stérilet, qu'il y a un risque d'infection de un à trois pour cent*, explique le professeur Michel Tournaire (hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Paris), secrétaire général du collège national des gynécologues obstréticiens. *D'autres infections, qui se développent discrètement, peuvent conduire à des stérilités tubaires. Ce risque décroît généralement avec l'âge. Il faudrait réserver les stérilets aux femmes de trente-cinq ans qui ont eu le nombre d'enfants qu'elles souhaitent et chez lesquelles les pilules sont souvent plus ou moins contre-indiquées. Chez les jeunes, les stérilets devraient être réservés à des cas très spécifiques lorsque les pilules contraceptives sont contre-indiquées* ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Estimations tirées du numéro du *Population Reports* consacré aux dispositifs intra-utérins (série B, numéro quatre, mai 1983. Edition française).

LES RÉSULTATS TROUBLANTS D'UNE ENQUÊTE AU ZAIRE

Un malade atteint du SIDA peut-il contaminer sa famille ?

Correspondance

Washington. — Selon le *Washington Post*, des chercheurs du Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta et de l'Institut national de l'allergie et des maladies infectieuses ont établi, sur la base d'une enquête menée au Zaïre, que les personnes vivant sous le même toit qu'un malade atteint du SIDA pouvaient être contaminées par le virus responsable de cette maladie. Mais le secrétariat américain à la santé fait savoir qu'il s'agit d'indications préliminaires et qu'il est trop tôt pour en tirer des conclusions.

L'étude faite au Zaïre doit être présentée ces jours-ci à Atlanta (Georgie), lors de la première conférence internationale sur le SIDA. Le porte-parole du CDC a déclaré : « *L'interprétation des renseignements est incomplète et il n'est pas établi qu'elle fasse la preuve de la possibilité d'une transmission du virus, autrement que par voie sanguine ou sexuelle, à l'intérieur d'un groupe. Aucun cas de cet ordre n'a été enregistré aux Etats-Unis.* »

Selon un chercheur du CDC, 17 % des gens habitant sous le même toit qu'un malade atteint du SIDA auraient des anticorps anti-LAV dans leur sang, contre 4 % seulement dans la population générale.

Jusqu'à présent, toutes les études avaient conclu que le SIDA ne se transmettait que par contacts sexuels ou par l'intermédiaire d'aiguilles contaminées ou à la suite de transfusions sanguines. Des transmissions par voie transplacentaire, d'une mère à son enfant à naître, ont également été observées.

Un autre chercheur américain, tout en se déclarant préoccupé par cette étude africaine, a précisé qu'il n'existait aucune preuve de transmission du SIDA à l'intérieur d'un foyer. Aux Etats-Unis, sur les neuf mille quatre cent cinq cas de SIDA déjà recensés, quatre mille cinq cent trente-trois sont morts. Les trois quarts des patients sont homosexuels, les autres étant soit des toxicomanes, soit des hémophiles, soit des malades ayant reçu des transfusions sanguines.

HENRI PIERRE.

Un cas particulier

On ne peut tirer de conclusions définitives de l'enquête américaine menée au Zaïre. Mais elle confirme la spécificité des cas recensés dans ce pays, le seul à compter autant de femmes que d'hommes atteints par la maladie. Un pourcentage relativement important de la population zaïroise est porteur d'anticorps dirigés contre le virus (sans être pour autant atteint par le SIDA). « *Il se pourrait fort bien*, déclare le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur), *qu'existent d'autres modes de contamination que les deux seuls connus jusqu'à présent : la voie sexuelle et la voie sanguine.* » On s'interroge sur la possibilité de contamination par les moustiques ou les tiques.

Des études du même type ont été faites en France et à Haïti. « *A l'heure actuelle, nous disposons d'un recul de deux ans* », précise le docteur W. Rozenbaum (Pitié-Salpêtrière). « *Aucun cas de SIDA* secondaire, *c'est-à-dire transmis autrement que par voie sexuelle ou sanguine, n'a été mis en évidence au sein des dizaines de familles que nous avons étudiées.* » En revanche, on ne sait pas encore si la présence d'anticorps anti-LAV (le virus du SIDA) est plus fréquente parmi l'entourage des patients atteints de SIDA que dans le reste de la population générale.

A noter que certains cas de SIDA « sporadiques » inexpliqués ont été observés dans plusieurs pays occidentaux.

F. N.

Par décision de justice

UN HYPERMARCHÉ LECLERC EST FERMÉ A RENNES

(De notre correspondant.)

Rennes. — Le juge des référés a ordonné, vendredi 12 avril, la fermeture immédiate sous astreinte de 60 000 francs par jour de retard d'un hypermarché Leclerc (5 435 mètres carrés) ouvert le 3 avril 1985 à Rennes-Saint-Grégoire.

Début 1981, un centre Leclerc avait repris, dans cet ensemble commercial, un magasin de meubles transformé en surface alimentaire sur 2 000 mètres carrés. Trois ans plus tard, un incendie détruisait le centre Leclerc et un magasin de meubles (3 500 mètres carrés) voisin. Le 8 juin 1984, un permis de construire était accordé pour la reconstruction de ces deux magasins.

Les travaux en voie d'achèvement, l'administration constate, en même temps que les commerçants rennais, qu'aucun mur ne sépare les deux magasins, dont les caisses sont même communes et qui constituent de fait un seul et unique hypermarché de 5 435 mètres carrés réalisé sans qu'ait été sollicitée l'autorisation de la commission départementale d'urbanisme commercial.

Si deux sociétés ont été créées, elles sont toutes les deux contrôlées par des Leclerc. Pour le juge des référés, cette tentative de contournement de la loi Royer constitue un trouble manifestement illicite qui porte atteinte aux intérêts des commerçants d'un autre centre commercial situé à quelques centaines de mètres du Leclerc de Rennes-Saint-Grégoire.

● *Deux satellites allemands pour Ariane.* — La République fédérale d'Allemagne vient de signer avec la société Arianespace un contrat pour le lancement par la fusée Ariane de deux satellites de télécommunications appartenant aux PTT allemandes. Ces deux satellites seront respectivement lancés dans le courant de l'automne 1987 et pendant l'été 1988. Ils ont été construits, ainsi qu'un exemplaire de rechange, pour le prix de 865 millions de DM (environ 2,6 milliards de francs). Avec ce nouveau contrat gagné sur la navette spatiale américaine, Arianespace fait état de 6,4 milliards de francs de commandes fermes portant sur la mise en orbite de vingt-cinq satellites, auxquels s'ajoutent dix réservations de créneaux à 100 000 dollars pièce pour le lancement, à confirmer, d'autres charges utiles.

● *Le Synode mondial de 1986 repoussé d'un an.* — Jean-Paul II a décidé de reporter d'un an le Synode mondial des évêques qui devait se réunir à Rome en automne 1986. Cette décision a été prise à la demande de nombreuses conférences épiscopales qui souhaiteraient une consultation plus approfondie sur le rôle du laïcat dans la vie de l'Eglise, thème de cette réunion. Une assemblée extraordinaire du Synode est toujours prévue à la fin de cette année, à l'occasion du vingtième anniversaire de la clôture de Vatican II.

● *Un directeur de banque écroué à Toulon.* — M. Jacques Pillet, cinquante ans, directeur général de la Banque populaire de la région dauphinoise, a été inculpé, vendredi 12 avril, de complicité de banqueroute et de complicité d'escroquerie, écroué à Toulon, il est accusé d'avoir facilité les malversations d'une société immobilière dont le passif s'élève à près de 400 millions de francs. Neuf personnes ont déjà été inculpées dans cette affaire.

● *Après la mort d'un jeune cambrioleur.* — Le jeune cambrioleur tué d'une balle au thorax par un policier à Carpentras, dans la nuit du 10 au 11 avril, a été identifié (*le Monde* du 13 avril). Il s'agit d'un ressortissant marocain, Abdelaziz Zaïd, vingt-sept ans, sans profession, ni titre de séjour, connu du SRPJ de Montpellier pour vol avec violence et rébellion à agents.

Société

Un chirurgien marseillais est inculpé de recel de malfaiteur

De notre correspondant régional

Marseille. – Un chirurgien marseillais, M. Alain Delaye, qui avait opéré l'auteur d'une tentative de hold-up blessé d'une balle dans l'abdomen, a été inculpé de recel de malfaiteur par M. Jean-Jacques Bagur, juge d'instruction à Aix-en-Provence. Le malfaiteur, Louis Sconamiglio, trente ans, avait été admis pour une péritonite dans la soirée du 6 au 7 avril, sous une fausse identité, à la clinique du Val ombreux, dans les quartiers sud de Marseille. Quelques heures auparavant, il avait participé avec deux complices à l'attaque manquée contre un fourgon blindé de transport de fonds à Aix-en-Provence, au cours de laquelle il avait été blessé d'une balle de revolver 357 magnum par un convoyeur. Il semble qu'il ait consulté, dans un premier temps, un médecin généraliste, qui l'aurait discrètement orienté sur la clinique marseillaise.

Le parquet général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a apporté quelques précisions sur l'inculpation de M. Delaye, qui aurait été décidée par le magistrat instructeur en application des dispositions de l'article 105 du code de procédure pénale. Cet article interdit d'entendre comme témoin une personne contre qui il existe des indices (graves et concordants) de culpabilité. Le chef d'inculpation retenu contre M. Delaye paraît cependant soulever un conflit entre l'obligation de dénonciation de malfaiteur et le secret professionnel, dont bénéficie le praticien. Celui-ci, qui a été laissé en liberté, nie avoir eu connaissance de la véritable identité et des origines réelles de la blessure du malfaiteur. Si, en outre, le registre d'entrée de l'établissement ne portait que la mention « péritonite », le chirurgien avait par la suite indiqué dans son rapport clinique que cette affection était « consécutive à une plaie par balle ». L'enquête devra donc déterminer les circonstances exactes dans lesquelles le malfaiteur a été pris en charge dans l'établissement.

Sconamiglio aurait été transporté par l'un de ses complices et, selon M. Delaye aurait déclaré qu'il avait été blessé par un rival au cours d'une dispute amoureuse. Les policiers paraissent, pour leur part, convaincus qu'il n'a pas été dirigé par hasard vers la clinique du Val ombreux, et que son admission dans l'établissement n'a pas fait l'objet d'une grande suspicion.

L'inculpation retenue contre M. Delaye pourrait éventuellement être requalifiée dans le cours de l'information. Le chirurgien, qui a été enteendu le premier par le juge d'instruction, est, pour le moment, le seul à être poursuivi, mais d'autres personnes pourraient être inculpées à leur tour. Les policiers sont intervenus dans la clinique dès le mercredi 10 avril, après avoir été, semble-t-il, informés confidentiellement de la présence de Sconamiglio dans l'établissement. Le malfaiteur a été placé sous surveillance dans un établissement hospitalier.

GUY PORTE.

Sports

Championnat de France de football

Toulon battu

La trente-deuxième journée du championnat de France de première division, disputée vendredi 12 avril, a donné les résultats suivants :

Nantes b. * Strasbourg	3-1
* Laval b. Toulon	1-0
* Marseille et Auxerre	1-1
* Metz et Tours	1-1
* Monaco b. Lille	6-1
* RC Paris b. Brest	3-0
* Lens b. Bastia	3-0
* Toulouse b. Nancy	1-0
Paris SG b. * Rouen	1-0

Classement. – 1. Bordeaux, 50 pts ; 2. Nantes, 46 ; 3. Auxerre et Toulon, 39 ; 5. Monaco et Metz, 38 ; 7. Lens, 33 ; 8. Brest, 32 ; 9. Sochaux et Laval, 31 ; 11. Paris SG, 29 ; 12. Toulouse et Marseille, 28 ; 14. Nancy, 27 ; 15. Lille, Rouen et Bastia, 26 ; 18. Strasbourg, 25 ; 19. Tours, 23 ; 20. RC Paris, 21.

● GOLF : *Tournoi des maîtres.* – Avec un score de 140, soit 4 sous le par, trois Américains, Tom Watson, Craig Stadler et Payne Stewart, se partagent la première place à l'issue de la deuxième journée du Tournoi des maîtres, disputé à Augusta (Georgie) et doté de 400 000 dollars.

● TENNIS : *Tournoi de Nice.* – Henri Leconte, vainqueur de l'Espagnol Fernando Luna 7-6, 6-4, rencontrera samedi 13 avril, en demi-finale du tournoi de Nice, doté de 80 000 dollars, l'Allemand de l'Ouest Hans Schwaier qui a battu le Yougoslave Slobodan Zivojinovic 5-7, 7-6, 6-4. L'autre demi-finale opposera le Paraguayen Victor Pecci, vainqueur de Tarik Benhabilès 6-2, 4-6, 6-1 à l'Uruguayen Diego Perez qui s'est imposé devant l'Argentin Roberto Arguello 6-3, 6-0.

● *Championnat WCT.* – L'Américain Jimmy Connors s'est qualifié, vendredi 12 avril, pour les demi-finales du championnat WCT (World Championship Tennis), organisé à Dallas et doté de 665 000 dollars, en battant son compatriote Aaron Krickstein 7-5, 6-2, 6-3. Il rencontrera le Tchécoslovaque Ivan Lendl, vainqueur du Suédois Stefan Edberg 3-6, 7-6, 3-6, 6-1, 6-2.

● VOLLEY-BALL : *France-Etat-Unis.* – L'équipe masculine américaine, championne olympique, a battu la sélection française par 3 sets à 1 (15-13, 11-15, 16-14, 15-12), vendredi 12 avril au Palais omnisports de Paris-Bercy.

Sciences

Les astronautes de Discovery mettent deux satellites en orbite

Avec cinquante-cinq minutes de retard sur l'horaire prévu, la navette spatiale américaine Discovery s'est envolée, vendredi 12 avril, de Cap-Canaveral (Floride). Quelques minutes avant le tir, le compte à rebours avait du être interrompu en raison de l'incursion d'un navire marchand dans la zone de sécurité. Ce problème réglé, les responsables au sol durent arrêter une nouvelle fois les opérations, le temps de laisser passer une épaisse couverture nuageuse culminant à 4 500 mètres d'altitude.

La mise à feu des moteurs a donc finalement eu lieu à 15 h 59, heure française. Il ne restait plus alors que cinquante-cinq secondes avant la fin de la « fenêtre de tir », temps au-delà duquel cette seizième mission de la navette spatiale aurait dû être reportée. Un retard qui n'aurait guère fait l'affaire de la NASA dont le programme de vols habités a déjà connu deux mois et demi d'arrêt à cause de problèmes rencontrés sur les navettes Challenger et Discovery ainsi que sur les charges utiles qu'elles transportaient.

Peu après le lancement, les sept membres d'équipage, parmi lesquels figure une femme-astronaute, Rhea Seddon, se sont mis au travail. C'est ainsi que Charles Walker, le « laborantin » de la firme McDonnell Douglas, a engagé l'expérience d'électrophorèse destinée à la production de substances pharmaceutiques, et que les responsables de la charge utile embarquée dans la soute ont déployé, tôt dans la matinée du 13 avril, le satellite de télécommunications canadien Telesat I-Anik. La mise en orbite, qui a eu lieu à 1 h 38, s'est parfaitement déroulée. Elle devait être suivie, quinze heures plus tard, de celle du satellite Syncom IV-3 destiné à la marine de guerre américaine.

LA RÉPARTITION DES NOUVEAUX POSTES A L'AGRÉGATION ET AUX CAPES

Le ministère de l'éducation nationale vient de faire connaître la répartition des postes mis au concours en 1985 pour le recrutement des professeurs certifiés du second degré (CAPES-CAPET) et agrégés. Il y a cette année 8 280 postes à pourvoir, soit une augmentation de près de 3 000 postes par rapport à 1984 (*le Monde* du 16 mars). Cette amélioration substantielle doit permettre de faire face à l'augmentation des effectifs d'élèves dans les lycées à la prochaine rentrée.

En ce qui concerne l'agrégation, le nombre des postes supplémentaires est élevé dans les disciplines scientifiques et techniques (40 %). Ainsi en mathématiques, 180 postes sont ouverts au lieu de 128 l'an dernier. Mais les disciplines littéraires ne sont pas oubliées ; 72 postes en lettres modernes au lieu de 55, et 67 postes en histoire au lieu de 52. En langues vivantes, l'augmentation est sensible dans toutes les sections.

Pour le CAPES, le nombre de postes passe de 4 050 à 6 780. En lettres modernes, l'augmentation est importante, 765 au lieu de 195. Il en est de même en histoire et géographie (740 au lieu de 265) et en anglais (750 au lieu de 266).

A PROPOS DE Mme MACCIOCCHI

Les avocats de Mme Maria-Antonietta Macciocchi précisent, à la suite de la publication dans *le Monde* du 9 février 1985 d'une information relative à l'annulation par le Conseil d'Etat du décret du 3 février 1982 la nommant rétroactivement comme professeur associé à la faculté de Paris-VIII pour la période du 1er octobre 1979 au 30 septembre 1981 ;

1) que l'arrêt a été rendu par défaut ;

2) que Mme Macciocchi occupait ces fonctions depuis plusieurs années lorsque, par décision du 15 juillet 1980, Mme Saunier-Seïté, alors ministre des universités, avait refusé de la renouveler dans ses fonctions, au motif que celles-ci étaient incompatibles avec son mandat de parlementaire européen ;

3) que, par décision du 22 décembre 1981, M. Savary avait rapporté la mesure précédemment prise ;

4) que, à la suite de ce retrait, le tribunal administratif de Paris avait jugé, le 20 août 1982, qu'il n'y avait pas lieu de statuer sur le recours formé par Mme Macciocchi contre la décision de Mme Saunier-Seïté. La décision de M. Savary n'est pas affectée par l'arrêt du Conseil ;

5) que n'est pas davantage affecté par cet arrêt le décret du 22 décembre 1982 nommant Mme Macciocchi professeur associé à l'université de Paris-VIII pour l'année universitaire 1982-1983.

L'arrêt du 6 février 1985 a pour seul effet d'indiquer qu'il ne peut être procédé à la reconstitution rétroactive de la « carrière » d'un professeur associé.

La mort de Carl Schmitt

Le philosophe allemand Carl Schmitt est mort, le dimanche 7 avril, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, dans son village natal de Plettenberg, en Westphalie.

Un témoin exceptionnel

Né le 11 juillet 1888 à Plettenberg (Westphalie), professeur de 1921 à 1945 en droit constitutionnel, où il acquiert très tôt (1928) une réputation incontestée, ancien élève de Max Weber et un temps très proche de Jünger, Carl Schmitt s'est voulu avant tout le Galilée de la politique, le nouvel Hobbes (1938) qui met la force de sa pensée, formée dans le catholicisme, au service de la manifestation des temps modernes comme accomplissement de la Réforme (1922, 1923).

Pendant la période de Weimar, il est remarqué par la pertinence de son analyse de l'actualité politique, toujours en avance sur l'événement, et par la définition la plus radicale du politique comme incarnation directe du droit dans la décision politique (1914, 1921, 1932). Lecteur de Villiers de l'Isle-Adam, ami de Theodor Daeubler, mais aussi bientôt du général Schleicher et de J. Popitz, fils du dadaïsme comme de son temps, mais qu'il épouse avec toute sa passion intellectuelle de comprendre – pour lui synonyme de décider, – il adhère soudain en 1933 au nouveau régime – après avoir mis en garde contre lui (1932), – à la fois dans un esprit de grande pitié historique (Léon Bloy est son recours), et avec la prétention d'apporter seul *la doctrine* (1933, cf. Vermeil, 1938 ; Fr. Perroux, 1940) à ces hommes qu'il méprise et d'où lui viendront bientôt, en 1936, de dangereux ennemis.

Il acquiert alors à l'étranger la réputation d'être l'idéologue du régime, tandis qu'en Allemagne il est tout juste toléré à la faveur des rivalités entre hommes du parti nazi. Rendu solitaire par l'ambition de sa passion intellectuelle, celle-ci lui fait négliger toute responsabilité morale et mépriser les risques personnels (« *Je suis un aventurier intellectuel* », 1945, à R. Kempner). De 1936 à 1942, il développe sa doctrine des « grands espaces », extrapolation de la doctrine de Monroe et avatar du *cujus regio ejus religio*, qu'il reprend après la guerre (1950, 1978). Cet adversaire dès 1919 du libéralisme occidental autant que du bolchevisme ne peut manquer de faire l'exégèse du phénomène du partisan (1962), ce qui lui vaut de l'intérêt de la part de certaines zones de l'extrême gauche, en même temps que l'appui, aussi mal justifié, des nostalgiques de la grandeur du Reich dans le meurtre collectif.

En fait, n'ayant d'amis que ceux que son immense érudition lui procure pour un dialogue à l'échelle de l'histoire occidentale, Schmitt n'a pas construit de doctrine : il a sans cesse interrogé et mené une forme de quête de l'absolu, mais dans le domaine de la nature du politique ; pour lui la politique est la vraie philosophie.

Il a cherché à échapper au conflit de près d'un siècle entre positivisme et normativisme, autant qu'au dilemme entre matérialisme et spiritualisme. La solution de ce conflit n'est ni dans les intérêts de l'homme, ni dans quelque miraculeux troisième terme acquis une fois pour toutes, mais dans la décision politique, pour chaque temps et chaque lieu, comme si l'histoire y renaissait chaque fois à partir de rien : c'est le décisionisme. Tout domaine d'expérience est conflictuel, donc politique ; de nos jours la pression croissante de la révolution économique et technique fait que la décision politique ne peut plus éviter d'assumer pleinement son essence d'être incarnation directe du droit : la politisation maximale de la société coïncide avec l'achèvement du processus de déthéologisation commencé au XVIe siècle.

Cette insertion du présent dans une problématique globale de l'histoire requiert sa clé de voûte sans cesse recherchée, une nouvelle théologie politique (« *Personne n'est contre Dieu sinon Dieu lui-même* », 1970) couvrant l'ensemble des thèmes qui transposent le théologique dans le politique : « *le plus haut pouvoir temporel se confond avec la plus haute autorité spirituelle* », « *l'autorité, non la vérité, établit le droit* », « *qui décide de la différence entre l'ami et l'ennemi* », etc... Ensemble inlassablement repris à chaque occasion d'une confrontation critique avec la situation du moment. Du seul fait de son radicalisme jamais satisfait, la pensée de Schmitt atteint encore une dimension philosophique dans l'analyse de l'histoire (1950), du romantisme politique (1919), du conflit idéologique Est-Ouest (1952-1953), ou de la portée du conflit entre catholicisme et protestantisme (1956).

Ce réaliste à la manière de Nietzsche autant que de Hobbes, discrètement marqué par la rencontre avec R. Bauer, loin de pouvoir justifier ceux qui cherchent le salut dans l'accomplissement de la perversion, nous lègue à jamais la reformulation de la thèse *homo homini lupus* dans la question : qu'est-ce qui fait que l'humanité en vienne à se diviser en deux camps criminels chacun pour l'autre ? (1967, 1979). De cette duplicité de l'histoire naît un nouveau devoir de vigilance de l'intelligence pour tous les hommes qui, aujourd'hui, abordent le XXIe siècle.

ANDRÉ DOREMUS,
(professeur de philosophie).

N. B. Les années entre parenthèses renvoient aux œuvres suivantes : *l'Etat et la valeur de l'individu* (1914) ; *Romantisme politique* (1919) ; *Dictature* (1921) ; *Théologie politique* (1922) ; *Catholicisme romain et forme politique* (1923) ; *Traité de droit constitutionnel* (1928) ; *Concept de politique* (1932, trad. fr. Calmann-Lévy, 1972, incluant *la Théorie du partisan*, 1962) ; *Légalité et légitimité* (1932) ; *Etat-mouvement-peuple* (1933) ; *Léviathan* (1938) ; *Donoso Cortes* (1950) ; *Loi de la terre* (1950) ; *Unité du monde* (1952) ; *Structure historique du conflit actuel entre Est et Ouest* (1953) ; *Hamlet ou Hécube* (1956) ; *Tyrannie des valeurs* (1967, 1979) ; *Théologie politique T. II* (1970).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 14 AVRIL

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale boulevard Ménilmontant (Vincent de Langlade).

« Cent tombeaux de couples célèbres », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Le Parc Monceau », 15 h, métro Monceau devant la Rotonde (Arcus).

« Hôtels et jardins du Marais », 10 h 30, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« L'ancienne abbaye de Panthémont », 15 h, 37 rue de Bellechasse (Anne Ferrand).

« Découverte du Marais », 15 h 30, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« La crypte archéologique », 15 heures, entrée crypte parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« L'Hôtel de la Païva », 9 h, inscription (1) 887-24-14.

« Le siège de la Banque de France », 10 h 15, 2 rue de Radziwill (Isabelle Hauller).

« La peinture française de Le Nain à Watteau », 10 h 30, Louvre porte Jaujard (J.-Y. Jaslet).

« Le Palais du Luxembourg, siège du Sénat », 10 h 30, 20, rue de Tournon.

« L'Assemblée nationale », 14 h, 33, quai d'Orsay (Michèle Pohyer).

« Un concert parisien, un déjeuner, la visite de deux châteaux », 10 h 30, inscriptions (1) 526-26-77 (Paris et son histoire).

« L'Opéra, parties publiques », 11 h, en haut des marches.

« L'OCDE et le château de la Muette », 15 h, 2 rue André-Pascal.

« Cinq cents mètres sous terre dans l'aqueduc de Belleville », 15 h, métro Télégraphe.

« Hôtels et églises de l'Ile-Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie (G. Botteau).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses (M. Ragueneau), ou 14 h 30 (Flaneries).

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle », 15 h, devant entrée (Marion Ragueneau).

« Les salons du ministère des finances », 10 h 30, rue de Rivoli, métro Palais-Royal (Mlle Rojon).

LUNDI 15 AVRIL

« La peinture espagnole », 14 h 30, Louvre porte Denon (Arcus).

« L'appartement d'été d'Anne d'Autriche », 15 h, métro Louvre (C.-A. Messer).

« Le quartier de l'Horloge », 15 h, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Le Palais de justice et la vie sous Saint-Louis, la Conciergerie, la Sainte-Chapelle », 15 h, métro Cité (Isabelle Hauller).

« Le temple de l'Oratoire et la Saint-Barthélemy », 15 h, devant le temple, 147, rue Saint-Honoré.

« Victor Hugo et la Commune », 15 h, 22 bis, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis.

« Les salons de l'Hôtel de Soubise : de la Saint-Barthélemy à l'affaire du collier », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

« L'univers des Bonsai », 15 h, sortie RER station Robinson.

« Les fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 h 30, entrée crypte, sur le parvis.

« La Franc-Maçonnerie », 15 h, 16, rue Cadet (Marion Ragueneau).

« La peinture française au Louvre au seizième siècle », 14 h 15, entrée musée.

« La petite galerie d'Anne d'Autriche », 15 h, Louvre salle du Manège (Jeanne Angot).

« Cent tombeaux de personnages célèbres à Montmartre », 14 h 45, 16, avenue Rachel (Vincent de Langlade).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 14 AVRIL

15, rue de la Bûcherie, 15 h 30, « Un Italien au service de la France, Savorgnan de Brazza » (comte Pierre Barozzi).

60, bd Latour-Maubourg, 14 h 30, « Florence », 16 h 30, « La Thaïlande » (M. Brumfeld).

5, rue Largillière, « Les civilisations amérindiennes », 10 h (B. Ludwig).

1, rue des Prouvaires, 15 h, « Du nouveau sur Louis-XVII » (Xavier de Vercors). « Souvenirs du Temple à Paris », (Natya).

11 bis, rue Keppler, 17 h 30, « Les étapes de la médiatation ».

LUNDI 15 AVRIL

26, rue Bergère, 20 h, « Usage familial des huiles essentielles. Les arômes en hygiène vitale naturelle holistique » (Daniel Kieffer, hygiéniste).

« Académie des sciences morales et politiques », 14 h 45, « Le deuxième mandat du président Reagan, difficultés et menaces » (S.E. M. Bernard Vernier-Palliez, ambassadeur de France aux Etats-Unis).

1, rue Victor-Cousin, salle Guizot, « Bondir comme un tigre assis », enseignement sur le bouddhisme Zen, (Mme Seung Sahn Soen Sa Nim).

28, avenue George-V, 14 h 45, « Ravenne » (Club de l'âge d'or).

Carnet

Décès

– 51100 Reims.

Le docteur et Mme Serge Bazelaire,
ses enfants,
Isabelle et Vincent,
ses petits-enfants,
M. et Mme Marcel Bazelaire,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée BAZELAIRE,

survenu le 3 avril 1985.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 9 avril 1985, dans la plus stricte intimité familiale.

9, rue Raymond-Guyot,
51100 Reims.

– M. et Mme Antoine Gueldry,
M. et Mme Bruno Dallemagne,
M. et Mme Louis Broussaud,
M. et Mme Dominique Blatin
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean DALLEMAGNE,
née Marie-Madeleine Moussé,

le 11 avril 1985.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 16 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Léon, Paris-15e.

67, rue de la Croix-Nivert, Paris-15e.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme de GRANDCHAMP,
née Andrée-Marie Chandon,

pieusement décédée le 11 avril 1985 en son domicile à Paris-17e.

De la part de
Toute la famille
Et de ses amis.

Les obsèques seront célébrées le mardi 16 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre dans le caveau de famille.

– Jean-Marc Levaillant
demande à tous les amis de

Jeanne LEVAILLANT,

décédée le 10 avril 1985,

de se réunir autour d'elle le jeudi 18 avril 1985, à 10 h 45, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

Cette invitation tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Christian Livage,
M. et Mme Jean-Michel Beyne,
M. Jacques Livage,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges LIVAGE,
née Yvonne Richir,
veuve du
général LIVAGE,

survenu le 11 avril 1985, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le lundi 15 avril à 15 h 30.

Anniversaires

– Il y a un an, le 14 avril 1984, disparaissait le philosophe

Noël MOULOUD.

Que tous ceux qui l'ont connu, admiré et aimé aient pour lui, en ce jour, une pensée affectueuse et un souvenir reconnaissant.

LES SUICIDES DE JEUNES EN FRANCE ONT DOUBLÉ EN VINGT ANS

Echec à la vie

Chaque jour, près de trois Français de quinze à vingt-quatre ans se donnent la mort. Chiffre consternant qui illustre une courbe résolument tournée vers le haut : le taux de suicides a doublé dans cette tranche d'âge depuis 1964. Il ne s'agit pourtant que de *« la pointe la plus visible d'un iceberg encore mal connu »*, soulignait le 18 mars le professeur Gabriel Blancher, président du Comité national de l'enfance, en ouvrant à Paris une conférence sur les suicides d'adolescents. Car aux *« suicidés »* s'ajoutent les *« suicidants »* : ces dizaines de jeunes qui *« se ratent »* quotidiennement et dont certains referont une tentative par la suite.

La multiplication des suicides de jeunes n'est pas particulière à la France. Elle se vérifie aussi bien aux Etats-Unis – où le nombre des victimes aurait triplé en trois décennies – que dans la quasi-totalité des pays d'Europe occidentale. La France occupe une position moyenne : chez les hommes de 15 à 24 ans, le taux de suicide est deux fois plus élevé qu'en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, mais deux fois plus faible qu'en Autriche et en Suisse.

Chômage et tolérance

Les jeunes restent pourtant les victimes les *moins* nombreuses du suicide, avec neuf cents cas recensés annuellement en France, sur un total de douze mille environ. La règle constatée il y a un siècle par Durkheim reste valable : les taux augmentent progressivement avec l'âge, pour atteindre des records chez les vieux. Aujourd'hui encore, un suicide sur deux est commis par un homme de plus de quarante ans. Mais ce sont les jeunes qui enregistrent la progression la plus forte. C'est surtout vrai chez les 20-24 ans : dans cette tranche d'âge, le suicide est la deuxième cause de décès après les accidents (mais la troisième cause – après les accidents et les tumeurs – chez les 15-18 ans). A noter aussi l'absence du phénomène avant l'adolescence : les cas d'enfants qui se donnent la mort sont exceptionnels.

La progression des taux de suicide est-elle réelle ? Ne faut-il pas l'attribuer au mode de calcul lui-même ? Il est vrai que le suicide des adolescents perd peu à peu son caractère infamant : on le déclare – et recense – de plus en plus. La rubrique *« mort violente de cause indéterminée quant à l'intention »* a nettement diminué. Cela dit, les statistiques minutieusement établies par l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) démontrent sans conteste une augmentation.

La situation économique ? Depuis 1976, en effet, la courbe du suicide chez les hommes de plus de 45 ans recommence à monter. Mais, pour les jeunes, la progression a été constante, quelle que soit la conjoncture. De toute façon, la relation entre chômage et suicide reste à démontrer : elle n'est *« ni simple ni directe »*, soulignent Christian Baudelot et Roger Establet dans *la Recherche* (janvier 1985). Le chômage contribue sans doute à affaiblir la structure familiale, qui est la meilleure protection contre le suicide.

La société faciliterait-elle le *« meurtre de soi-même »* par une plus grande tolérance ? Pour les personnes âgées, sans doute. *« L'interruption volontaire de vieillesse »* est ouvertement défendue par une Association pour le droit de mourir dans la dignité. Mais cela ne s'applique guère aux moins de 25 ans : l'interruption brutale d'une existence à peine commencée est toujours perçue comme un scandale et une tragédie.

Serait-il techniquement plus facile de se suicider que jadis ? La publication – bien discutable – d'un ouvrage comme *Suicide mode d'emploi*, qui expose les moyens de se donner la mort, inciterait à le croire. En réalité, peu de chose a changé : aujourd'hui comme hier, pour mettre fin à ses jours, il suffit d'une corde ou d'une arme à feu. Ce sont les suicidés masculins en France (les femmes se donnant plutôt la mort par absorption de médicaments, noyades ou sauts d'un lieu élevé).

A vrai dire, on sait peu de chose des suicidés – sinon leur nombre. C'est l'inverse pour les *« suicidants »* : s'il est très difficile de les comptabiliser à l'échelon national, on peut analyser les vraies raisons de leur acte manqué. Diverses études régionales révèlent les tendances suivantes :

● Si les jeunes se suicident proportionnellement moins que les adultes, ils commettent – et de loin – le plus grand nombre de tentatives avortées. On compte en effet un mort pour quatre tentatives de suicide chez l'homme et un mort pour vingt tentatives chez la femme. Mais, parmi les 15-24 ans, les proportions passent respectivement à un pour quinze et un pour cent.

● Comme pour les suicides accomplis, ces tentatives sont commises plutôt de jour que de nuit et davantage le lundi que les autres jours de la semaine. En revanche, elles sont faites essentiellement avec des solutions médicamenteuses et non des moyens violents. La plupart de ces produits se trouvaient au domicile familial – où ont lieu deux tentatives de suicide sur trois – et avaient été prescrits par ordonnance médicale.

● Les tentatives de suicide des jeunes sont souvent décidées de manière impulsive, sans préméditation. Une fois sur deux sont invoquées des difficultés d'ordre familial. Suivent les tensions professionnelles ou scolaires et, beaucoup plus rarement, les motifs existentiels (*« La vie ne vaut pas la peine d'être vécue »*). A noter, parmi les *« suicidants »*, la proportion assez forte de jeunes filles immigrées qui sont en conflit avec leurs parents sur la manière de vivre en Occident.

ÉVOLUTION DES TAUX DE SUICIDES PAR AGE
(pour 100 000 personnes)

		1964	1968	1972	1976	1979	1982
15-24 ans	Hommes	6,9	9	10,6	13,5	14,9	15,2
	Femmes	3,8	5	4,5	4,6	5	5,4
25-44 ans	Hommes	19,9	20,8	21,7	22,8	29,6	33,7
	Femmes	6,3	7,1	7,8	8,5	10,2	11,2
45-64 ans	Hommes	44,8	43,4	41,7	35,8	40,9	44,5
	Femmes	13,4	14,1	15	13,8	15,8	17,3
65 ans et plus	Hommes	63,7	65,9	66	67,5	74,6	83
	Femmes	17	18,7	21,4	20,2	23,6	27,6
Tous âges	Hommes	24,8	25,4	25,5	25,3	29,4	32,4
	Femmes	7,5	8,3	9	8,7	10,1	11,4

★ Sources : INSERM.

Il y a quinze ans encore, les tentatives de suicide des jeunes n'intéressaient guère les chercheurs. Ce n'est pas sérieux, disait-on, puisque ces *« suicidants »* ne meurent pas : il s'agit d'un chantage. On parlait de *« para-suicides »*...

Une loterie

Aujourd'hui, les choses sont vues autrement. *« La tentative de suicide est un suicide qui échoue,* affirme Mme Françoise Davidson, directrice de l'unité 185 de l'INSERM. *On ne l'attrape pas par hasard, comme la scarlatine. C'est l'aboutissement de toute une histoire. Les motifs avoués sont souvent d'une futilité désarmante, mais il s'agit d'un paravent. Et rien n'autorise à dire que les jeunes qui ratent leur suicide étaient sûrs de ne pas se tuer. C'est une loterie. »*

On finit par oublier que la maladie mentale est la principale cause de suicide, ajoute la spécialiste de l'INSERM. *« Le suicide est considéré à tort comme un phénomène en soi. Or, il n'y a pas de prévention du suicide : ce qu'il faut prévenir, c'est l'angoisse, la dépression, la maladie mentale. On n'est pas malade tout seul, mais avec sa famille. Et c'est avec elle qu'on peut guérir. »*

Le professeur Victor Courtecuisse, enseignant de pédiatrie à Paris-Sud, soulignait pour sa part, le 18 mars, que la tentative de suicide n'est jamais banale, quelles qu'en soient les apparences. Le caractère du geste n'a rien à voir avec le degré de malaise sous-jacent : l'adolescent qui avale un simple tube d'aspirine mais appartient à une famille apparemment « normale » peut révéler une situation beaucoup plus grave qu'un orphelin délinquant qui est dans le coma après s'être tiré une balle dans la tête.

Le jeune rescapé d'un suicide ne demande qu'une chose : qu'on s'occupe de lui. Et cela reste vrai même s'il dit le contraire. Or son entourage est généralement tenté de banaliser le geste – *« il a fait une bêtise, il ne recommencera plus »* – et de l'étouffer pour calmer son angoisse. La tentative de suicide risque alors de... rester lettre morte, commente le professeur Courtecuisse : rien n'a changé, et l'adolescent risque de recommencer. Ou de commettre un suicide déguisé, en se tuant en voiture ou en s'adonnant à la drogue.

Sur trois jeunes Français qui « ratent » leur suicide, il en est un qui refera une tentative par la suite. Inquiétant ? Sans doute. Mais cela signifie aussi que deux *« suicidants »* sur trois ne demandaient qu'à vivre... et qu'on n'a peut-être pas su entendre le troisième.

ROBERT SOLÉ.

15 000 RÉFUGIÉS TRÈS POLITISÉS

Le grand rêve des Tamouls de Paris

Paris fait la vie dure aux Tamouls. Depuis 1977-1978, des milliers de Tamouls arrivent en France pour échapper aux persécutions dont ils sont victimes à Sri-Lanka (ex-Ceylan), une île au sud-est de l'Inde. A Paris, ils butent sur des difficultés de tous ordres : la langue d'abord, mais aussi le logement et l'emploi. Très peu obtiennent le statut de réfugié politique, auquel ils estiment pourtant avoir droit.

Moquette vert pomme, murs douteux, une glace toute piquée au-dessus du lavabo. Sur la tablette, une statue de la Vierge en plastique transparent, souvenir de Lourdes. Ils sont deux à se partager 8 m² pour 1 200 F par mois. Le plus âgé a droit au lit, l'autre s'allonge par terre pour dormir entre l'armoire et la bouteille de gaz.

Dans cet hôtel crasseux près du métro Goncourt (dixième arrondissement), la plupart des chambres sont louées à prix d'or à des réfugiés tamouls. Beaucoup sont clandestins et guettent sur le trottoir la sortie du gardien pour se glisser dans l'escalier. Ni vu ni connu, mais attention au chien, qui a le coup de dent facile.

Près de 15 000 Tamouls vivent à Paris. Ils ont fui les massacres dont leur communauté est victime à Sri-Lanka. En 1983, 796 seulement possédaient le statut de réfugié. Les autres se rendent tous les trois mois à la préfecture pour renouveler leur visa, en attendant la réponse de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Cela peut prendre des mois, voire des années. Certains, arrivés en 1980, ne savent toujours pas à quoi s'en tenir et ne peuvent exhiber qu'un vague récépissé lors des contrôles de police.

Mais ils sont mieux lotis que leurs compatriotes arrivés après le 15 novembre 1984. Pour ceux-là, le couperet tombe très vite. L'OFPRA donne alors sa réponse dans un délai d'un mois, et, le plus souvent, c'est un refus. Reste au candidat-réfugié, suspecté d'immigration économique déguisée, à déposer un recours. Il a un mois pour le faire et doit rédiger sa lettre en français. A la moindre erreur, sa demande est rejetée dans l'année qui suit. Il risque alors l'expulsion. La police, sans doute peu au fait du sort réservé aux Tamouls à Sri-Lanka, n'a pas hésité à renvoyer un jeune à Colombo. Il a été emprisonné dès sa descente d'avion.

Réseaux d'entraide

En 1970, Paris comptait en tout et pour tout quatre Tamouls. Mais à partir de 1977-1978, avec l'aggravation de la situation dans l'île, leur nombre n'a cessé de croître. La principale filière passe par Moscou : Aeroflot est la seule compagnie à proposer des vols en aller simple, Colombo-Moscou, puis la grande traversée, *via* Berlin-Est et l'Allemagne fédérale. L'argent donne des ailes à l'imagination des passeurs. L'an dernier, la police a démantelé un circuit quelque peu morbide qui passait par un cimetière, à cheval sur la frontière franco-allemande.

Une fois à Paris, les Tamouls se groupent souvent dans les mêmes quartiers, au nord de la capitale. D'autres, moins nombreux, partent en province. Mais ils perdent ainsi tout le réseau d'amitiés, de parentèle, de relations pas toujours désintéressées mais souvent essentielles pour survivre. Les Tamouls ne parlent pas français, et seule, la génération des plus de trente ans a connu l'école en anglais. Les autres se débrouillent, s'entassent dans des chambres d'hôtels, ou mieux des appartements.

« Nous pouvons alors être plus nombreux et partager la nourriture », explique Sayon, quarante-cinq ans, arrivé en septembre 1982. Il a laissé sa femme et ses quatre enfants à Taffna. *« Je n'ai plus d'argent. Avant, comme tous ceux qui demandent le statut de réfugié, je touchais 1 200 francs par mois à l'ANPE. Mais ça ne dure qu'un an. »* De temps à autre, Sayon arrive à se faire embaucher dans un restaurant, pour faire la plonge, ou à la SNCF pour nettoyer les wagons. Les amis assurent la soudure. *« Je ne fume pas, je ne bois pas, j'achète mon riz au marché de Belleville, c'est moins cher. »* Pour tout loisir, Sayon et ses amis louent des cassettes vidéo à 10 francs la journée, des films indiens ou tamouls qu'ils repassent inlassablement.

Les journées s'allongent démesurément, de bureau d'aide sociale en porte-à-porte pour trouver du travail. Les Tamouls s'organisent des itinéraires. Ils vont prendre leur douche aux bains municipaux d'Oberkampf ou de Rambuteau, passent chercher quelques épices dans les deux ou trois boutiques de compatriotes à La Chapelle. Pour les catholiques, nombreux, le Père Bonal dit la messe en tamoul une fois par mois à l'église Saint-Joseph, rue Saint-Maur.

Un journal écrit à la main

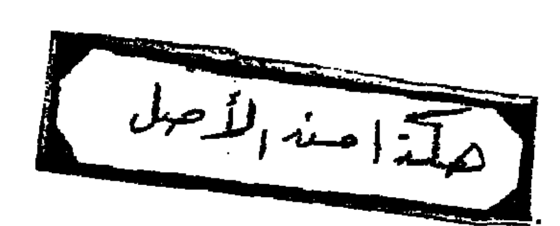
Surtout, les Tamouls discutent. De politique. A côté des Tigres, la plus importante organisation, les groupes pullulent et n'ont en commun qu'une revendication : la création d'un Etat indépendant à Sri-Lanka, l'Elam. Pour le reste, ils sont très divisés, et des bagarres opposent fréquemment les Tigres aux partisans du PLOT (People Liberation Organisation of Tamil Elam), par exemple.

Les petits journaux empilés sur le comptoir des boutiques de La Chapelle témoignent de cette politisation. Les Tigres publient *Erimalai* (les Montagnes en feu), tapé sur une antique machine à caractères tamouls rapportée de Sri-Lanka, puis reproduit en offset. *Puthiya Pathai* (la Voie nouvelle) est l'organe du PLOT. Ce groupe anime une émission de radio hebdomadaire en français et en tamoul sur 106 FM. Enfin, beaucoup lisent *Tamil Murasu* (le *murasu* était un tambour de guerre du temps des rois), entièrement calligraphié à la main faute de matériel.

Le haut niveau culturel explique l'importance donnée au débat d'idées. *« 60 % de ceux qui arrivent sont de jeunes étudiants »,* explique un responsable du Comité de coordination tamoule. *« A Sri-Lanka, notre industrie, c'est l'éducation, puisque nous sommes exclus de la plupart des emplois. »* La médaille a son revers : les réfugiés ont encore plus de mal à trouver du travail, puisqu'ils ne savent rien faire. *« Ceux qui peuvent partir sont ceux qui ont des biens à vendre ou à hypothéquer pour se payer le voyage. Ici, ils se retrouvent non seulement dépaysés, mais désorientés et très démunis »,* observe Antoinette Forget, une religieuse déléguée par l'archevêché pour s'occuper des réfugiés tamouls. Elle a vécu trente ans à Sri-Lanka et tient une permanence chaque samedi en face de l'église Saint-Joseph.

« Le désarroi pousse certains à boire. Depuis un an, j'ai même pu observer l'apparition de la drogue », note Antoinette Forget. Des médecins, par exemple, ont mis sur pied un réseau pour permettre l'hospitalisation de tous ceux qui ne bénéficient pas de la Sécurité sociale ou dont la situation est trop précaire pour qu'ils puissent payer les soins. Pour le logement, France-Terre d'asile propose quelques places dans des foyers, mais pour quatre mois seulement. Enfin, la Cimade, le Secours catholique ou des associations comme Accueil et Promotion organisent des cours de français. Mais les Tamouls se considèrent comme des réfugiés. Même s'ils refusent d'accepter leur situation précaire, ils ne rêvent que d'une chose : revenir au pays. Quand il sera indépendant.

LAURENCE CHABERT.



OUVERTURE DE L'INPUT A MARSEILLE

« La télévision publique a les moyens de concurrencer le privé »

estime M. Jacques Pomonti (INA)

Plus de cinq cents participants, quatre-vingt-sept programmes représentatifs de la production télévisée de service public de quelque cinquante pays – dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, la RFA et la France – telle est l'affiche du VIIIe INPUT (international public television screening conference), organisé à Marseille du 14 au 20 avril. M. Jacques Pomonti, PDG de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), organisateur de la rencontre, la commente pour nous. (1)

« Cette rencontre internationale vient à point, *déclare M. Jacques Pomonti.* Et le fait qu'on puisse, grâce au dévouement de la petite équipe organisatrice de l'INA, tenir à Marseille cette confrontation à dominante anglo-saxonne tend à prouver que la télévision française est désormais prise au sérieux. Comme en témoigneront les émissions, sélectionnées par un jury international (dont douze émissions françaises) et projetées à l'INPUT, la télévision est devenue, dans tous les pays, « le miroir de son temps ». Les diverses interrogations du monde contemporain sont portées au petit écran. En même temps, les responsables s'interrogent sur les incertitudes qui pèsent sur le maintien de la qualité des programmes et de la création télévisuelle. Et ce dans tous les pays...

– Quelles sortes de dangers les menacent ?

– D'abord la pénurie, au fur et à mesure qu'augmente le nombre des médias. Ensuite, le caractère aigu d'un manque de ressources pour leur financement. Tous les pays européens souffrent, en effet, d'un handicap structurel qui tient à la dimension du marché, « balkanisé » en une vingtaine de nations. D'où une compétition pratiquement impossible avec les Etats-Unis où les programmes, amortis sur le seul marché américain, peuvent être ensuite « bradés » en France, en Grande-Bretagne, en Italie...

Ce « manque à gagner » des pays européens – et de la France, en particulier, dont l'horizon reste très hexagonal – entraîne un moindre volume d'investissements. Enfin, le recours aux recettes publicitaires – la BBC y vient à son tour – est une sorte de contestation de l'extension du service public de la télévision. L'INPUT ne devra pas masquer cette réalité lors des débats.

– Ne dit-on pas aussi, en ce qui concerne le service public de fabrication des programmes en France, que son coût est supérieur à la moyenne ?

– C'est devenu un mauvais procès. D'énormes progrès ont été accomplis depuis trois ans. A qualité comparable, nos prix sont plutôt moins élevés que ceux pratiqués dans les pays voisins du nôtre. En revanche, nous pourrions avoir, au regard des origines du financement des émissions, un système mieux adapté, plus efficace. Personnellement, je plaide pour une meilleure identification de chaque société concernée par la télévision, pour un accès plus direct au financement des programmes.

» D'autre part, il ne faut pas se voiler la face devant des échéances nouvelles, irréversibles : la télévision privée arrive. Il va donc falloir inventer des règles nouvelles, plus égalitaires. Le rôle du service public doit, certes, demeurer primordial, mais pas forcément monopolistique. Le service public doit continuer de jouer un rôle moteur dans la production télévisée mais, pour autant, on ne saurait considérer la production privée comme du « bas de gamme ». Je ne crois pas aux mesures de sauvegarde réglementaires, frileuses. Dans ce domaine, on ne protège ses activités qu'en étant plus dynamiques que les autres, et meilleurs en qualité.

– Pensez-vous que les efforts qui ont été faits depuis quelques années en faveur de la création télévisuelle soient suffisants ?

– Le débat public français n'accorde pas assez d'importance à la création. Par principe, trop d'intellectuels tiennent encore tout ce qui passe sur le petit écran pour mineur. Or, la télévision est, on le sait, un formidable instrument de découverte, de connaissance, de culture pour un vaste public. Cette carence délibérée de l'intelligentsia se traduit notamment par une trop grande faiblesse du scénario dans les émissions de fiction, comme si l'histoire en elle-même n'avait aucune importance et n'intéressait personne. Ce qui est une grave erreur. Comme si le réalisateur, chargé de l'esthétique, était souverain maître du jeu d'une œuvre non construite... A cet égard, l'INA peut se flatter d'avoir organisé, très récemment, la première session de formation d'auteurs-scénaristes de télévision.

– Vous faisiez allusion au prochain démarrage de télévisions privées. Pour sauvegarder, au moins, un créneau de qualité, ne conviendrait-il pas de renforcer, simultanément, le service public ?

– Le service public se porte plutôt mieux qu'on le dit, mais je suis d'accord pour qu'on le renforce. La première chose à faire serait de réduire la concurrence, beaucoup trop anarchique, à laquelle se livrent les sociétés de programmes. Certes, la compétition a ses vertus mais il serait temps de revoir la règle du jeu car la concurrence avec le privé sera suffisamment vive pour que le service public fasse l'économie d'une lutte fratricide et préjudiciable. »

Propos recueillis par
CLAUDE DURIEUX.

(1) M. Pomonti, également président de la société chargée de l'exploitation du satellite TDF-1, a indiqué, vendredi 12 avril à Munich, que TDF-1 serait lancé le 7 juillet 1986 par la fusée européenne Arianne.



UN KIOSQUE A LA MADELEINE

Les théâtres parisiens s'informatisent

Soixante-dix mille billets de théâtre vendus en six mois, soit 450 par jour, tel est le premier et surprenant bilan du kiosque-théâtre inauguré à Paris en septembre 1984 par M. Jacques Chirac.

Devant le petit édifice planté sur le trottoir de la place de la Madeleine on fait la queue chaque après-midi et surtout le samedi. Il est vrai que pour la première fois les amateurs d'art dramatique peuvent faire leur choix entre cinquante-trois salles de spectacles et acheter à moitié prix des places pour le soir même. Au kiosque-théâtre on ne repart jamais les mains vides. En outre, selon M. Jérôme Hulot, président de l'association de soutien au théâtre privé, 70 % et de ces spectateurs auraient renoncé à sortir s'ils n'avaient pu profiter des avantages du kiosque.

Il était temps que Paris se mette à la page. Des kiosques-théâtres équivalents fonctionnent à New-York et à Londres depuis dix ans. Il y a cinq ans qu'Olivier Moret, trente-trois ans, fils d'un directeur de théâtre et patron de l'agence de service Luderic, tentait d'acclimater l'idée en France. Il a fini par convaincre les salles parisiennes qu'elles n'avaient rien à perdre à lui confier chaque jour quelques places à vendre.

Puis il a convaincu M. Michel Boutinard-Rouelle, alors directeur des services culturels de la Ville de Paris, et persuadé Mme Françoise de Panafieu, adjoint au maire chargé des affaires culturelles, de lui concéder un bout de trottoir en plein centre de Paris. Il a même obtenu une aide de 800 000 F sur un investissement total de 2 millions de francs.

Le kiosque-théâtre a introduit une petite révolution dans la vie parisienne. Son existence, et surtout son succès, va encourager les gens du spectacle à aller plus loin dans la modernisation de leur profession.

Des filets de protection

Ce n'est pas que le théâtre soit malade. Il se porte au contraire fort bien, merci. Avec plus d'une centaine de salles et 150 représentations par jour, une pléiade de comédiens de talent, des auteurs encouragés par le renouveau de la comédie, un public qui rajeunit et devient de plus en plus averti, Paris est l'une des capitales mondiales de l'art dramatique. On y fait jeu égal avec Londres et l'on surpasse, dit-on, New-York et Tokyo.

Les difficultés pourtant ne manquent pas. Les spectacles sont de plus en plus coûteux à monter. Cette année, pour la première fois, le devis de cinq d'entre eux a passé le cap des 2 millions de francs. Avant d'avoir encaissé la moindre recette, un administrateur doit, pour faire tourner sa maison, débourser entre 5 000 F et 35 000 F par jour. Les directeurs passent les deux tiers de leur temps à régler des problèmes matériels. Quant à la saison grignotée par les vacances de neige, les week-ends de printemps et les voyages d'été, elle rétrécit comme une peau de chagrin : deux cents jours par an au maximum.

Heureusement, les pouvoirs publics n'ont jamais été aussi généreux. L'aide que la Ville accorde au théâtre atteint cette année le chiffre record de 70 millions de francs. Par ses subsides aux salles nationales et aux établissements privés, l'Etat y ajoute 315 millions de francs.

Cette assistance est accordée d'autant plus volontiers que depuis 1972 la profession pratique le précepte « *aide-toi et le ciel t'aidera* ». Grâce aux subventions qu'il reçoit mais aussi en prélevant une taxe de 3,50 % sur les recettes de ses adhérents, le fonds de soutien au théâtre privé a réussi à rajeunir les vieilles salles parisiennes qui en avaient bien besoin. Les directeurs sont assurés qu'en cas d'incendie ou d'accidents matériels ils obtiendront des prêts avantageux pour réparer très vite les dégâts. S'ils prennent le risque de créer de nouvelles pièces ou d'adapter des textes étrangers, ils reçoivent des aides non remboursables ou des prêts sans intérêt.

Ces filets de protection n'empêchent évidemment pas les « bides ». L'équilibre financier des petites salles reste souvent acrobatique, et les comédiens courent toujours après les cachetons. Le monde du spectacle reste celui de l'aventure avec son alternance de succès, de triomphes, de déboires et d'angoisse. Mais après des années de morosité il retrouve quelque vigueur.

On estime que l'an dernier les salles parisiennes, privées et publiques, ont reçu 3,5 millions de spectateurs. Le chiffre d'affaires global a dépassé 300 millions de francs. Le théâtre n'est pas seulement l'un des attraits culturels de la capitale, il génère aussi une activité économique de moins en moins négligeable, qui occupe directement ou indirectement plus de 5 000 personnes.

Pourtant s'il n'avait que les recettes de ses entrées le théâtre parisien serait en perdition. N'oublions pas qu'il reçoit aussi près de 400 millions de francs d'aides publiques. Certes, le prix des places (150 à 180 F) est de deux à trois fois moins cher qu'à New-York (30 à 50 dollars le fauteuil). Mais cela n'est possible que parce que les pouvoirs publics doublent la mise chaque fois qu'un amateur paie 100 francs pour aller voir la comédie. Comment assainir une telle situation ? En vendant davantage de places. Or précisément le problème numéro un du théâtre parisien reste la commercialisation de ses fauteuils. Sur 44 000 places mises chaque soir en location, 18 000 seulement sont effectivement louées, soit à peine 40 %. Bien entendu, ces chiffres ne sont que des moyennes, mais ils montrent que les professionnels de l'art dramatique vendent mal leurs produits. « *Que voulez-vous,* se défendent-ils, *nous sommes des comédiens, des metteurs en scène, des artistes, pas des commerçants* ». Conséquence : aller au théâtre reste une opération compliquée qui exige du temps et des déplacements. Si on retient par téléphone au théâtre même il faut venir chercher sa place une heure avant le début du spectacle. S'adresse-t-on à l'une des 150 agences qui parsèment la région parisienne ? On vous taxe de 20 % à 25 % parce que les méthodes de travail y sont archaïques. On connaît même des sous-agences qui réclament des commissions cumulées de 38 % pour un simple coup de téléphone. Restent les deux ou trois bureaux de la FNAC et les comités d'entreprises mais, là encore, le choix est limité.

Deux autres projets

Bref, le théâtre reste l'apanage des « happy few ». Ceux qui ont beaucoup de loisirs, de la curiosité, une certaine culture. On estime que cette frange ne représente encore que 3 % de la population de l'Ile-de-France pourtant la mieux lotie de l'Hexagone. Un immense public reste donc à conquérir. Il serait d'autant plus réceptif que le théâtre satisfait le besoin de contact humain et de convivialité dont les solitaires de la capitale manquent tant.

L'ouverture du kiosque-théâtre est une tentative pour banaliser la cérémonie élitiste du passé. Trop timide, estime-t-on partout. Olivier Mouret, qui gère l'entreprise, voudrait d'abord augmenter le nombre des salles adhérentes pour élargir l'éventail des pièces proposées aux amateurs. Or malgré les recommandations du ministère de la culture, l'Odéon et la Comédie-Française refusent de se commettre avec la « boutique ». Beaucoup de petites salles et de cafés-théâtres n'y sont pas représentés non plus. Quant à Bercy, au Palais de la porte de Versailles et à la salle de rock de La Villette, ils font également la moue. Jusqu'à quand ?

Le kiosque-théâtre ambitionne de tripler, c'est-à-dire de porter à 1 500 le nombre des places qu'il loue quotidiennement. Il serait encore loin des 3 000 fauteuils qui sont commercialisés ainsi chaque soir à Broadway. Pour faciliter les choses, la Ville envisage d'installer deux autres kiosques : l'un au forum des Halles, l'autre à Montparnasse. Ce sera peut-être pour la rentrée de septembre.

De son côté, l'association de soutien au théâtre privé a compris qu'il fallait sauter le pas et se livrer enfin à l'électronique. « *En septembre 1986,* annonce son président M. Jérôme Hulot, *toutes les caisses de nos adhérents seront informatisées* ». On pourra donc se présenter en cinquante points de la capitale, louer un fauteuil pour ce théâtre-là ou pour n'importe lequel des 49 autres et régler avec sa carte de crédit.

L'an prochain, les Parisiens et leurs visiteurs pourront peut-être aller au théâtre aussi facilement qu'on va au cinéma. Un vieux rêve...

MARC AMBROISE-RENDU.

Il est prévu de s'amuser au festival de Cannes

Le festival de Cannes va renouer avec une tradition tombée en *désuétude* ces dernières années : celle des fêtes. C'est du moins le vœu de M. Jack Lang, ministre de la culture, et de M. Pierre Viot, nouveau président de la manifestation, qui ont également annoncé, le 11 avril, que des mesures ont été prises pour améliorer la qualité de l'accueil et la circulation de l'information. En ce qui concerne les festivités, le *ministère donnera l'exemple* en organisant un grand dîner le 8 mai, pour l'ouverture. Jean-Claude Brialy et Yves Mourousi seront chaque jour maîtres de cérémonie (midi et soir). Il est enfin question d'un bal : il serait l'illustration vivante de l'affiche du festival 1985, où Muybridge célèbre les quatre-vingt-dix ans du cinéma.

Animer le festival, c'est aussi organiser des manifestations : hommages à François Truffaut, à Manoel de Oliveira, à Joseph Losey, expositions consacrées à Henri Alekan, Pierre Etaix. Et accueillir des rencontres internationales : un colloque est notamment prévu, en présence de M. Jacques Delors sur l'« Europe, *le cinéma et les médias* ».

Du côté de la compétition, on sait déjà qu'il y aura une forte *présence américaine, du Sud* (ce qui est un événement), et du Nord. *Witness,* de Peter Weir, est le film d'ouverture. On verra aussi *Pale Rider,* de Clint Eastwood, *The Purple Rose of Cairo,* de Woody Allen, *Birdie,* d'Alan Parker, *Angel Eyes,* de Lewis Furey. *Si Ran,* de Kurosawa, n'est pas là, en revanche sera présent *Mishima,* de Paul Schrader. On apprend enfin qu'il y aura *le Fou de guerre,* de Dino Risi, et *Adieu Bonaparte,* de Youssef Chahine.

Rien n'est annoncé pour la sélection française. On parle cependant de *Parking,* de Jacques Demy, de *Rendez-vous,* d'André Téchiné, et de *Thé au harem d'Archi Ahmed,* de Medhi Charef, prix Jean-Vigo. *Police* de Maurice Pialat, n'est pas prêt, et *Détective,* de Jean-Luc Godard, pourrait aussi bien représenter la Suisse.

CL. D.

RADIO-FRANCE PROVENCE : NOUVEAU RÉDACTEUR EN CHEF ET PRÉAVIS DE GRÈVE

M. Jean-Louis Eyssartel, responsable jusqu'en juillet 1984 de Radio-Corse Frequenza Mora, station décentralisée de Radio-France, a été nommé rédacteur en chef de Radio-France Provence, en remplacement de M. Philippe Réal. En poste depuis 1983, celui-ci a décidé de ne pas renouveler son contrat en raison de l'insuffisance des effectifs de la rédaction (sept journalistes et quatre pigistes), alors que les programmes de la station vont passer de trois heures quarante-cinq quotidiennement à treize heures, puis à seize heures par jour. Selon M. Réal, plusieurs demandes d'augmentation du nombre des personnels ont été refusées par la direction de Radio-France.

Les journalistes SNJ, FO, CFDT et CGT de la station ont déposé, jeudi 11 avril, un préavis de grève pour le 3 septembre (date de l'élargissement des programmes de Radio-France Provence) afin d'obtenir satisfaction à leur demande d'effectifs supplémentaires. Outre la ville de Marseille, cette station couvre quatre départements de la région.



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MACADAM QUICHOTTE : TEP (364-80-80) ; sam., 20 h 30 ; dim., 15 heures.

IL ETAIT UNE FOIS UN ROI : CLA (508-48-28) ; sam., dim., 20 h 30.

LA HONTE : Espace Gaîté (321-56-05) ; sam., 20 h 30.

LA FOLIE DE DON QUICHOTTE : Espace Marais (271-10-19), sam., dim., 20 h 30 (10).

AMPHITRYON 39 : Musée Grévin (286-87-47) ; sam., 21 h.

PARFAITE ANALYSE : Nouveau Théâtre Colette (628-98-18) ; sam., 20 h 30.

OXTIERA : Mouffetard (331-11-99) ; sam., 20 h 45 ; dim., 15 h 30.

LES EGAREMENTS DU CŒUR ET DE L'ESPRIT : Vincennes, Sorano (374-81-16) ; dim., 18 h.

PLACE DE BRETEUIL : Cartoucherie Tempête (328-36-36) ; sam., 20 h 30 ; dim., 16 h.

L'INCENDIE : Quai de la Gare (585-88-88) ; sam., dim., 18 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50) ; Danse : Voir rubrique (Palais des congrès).

SALLE FAVART (296-06-11), sam., à 14 h 30 et 20 h 30 : Le groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris danse sur des musiques classique : Auréole (mus. Haendel) ; A cœur ouvert (Schubert) ; Portraits de danseurs : Création à l'Opéra (Chopin) ; Beethoven and Booth (Beethoven) ; Angel Food (danse sur de la musique rock).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) ; dim., à 20 h 30 : le Misanthrope ; dim. à 14 h 30 : la Mort de Sénèque ; sam., à 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

ODÉON (325-70-32), sam., à 20 h 30 et dim. 15 h : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32), sam., à 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

TEP (364-80-80), dim. ; Théâtre : sam., à 20 h 30 ; dim. 15 h : Macadam Quichotte.

BEAUBOURG (277-12-33) ; Cinéma-vidéo : 13 h, Philippe Herreweghe fait chanter Brahms, de A. Faisandier ; 16 h, Un 14 juillet au camp, de I. Ténéré ; 19 h, Pour qui vote l'oxygène, de J. Van der Keuken ; sam., dim. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Marin Karmitz, éditeur de films à Paris.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : Ballet : sam. à 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Ballet du vingtième siècle M. Béjart ; 2e programme « Notre Faust » (Musique : Messe en si mineur et Agnus Dei, de J.-S. Bach) ; tangos argentins (Micha Van Hoecke).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), Danse : sam. à 19 h 30 ; dim. à 14 h 30 : Tanztheater de Wuppertal (Walzer).

CARRÉ SILVIA-MONFORT, sam., 20 h 30 ; dim. à 16 h : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ AMANDIERS (366-42-17), sam. 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam., 15 h : Moi ; sam., 21 h, dim., 15 h : le Président Haudecœur.

☞ ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (606-49-24) sam. 21 h, dim., 15 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, sam., 20 h 30 : Roméo et Juliette (dern.).

LA BARAQUE (707-14-93), ven., sam., sam. 21 h ; dim., 15 h : 2 + 2 + 2 = L.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), sam., 20 h 30, dim., 16 h : les Incurables. Th. de la Tempête (328-97-04) sam., 20 h 30, dim., 16 h : Place de Breteuil.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-53-73), sam., 20 h 30 : Lionel Rocheman (en anglais).

CLA (508-48-28), sam., 20 h 30 : Il était une fois un roi.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam., 17 h 30 + 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam., à 21 h 15, dim., 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam., 21 h 15, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir ; sam., 20 h, mat. dim., 17 h 30 : Mario d'Alba.

DAUNOU (261-69-14), sam., 17 h + 21 h, dim., 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), sam., 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), sam., 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Dialogue d'exilés.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), sam., 18 h 30 : Dernier Bain (dern.) ; sam., 20 h 30, dim. 15 h : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), sam., 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), sam., 18 h 30, dim. 16 h : la Folie de Don Quichotte.

☞ ESSAION (278-46-42), sam., I. 18 h 45 : le Chant profond du Yddishland (dern.).

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam., 20 h 45, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), sam., 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), sam., 20 h 30 : Atlantide ma mort (dern.).

HUCHETTE (326-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), sam., 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), sam., 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), sam., dim. I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : l'Entrée en matière ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; Petite salle, sam., dim., 21 h 30 : C'est rigolo.

MADELEINE (265-07-09), sam., 20 h 45, dim., 15 h : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), sam., 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte - la Crise.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam., 21 h 30, dim., 15 h : la Berlue (dern.).

☞ MATHURINS (265-90-00), sam., 18 h + 20 h 45, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau.

MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), sam., 20 h 30, dim., 16 h : Bye bye show biz.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). – Petite salle sam., 21 h, dim. 16 h : Tchekhov Tchekhova.

MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), S, à 21 h : Amphitryon 39.

LE NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (628-98-18), sam., 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet (pièce inédite de T. Williams).

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), sam., dim., 18 h 30 : Narcisse sam., 20 h 45, dim., 15 h 30 : Oxtiern ou les Malheurs du libertinage.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 19 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam., 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Transport en commun.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) ; sam., 21 h, dim. 15 h : Double Foyer.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), sam., 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

Samedi 13 - Dimanche 14 avril

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), sam., 20 h 30 + 22 h 15, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), sam., 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. sam, 20 h 30 : Huis clos ; sam., 22 h 15, dim. 17 h : Et si Beauregard n'était pas mort ; sam., 18 h : la Vie d'un gars qui sait.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), sam., 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), sam., 20 h 30, dim. 17 h : le Grand déménagement.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique ; sam., 22 h, dim. 17 h : l'Ascenseur ; à 20 h 30 : Elena Iakobovitch.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam., 15 h : Musica Musica ; Petite salle, sam., 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

LE TINTAMARE (887-33-82), sam., 20 h 15 + 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 16 h : Tac ; sam., 20 h 30, dim. 17 h : Haut comme la table ; sam., 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam., 21 h ; dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), sam., 21 h ; dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

La danse

ESPACE KIRON (373-50-25), sam., 20 h 30 ; dim. 15 h : Danse Buto.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 16 h : Roméo et Juliette, par le Ballet national de l'Opéra de Paris (chorégraphie R. Noureev).

Les concerts

SAMEDI 13

Eglise Saint-Merri, 21 h : N. Steinberg (Bach, Mozart, Schumann, Albeniz, Prokofiev).

Eglise Saint-Gervais, 16 h 30 : J. Van Haselt (Couperin, Clérambault).

DIMANCHE 14

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Lieder Quartet (Schubert, Rossini, Brahms).

Eglise Saint-Merri, 16 h : F. Aladjem, H. Jeanney (Brahms, Chausson).

Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 17 h : Johannes Kantorei de Dusseldorf (Bach, Schütz).

Opérettes

CASINO DE PARIS (285-00-39), sam., 20 h 30 ; dim. 15 h : Hourra papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam., 20 h 30 ; dim. 15 h et 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 13 AVRIL

Cent jours du cinéma espagnol : 15 h : Raza, de J.-L. Saenz, de Heredia ; 17 h : El difunto es un vivo, de I.-F. Iquino ; Carte blanche à Cinématographe : 19 h : Le Dernier des Mohicans ; 21 h : La Prisonnière du désert, de J. Ford.

DIMANCHE 14 AVRIL

Cent jours du cinéma espagnol : 15 h : Malvaloca, de L. Marquina ; 17 h : El Escandalo, de J.-L. Saenz de Heredia ; Carte blanche à Cinématographe ; 19 h, L'Escadron blanc, d'A. Genina ; 21 h, L'Atlantide, de J. Feyder.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 13 AVRIL

15 h, Classiques du cinéma mondial : Les Deux Timides, de R. Clair ; 17 h : Soixante-dix ans d'Universal : Complot de famille, d'A. Hitchcock ; 19 h : L'homme qui cherche la vérité, d'A. Esway ; 21 h : Circonstances atténuantes, de J. Boyer.

DIMANCHE 14 AVRIL

15 : Classiques du cinéma mondial : les Nouveaux Messieurs, de J. Feyder ; 17 h : Soixante-dix ans d'Universal : Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express ; 19 h : La Fiancée des ténèbres, de S. Poligny ; 21 h : Le Crime de M. Lange, de J. Renoir.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (544-43-14). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Republic cinéma (H.sp.), 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ANTARCTICA (Jap.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; George V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (575-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-56-70).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LE COW-BOY (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

2010 (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

DUNE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-50-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

GREMLINS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

HORS LA LOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LADY HAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

ROUGE GORGE (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-70).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STALINE (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

BROTHER, film américain de John Sayles, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 3-Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Hollywood boulevard, 9e (770-10-41).

EIJANAIKA, film japonais de Shohei Imamura, v.o. : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic entrepôt, 14e, (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

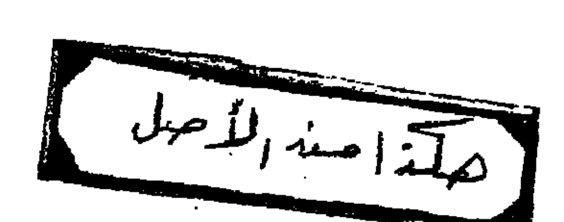
LE JEU DU FAUCON, film américain de John Schlesinger, v.o. : Forum Orient express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz 8e (562-20-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MARLENE, film allemand de Maximilian Schell : v.o. Action Christine, 6e (329-11-30) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

POULET AU VINAIGRE, film français de Claude Chabrol. Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Élysées 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

SUBWAY, film français de Luc Besson. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 7-Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).





RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 13 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : Julien Fontanes, magistrat.
Le soulier d'or, J. Cosmos. Avec J. Morel, J.-M. Dupuis, R. Gerome...
Un ancien joueur de football professionnel incarcéré fait une grève de la faim. Fontanes le croit victime d'un chantage de codétenus. « In extremis », le courageux magistrat découvre la vérité...

22 h 10 Droit de réponse : La vérité toute nue.
Emission de Michel Polac.
Une émission sur les juges d'instruction, avec des avocats, des journalistes (Gilles Millet, de Libération *et notre collaborateur Bertrand Le Gendre), des juristes, et, bien sûr, des juges d'instruction.*

0 h 00 Journal.

0 h 20 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *Une bonne cachette.* Extérieur nuit : les Africains sapeurs (ces Congolais qui sont des dandys).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.

22 h 05 Magazine : Les enfants du rock.
Julien Clerc, *le musicien, ou la musique d'abord.*

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 04 Disney Channel.

21 h 50 Journal.

22 h 15 Feuilleton : Dynastie.
Krystle et Blake ne se parlent plus. Alexis propose un marché à Krystle.

23 h 00 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit Michel Duchaussoy, Stéphane Audran, Georges Wilson.

23 h 30 Prélude à la nuit

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 30 Paris kiosque ; 18 h 50, Atout Pic ; 19 h, Feuilleton : le grand César ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, La science amusante ; 19 h 55, Les aventures de Saturnin.

CANAL PLUS

20 h 30 Série : Maître du jeu ; 22 h 55, Les Anges du mal, film de P. Nicolas ; 0 h 25, Golf à Augusta ; 2 h 25, Femmes de personne, film de C. Frank ; 4 h 10, Ghost-keeper, film de J. Makichuk ; 5 h 35, Stock chocs.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Le cycliste bleu », de Tibor Dery. Avec Roger Mollien, Henri Virlojeux, Yvonne Clech...
22 h 10 Démarches avec... Christian Jouhaud.
22 h 30 Musique : les amis de la musique de chambre (Wiener Flöten Trio).
23 h 00 Pâques orthodoxes.
0 h 00 Clair de nuit, Rémanences.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Sonates pour piano nº 5 en ut mineur, nº 11 en si mineur, nº 19 en sol mineur, nº 20 en sol majeur, nº 23 en fa mineur*, par Daniel Barenboïm.
23 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton : « les entretiens », de Claude Rostand avec Francis Poulenc ; à 23 h 05 Club des archives : Denis Brain.

Dimanche 14 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 00 Journal.
9 h 00 Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h 00 Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h 00 Messe avec la communauté paroissiale de Levroux (Indre).
12 h 05 Midi presse, de P.-L. Séguillon.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h 00 Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports dimanche :
Cyclisme : spécial Paris-Roubaix ; tennis : finale du tournoi de Nice.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h 10 Série : Matt Houston.
19 h 00 7 sur 7.
20 h 00 Journal.
20 h 35 Cinéma : Pas de printemps pour Marnie.
Film américain d'A. Hitchcock (1964), avec S. Connery, T. Hedren, D. Baker, M. Gabel, L. Latham, B. Sweeney.
Un éditeur s'éprend d'une voleuse et l'épouse au lieu de la livrer à la police. Pourquoi a-t-elle peur des hommes, de l'orage et de la couleur rouge ? La virtuosité d'Hitchcock s'exerce sur un étrange rapport amoureux, avant d'aboutir à la révélation d'un secret psychanalytique.
22 h 40 Sports dimanche soir.
23 h 25 Journal.
23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.
9 h 40 Les chevaux du tiercé.
10 h 05 Récré A 2.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin (suite).
17 h 00 Série : Médecins de nuit.
18 h 00 Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h 00 Série : L'Homme de fer.
20 h 00 Journal.
20 h 35 Jeu : Le grand raid.
Vancouver - Salt Lake City.
21 h 35 Série : Sorties de secours.
Nº 1 : Que fait-on des délinquants juvéniles à Birmingham ? Reportage de P. Benquet et Mosco.
La délinquance juvénile progresse en France. Face à elle, une société malade de la peur. Au-delà de nos frontières, se pose, avec autant d'acuité, le même problème. A Birmingham, on ne se contente pas d'emprisonner. On recherche, on applique des méthodes alternatives. Avec succès. Un reportage exemplaire, qui donne à réfléchir, qui débouche sur l'espoir. Un débat suit la diffusion du film, avec M.-B. Cott, directeur des affaires criminelles au ministère de la justice, Mme N. Obrego, juge à Valence, et une victime.
22 h 40 Concert Magazine.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9 h 00 Emission pour les jeunes.
10 h 00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
13 h 00 Magazine 85 : Emission de la GMF.
15 h 05 Opéra : la Favorite.
Créée à Paris en 1840. « La Favorite » connut en France un grand succès.
16 h 15 Théâtre : Cet animal étrange.
D'après les récits d'A. Tchekhov, mise en scène J. Bouchand, enregistré à l'Athénée-Louis-Jouvet, avec la Compagnie Théâtre Puzzle.
Courtes scènes tirées de plusieurs nouvelles de l'auteur de la Mouette. *Evocation humoristique de la vie russe de la fin du dernier siècle. Oisifs et parasites...*
17 h 20 Musique pour un dimanche.
Suite de « Roméo et Juliette ».
18 h 00 Emission pour les jeunes.
L'agence Labricole, Lucky Luke, Colargol...
19 h 00 Au nom de l'amour.
20 h 00 RFO Hebdo.
20 h 35 Demain, le shopping.
En l'an 2000, que sera notre vie quotidienne ? Réal. D. Lecomte.
Comment achèterons-nous demain ? par télématique ? par correspondance ? dans des hypermarchés ? A Miami, un réseau câblé offre à ses abonnés des soldes sur l'écran, à Tokyo la survie des grands magasins ne se conçoit qu'avec l'appui d'une armée de robots qui parlent... Les technologies de l'avenir en matière de consommation.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
« La Passion d'une femme sans cœur », de Moïse Maatouk ; « La Surface perdue » de Dolorès Grassian.
22 h 30 Cinéma (cycle D. Zanuck) : On murmure dans la ville
Film américain de J.-L. Mankiewicz (1951), avec C. Grant, J. Crain, F. Currie, H. Cronyn, W. Slezak, S. Blackmer (vo sous-titrée. N.).
Un médecin qui a appliqué un traitement psychologique à une jeune fille qu'il aimait est accusé, par un confrère jaloux, d'avoir été un guérisseur.
0 h 15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

6 h 50 la Grande Bagarre de Don Camillo, film de C. Gallone ; 8 h 30, Cabou Cadin (et à 14 h 20) ; 9 h 35, Gym à gym ; 9 h 45, Prends ton passe-montagne, on va à la plage, film d'E. Matalon ; 11 h 15, la Crime, film de Ph. Labro ; 13 h 5, Série : Reuilly, l'as des espions ; 13 h 55, Batman ; 15 h 55, Superstars ; 16 h 10, Hill street blues ; 17 h, Gala d'investiture du président Reagan ; 18 h, l'Homme du clan, film de T. Young ; 19 h 45, Club de la presse ; 21 h, Hanna K., film de Costa-Gavras ; 22 h 55, le radeau d'Olivier ; 23 h 35, Golf à Augusta ; 1 h 35, Trahisons conjugales, film de D. Jones.

FRANCE CULTURE

1 h 00 Les nuits de France-Culture.
7 h 03 Chasseurs de son.
7 h 15 Horizon, magazine religieux.
7 h 25 La fenêtre ouverte.
7 h 30 Littérature pour tous, avec Vladimir Boukovski.
7 h 45 Dits et récits : contes de Grimm.
8 h 00 Foi et tradition.
8 h 25 Protestantisme.
9 h 05 Ecoute Israël.
9 h 35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10 h 00 Messe, à Villedieu-les-Poêles (Manche).
11 h 00 Histoires du futur.
12 h 00 Des Papous dans la tête.
13 h 40 L'exposition du dimanche : la Patellière à Saint-Tropez.
14 h 00 Le temps de se parler.
14 h 30 La Comédie-Française présente « Don Garcie de Navarre ou le prince jaloux », de Molière. Avec M. Aumont, G. Casile, C. Vernet, D. Rozan...
16 h 15 La tasse de thé : rencontre avec Silvia Monfort ; à 17 h 15, histoire-actualité : le come-back américain en France.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes, le son au cinéma.
20 h 00 Le son de chose : portrait de Philippe Adrien.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : Americans on the move : Laurie Anderson.
22 h 30 Musique : libre-parcours jazz (Gospel and Blues Night).
0 h 00 Clair de nuit : les enfants venus du froid.

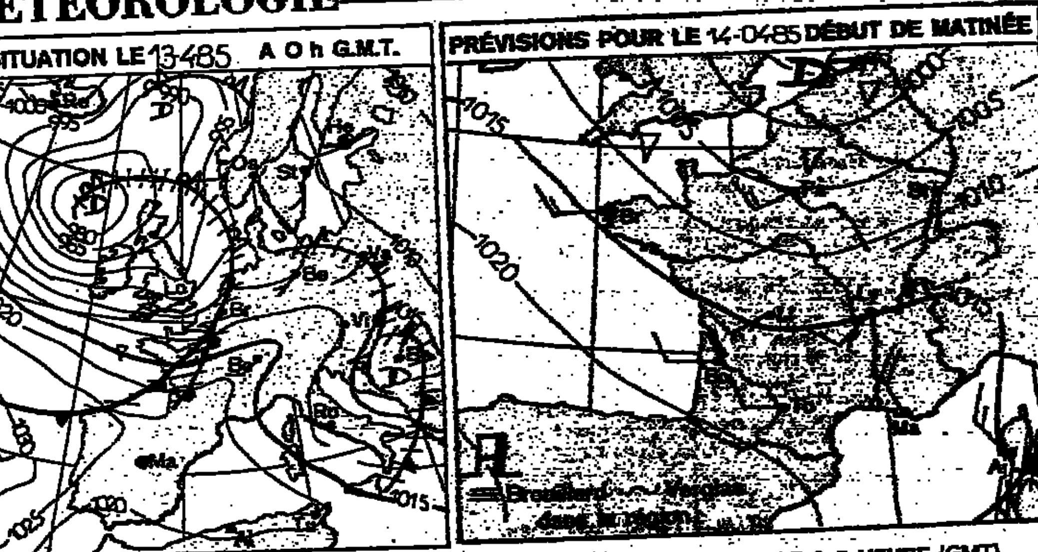
FRANCE MUSIQUE

2 00 Les nuits de France-Musique : Marcel Landowski.
7 h 03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9 h 05 Cantate : BWV 67.
10 h 00 Gustav Mahler à New-York : la saison 1908-1909.
12 h 05 Magazine international.
14 h 04 Disques compacts : (et à 16 h 15).
15 h 05 Opéra (en simultané avec FR 3 : « la Favorite », de Donizetti, par l'orchestre du conservatoire national de musique de la région Centre-Aquitaine, dir. J. Perno.
17 h 00 Comment l'entendez-vous ? Claude Santelli — Mozart et le divin.
19 h 05 Jazz vivant : jazz au féminin.
20 h 04 Avant-concert.
20 h 30 Concert : trois pièces, extrait de la « Suite lyrique », de Berg ; chant symphonique de Zemlinsky, « Symphonie nº 1 en ut mineur », de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. S. Ozawa, sol. F. Grundheber, baryton.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : concert (en simultané avec Antenne 2) : « Poètes et Paysans », ouverture de Suppé ; « la Chauve-Souris », czardas ; « le Baron tzigane », ouverture ; « la Nuit à Venise », « la Chauve-Souris », duo de la montre ; « Annen polka », de J. Strauss par le nouvel orchestre philharmonique, dir. M Janowski, sol. T. Zylis-Gara, soprano, S. Jerusalem, ténor.
23 h 10 Ex libris : l'histoire de l'opéra en France ; à 1 h les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 15 AVRIL

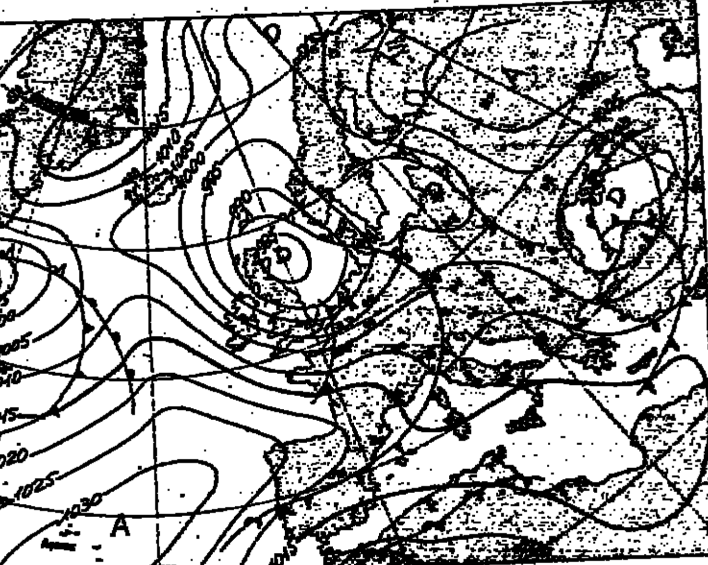
TF1	20 h 35, Cinéma : *Mortelle Randonnée*, film de Claude Miller ; 22 h 35, Etoiles et toiles, magazine du cinéma : spécial David Lean ; 23 h 35, Journal ; 23 h 55, C'est à lire.
A2	20 h 35, Le grand échiquier, de J. Chancel : avec Michel Jonasz ; 23 h 20, Journal.
FR3	20 h 35, Cinéma : *les Bronzés*, film de Patrice Leconte ; 22 h 10, Journal ; 22 h 40, Thalassa : les paquebots, le second souffle ; 23 h 25, Allegoria ; 23 h 30, Prélude à la nuit.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 avril à 0 heure et le dimanche 14 avril à 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 14 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)



La France restera dans un courant cyclonique de nord-ouest. Les averses seront fréquentes, et le vent soufflera en rafales.

Dimanche matin, nuages et averses au nord de la Loire et de la Picardie aux Ardennes. Des rafales de vent de sud-ouest assez fortes en Manche et par moment dans l'intérieur des terres où le vent soufflera à 40 ou 50 kilomètres/heure.

De la Vendée et des Charentes aux Vosges, alternance de passages nuageux et d'éclaircies. Sur la moitié sud-est, ciel clair ou peu nuageux avec seulement quelques menaces d'averses sur les Alpes et la Corse. Mistral assez fort sur la basse vallée du Rhône.

Au cours de la journée, reprise de l'instabilité avec accentuation au passage d'une ligne de grains qui traversera le pays d'ouest en est. Avec le mistral, le ciel sera bien dégagé sur le littoral méditerranéen. Ciel variable sur toutes les autres régions. Les averses seront plus fréquentes et plus fortes sur la moitié est. Il neigera entre 500 et 600 mètres des Vosges aux Alpes. Sur les contreforts du relief, possibilité d'averses de grêle et d'orages. Les éclaircies seront plus belles et plus durables sur la Bretagne et en bordure de l'Atlantique.

Toujours de fortes rafales en mer où le vent soufflera presque en tempête, dans l'intérieur des terres par moment, sous les grains, le vent atteindra 40 à 50 kilomètres/heure.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le samedi 13 avril, à 8 heures, de 1 008,2 millibars, soit 756,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 avril ; le second, le minimum dans la nuit du 12 au 13 avril) : Ajaccio, 15 et 3 degrés; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 12 et 10; Bourges, 11 et 7; Brest, 12 et 7; Caen, 11 et 8; Cherbourg, 10 et 5; Clermont-Ferrand, 11 et 7; Dijon, 11 et 6; Grenoble-St-M.-H., 7 et 4; Grenoble-St-Geoirs, 10 et 4; Lille, 10 et 7; Lyon, 11 et 6; Marseille-Marignane, 15 et 6; Nancy, 10 et 6; Nantes, 12 et 9; Nice-Côte d'Azur, 18 et 9; Paris-Montsouris, 12 et 8; Paris-Orly, 12 et 7; Pau, 11 et 10; Perpignan, 16 et 8; Rennes, 11 et 7; Strasbourg, 12 et 6; Tours, 11 et 8; Toulouse, 12 et 8; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9; Amsterdam, 9 et 6; Athènes, 23 et 12; Berlin, 12 et 5; Bonn, 7 et 5; Bruxelles, 9 et 6; Le Caire, 34 et 18; îles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 6 et 2; Djerba, 20 et 13; Genève, 8 et 3; Istanbul, 16 et 9; Jérusalem, 26 et 13; Lisbonne, 20 et 12; Londres, 13 et 6; Luxembourg, 7 et 2; Madrid, 19 et 3; Montréal, 5 et −4; Moscou, 3 et −5; Nairobi, 27 et 17; New-York, 17 et 9; Palma-de-Majorque, 20 et 5; Rio-de-Janeiro, 29 et 24; Rome, 15 et 4; Stockholm, 6 et −3; Tozeur, 24 et 14; Tunis, 21 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 13 avril 1985 :

UN ARRÊTÉ

● Du 26 mars 1985 portant fixation du salaire de référence et de la valeur du point de retraite dans le régime de retraites complémentaires des assurances sociales institué par le décret nº 70-1277 du 23 décembre 1970 (Ircantec).

TROIS DÉCRETS

● Nº 85-422 du 10 avril 1985 relatif à l'organisation judiciaire et modifiant notamment le taux de compétence du tribunal d'instance et du tribunal de grande instance en matière civile et du tribunal de commerce.

● Nº 85-424 du 11 avril 1985 modifiant et complétant le décret nº 68-253 du 19 mars 1968 relatif aux obligations administratives auxquelles sont tenus respectivement les assurés, les caisses mutuelles régionales et les organismes conventionnés au titre du régime institué par la loi nº 66-509 du 12 juillet 1966.

● Nº 85-425 du 4 avril 1985 portant création de la réserve naturelle d'Hettange-Grande (Moselle).

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 14 AVRIL

— *M. Jacques Chirac*, président du RPR, participe à l'émission « Midi-presse » sur TF 1, à 12 heures.

— *Mme Georgina Dufoix*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, est l'invitée du « Forum », sur RMC à 12 h 30.

— *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, est reçu au « Grand Jury RTL-Le Monde » sur RTL à 18 h 15.

— *M. Bernard Stasi*, député UDF-CDS de la Marne, est le témoin de « Sept sur Sept », sur TF1 à 19 heures.

— *M. Raymond Barre*, député apparenté UDF du Rhône, répond aux questions des journalistes du Club de la presse, sur Europe 1, à 19 heures et sur Canal Plus à 19 h 45.

LUNDI 15 AVRIL

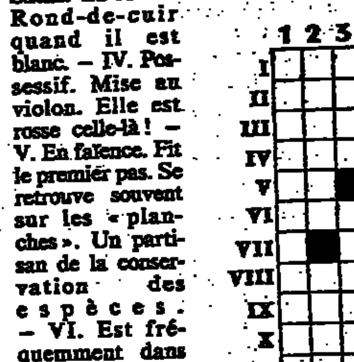
— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, membre du conseil national de l'UDF, participe au magazine « Inter-Matin », sur France-Inter à 7 h 40.

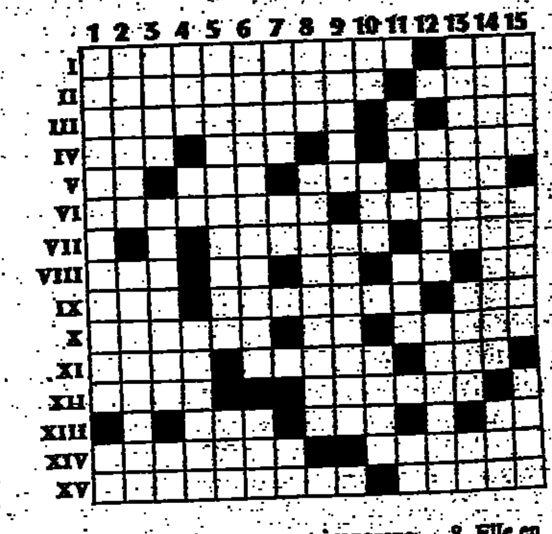
MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3944

HORIZONTALEMENT

I. A beaucoup à mettre sur ses tablettes. Fragile asile d'un végétal agonisant. — II Rien d'étonnant à ce qu'elle ressente un vif intérêt pour Saint-Saëns. La récolte des navets. — III. Constituent souvent la part du lion. Rond-de-cuir quand il est blanc. — IV. Possessif. Mise au violon. Elle est rosse celle-là ! — V. En faïence. Fit le premier pas. Se retrouve souvent sur les « planches ». Un partisan de la conservation des espèces. — VI. Est fréquemment dans les nuages. Tellement estimées qu'elles en sont toutes retournées. — VII. Port nippon. Dans l'univers d'un célèbre Nantais. — VIII. Nourrit le tronc. Abréviation. Est passée par de rudes épreuves mais a toujours porté la culotte. Cassée à son extrémité. Préposition. — IX. Participait à de nombreuses scènes. Avait une ruelle très passante. Donne l'occasion de sortir du rang. — X. Service de table. Pronom. Jeux d'enfants. — XI. Est entré dans les mœurs. Faux frère. Sert à boucher plus d'un trou. — XII. La cité des Sagiens. Regroupe pieds et chevilles. — XIII. Coule en Roumanie. Tas de graines. Note. — XIV. Où il y a à boire et à manger. Suivent quelqu'un. — XV. De quoi être blanc comme... neige. Olympio en fut un des plus célèbres.





VERTICALEMENT

1. Ne doivent pas baisser les bras sous peine de mort. Démontre. — 2. Elle ne sent pas la rose ! Prouvent qu'on a déplacé des caisses. — 3. Quelqu'un y travaille à la réception. Remède de cheval. En Sologne. — 4. Remplissent la sébille d'un mendiant de Brasov. Doit être rempli de projets. Ses objectifs ne manqueront donc pas de précision. — 5. N'éclate que lorsqu'il y a vraiment trop de pression. Dépôt sans intérêt. — 6. Crac ! Boum ! Hue ! A ne pas mettre entre toutes les mains ! — 7. Clément, jadis. Avant le déjeuner. Ses débordements passent souvent inaperçus. — 8. Elle en écrase ! N'empêche tout de même pas de fondre. — 9. Expédient. Passe tous les étés dans le Midi. — 10. Article d'usage courant. Loin d'être « nu ». Elle porte parfois un collier. — 11. Servait de trait d'union. En passant par la Lorraine... Pronom. — 12. Ne devait pas faire peur à celui qui avait mangé du lion ! Jaune. — 13. N'a pas une jolie robe. Retombe toujours sur ses pattes, mais n'est point téméraire pour autant. Parcouru par de nombreux pousse-pousse. — 14. Est sur les dents. Compose certaines additions. — 15. C'est tout un programme ! Ils sentent le sapin. Sans complications superflues.

Solution du problème nº 3943

Horizontalement

I. Femmes. Pi. — II. Ira. Oisif. — III. Licencié. — IV. Léon (Leon). Râ. — V. Napier. — VI. Me. Norton. — VII. Epître. Te. — VIII. Riche. — IX. Té. Huer. — X. Rumeur. — XI. Bise. Mess.

Verticalement

1. Fille. Ere. — 2. Erié. Epi. Ri. — 3. Maçon. Ictus. — 4. Exanthème. — 5. Eon. Poré. — 6. Sicaire. Hum ! — 7. Si. Et. Bure. — 8. Pierrot. — 9. If. Nègres.

GUY BROUTY.

Économie

REPÈRES

Commerce extérieur : recul de l'excédent au Brésil

L'excédent de la balance commerciale brésilienne a, au premier trimestre 1985, représenté 1 964 millions de dollars, inférieur à celui enregistré durant la même période de 1984 (2 387 millions de dollars). Les exportations se sont élevées à 5 073 millions de dollars, ayant reculé de 8,5 % en un an (5 542 millions de janvier à mars 1985) et les importations à 3 109 millions de dollars, en baisse de 1,5 % (3 155 millions). – *(AFP.)*

Entreprises : augmentation des stocks aux Etats-Unis

Les ventes américaines de biens manufacturés ont progressé de 0,2 % en février (– 0,6 % en janvier) mais les stocks des entreprises ont augmenté de 0,4 % (– 0,3 % en janvier) ce qui renforce les craintes d'un ralentissement de l'expansion en raison du risque de voir les entreprises réduire leurs investissements. Les ventes ont atteint 419,2 milliards de dollars et les stocks 576,9 milliards. Par ailleurs, les prix de gros ont augmenté de 0,2 % en mars contre 0,1 % en février. Ils étaient demeurés inchangée en janvier. L'indice (base 100 en 1967) s'est situé à 292,4. – *(AFP.)*

Epargne : mauvais résultats au premier trimestre

Les Français épargnent de moins en moins. Alors qu'en 1984 le taux d'épargne des ménages était tombé à son plus bas niveau depuis vingt-cinq ans (13,7 %), les résultats enregistrés au premier trimestre par les organismes collecteurs indiquent un nouveau tassement. Dans les guichets « écureuil », l'épargne recueillie n'a augmenté que de 1,3 %, soit encore moins que l'an passé à même époque (+ 1,8 %). Sur les livrets B de caisse d'épargne les retraits ont même excédé les dépôts de 33 millions de francs. Seuls les nouveaux produits, livrets d'épargne populaire – « livret rose » – et CODEVI, ainsi que l'épargne-logement ont mieux résisté avec des excédents de dépôts sur les retraits en progression respectivement de 5,4 %, 4,5 % et 6,1 % au premier trimestre.

Faillites : nombre record au Japon en 1984

Les faillites d'entreprises japonaises ont atteint un niveau record au cours de l'année financière 1984 terminée fin mars, tant au plan du nombre de sociétés défaillantes que du montant de leur passif. Selon un institut privé de recherche sur le crédit, la Teikoko Data Bank, le nombre de faillites a augmenté de 2 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 20 363. Ces sociétés défaillantes ont laissé un passif total de 13,8 milliards de dollars, soit 19,1 % de plus qu'en 1983. D'après l'institut, cet accroissement est imputable à la baisse des dépenses de consommation. – *(AFP.)*

A LA DEMANDE DES POUVOIRS PUBLICS

La CGE et Thomson accélèrent la fusion de leurs activités de télécommunications

La Compagnie générale d'électricité (CGE) va absorber Thomson-Télécommunications le 1er juillet 1985, soit dix-huit mois avant la date limite prévue lors des accords passés entre les deux groupes nationalisés en septembre 1983. La constitution du vaste ensemble nommé Alcatel-Thomson regroupant l'essentiel des forces françaises dans les télécommunications civiles (25 milliards de chiffre d'affaires et environ 45 000 salariés) sous la houlette de la CGE est donc accélérée.

L'objectif est d'éclaircir les responsabilités des uns et des autres dans cette fusion qui soulève beaucoup plus de difficultés sociales, industrielles et financières que M. Fabius, alors ministre de l'industrie, ne l'avait prévu à l'époque. Sociales d'abord, puisque la CGE a annoncé 4 500 suppressions d'emplois, dont des licenciements *« secs »*, ce qui est inédit pour un groupe nationalisé placé sur un secteur d'*« avenir »*. Sa réputation de *« bonne gestion »* devrait pour le moins en souffrir. Industrielles ensuite, puisque l'opération qui devait *« renforcer les positions mondiales de l'industrie française »*, selon M. Fabius, se heurte à de difficiles choix de matériels et surtout à une redéfinition des stratégies qui tarde à voir le jour. Ces conversations planétaires engagées par M. Pebereau, le PDG de la CGE, avec d'éventuels partenaires (le groupe britannique Plessey et les groupes américains GTE, ITT ou ATT) n'ont pas abouti et la société française se trouve isolée. Le va-tout qu'elle joue sur le marché des Etats-Unis, entre, en sus, en conflit avec les intérêts des PTT françaises (*le Monde* du 20 mars).

Difficultés financières, enfin, puisque le complexe montage prévu en septembre 1983 a provoqué une irritation des PTT, mises lourdement à contribution malgré leur opposition non dissimulée à cette fusion, mais également de M. Gomez, le patron de Thomson, qui en avait pourtant accepté les termes au départ, bien légèrement sans doute. Le protocole signé entre les deux groupes prévoyait en effet que M. Pebereau obtienne la gestion des activités de télécommunications civiles de Thomson-CSF regroupées dans Thomson-Télécommunications (TT), société créée pour l'occasion. Cela afin d'entamer les opérations industrielles de fusion de TT avec CIT-Alcatel, la filiale de la CGE. Mais, jusqu'au 1er janvier 1987, la CGE ne devait détenir que 12 % du capital de TT, niveau inférieur au seuil de 20 % à partir duquel les pertes de cette entreprise doivent être prises en compte dans son bilan. Thomson-CSF, en revanche, conservait 40 % de TT et de ses pertes (450 millions de francs en 1984), et l'Etat en obtenait 48 % pour 700 millions de francs apportés au capital par les PTT.

Cette complexe structure provisoire, qui laissait à M. Gomez les déficits d'une entreprise dont il avait cédé la gestion, allait même être complétée lors du sauvetage LTT (lignes télégraphiques et téléphoniques), filiale de TT, par de lourdes pertes également. La note à payer dépassait le milliard de francs, et ni M. Gomez ni M. Pebereau n'entendaient la régler. Ce sont les PTT qui, une fois de plus, étaient mis à contribution (*le Monde* du 4 janvier 1985). Les pouvoirs publics ont donc estimé que ce que les PTT nomment *« les jongleries financières de M. Pebereau »* devaient cesser et qu'il convenait d'accélérer la fusion ; d'autant que les équipes « à la base » ont réussi à s'entendre et à faire tant bien que mal le tri des usines et des produits.

Il est aujourd'hui prévu que CIT-Alcatel absorbe 100 % de TT le 1er juillet en rachetant les participations de Thomson-CSF et de l'Etat. Thomson-CSF recevra en échange 12 à 15 % des actions de CIT-Alcatel (la part précise sera déterminée une fois les comptes arrêtés au 30 juin). L'Etat recevra, lui, des nouvelles actions de... CGE, société qu'il contrôle déjà à 100 %. Il est prévu également, sans qu'une date soit ici fixée, que CIT-Alcatel absorbe LTT à l'exception de ses câbleries, qui seront reprises par les Câbles de Lyon, autre filiale de la CGE.

Cet éclaircissement des responsabilités financières devrait permettre pour 1985 d'échapper aux critiques de l'opposition sur le thème du *« flou »* des bilans des entreprises nationalisées. Un argument qui n'a pas peu compté dans l'accélération de la fusion. Mais les perspectives de la CGE ne sont pas pour autant rendues plus faciles. La nécessité de développer de nouveaux centraux téléphoniques pour conquérir le marché américain, tout en modernisant ceux vendus actuellement ailleurs, nécessitera de nouvelles et importantes aides des PTT. Pour avoir été très mal préparée, la fusion coûte très cher et nombreux sont ceux qui en viennent à s'interroger sur les méthodes mises en œuvre pour la réaliser.

ERIC LE BOUCHER.

Suppressions d'emplois et licenciements « secs »

Une réunion entre les syndicats, les représentants de la CGE et ceux des pouvoirs publics a eu lieu vendredi 12 avril dans l'après-midi, à Paris, pour examiner la situation créée dans le Trégor (Côtes-du-Nord) par les suppressions d'emplois annoncées chez CIT-Alcatel et Thomson-Téléphone : 300 licenciements ont été demandés par les deux entreprises.

Les pouvoirs publics ont annoncé que 130 emplois devraient être créés d'ici à 1986 sur la zone bretonne, et 380 au total d'ici à la fin de 1987. Dans l'immédiat, toutefois, ne seront créés que 20 emplois chez Kerelec (cartes électroniques) et une dizaine peut-être chez IDO (oligo-éléments). Les autres créations interviendraient plus tard : 75 emplois créés par Tandberg (terminaux professionnels) fin 1986, 25 par AVI-Péchard (circuits imprimés) en 1987. Sesa et Eurosoft (logiciels) auraient aussi pris la décision de principe de s'installer dans cette région, tandis que la CGE y transférerait 70 emplois fin 1985, pour arriver à 250 fin 1986, et la société CGE-Promotion industrie continuerait ses efforts pour obtenir d'autres installations.

Si l'on peut se féliciter que la plus grande partie des suppressions d'emplois (1 650 annoncées à l'automne chez CIT-Alcatel), aient pu se faire en douceur, on peut se demander ce qu'il adviendra des licenciés. Les dates et les chiffres de créations d'emplois ne sont, reconnaît-on, qu'indicatifs. Les niveaux de qualification risquent d'être différents des postes supprimés, en majorité ouvriers (d'ici à 1987, 148 créations d'emplois concerneraient des agents de fabrication). Un effort de formation est annoncé. De même a-t-on demandé à M. Guy Métais, directeur de l'AFPA, une étude générale sur l'évolution des métiers de l'électronique et des propositions de méthodologie de formation. Mais les dispositions prises risquent d'être en retard sur l'événement : on redoute, en effet, que les licenciements annoncés ne soient qu'une première vague. La CGT du groupe nationalisé évoque même l'*« entreprise de sabordement »* que représente la politique suivie dans l'industrie des télécommunications. L'accord passé entre Thomson et CGE protégera-t-il mieux les emplois du personnel, comme M. Fabius l'avait promis fin septembre 1983 (*le Monde* du 22 septembre 1983) ?

G. H.

L'AVENIR D'UNE AGGLOMÉRATION

Lyon à la recherche de nouvelles industries

En l'espace de quelques mois, de nombreuses satisfactions ont été enregistrées par Lyon et son agglomération sur le chapitre de la décentralisation économique, notamment dans le secteur tertiaire. Pour prendre les exemples les plus récents : l'installation du service « études et projets » d'EDF à Villeurbanne ; l'implantation de Hewlett Packard sur le site de L'Isle-d'Abeau ; la très prochaine arrivée du service « achats » de la SNCF dans le centre de Lyon ; l'annonce du transfert d'Interpol sur les quais du Rhône ; la pose de la première pierre de la future Ecole nationale supérieure « ex-Saint-Cloud » ; la création du centre de calcul intégré de l'INSA.

La moisson de l'Aderly (Association pour le développement économique de la région lyonnaise) est riche. Mais tous ces succès ne font pas oublier la nécessité d'un « changement de vitesse » : les « technopoles » (1) à vocation industrielle « pointue » seront les piliers de l'ambition lyonnaise.

De notre correspondant régional

Lyon. – Evitons les détours : les technopoles sont la tarte à la crème des discours modernes. Il s'agit dont d'être prudent et sélectif à l'annonce de l'ambition lyonnaise en matière de *« nouvelle industrialisation »*. Mais il est indiscutable qu'entre Rhône et Saône le concept de techno-pôle dépasse le stade des projets intellectuels ou celui des bureaux d'études. Les réalisations commencent à voir le jour. Trois secteurs ont pris de l'avance : Lyon-Gerland ; Villeurbanne-La Doua ; Ecully. Le *credo* lyonnais pour le développement des industries de haute technologie s'appuie sur des domaines ciblés : la biologie et la médecine ; l'informatique et la science mathématique appliquée ; la chimie et les matières plastiques ; le textile.

Cette énumération suffit à démontrer que Lyon se refuse au partage des rôles économiques qui débouchent – on n'est pas loin de le penser – sur des impasses du type : *« Lyon, capitale de... »*, à l'instar d'autres villes de province trop vite confinées dans une monoindustrie, fût-elle de pointe.

M. Jean Chemain, directeur de l'Aderly, l'organisme opérationnel chargé de ce développement, ne croit pas à la création *ex nihilo* de technopoles. *« Les technologies modernes ne peuvent pas se développer partout en France. Il faut, une masse de départ suffisante. Notre pays n'a pas les moyens de négliger ses pôles forts. Nous devons éviter le saupoudrage. »*

En toute logique, M. Chemain pousse donc les atouts lyonnais. Un atout français général – *« Nos compatriotes ont compris qu'il n'y avait pas de salut hors des technologies d'avenir »* – et deux atouts spécifiques : la tradition d'innovation et le potentiel d'investissements. *« A Lyon, il y a des sous »*, dit-il, en s'appuyant sur deux données quantifiables : Siparex a, ici, toujours collecté localement la moitié des capitaux réinvestis dans les sociétés en mutation.

Le second marché boursier représente 72 % du marché provincial et le quart du marché parisien. D'où la possibilité de mobiliser à Lyon des capitaux d'« aventure », pour reprendre une traduction d'un terme américain moins dissuasif que la formule des « capitaux à risques ».

Dans ce contexte favorable, où *« tous les ingrédients existent »* pour faire *monter une mayonnaise* intéressante au plan économique, l'Aderly joue de plus en plus le rôle d'aiguillon. *« Nous devons être des provocateurs plus encore que des catalyseurs »*, affirme M. Chemain, qui résume ainsi la stratégie de l'association, dont il faut rappeler l'originalité : l'Aderly a, en effet, trois parrains : la ville de Lyon, la chambre de commerce, le patronat local. La nouveauté par rapport aux actions passées c'est l'implication de plus en plus marquée de deux partenaires : les banques et l'Universités.

Les technopoles doivent accélérer un mouvement très sensible d'actions communes, d'échanges d'expériences et de compétences entre l'Université et l'industrie. L'Ecole normale supérieure est attendue comme une « locomotive » pour la biopole de Gerland. Cet espoir est conforté par la réalité des échanges autour des grandes écoles d'implantation ancienne.

L'Ecole centrale de Lyon-Ecully et l'Institut national de sciences appliquées de Villeurbanne multiplient respectivement par... 10 et 8 leur budget de recherche grâce aux contrats passés avec l'industrie ! Ajoutons que la région participe à la mise en place de « groupements d'intérêt scientifique » et que, par exemple, la formule dite des « crèches » ou des « couveuses » d'entreprises a permis, à partir d'une naissance à l'Ecole centrale, la création de deux sociétés – Metravib et Metraflux – spécialisées dans l'analyse de la mécanique des fluides et des frottements. Des retombées tout aussi positives sont attendues autour du futur centre de calcul intégré IN 2 P3 de l'INSA.

Tout ce foisonnement de projets ne doit cependant pas faire oublier les tendances lourdes de l'économie régionale, qui ne peut réussir à elle seule un redémarrage dans un environnement hexagonal déprimé. Si les *« techno-poles »* sont, à moyen et à long terme, des garanties de développement, leur avenir ne peut faire oublier le présent très difficile des grandes industries lyonnaises. A cet égard, l'avenir de Renault-Véhicules industriels, qui demeure le premier employeur industriel de l'agglomération, est un test redoutable. Il s'agit là de réussir la modernisation sans négliger les impératifs humains.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Ce terme ne fait d'ailleurs pas l'unanimité... La boîte à idées lyonnaise est ouverte pour trouver une appellation moins rébarbative que « technopole »...

A LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'OCDE

Echanges de bons procédés

(Suite de la première page.)

2) A continuer de mettre son veto sur les demandes de plus en plus nombreuses de protection douanière dont elle est l'objet, car le niveau encore élevé du dollar fait d'autant plus sentir ses effets que l'expansion est moins forte ;

3) A accepter avec prudence l'idée qu'on ne peut laisser en toute circonstance le cours des monnaies fluctuer librement sur les marchés. Au point 10 du communiqué on peut lire : *« Des interventions coordonnées peuvent, à un moment donné, être utiles pour contrecarrer des désordres sur les marchés des changes et rendre les perceptions des opérateurs moins volatiles »* (ce qui veut dire à peu près : diminuer l'incertitude dans l'esprit des opérateurs).

Quant aux Européens, ils se sont engagés :

1) A donner la priorité à des réformes de structures de leur économie afin de restaurer un niveau plus élevé d'emplois. Ils sont particulièrement visés par la section b du point 8, selon laquelle il convient de favoriser la *« flexibilité »* des marchés de l'emploi et également de *« tempérer les effets dissuasifs des systèmes actuels de prélèvement et de prestations tout en maintenant les niveaux appropriés des transferts sociaux »* ;

2) A prendre, le cas échéant, des mesures d'encouragement à l'activité économique. Il est notamment dit que, *« de façon générale, l'augmentation et la pleine exploitation du potentiel permettant d'assurer une croissance durable et non inflationniste sont nécessaires pour réduire le chômage »*. Cette phrase fait allusion à la politique future du gouvernement allemand qui semble ainsi avoir accepté l'idée qu'en cas de ralentissement de la conjoncture il pourrait avancer (dès 1986) la date prévue pour les réductions d'impôts ;

3) A accepter qu'une réunion préparatoire de hauts fonctionnaires ait lieu au GATT (organisme chargé d'administrer l'Accord international sur les tarifs douaniers et le commerce) avant la fin de l'été afin de parvenir *« à un large consensus sur la substance et les modalités de ces négociations commerciales »* (par « substance », le communiqué veut probablement dire l'« objet » de ces négociations).

Une allusion discrète est faite, dans le communiqué, à l'idée que le succès de ces négociations sera favorisé par les mesures envisagées, notamment pour améliorer le fonctionnement des marchés des changes. On est assez loin du « parallélisme » réclamé par les Français.

Quant au Japon, il s'est engagé à réduire son excédent commercial vis-à-vis des Etats-Unis, et d'une façon plus générale, à *« poursuivre la déréglementation de son marché intérieur des capitaux, à promouvoir les investissements de et vers l'étranger, à faciliter un accès plus large à ses marchés et à encourager le développement des importations »*.

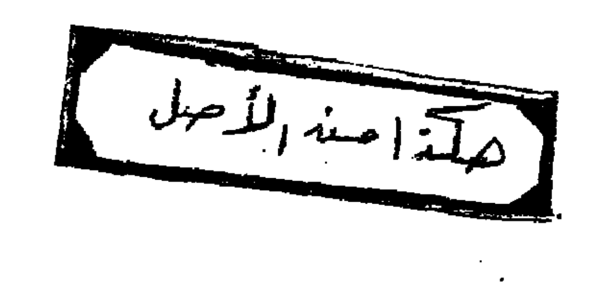
M. James Baker a précisé que son pays avait donné son accord, non pour envisager l'éventualité d'un nouveau Bretton Woods portant sur une réforme d'ensemble du système monétaire international, mais seulement pour considérer l'intérêt que pourrait avoir une amélioration de ce système. Il est bien entendu, a ajouté le secrétaire américain au Trésor, qu'il ne s'agit pas de se substituer au Fonds monétaire mais de faciliter son action. C'est sur la base des travaux du groupe des Dix que les Etats-Unis se prononceront. Or tout indique que les recommandations des hauts fonctionnaires qui le composent resteront fort prudentes, ne serait-ce que parce que les Américains y ont voix au chapitre. Les Français ont proposé que, avant la fin de l'année, se tienne une session spéciale du comité intérimaire du Fonds monétaire. Le secrétaire américain au Trésor a déclaré à l'OCDE que les Etats-Unis étaient disposés à participer avant la fin de l'année à une conférence entre pays industrialisés dont l'objet serait de *« considérer »* l'opportunité d'une « amélioration ». Il semble bien que M. Baker ait par avance circonscrit le champ possible de ces discussions.

PAUL FABRA.

COMPROMIS SUR LES CRÉDITS MIXTES A L'EXPORTATION

Les pays membres de l'OCDE sont parvenus à un compromis dans le domaine des crédits mixtes à l'exportation, c'est-à-dire qui comportent une partie d'aide publique. Selon le communiqué final du conseil ministériel, *« il a été convenu, dans une première étape, de renforcer les procédures de notification et de consultation et de porter à 25 % l'élément minimum de libéralité autorisé pour ces opérations »*. Il a également été décidé d'achever d'ici au 30 septembre 1985 une étude de manière à pouvoir *« renforcer encore la discipline et la transparence »* dans ce domaine.

Les Etats-Unis s'opposaient sur cette question à certains pays européens, notamment à la France. Ils demandaient que la part minimum d'*« élément de don »* passe de 20 % à 50 %, de façon à décourager l'utilisation de crédits mixtes considérée comme une *« pratique déloyale »*. Pour sa part, le commissaire européen aux relations extérieures, M. Willy de Clercq, a souligné, le 11 avril, lors de la session de l'OCDE, les risques d'une réduction des flux financiers destinés aux pays en développement, si ces crédits devaient être *« strictement limités, voire interdits »*.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 9 au 12 avril 1985

Toujours plus

Le hasard – quelquefois voulu – fait bien les choses. Au moment où le palais Brongniart, pris à nouveau d'un de ces accès de fièvre qu'il connaît régulièrement *depuis plus de deux ans maintenant*, affichait cette semaine une insolente santé, à l'autre bout de Paris, de la capitale, tous ceux qui de près ou de loin s'occupent de ce *« nouvel Eldorado » planchaient sur le thème à la mode :* « Paris, place financière : régionale ou internationale ? » Ce Forum de l'Expansion a permis de vérifier quelques *idées à présent communément admises, à savoir* que le boom du marché parisien s'inscrit bien dans le cadre d'une vaste remise à neuf de ses structures de fonctionnement *mais aussi de l'engouement incontestable du public* pour l'Argent, un sentiment nouveau en France. Il a aussi contribué à freiner l'enthousiasme sans retenue aucune que *l'on perçoit parfois chez certains interlocuteurs*, en replaçant Paris là où elle se trouve encore – loin derrière les grandes places : New-York, Londres, Tokyo et Hongkong – *tout en reconnaissant et admettant que le palais* Brongniart peut tirer parti des rectifications de frontières qui doivent nécessairement intervenir. Sans préjuger, au demeurant, les conséquences que pourrait avoir, pour le marché, l'application des promesses de dénationalisation formulées par l'opposition, si tant est qu'elle reprenne les rênes du gouvernement lors des prochaines échéances électorales.

Invité à prendre la parole le premier, M. René Monory, qui a été, on n'aurait garde de l'oublier, l'un des artisans de ce renouveau boursier grâce à la création des fameuses « *SICAV 5 000 F* » (*c'était en 1978...*), a naturellement enfourché ce cheval de bataille – la dénationalisation du crédit, – en y ajoutant au passage la suppression – nécessaire selon lui – du contrôle des changes pour que Paris puisse véritablement avoir l'ambition de devenir une place internationale. A cet égard, l'ancien ministre de l'économie et des finances a relancé l'idée de créer à Paris un marché de l'ECU susceptible de détrôner celui qui s'est mis en place à Bruxelles et au Luxembourg, ce qui suppose sans doute *«que les résidents français soient autorisés à faire des placements en ECU»*, a-t-il fait valoir.

Face à un parterre composé en majeure partie de banquiers, on attendait impatiemment l'allocution qu'allait prononcer le syndic des agents de change, M. Xavier Dupont, au plus fort des affrontements auxquels vont se livrer ces deux professions à la fois pour se frayer un chemin au mieux de leurs intérêts dans cette nouvelle carte qui passe à la fois par la création d'un marché à terme d'instruments financiers et de «sociétés de contrepartie»... et pour payer le moins cher possible les frais importants que doit nécessairement entraîner la modernisation du marché. D'après les premières estimations contenues dans le «rapport Tricot», celle-ci devrait coûter au bas mot plus de 100 millions de francs d'investissements initiaux et la moitié de cette somme au titre du fonctionnement.

Prudemment, M. Dupont a resitué *«le processus d'intégration mondiale des espaces boursiers»* dans un contexte *qui «ne va pas sans risque pour les Bourses européennes de taille moyenne»*, mais il n'a pas écarté pour autant le débat de fond qui va continuer à se développer entre ces deux *familles d'intermédiaires financiers* – banquiers et agents de change – qui concourent au développement du marché boursier. Le syndic a rappelé au passage le constat établi par la *Communauté européenne* à propos des tarifs de courtage réglementés, et selon lequel Paris apparaît *« comme la moins chère des neuf Bourses européennes en ce qui concerne les petits ordres, la Bourse de Londres étant deux fois et demie plus chère, notre place n'étant devancée que par le Danemark en ce qui concerne les ordres de moyenne et grosse importance ».*

Pour donner un poids supplémentaire à cet avis, la cote a progressé de plus de 2 % au cours de ces quatre séances – soit plus de 20 % depuis le début de l'année, ce qui place à nouveau Paris en tête des places internationales – sous l'effet de capitaux importants venus s'investir sur le marché, essentiellement pour compte étranger mais aussi canalisés par les instruments de gestion collective. A titre d'exemple, le montant des ressources collectées par les *seules SICAV de trésorerie* a pratiquement doublé en un an, passant à 164 milliards de francs à la fin mars dernier, contre 84 milliards de francs douze mois plus tôt.

Comment s'étonner, dans ces conditions, des performances réalisées encore cette semaine par de nombreuses valeurs ? A commencer par SFIM, Facom, Screg, Agence Havas, Sagem et Dassault, en hausse de 10 % à 15 %, Avions Dassault profitant notamment des informations relatives au projet français de mini-navette spatiale Hermès. Un contrat qui oppose cependant Dassault à l'Aérospatiale. Une mention spéciale, par ailleurs, pour la Compagnie française de raffinage et l'entreprise de bâtiment et de travaux publics Jean Lefebvre, en hausse respectivement de 21 % et 24 % par rapport aux cours du jeudi précédent.

A l'inverse, DMC, qui a beaucoup monté depuis plusieurs mois, a perdu près de *10 %* en quatre séances tandis que Chiers, Châtillon, Majorette, Nordon, Marine Wendel et Sogerap cédaient 5 % à 9 %. Intervenant plus tôt que prévu (voir à ce sujet l'article d'Eric Le Boucher), la fusion de Thomson Télécommunications et de CIT-Alcatel n'était pas encore connue des boursiers vendredi après-midi, mais il est probable que cette opération sera interprétée favorablement pour Thomson-CSF, qui détiendra dorénavant 12 % à 15 % du nouvel ensemble CIT-Alcatel, et qui n'aura plus à supporter une quote-part importante (40 %) des pertes de Thomson Télécommunications.

SERGE MARTI.

Matériel électrique services publics

	12-4-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	305	– 3,90
CIT-Alcatel	1 370	– 18
Crouzet	267,50	+ 16,5
Générale des Eaux	645	+ 15
Intertechnique	2 560	+ 170
Legrand	2 179	+ 69
Lyonnaise des Eaux	728	– 17
Matra	1 832	– 37
Merlin-Gérin	1 880	– 10
Moteurs Leroy-Somer	570	+ 11
Moulinex	111,50	+ 0,50
PM Labinal	537	+ 5
Radiotechnique	300	+ 6
SEB	435	– 15
Signaux	685	+ 37
Téléméc. Electrique	2 620	+ 20
Thomson-CSF	583	+ 15
IBM	1 260	+ 2
ITT	330	– 13,4
Philips	163,50	+ 3,30
Schlumberger	377	+ 3,40
Siemens	1 746	+ 41

Mines d'or, diamants

	12-4-85	Diff.
Amgold	930	+ 37
Anglo-American	138,80	+ 13
Buf. Gold M.	441	+ 33
De Beers	54,95	+ 3,75
Drief. Cons.	284,90	+ 14,90
Free State	295	+ 20,50
Gencor	146,10	+ 7,10
Gold Field	68,80	+ 5,20
Harmony	164	+ 7
President Brand	295	+ 22
Randfontein	1 135	+ 88
Saint-Helena	179	+ 15
Western Deep	470	+ 33
Western Holding	353	+ 22,40

Filatures, textiles, magasins

	12-4-85	Diff.
André Roudière	344	–
Agache-Willot	N.C.	N.C.
BHV	243	– 11,50
CFAO	865	– 13
Damart-Serviposte	2 330	+ 20
Darty	1 346	+ 16
DMC	229	– 24
Galeries Lafayette	399 90	+ 4,90
La *Redoute*	1 428	+ 83
Nouvelles Galeries	163	– 8
Printemps	*240,60*	+ *8,10*
SCOA	93,50	+ 1,30

Mines, caoutchouc, outre-mer

	12-4-85	Diff.
Charter	24,45	+ 0,75
Géophysique	859	+ 44
Imétal	*112,90*	+ 5,70
INCO	138,70	+ 5,70
Michelin	970	– 8
Min. Penarroya	99	+ 3,5
RTZ	77,90	+ 1,70
Zambia	2,17	inch.

Bâtiment, travaux publics

	12-4-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	975	+ 70
Bouygues	675	– 4
Ciments Français	337,50	– 7,50
Dumez	646	+ 21
GTM	325	+ 20
J. Lefebvre	265	+ 52
Lafarge	488	– 8
Maisons Phénix	238	+ 7,90
Poliet et Chausson	556	+ 6
SCREG	151,50	+ 14,20
SGE-SB	71,50	+ 2,50

Banques, assurances sociétés d'investissement

	12-4-85	Diff.
Bail Équipement	354,90	+ 20,90
Bancaire *(Cie)*	653	+ 13
Cetelem	571	– 29
Chargeurs SA	525	+ 18
CFF	817	– 1
CFI	323	– 6,50
Eurafrance	1 335	+ 54
Hénin (La)	444	+ 12
Imm. Pl.-Monceau	454,50	+ 5,50
Locafrance	398	+ 14
Locindus	772	+ 11
Midi	2 249	+ 34
Midland Bank	222	– 1,20
OFP (Omn. Fin. Paris)	1 165	– 25
Parisienne de résc.	1 150	+ 35
Prétabail	1 171	– 29
Schneider	174,50	+ 2,50
UCB	362	+ 20

Métallurgie construction mécanique

	12-4-85	*Diff.*
Alspi	159	– 11
Avions Dassault-B.	1 460	+ 130
Chiers-Châtillon	61,50	– 6,1
De Dietrich	480	+ 7
FACOM	1 282	+ 124
Fives-Lille	391	– 10
Fonderie (Générale)	57	+ 0,05
Marine Wendel	232	– *15*
Penhoët	820	– 20
Peugeot SA	333	+ 19
Poclain	55,80	+ 3,90
Pompey	198,50	+ 3,5
Sagem	1 750	+ 158
Valéo	231,60	+ 8,60
Vallourec	117,50	+ 0,40

Pétroles

	12-4-85	Diff.
Elf-Aquitaine	246,20	+ 0,40
Esso	550	– 12
Exxon	503	+ 17,5
Francarep	308	+ 6
Petrofina	1076	+ 26
Pétroles (Française)	263,80	– 1,30
Pétroles B.P.	133,10	+ 2,90
Primagaz	354	+ 18
Raffinage	101,50	+ 17,4
Royal Dutch	571	+ 13
Sogerap	495	– 30

Produits chimiques

	15-4-85	Diff.
BASF	653	+ 18
Bayer	678	+ 8
Hoechst	671	+ 16
Imp. Chemical	91	– 1
Institut Mérieux	1 775	– 25
Laboratoire Bellon	1 009	– 2
Norsk Hydro	120,10	+ 0,80
Roussel-Uclaf	1 720	– 8

Alimentation

	12-4-85	Diff.
Béghin-Say	289	– 5
Bongrain	*1920*	+ 28
BSN G.-Danone	2539	+ 138
Carrefour	2200	+ 60
Casino	915	– 25
Cédis	799	+ 1
Euromarché	1030	– 20
Guyenne et Gasc.	385	+ 4
Lesieur	835	+ 25
Martell	1745	+ 16
Moët-Hennessy	1910	+ 20
Mumm	796	+ 6
Nestlé	24440	+ 720
Occidentale (Gle)	701	– 4
Olida-Caby	283	+ 7
Pernod-Ricard	730	+ 34
Promodès	1445	+ 46
Source Perrier	506	+ 6
St-Louis-Bouchon	352	– 19
C.S. Saupiquet	555	– 10
Veuve Clicquot	2520	– *60*
Viniprix	1100	+ 45

Valeurs diverses

	12-4-85	*Diff.*
Accor	282	– 3
Agence Havas	650	+ 83
Appl. Gaz	199,90	– 10,20
Arjomari	1 165	– 65
Bic	560	+ 40
Bis	385	inch.
CGIP	770	– 9
Club Méditerranée	1 169	– 1
Essilor	3 050	+ 130
Europe 1	985	inch.
Hachette	2 069	+ 144
L'Air Liquide	642	– 7
L'Oréal	2 590	+ 1,05
Navigation Mixte	429	+ 1
Nord-Est	94,30	+ 7,30
Presses de la Cité	2 049	+ 69
Sanofi	682	+ 47
Skis Rossignol	1 931	+ 51

L'INTRODUCTION DE CAP GEMINI SOGETI AU SECOND MARCHÉ

Grenoble à Paris

***Réunis en assemblée générale**, le 4 avril dernier, les actionnaires de Cap Gemini Sogeti, l'une des premières sociétés privées de services et de conseil en informatique dans le monde et la première en Europe, ont approuvé le projet d'introduction en Bourse de la société. Cette opération s'effectuera au cours de la première quinzaine du mois de juin (la date exacte n'est pas encore arrêtée) sous l'égide de Lazard Frères, chef de file du Crédit lyonnais, d'Indosuez et de la Société lyonnaise de banque.*

La question était devenue rituelle, chaque année lors de la présentation des comptes et ce depuis presque dix ans : *« M. le président, allez-vous introduire Cap Gemini Sogeti en Bourse ? »* Réponse convenue : *« Pas besoin. »* Le fait est que le leader des sociétés de services informatiques françaises autofinançait largement son développement de 25 % l'an. La rentabilité de plus de 5 % (bénéfices reportés au chiffre d'affaires) font de cette société l'une des plus florissantes et lui ôte tout besoin d'argent frais extérieur. En juin dernier, l'introduction à la corbeille *n'était toujours pas envisagée.*

« Affaire d'image, de renommée internationale », dit-on aujourd'hui pour expliquer que 10 % des actions vont être *cédés, « pour permettre aussi aux cadres actionnaires de valoriser leurs titres »*, ajoute-t-on, mais pour préciser que *« ce n'est toujours pas de l'argent que nous recherchons. Notre autofinancement reste suffisant »*. Les résultats de 1984, en hausse de 28,4 % pour le chiffre d'affaires (1,8 milliard de francs) et de + 32,5 % pour le résultat net (95,8 millions de francs), tendraient à le prouver.

Cap Gemini Sogeti, c'est l'affaire d'une petite équipe soudée autour du patron, M. Serge Kampf, qui créa Sogeti en 1967 à Grenoble. Nombres de sociétés de services naissent à cette époque d'équipes d'ingénieurs. M. Kampf est lui un gestionnaire avisé, un financier rusé. La communauté informatique s'en apercevra lorsqu'il rachètera Cap en 1974, société plus importante que Sogeti. D'autres rachats, dont celui de Gemini (filiale européenne d'un groupe américain), suivront en Europe et aux Etats-Unis. M. Kampf saura toujours conserver la majorité de sa maison et entend que cela reste. A cet effet, une société holding du nom de Sogeti a été créée, dont les actionnaires sont lui-même pour 51 %, un ensemble *d'autres dirigeants pour 15 %* et la Compagnie générale d'industrie de participation (CGIP) pour 34 %. Sogeti détient 51 % des actions de Cap Gemini Sogeti, le reste étant entre les mains des dirigeants (32,5 %) et la CGIP (16,5 %). C'est une partie de ce reste qui sera placée en bourse. Au terme de l'opération qui débutera dans la première quinzaine de juin, Cap, comme on l'appelle encore, sera possédée par Sogeti pour 51 %, par ces dirigeants (environ 26 %), par CGIP (environ 13 %) et par les boursiers (10 %).

E.L.B.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 4 avril	Cours 11 avril
Or fin (kilo en barre)	98 800	99 800
– (kilo en lingot)	99 250	99 600
Pièce française (20 fr.)	587	589
Pièce française (10 fr.)	420	408
Pièce suisse (20 fr.)	580	681
Pièce latine (20 fr.)	566	572
Pièce tunisienne (20 fr.)	562	572
Souverain	712	717
Souverain Elizabeth II	712	727
Demi-souverain	410	420
Pièce de 20 dollars	4 020	4 025
– 10 dollars	2 100	2 080
– 5 dollars	1 500	1 525
– 50 pesos	3 730	3 740
– 20 marks	695	725
– 10 florins	587	593
– 5 roubles	440	440

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
	–	–
Elf-Aquitaine	267 426	65 743 542
Arjomari	51 192	62 737 736
Michelin B	48 700	47 700 240
Sanofi	68 476	45 405 505
Carrefour	15 500	33 168 656
Sommer-Allibert	67 358	32 896 624
CGIP	41 811	31 734 688
Moët-Hennessy	14 874	28 322 636
Thomson CSF	49 082	27 263 362
BSN	*11 116*	*27 633 362*

(*) *Du 4 au 11 avril inclus.*

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	8 avril	9 avril	10 avril	11 avril	12 avril
RM	–	390 889	495 830	558 732	546 543
Comptant					
R. et obl.	–	1 785 052	2 546 752	2 087 758	2 146 130
Actions	–	182 185	105 816	148 074	83 967
Total	–	2 358 126	3 148 398	2 794 564	2 776 640
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	–	115,4	115,8	116,7	–
Étrang.	–	106,9	107,5	107,7	–
***COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE* (base 100, 28 décembre 1984)**					
Tendance	–	118,2	118,9	120,1	–
(base 100, 30 décembre 1981)					
Indice gén.	–	216	216,7	218,2	220

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 4 avril
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	422 380
dont :	
Or	256 912
Disponibilités à vue à l'étranger	76 301
ECU	71 737
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 400
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	26 445
dont :	
Concours au Trésor public	15 820
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	182 040
dont :	
Effets escomptés	88 107
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 231
5) DIVERS	8 998
Total	725 085

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	189 960
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	15 154
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	13 540
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	111 982
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	36 980
5) ECU A LIVRER AU FECOM	71 737
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	301 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	8 345
Total	725 085

● **The Paris Bourse 1984.** – La Chambre syndicale des agents de change vient d'éditer une brochure de présentation de l'activité du marché parisien en 1984 illustrée de nombreux tableaux et graphiques, et qui a pour particularité d'être présentée en deux éditions, une anglaise et une française, au prix identique de 20 F chacune.

★ Chambre syndicale des agents de change, 4, place de la Bourse, 75080 Paris Cedex 02. Tél. 261-85-90.

● **« Chasseurs de têtes » à Sciences-Po.** – Sciences-Po Etudes, Junior Entreprise de l'IEP de Paris, organise le mercredi 17 avril 1985 à la Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon, 75008 Paris, un colloque sur les «Chasseurs de têtes» ou le recrutement externe des dirigeants et cadres supérieurs. Cette manifestation, qui comprendra notamment la constitution de six commissions de travail avec les principaux consultants de la profession, est réalisée sous le haut patronage du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, d'une part, et du ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, d'autre part.

★ Renseignements : M. Marc Bonjour, Sciences-Po Etudes, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Tél. : (1) 548-35-13.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Bonne tenue

Un certain optimisme s'est manifesté à Wall Street, mais le marché est resté modérément actif, les incertitudes relatives à la conjoncture américaine ayant contenu la demande. Le Dow Jones est monté, en fin de semaine, à 1 265,67, contre 1 259,05 la semaine précédente. Les investisseurs craignent que les résultats des compagnies américaines en général ne soient plus sévèrement affectés que prévu par le récent tassement de la croissance économique. Toutefois, les récentes déclarations du président de la Réserve fédérale, M. Volcker, ont été pour Wall Street l'indication qu'une politique stimulante du crédit serait poursuivie, favorisant une détente des taux d'intérêt.

	Cours 4 avr.	Cours 12 avr.
Alcoa	35	34 1/8
ATT	20 3/4	21 1/8
Boeing	59 1/4	60 7/8
Chase Man. Bank	52 1/4	54 3/4
Du Pont de Nemours	52	53
Eastman Kodak	68 5/8	68
Exxon	50	51
Ford	42 1/2	44
General Electric	60 1/4	59 5/8
General Foods	60 5/8	61 1/4
General Motors	73 1/2	73 1/2
Goodyear	27	27
IBM	127	128
ITT	35 3/8	34 3/8
Mobil Oil	29 1/4	28 3/4
Pfizer	43 1/8	42 1/8
Schlumberger	37 1/2	38
Texaco	35 1/4	36 3/8
UAL Inc.	44 1/2	44 7/8
Union Carbide	38	38
US Steel	26 7/8	27 1/8
Westinghouse	29 3/4	30 1/8
Xerox Corp	42 3/4	45

LONDRES

Reprise des cours

Après un départ incertain à l'issue du long week-end de Pâques, le Stock Exchange a repris du terrain à la fin de la période de règlement. L'annonce mercredi d'une croissance de la masse monétaire et des prêts bancaires, supérieure à la plupart des prévisions, a été reçue avec un grain d'appréhension. Mais la fermeté de la livre sterling, qui a atteint son plus haut niveau depuis l'été dernier et provoqué vendredi une réduction d'un demi-point de la part de deux des principales banques de dépôt britannique, Barclays et Midland, de leurs taux de base, a entraîné une reprise à l'approche du week-end.

Indices « F.T. » : industrielles : 967,8, contre 962,5 ; mines d'or : 533,5, contre 516,2 ; fonds d'Etat : 81,40, contre 80,76.

	Cours 4 avril	Cours 12 avril
Beecham	365	369
Bowater	246	246
Brit. Petroleum	543	538
Charter	195	196
Courtaulds	141	145
De Beers (*)	513	548
Dunlop	66	–
Free State Ged. (*)	28 1/2	30 1/3
Glaxo	10 3/4	10 51/64
Gt. Univ. Stores	810	795
Imp. Chemical	767	767
Shell	725	716
Unilever	11 35/64	11 1/2
Vickers	255	270
War Loan	35 3/4	36

(*) En dollars.

TOKYO

Hésitant

L'âpreté des discussions américano-japonaises, à propos des échanges commerciaux entre les deux pays, a incité les opérateurs à la prudence, et les valeurs vedettes sont restées l'arme au pied. Toutes les séances étaient en baisse (le marché était clos samedi), à l'exception de celle de vendredi. Indice Nikkei Dow Jones : 12 588,01 en hausse de 18,03 yens sur la semaine précédente ; indice général : 981,52, en baisse, par contre, de 4,77 points.

	Cours 5 avril	Cours 12 avril
Akai	466	453
Bridgestone	535	525
Canon	1 290	1 230
Fuji Bank	1 560	1 560
Honda Motors	1 310	1 320
Matsushita Electric	1 490	1 420
Mitsubishi Heavy	262	262
Sony Corp.	4 340	4 350
Toyota Motors	1 290	1 250

FRANCFORT

Bien orienté

Sous l'effet d'une nouvelle vague d'achats en provenance de l'étranger, la Bourse est restée bien orientée en dépit de la baisse du dollar. Les valeurs bancaires, automobiles et de la chimie ont été particulièrement favorisées avec des écarts en hausse, atteignant jusqu'à 5 DM pour les plus en vue. L'indice de la Commerzbank s'est établi à 1 211,7, contre 1 194,7 la semaine précédente.

	Cours 4 avril	Cours 12 avril
AEG	110,20	111,90
BASF	205	206,30
Bayer	212,10	213
Commerzbank	163	166
Deutschebank	438,70	463,70
Hoechst	208	213
Karstadt	211	214,50
Mannesmann	165	162,90
Siemens	538	538,60
Volkswagen	202	208,30

L'euromarché

Le CIC internationalise son image de marque

Il est toujours émouvant, après une longue absence, de retrouver une figure amie, rencontrée à l'époque héroïque du marché euro-obligataire. Il y a dix ans, Christian Giacomotto animait avec brio le département international de la Banque de l'union européenne (BUE). Jeudi, il est revenu à ses premières amours en annonçant le lancement de la première euro-émission du groupe Crédit industriel et commercial (CIC) dont il a profondément remanié la structure depuis qu'il en est devenu le directeur général en 1982.

L'eurotransaction a pour but de diffuser à l'extérieur de l'Hexagone l'image du CIC tel qu'il se présente aujourd'hui. Après avoir repris le contrôle de toutes les banques régionales de son groupe et 100 % de la BUE, le CIC a dorénavant trois facettes : la banque CIC Paris, la CIC-Union européenne international & Co, qui regroupe toutes les participations à l'étranger, et la Cie financière de CIC, holding qui chapeaute et contrôle l'ensemble. C'est cette dernière qui est venue offrir au pair 200 millions de dollars d'euro-obligations à taux variable, dont la durée s'étendra sur douze ans.

Utilisant la technique dite « mis match », l'intérêt semestriel sera calculé mensuellement, le taux interbancaire demandé à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois (Libid). Toutefois, une clause protégera les prêteurs contre toute inversion éventuelle de la courbe des taux d'intérêt, c'est-à-dire au cas où ceux à plus court terme deviendraient supérieurs à ceux à plus longue échéance. Si le taux du Libor à un mois devient égal ou supérieur à celui du Libor à six mois, le taux d'intérêt sera pendant un semestre la moyenne entre les taux interbancaires offerts et demandés à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois (Limean).

Compte tenu d'une commission bancaire totalisant seulement 0,25 %, ces conditions sont les plus basses obtenues à ce jour par une banque française. L'offre du CIC n'en a pas moins été fort bien reçue. Vendredi, elle se traitait sur le marché gris avec une modeste décote de seulement 0,12. Mais le papier du CIC présente deux avantages. Premièrement, il n'y en a pas dans les portefeuilles des investisseurs internationaux. Deuxièmement, les engagements douteux du CIC sont pratiquement inexistants par rapport à un bilan consolidé de 267 milliards de francs. Parce qu'à l'époque le groupe ne pouvait prétendre à des activités internationales, il a eu le bonheur d'échapper à la triste saga financière de l'Amérique latine et autres infortunés emprunteurs. Si, à l'issue de son assemblée générale du 30 mai prochain, le CIC se décide à demander la classification *(rating)* de sa dette aux deux grandes agences américaines que sont Moody's et Standard & Poor's, nul doute qu'il n'obtienne un « AAA », c'est à dire l'oscar suprême, qui n'est désormais plus détenu que par une poignée de banques dans le monde.

La réouverture du marché de l'eurofranc français s'est effectuée sous des auspices encore meilleurs que ceux qui étaient prévues par les augures les plus optimistes. L'euro-émission de 500 millions de francs que Gaz de France a, sous la garantie de la République française, lancé mercredi, a été souscrite en l'espace d'une euro-demi-journée. En fin de semaine, elle était offerte sur le marché gris avec une prime de 0,25 %.

L'opération d'une durée maximale de quinze ans pourra, à l'option tant des prêteurs que de l'emprunteur, être remboursée tous les cinq ans. Elle sera émise au pair avec un coupon annuel qui sera de 11,25 % pendant les cinq premières années. L'ensemble est couronné d'une commission bancaire de 1,875 %. Le montant final de la transaction pourra atteindre 750 millions de francs parce que les porteurs d'un euro-emprunt Gaz de France 1981/1986, doté d'un coupon de 13,875 %, auront, jusqu'au 30 août prochain, la possibilité d'échanger, à hauteur de 250 millions de francs, leurs titres contre des euro-obligations de la présente euro-émission. A partir du mois de septembre, les 750 millions seront fusionnés pour ne plus faire qu'une seule opération.

Plus de 80 % de l'euro-émission Gaz de France ont été placés hors de France. C'est là l'aspect le plus positif de l'opération. A eux seuls, les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Autriche en ont absorbé plus du tiers. A leur suite, le Benelux avec 12 %, le Japon avec un peu plus de 7 % et la Suisse avec quelque 5 % ont été parmi les plus actifs preneurs de papier. Le succès d'une première ne permet pas, néanmoins d'évaluer la profondeur d'un marché. Celle de l'eurofranc français ne se révèlera qu'au cours des mois à venir. La prochaine émission internationale, qui sera proposée mercredi ou jeudi par la CECA, ne sera pas encore suffisante pour qu'on puisse se faire une opinion, parce que son montant de 250 millions de francs est trop faible. L'opération CECA, d'une durée de sept ans, sera plus longue que celle de Gaz de France. Cela n'aura cependant pas automatiquement pour corollaire un coupon plus élevé.

Une devise à la mode

La forte reprise enregistrée à New-York, à partir de mercredi, a provoqué une avalanche d'euro-émissions nouvelles. Parmi celles-ci, cinq à taux fixe en dollars ont vu le jour à des conditions parfois aggressives. Mais la vive amélioration du marché américain, anticipant, à tort ou à raison, une détente des taux parce que l'activité économique pourrait se ralentir aux Etats-Unis cette année, a permis à ces transactions de se bien comporter. Vendredi, elles se traitaient toutes à l'intérieur des commissions.

C'est ainsi que Ford Motor Credit est venu rechercher au pair 100 millions de dollars sur sept ans avec un coupon de 11,75 %, Ralston Purina 150 millions sur dix ans à un prix de 99,625 avec un coupon de 11,75 %, Drexell Burnham Lambert 75 millions sur cinq ans au pair avec un coupon de 11,75 %, Bell & Howell 50 millions sur sept ans au pair avec un coupon de 12 %.

Dans le secteur libellé dans la devise de la CEE, l'Italie a surpris, vendredi, tout-à chacun en lançant *ex abrupto* une euro -émission de 200 millions d'ECU. D'une durée de quatre ans seulement, elle sera émise à 99,875, avec un coupon de 9,375 % et une commission pour les banques de 1,625 %. L'étonnement passé, l'échéance, relativement brève de l'opération, n'a pu faire oublier le bas niveau du coupon et le montant trop important pour un marché présentement à la limite de la saturation.

Le deutschemark est redevenu une monnaie à la mode. Après une éclipse, la devise allemande est à nouveau recherchée, et les émissions internationales en deutschemarks font l'objet d'une vive demande. Deux raisons principales expliquent cet attrait : d'une part, la baisse du dollar et, d'autre part, les rémunérations plus élevées qu'offre le papier allemand par rapport à celui libellé en francs suisses, alors que le taux d'inflation demeure obstinément au-dessous de la barre des 3 % outre-Rhin. Les emprunteurs ont donc la partie belle.

Vendredi, la Kontrollbank autrichienne a pu se permettre de n'offrir qu'un coupon de 7,25 % sur son placement privé de 100 millions de deutschemarks et d'une durée de cinq ans, qu'elle lançait ce même jour. Malgré des conditions qui auraient paru peu alléchantes il y a encore deux semaines, l'emprunt a été tout de suite extrêmement bien reçu. Même l'annonce d'un important calendrier d'émissions nouvelles, qui s'élèvera à 1,74 milliards de deutschemarks pour la seconde moitié du mois d'avril, n'a pas terni l'optimisme.

C'est de dernier calendrier du genre. A partir du mois prochain, les banques étrangères domiciliées en Allemagne seront pour la première fois autorisées à diriger des émissions en deutschemarks. La question est de savoir quels établissements en seront exclus. Ce pourrait être le cas des établissements japonais, parce que les banques étrangères n'ont pas encore la possibilité de diriger des emprunts internationaux libellés en yens.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar à nouveau secoué

Décidément, le dollar a du plomb dans l'aile, du moins pour l'instant, car en ce qui concerne son comportement, la prudence la plus extrême s'impose. Dans l'immédiat, au cours d'une semaine très «chahutée», et sur des marchés très actifs, il est revenu à ses cours de la fin mars, après le retour de flamme qui l'avait fait brutalement chuter de 10 %. A la veille du week-end, le «billet vert» cotait donc 9,37 F et 3,07 DM environ, contre 9,60 F et 3,16 DM dix jours auparavant.

Le revoilà donc qui flirte avec cette «barre» fatidique des 3 DM, grand seuil de résistance sur les graphiques des spécialistes.

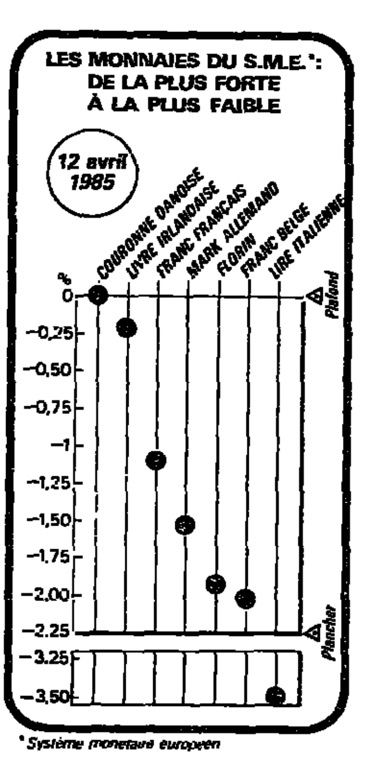
Les raisons de ce repli ? Elles sont multiples, mais, pour l'essentiel, se concentrent sur une question : l'expansion de l'économie aux Etats-Unis est-elle en train de ralentir ? Jeudi soir, on annonçait une baisse de 1,9 % des ventes au détail américaines en mars, la plus forte en sept ans. Nouvelle spectaculaire, qui, jeudi soir, fit perdre plus de 15 centimes au dollar. Ainsi se trouvait corroboré l'avertissement de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, au sujet du taux de croissance de l'économie américaine, qui risque, selon lui, de diminuer en raison des déséquilibres, notamment celui du budget.

Dans les premiers jours de la semaine, une première secousse avait été imprimée au billet vert par la faillite d'une petite firme du New-Jersey, spécialisée dans les transactions sur bons du Trésor. Mais l'émotion était courte, car, tout de même, c'était peu de chose. A cet égard, bien des banquiers français et européens sont frappés par le comportement des banques et établissements financiers américains, qui n'hésitent pas à prendre des positions, c'est-à-dire à s'engager personnellement, sur les taux et les parités de change au risque d'y perdre leur chemise. Qu'on se rappelle le groupe Paribas, contraint, en août dernier, de vendre précipitamment au géant Merrill Lynch sa filiale Becker, qui, entre autres, avait cru à la baisse des taux au premier trimestre 1984. Hélas, ce fut le contraire, les taux montèrent, montèrent, pour fléchir enfin au second semestre. Il était alors trop tard.

Un autre facteur dépressif pour le dollar a été la détente des taux d'intérêt outre-Atlantique. Liée au ralentissement de l'expansion *(voir en rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*. Bref, en ce moment, le moindre incident ou événement déprime la devise américaine. Il y a encore six semaines, c'était l'inverse.

A Paris, le mark a légèrement monté à 3,0540 F, contre 3,05 F ces derniers temps. L'annonce d'un taux d'inflation de 0,7 % pour la France en mars a jeté un petit froid, et, incité, peut-être, quelques audacieux à vendre un peu de francs. Mais, de l'avis des opérateurs, cela n'ira pas très loin.

F. R.



* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 9 AVRIL AU 12 AVRIL

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,2500	–	10,6723	38,7147	32,5998	1,6194	28,7976	0,9509
	1,2030	–	10,3359	37,3831	31,5855	1,5698	28,0112	0,0496
Paris	11,7125	9,3700	–	363,31	305,46	15,1740	269,83	4,7781
	11,6390	9,6750	–	361,68	305,59	15,1883	271	4,8038
Zurich	3,2237	2,5790	27,5247	–	84,0749	4,1765	74,2692	1,3151
	3,2180	2,6750	27,6487	–	84,4914	4,1993	74,9299	1,3282
Francfort	3,8343	3,0675	32,7375	118,94	–	4,9676	88,3369	1,5642
	3,8086	3,1660	32,7235	118,35	–	4,9701	88,6834	1,5719
Bruxelles	77,1875	61,75	6,5902	23,9433	20,1303	–	17,7825	3,1489
	76,6311	63,70	6,5840	23,8130	20,1200	–	17,8431	3,1628
Amsterdam	4,3406	3,4725	37,0603	134,64	113,20	5,6234	–	1,7707
	4,2947	3,5700	36,9003	133,45	112,76	5,6843	–	1,7725
Milan	2451,25	1961	209,28	760,37	639,28	31,7570	564,72	–
	2422,84	2014	208,16	752,89	636,13	31,6169	564,14	–
Tokyo	314,50	251,60	26,8521	97,5571	82,0211	4,0744	72,4558	0,1283
	306,76	255	26,3567	95,3271	80,5432	4,0031	71,4285	0,1266

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 12 avril, 3,722 F contre 3,793 F le jeudi 4 avril.

Marché monétaire et obligataire

La baisse des taux dans le monde ?

Le dollar, les taux d'intérêt, tout cela a l'air de fléchir en même temps, et c'est fort logique : le rythme de l'expansion de l'économie américaine se ralentit, les besoins de crédits bancaires se réduiront et la tension sur les marchés financiers s'affaiblira. C'est du moins ce que pensent certains outre-Atlantique, à commencer par le gourou national, M. Henry Kaufman, qui voit le taux de l'argent à court terme revenir de 9 1/2 % à 8-8 1/2 %. Du coup, l'eurodollar à six mois est passé de 9 1/2 à 9 1/8 %, au plus bas depuis l'automne dernier.

En Allemagne, la Banque fédérale, si elle ne modifie pas sa politique de crédit, n'en sert pas moins le marché à 5,5 % comme elle l'a fait au début de l'année, avant de relever la barre à 6 % il y a deux mois.

Tout va très bien à nouveau sur le marché obligataire de Paris. La petite brise de détente qui soufflait depuis trois semaines a pris l'allure d'un vent fort et régulier. *« Ce n'est plus un frémissement, c'est un roulis ! »*, s'exclamait en fin de semaine un opérateur attentif.

Le motif ? Comme auparavant, mais bien davantage, la perspective d'un fléchissement général des taux d'intérêt dans le monde. A la veille du week-end, toutefois, une légère hésitation se manifestait à l'annonce d'une hausse des prix de 0,7 % en mars, et les rendements du marché secondaire remontaient un peu après un recul initial : 11,01 % contre 11,07 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 10,81 % (inchangés) pour ceux à moins de sept ans et 12,21 % contre 12,37 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas.

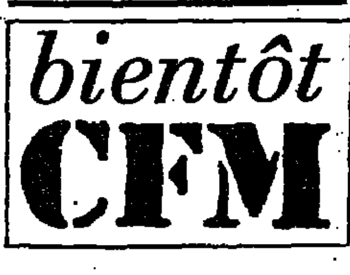
Sur le marché du « neuf », même tendance de fond : les émissions totalisaient une dizaine de milliards de francs avec, pour les principales d'entre elles, une baisse de 0,10 % et même de 0,20 % des taux nominaux. Ainsi, l'emprunt du Crédit agricole a été émis à 11,90 % pour sa tranche de 3,1 milliards à taux fixe sur huit ans, plus une tranche de 1,8 milliard à taux variable (107 % des taux moyens mensuels du marché monétaire). Cet emprunt a été casé dans le réseau de la « banque verte », les autres établissements placeurs n'en ayant pratiquement pas vu la couleur.

Jeudi, c'était la Banque française pour le commerce extérieur (BFCE) qui entrait dans la danse avec un emprunt de 4 milliards de francs pour quinze ans à taux fixe de 11,90 % (contre 12,10 % pour l'emprunt du Crédit national du début d'avril). Cette émission s'est très bien placée, les souscripteurs disposant de liquidités abondantes. C'est notamment le cas pour les SICAV et les fonds communs de placement à court terme dont les en-cours ont encore progressé en mars, à 156 milliards de francs. En outre, les souscripteurs étaient un peu saturés d'émissions à taux fixe et en ont profité. Ajoutons enfin un emprunt de 500 millions de francs d'Union des banques à Paris (UBP) hors calendrier, suivant la nouvelle réglementation, et, pour mars, les 500 millions de francs levés par la Compagnie française des pétroles, avec un coupon unique et prix ferme par la Banque Lazard pour le compte d'investisseurs institutionnels (*le Monde* du 4 avril 1985).

Pour la semaine prochaine, rien n'est prévu au programme. Il est vrai que le menu de la période sous revue était particulièrement riche.

Au chapitre des innovations, relevons celle de la Société de gérance parisienne privée, établissement financier du groupe Worms qui fournit désormais à ses principaux clients, sur écrans, la cotation instantanée du marché gris, celui qui s'instaure sur les obligations entre leur émission et leur cotation officielle en Bourse.

FRANÇOIS RENARD.



Les matières premières

Repli du plomb et du café

Les différents marchés ont encore réagi en fonction de la rechute du dollar, d'où la hausse des cours de la plupart des métaux précieux. Mais, aux Etats-Unis, des craintes se font jour à nouveau – incidence d'une contraction des ventes au détail – relatives à un ralentissement de l'activité économique.

MÉTAUX. – *Amorcé la semaine dernière, le mouvement de reprise s'est confirmé timidement sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui n'ont pu, toutefois, conserver leurs meilleurs niveaux. L'écart s'est réduit entre le disponible et le « trois mois », ce qui laisserait présager une raréfaction des disponibilités au cours des prochains mois. Les stocks britanniques de métal retrouvent leurs niveaux les plus bas depuis septembre 1974 à 87 150 tonnes. Certains négociants s'attendent à une nouvelle baisse des stocks, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, en l'absence d'une offre accrue, car nombre de producteurs ont réduit leur capacité aux Etats-Unis. Une importante société américaine vient de majorer de 5 cents par livre le prix de son métal pour le porter à 71 cents.*

Particulièrement favorisé la semaine précédente, le plomb a rechuté. Un important producteur américain a même dû annuler rapidement la majoration qu'il avait appliquée de 1 cent par livre sur le prix de son métal en le ramenant à 20 cents. Des producteurs américains profitent de prix plus élevés en Europe pour y écouler une petite partie de leur offre.

Malgré la diminution des stocks mondiaux, les cours de l'aluminium sont revenus en dessous de 900 livres la tonne à Londres. Plusieurs négociants escomptaient d'ailleurs une diminution plus importante des stocks, qui n'a atteint, finalement, que 50 000 tonnes. Les amputations de capacité de production aux Etats-Unis commenceraient, certes encore timidement, à produire leurs effets. Un grand de la profession aux Etats-Unis envisage de fermer temporairement une unité d'une capacité annuelle de production de 44 000 tonnes, ramenant ainsi son utilisation à 71 %.

Sur le marché de Londres, l'étain a pratiquement reproduit ses cours précédents. La production de métal des pays membres du Conseil international de l'étain devrait atteindre 74 600 tonnes durant le premier semestre, et la consommation 85 100 tonnes. L'URSS devrait exporter 5 800 tonnes de métal.

Les marchés des métaux précieux ont réagi favorablement à la baisse du dollar, surtout le platine.

TEXTILES. – *La perspective d'une récolte mondiale de coton supérieure de 3 millions de balles à l'estimation faite en janvier par le Comité consultatif international du coton a exercé peu de répercussions sur le marché de New-York. Elle avait déjà été escomptée. La production atteindra 84,6 millions de balles, soit 17 millions de balles de plus qu'en 1983-1984, en raison de fortes augmentations de production enregistrées en Chine, au Pakistan et en Australie.*

DENRÉES. – *La reprise se fait toujours désirer sur le marché du sucre. L'Inde vient pourtant de signer un contrat portant sur l'importation de 400 000 tonnes de sucre blanc pour livraison en juin. D'autres achats par ce pays ne seront nécessaires que si la production intérieure ne correspond pas aux prévisions. Mais c'est toujours l'abondance des disponibilités qui empêche toute revalorisation des prix du sucre. La récolte mondiale 1984-1985 sera supérieure de 2 % à la précédente, selon les prévisions formulées par une firme britannique. La progression la plus importante se produira dans la CEE avec une récolte évaluée à 13,27 millions de tonnes contre 11,67 millions de tonnes.*

L'excédent de la production mondiale de fèves sera plus important que prévu. Il est désormais évalué par une firme britannique à 70 000 tonnes au lieu de 8 000 tonnes en février dernier.

Le café, en raison de la meilleure tenue de la livre sterling, a retrouvé ses cours les plus bas depuis juin 1984. L'Inde aura une récolte record, et il faut donc s'attendre à un accroissement sensible de ses stocks.

LES COURS DU 12 AVRIL 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 196 (1 189,50) ; à trois mois, 1 197,50 (1 207) ; étain comptant, 9 785 (9 811) ; à trois mois, 9 776 (9 811) ; plomb, 313 (333) ; zinc, 718,50 (745) ; aluminium, 891 (911) ; nickel, 4 400 (4 580) ; argent (en pence par once troy), 541 (535). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,85 (63,55) ; argent (en dollars par once), 6,70 (6,47) ; platine (en dollars par once), 306,9 (272,4) ; – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,38 (29,46).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 68,84 (68,98) ; juillet, 67,35 (67,79). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mai, 512 (510). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mai, 55 (54,70).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 750 (740).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 2 372 (2 322) ; juillet, 2 177 (2 164) ; sucre, mai, 3,83 (3,80) ; juillet, 4,02 (3,93) ; café, mai, 141,19 (144,20) ; juillet, 141,10 (143,84) ; – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mai, 111,60 (110,20) ; août, 116,40 (114,60) ; café, mai, 2 095 (2 170) ; juillet, 2 139 (2 213) ; cacao, mai, 1 957 (1 965) ; juillet, 1 937 (1 950). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 2 260 (2 251)) ; septembre, 2 240 (2 230) ; café, mai, 2 440 (2 530) ; septembre, 2 495 (2 599) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 245 (1 263) ; août, 1 305 (1 369). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 130,90 (134,40) ; juillet, 136,90 (140,30). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 127,50 (131,90) ; août, 126,20 (131,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 364,50 (357,75) ; juillet, 339,25 (337,25) ; maïs, mai, 282,25 (283,25) ; juillet, 282,75 (283,25).

INDICES. – Moody's, 961,90 (956,90) ; Reuter, 1 926 (1 936,30).

هكذا في الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

FRANCE

SOCIÉTÉ

ÉCONOMIE

M. JEAN-MARIE LE PEN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Marie Le Pen sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 14 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le président du Front national répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Rollat, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffant et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Henry Marque.

La hausse de 0,7 % de l'indice des prix en mars

UNE CONSÉQUENCE DU FROID ET DU DOLLAR CHER

Avec une augmentation de 0,7 % de l'indice, le résultat provisoire de mars traduit une nette accélération de la hausse des prix. Calculé sur *trois mois*, le *rythme* annuel d'inflation est ainsi passé de 4,8 % pour la période décembre-janvier-février à 6,9 % pour le premier trimestre.

A quoi attribuer ce mauvais résultat ? Les grands froids de l'hiver ont probablement leur part de responsabilité sans pouvoir dire dans quelle mesure. Ce qui est vrai, c'est que l'INSEE « lisse » sur douze mois les hausses de prix des fruits et des légumes frais. Cette méthode a pour conséquence d'amortir les hausses sur l'indice quand elles viennent de se produire et de les étaler sur une année. *Cela signifie que* l'indice enregistrera pendant de nombreux mois les effets de l'hiver 1984-1985. Une autre explication du mauvais résultat de mars est la très forte poussée du dollar qui s'est poursuivie jusqu'à la mi-mars.

Pour sa part, le ministère de l'économie et des finances estime que l'indice de mars est « *conforme aux prévisions établies au début de l'année* ».

Par rapport à mars 1984, c'est-à-dire en un an, la hausse des prix est de 6,4 %, comme en février par rapport à février 1984. Le ministère de l'économie et des finances souligne également que l'inflation s'est accélérée dans les pays de la CEE.

● *M. Delebarre va faire un tour de France de la formation professionnelle.* – M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a présenté, le 12 avril, les grandes lignes de son tour de France de la formation professionnelle qu'il effectuera en vingt-deux étapes (une par région) à partir du 15 avril. A cette occasion, une série de thèmes seront abordés : simplifications administratives, relations Etat-régions-entreprises, *formation* des jeunes, formation aux technologies nouvelles, etc. M. Delebarre a, d'autre part, indiqué qu'un service SVP Formation serait d'ici peu mis à la disposition des jeunes.

Au Brésil

Heures critiques pour M. Tancredo Neves après une nouvelle intervention chirurgicale

L'état de santé du président élu brésilien, M. Tancredo Neves, restait, *dans la matinée du* samedi 13 avril, « *extrêmement délicat et grave* », après la nouvelle intervention chirurgicale subie la veille par le malade. « *Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir* », a déclaré M. Britto, le porte-parole du président, mais, a-t-il ajouté, « *on ne peut se cacher la vérité* ».

Le président par intérim, M. José Sarney, a annulé la visite qu'il devait *faire dans* l'Etat du Nordeste, ravagé par des pluies diluviennes qui ont fait plus de trois cent mille sans-abri. M. Sarney est resté à Brasilia, où il est en contact direct avec *l'hôpital* où se trouve M. Neves. A l'extérieur de l'établissement, des centaines de personnes se sont rassemblées, comme les jours précédents, priant pour *le rétablissement de l'illustre patient*.

Les abords de l'hôpital sont transformés en un gigantesque sanctuaire, où sont représentées toutes les variétés de religions, du catholicisme au *bouddhisme en passant par* le culte afro-brésilien.

Le climat social reste tendu après le déclenchement, jeudi, d'une grève par deux cent cinquante mille ouvriers métallurgistes de la région de Sao-Paulo. L'un des dirigeants du mouvement ouvrier, le syndicaliste Luis Inacio da Silva, dit « Lula », a toutefois renouvelé, vendredi, son appui à la « nouvelle République ». « *C'est mauvais avec Tancredo, mais encore pire sans lui* », a-t-il déclaré. Cet appui au nouveau régime a également été réaffirmé par le ministre de l'armée, *M. Leonidas Pires*.

Sous rein artificiel

Le président élu du Brésil, M. Tancredo Neves, a été opéré vendredi 12 *avril pour la septième* fois. A la *suite* de cette opération, qui a permis, selon des médecins de l'*Institut du* cœur de Sao-Paolo, d'éliminer trois foyers d'infection dans son abdomen, M. Neves a été *placé* sous rein artificiel. Il a, semble-t-il, bien supporté *une séance* de dialyse rénale (épuration du sang) de plus de cinq heures.

M. Neves avait été opéré une première fois le 15 mars à la suite de *l'inflammation d'un* diverticule du gros intestin. Une occlusion intestinale ayant compliqué *les suites de* cette première intervention, M. Neves avait été opéré une deuxième fois le 20 mars. Que s'est-il passé ensuite ? Vraisemblablement *une péritonite*, c'est-à-dire une infection de l'ensemble de la cavité abdominale. En tout cas, la situation du *malade* était suffisamment grave pour justifier le transfert du patient de Brasilia à *Sao-Paulo, et une* troisième intervention le 26 mars.

Par la suite, l'état de santé de M. Neves *a continué de s'aggraver.* Une septicémie, infection bactérienne généralisée, résistante aux antibiotiques les plus courants, a déclenché une infection broncho-pulmonaire aiguë. *Deux autres* interventions chirurgicales, une trachéotomie (avec assistance repiratoire) *et la mise du* patient sous rein artificiel devaient s'ensuivre. Sans pour autant permettre *ni laisser* espérer à court terme une quelconque amélioration de l'état du président Neves.

F. N.

A PARIS

Attentats contre une banque israélienne et l'Office national d'immigration

Importants dégâts matériels

Deux attentats à l'explosif, *qui n'ont pas fait de victimes mais des* dégâts très importants, ont eu lieu à Paris, ce samedi 13 avril au petit matin. Le premier a eu pour cible le siège parisien de la banque israélienne Leumi. Le second visait les locaux de l'Office national d'immigration. Ces deux attentats n'avaient pas été revendiqués samedi en début d'après-midi.

L'engin de très forte puissance visant la banque Leumi avait été placé le long de la façade de l'établissement, *côté rue des Italiens* (9e). L'explosion, qui s'est produite vers 4 h 30, a complètement détruit les locaux de la banque et très fortement endommagé un cinéma et un dancing, le Royal Lieu, situés dans la même rue. Plusieurs véhicules ont *été atteints. Les vitres de tous les* immeubles de la rue des Italiens ont été soufflée.

Au siège du Monde, comme dans les bâtiments voisins, les dégâts sont importants. *L'*explosion a été si forte que des vitrines *ont* été également soufflées boulevard des Italiens et *même boulevard* Haussmann, de l'autre côté du pâté de maisons.

C'est la quatrième fois que le siège de la banque Leumi, situé 30, boulevard des Italiens, est visé.

Le premier attentat contre cet établissement avait eu lieu le 27 novembre 1977. L'action avait été revendiqué par le groupe Tal El Zaatar, du nom du camp palestinien situé dans *la banlieue est de Beyrouth qui* avait été pris après de sanglants combats en 1976 par les milices chrétiennes. Le deuxième attentat à la bombe avait été perpétré le 20 juillet 1982, *au moment* du siège de la capitale libanaise par l'armée israélienne. L'action n'avait pas été *revendiquée*, mais des tracts proclamant « *Palestine vaincra* » avaient été retrouvés *sur place*. Le troisième attentat, également à *l'*explosif, *s'était* produit *dans la nuit du 20 au 21 août 1984*. L'engin avait été déposé à l'extérieur de l'établissement, contre la *façade* donnant sur la rue des Italiens et avait uniquement endommagé la vitrine. L'explosion n'avait pas été revendiquée.

A la suite de ces attentats, *les* vitrines de la banque Leumi avaient été blindées, et des plots de béton avaient *été* installés, côté rue des Italiens, de manière à empêcher des véhicules piégés de *se garer* le *long* de la façade. Durant la journée, la banque est protégée par un gardien qui se tient à la porte de l'établissement, mais la nuit aucune garde statique *n'est assurée*.

[Filiale à 93 % de la banque Leumi-Tel-Aviv, premier groupe bancaire israélien, la Bank Leumi Le Israe (France) SA entre dans la catégorie des banques françaises sous contrôle étranger. Installé en France depuis 1972, cet établissement, qui emploie deux cents personnes environ, possède, outre son siège social du boulevard des Italiens, à Paris, une autre agence située dans la capitale et quatre autres guichets à Lyon, Marseille, Nice et Strasbourg.

Au titre de l'exercice 1984, la Bank Leumi Le Israel (France) SA, dont le total de bilan s'élève à 2,9 milliards de francs, a réalisé un bénéfice net de 4,4 millions de francs, en progression de près de 16 % sur l'année précédente. Les dépôts à vue et à terme ont progressé de 14,7 % pour atteindre 1,24 milliard de francs, le volume des encours s'accroissant de 11 % dans le même temps pour totaliser 941 millions de francs.]

La seconde explosion qui a eu lieu à Paris samedi s'est produite de l'autre côté de la Seine, à quelques centaines de mètres derrière la gare Montparnasse. Elle *visait* l'Office national d'immigration, 45 *bis*, rue de la Procession (15e). Les vitres du groupe d'immeuble modernes où sont installés les bureaux ont été entièrement *soufflées*. Il n'y a pas eu de blessés. Les vitres d'autres immeubles situés à une centaine de mètres ont été brisées jusqu'au quatrième étage. L'engin semble avoir *été placé* dans la cour d'un groupe d'immeubles, au pied d'un bâtiment.

● *Le MRAP : une mise en cause des minorités.* – Dans un communiqué publié le 13 avril, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) proteste contre les deux attentats de la nuit précédente à Paris : « *En prenant pour cibles l'Office national de l'immigration et une banque israélienne, les deux nouveaux attentats perpétrés à Paris visent apparemment à dresser l'opinion à la fois contre la population d'origine immigrée et la population d'origine juive assimilée à Israël.*

» *Une fois de plus, la mise en cause de ces minorités accusées par l'extrême droite de tous les maux de notre société débouche sur des actes criminels. En entraînant la violence, les haines aveugles et la peur, le racisme prépare le lit du fascisme.* »

SUICIDE EN PRISON D'UN MEMBRE DE L'ASALA

Aram Basmadjian, un des quatre Arméniens membres du commando de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) qui avait participé à la prise d'otages au consulat de Turquie à Paris le 24 septembre 1981, s'est pendu le 12 avril dans sa cellule de la prison de Fleury-Mérogis.

Aram Basmadjian avait été condamné le 31 janvier 1984 à sept ans de réclusion criminelle. Les quatre membres du commando avaient accepté de se rendre après plusieurs heures de négociations, mais un garde du consulat avait été tué par l'un d'eux et le consul général, *M. Kaya Inal*, avait été blessé.

LA « RADIO DE LA VENGEANCE SACRÉE »

Tunis *(Reuter)*. – La station de *radio pirate qui « arrose »* le territoire tunisien en appelant les Arabes à massacrer les juifs d'Afrique du Nord a été localisée en territoire libyen, a-t-on appris, vendredi 12 avril à Tunis *de source diplomatique* (*le Monde* daté 31 mars-1er avril).

De même source, on précise que la station, qui se présente comme la « *radio de la haine et de la vengeance sacrée* », émet depuis la ville libyenne de Zouara. Apparue sur les ondes courtes et moyennes depuis un mois, la station appelle régulièrement les Arabes « *à écraser les juifs sans merci* ». La Tunisie compte une communauté juive d'environ 5 000 personnes.

Toujours de source diplomatique, on rappelle que la question a été soulevée *par le président* Bourguiba au cours de l'audience qu'il a accordée en mars à M. Ali Abdesselam Triki, chef de la diplomatie libyenne. Ce dernier a alors démenti que la radio émette depuis le territoire libyen. M. Mohamed Jenifane, ambassadeur de Tunisie à *Tripoli, s'est rendu dans* son pays peu après l'entrevue et n'a toujours pas regagné son poste.

DIFFICULTÉS POUR LE TRANSFERT AUX BANQUES DES PRÊTS AUX JEUNES MÉNAGES

Le transfert aux banques des prêts aux jeunes ménages accordés *précédemment* par les caisses d'allocations familiales (*le Monde* du 13 mars) a du mal *à démarrer en* raison des résistances des administrateurs de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), syndicalistes, travailleurs indépendants, *employeurs ou représentants* des associations familiales. Le 12 mars, dix-huit membres du conseil d'administration de la CNAF avaient voté contre le dispo*sitif présenté par* le gouvernement, dix se contentant d'en prendre acte. Le mardi 9 avril, lors d'une nouvelle réunion, vingt-quatre administrateurs se sont abstenus et quatre (les représentants de la CGT) ont voté contre.

Le conseil a seulement *autorisé* la direction de la Caisse à entamer des négociations avec les banques, sous réserve d'examiner ensuite les conventions proposées. Il a pris cette *position afin de ne pas pénaliser* les jeunes ménages candidats à un prêt. En effet, depuis le 1er janvier, les caisses d'allocations familiales se contentent de recevoir les demandes, mais ne peuvent plus accorder de prêts.

Les années précédentes, *environ* cent cinquante mille jeunes couples avaient pu obtenir de tels prêts, dont le montant maximum était en 1984 de 108 000 F. Le gouvernement a décidé de modifier le système pour financer les nouvelles prestations familiales (allocation au jeune enfant, allocation parentale d'éducation).

● *Un salaire annuel pour Peugeot-cycles.* – La direction des usines Peugeot-cycles de Beaulieu (Doubs) a proposé aux salariés de l'entreprise la création d'un « *salaire annuel ouvrier* », qui prendrait en compte le salaire pour l'ensemble de l'année et inclurait les *primes actuellement* versées tous les six mois. Le total (salaire plus primes) serait divisé par douze. Ce système s'accompagne d'aménagement d'horaires : il est proposé aux salariés de travailler 38 h 30 par semaine avec plus ou moins deux heures suivant la période d'activité.

LA CONCURRENCE SUR LE PRIX DES CARBURANTS GAGNE LES AUTOROUTES

La guerre des prix des carburants s'étend désormais aussi aux stations d'autoroute. Alors que jusqu'ici les tarifs pratiqués dans les deux cent *soixante-deux stations* autoroutières françaises demeuraient largement supérieurs à la moyenne nationale – jusqu'à 6,21 francs le litre de super contre 5,72 francs le litre en *moyenne* le 9 avril dernier, – les deux compagnies françaises Elf et Total ont annoncé *vendredi 12 avril* des baisses de tarifs allant jusqu'à 20 centimes par litre.

Dans les cent trente-sept stations autoroutières de leur marques, le prix maximum du super a été ramené à 5,58 francs par litre. BP a également diminué ses prix – maximum 6 francs, – tandis que les autres compagnies (Shell, Mobil et Esso) assurent également *pratiquer* désormais des tarifs « compétitifs ».

Coïncidant avec l'annonce de cette nouvelle vague de baisse des prix, les propos du ministre de l'économie et des finances, M. Bérégovoy, s'inquiétant de l'évolution récente des tarifs des carburants ont été très mal accueillis par la profession pétrolière.

L'UCSIP, Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière, pour « *rétablir les faits* », a rappelé dans un communiqué, vendredi 12 avril, que, depuis le 29 janvier, date de la libération des prix, les taxes avaient augmenté de 15 centimes par litre et les cours internationaux des produits pétroliers (exprimés en francs) de 40 centimes par litre. « *Les prix* [en France] *auraient pu augmenter de 55 centimes par litre au minimum* », estime donc l'UCSIP, or la hausse des *tarifs* moyens n'a *été* que de 13 centimes (de 5,59 francs à 5,72 francs par litre). De son côté, le groupe Total estime que, « *aujourd'hui, les prix des carburants sont en dessous du niveau auquel ils devraient se situer pour que raffinage et distribution équilibrent leurs comptes* », et juge « *surprenant* » que l'on « *accuse les pétroliers d'avoir fait monter l'indice des prix* ».

● *Les activités des banques étrangères en Chine peuvent être élargies.* – Selon l'agence Chine nouvelle, les banques étrangères, ainsi que celles de Hongkong et de Macao qui sont déjà implantées dans les quatre *zones économiques* spéciales, ouvertes aux investissements étrangers, peuvent, depuis le 2 avril, faire des prêts, des escomptes de traites, manier des capitaux étrangers, des actions et des bons. Elles pourront aussi sortir leurs profits de Chine.

A B C D E F G

Après un accord avec Chrysler

GENERAL MOTORS VA RÉDUIRE SA COOPÉRATION AVEC TOYOTA

General Motors vient de conclure avec Chrysler un accord hors tribunal qui met fin aux poursuites *qu'avait engagées* M. Iaccoca contre l'association GM Toyota pour la construction d'une usine en Californie.

Par cet accord, le premier constructeur américain et le premier japonais ont accepté de réduire à huit ans (contre douze ans dans le projet initial) la durée de leur coopération active et à douze ans (au lieu de vingt) la durée de l'entreprise commune située à Fremont en Californie. Cet accord prévoit également que General Motors ne pourra pas, dans les douze prochaines années, acheter directement à Toyota pour importer aux Etats-Unis ou au Canada le modèle fabriqué en Californie depuis quatre mois.

D'autre part, la décision japonaise de relever unilatéralement son quota de ventes d'automobiles aux Etats-Unis à 2,3 *millions de véhicules* pour l'année fiscale 1985 (qui commence le 1er avril) – soit une augmentation de 24,3 % par rapport à 1984 – a été qualifiée « d'erreur » par le premier ministre japonais, M. Nakasone. Cette volonté nippone d'accroître sa pénétration sur le marché américain après la levée des quotas officiels a soulevé, il est vrai, une vive opposition du Congrès à Washington. – *(AFP, Reuter.)*

● *First Chicago : bénéfices en baisse.* – Le groupe bancaire américain First Chicago Corp. qui coiffe la neuvième banque des Etats-Unis, First National Bank of Chicago a annoncé une baisse de ses bénéfices de 23 % au premier trimestre de 1985, avec 38,3 *millions de dollars* contre 49,8 millions de dollars.

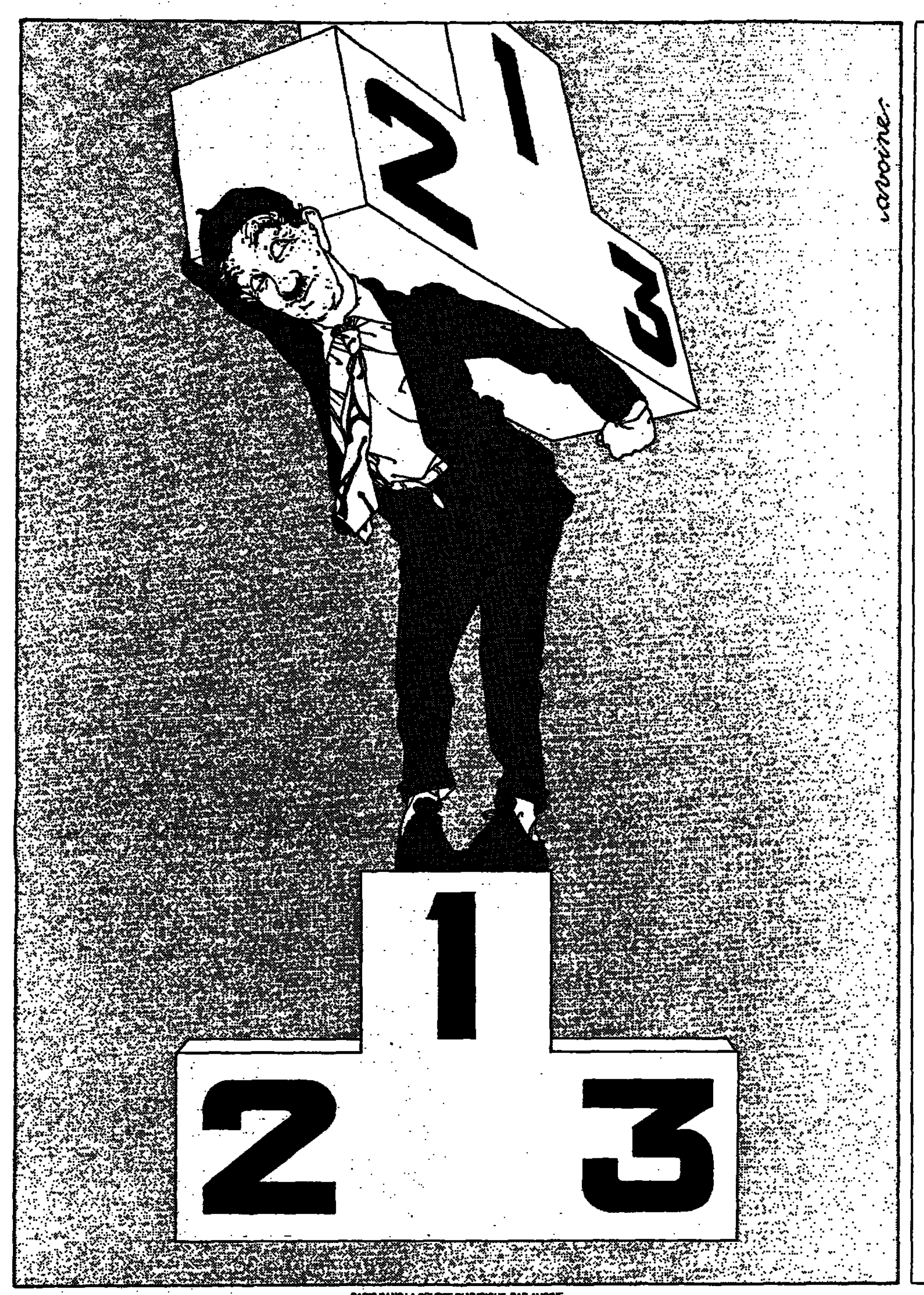
89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Lundi 15 avril, 18 h 45
Terrorisme : la piste libanaise
LAURENT GREILSAMER et EDWY PLENEL
répondront aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par **CHRISTIAN VILLAIN**

Le Monde
publiera lundi
(numéro daté mardi 16 avril)
le premier article
d'une série
de notre correspondant
à Beyrouth
LUCIEN GEORGE
consacrée au
DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE DU LIBAN

Le numéro du « Monde » daté 13 avril 1985 a été tiré à 432 725 exemplaires

Le Monde

AUJOURD'HUI



PARIS DANS LA COURSE OLYMPIQUE, PAR AVOINE.

PARIS VILLE OLYMPIQUE ?

LA COMMÉMORATION DE 1945

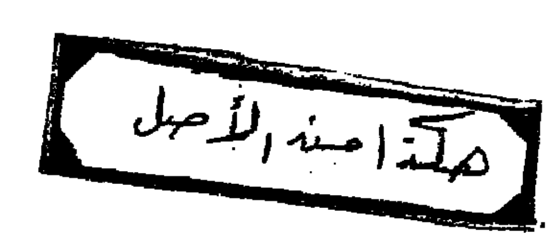
La célébration du quarantième anniversaire de la victoire de 1945 sera marquée en France par de nombreuses manifestations. La première est la journée consacrée, le 14 avril, à la libération des camps de prisonniers dont Yves Durand, historien, nous rappelle les circonstances. Cette année, comme chaque année depuis la fin de la guerre, nombreux seront ceux qui iront se recueillir sur les lieux de déportation. Ainsi ce groupe de Français qu'accompagnait notre reporter. (Pages X et XI.)



D.R.

AVRIL 1945 : LES PRISONNIERS DE GUERRE RETROUVENT LA FRANCE.

Supplément au n° 12506. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 14 avril-Lundi 15 avril 1985.



ÉTAT ET CITOYEN

A propos du dossier paru dans le « Monde » daté dimanche 31 mars-*lundi 1er avril, il semble* que le problème du « trop d'Etat » doit se poser *de la manière suivante : pour*quoi y a-t-il de nos jours une si vive réaction vis-à-vis de l'Etat dans son côté administratif, et d'où cela peut-il provenir ?

Il me semble qu'il faut dissocier au moins deux niveaux de compréhension de l'Etat au sein de notre société ; un niveau comprenant ceux qui considèrent l'administra*tion comme un mécanisme*, lourd ou non, ayant plusieurs fonctions tech*niques (contrôle, redistribution) et* qui ont un « dialogue » avec cette administration, c'est-à-dire un rapport non passif. Groupe essentiellement formé d'entrepreneurs ou de politiciens, qui ont accès à l'information de l'évolution ou à la simple *connaissance de ces fonctions* techniques, voire une possibilité d'action.

Le second niveau comprend le groupe le plus important en effectifs, celui de ceux qui pour l'administration de l'Etat correspond à une sorte d'entité complexe et rébarbative, froide. Cette représentation n'est pas loin de l'univers kafkaïen. L'Etat perd son sens de mécanisme pour une vision massive et *impénétrable. Ce groupe ne se* sent pas concerné et considère cet aspect comme un obstacle à toutes démarches, entraînant ainsi une réaction anti-administrative. Certes, la légendaire lenteur administrative, entre autres, doit y être pour quelque chose.

Légende, voilà le mot lâché. Or cette construction psychologique *n'est-elle pas due aussi à une* carence en informations, ou à un manque de personnalisation de l'information ? Pourquoi ne pas réaliser une démarche de l'administration vers l'individu qui mettrait fin à cet isolement.

Le premier cas reste un problème, non politique, mais de politique commune. Le second cas devient une affaire d'éducation du *citoyen*, d'apprentissage des ravages du mécanisme administra*tif. Il ne faudrait pas que l'on rende* contemporain l'idée de Kant, exposée dans la « *paix perpétuelle* », selon laquelle « toutes les actions relatives au droit des autres hommes, dont le principe n'est pas susceptible d'être rendu public, sont *injustes* ».

PHILIP DURANCE,
(Lille-Nord.)



POST AND TELEMUSEUM, HELSINKI.

Boîte aux lettres portée à l'épaule par le facteur, en Finlande, au début du siècle.

IXe PLAN, PREMIÈRE

J'ai été vivement intéressée par le supplément « Trop d'Etat, moins d'Etat » (*le Monde Aujourd'hui*, daté 31 mars-1er avril). *A dire vrai*, je ne m'étais jamais inquiétée de l'ingérence de l'Etat dans la vie de chaque citoyen, parce que cette idée ne me dérangeait pas. Sans une quelconque instance pour nous diriger, économiquement en particulier, nous n'allons jamais bien loin. Le libéralisme économique total relève de l'utopie. En politique, selon moi, l'Etat n'est qu'une structure qui sert chaque parti politique ; mais s'en sont-ils rendus compte ? Seule la gauche, qui est au pouvoir, a eu l'idée de ce débat sur l'Etat...

L'article sur le IXe Plan m'a beaucoup *marquée, pour plusieurs rai*sons. Le Commissariat du Plan était pour *moi une sombre institution*, peu connue, dont on entend rarement *parler*. Le nom de Jean Monnet m'était toutefois familier, pour son *idée de planification à la fran*çaise et de Marché commun.

François Simon a sorti le Plan de l'ombre, et il apparaît comme l'une de nos meilleures institutions. A l'idée de dialogue à trois, on aurait pu associer celle de palabres et de théories interminables. Henri Guillaume rétablit la vérité, ignorée de moi (et de combien d'autres ?) : il existe une concertation mais aussi de nombreux exemples pratiques, qu'il cite en exemple. Que peut-on espérer du Plan, s'il réfléchit sur l'Etat ? Personnellement, je suis très enthousiaste. Si le Commissariat du Plan arrive à organiser une vraie concertation avec des gens venus de tous horizons et compétents, nous arriverons *peut-être* à la modernisation effective de l'Etat, souhaitée par Henri *Guillaume*.

Ne serait-il pas possible de parler plus souvent de cette institution, c'est-à-dire de ses travaux.

SOPHIE CHAUVEAU
*élève en première A
au lycée Edouard-Herriot
(Lyon - Rhône.)*

AMALGAME HISTORIQUE

*Vous présentez Pierre Bour*geade, dans *le Monde Aujourd'hui daté 3-4 mars, comme un auteur* tantôt sérieux, tantôt frivole.

Sous quelle rubrique convient-il de ranger la surprenante affirmation que « *personne ne peut reprocher aux révolutionnaires de 1791-1795 d'avoir fait fonctionner la guillotine, ou au tribunal de Nuremberg d'avoir condamné à la potence... les responsables des horreurs des camps de concentration...* » ?

Sans doute l'amalgame historique est-il à la mode, et les lecteurs entraînés à se montrer indulgents *devant la légèreté des écrivains*. Est-ce une raison pour mettre sur le *même pied l'Ancien Régime et les* responsables d'Auschwitz d'une part, la Terreur et le tribunal international de l'autre ? Et cela en réponse à une interrogation sur l'application de la peine de mort.

Où est l'objectivité devant l'his*toire, pour M. Bourgeade ?* Sans doute a-t-il choisi la légèreté devant la mort, mais la mort des autres.

FLORENCE DE CROY
(Bruxelles.)

LA PYRAMIDE A L'ENVERS

Claude Parent, grand prix national d'architecture, avait signé l'appel en faveur d'une architecture moderne au Louvre (le Monde *du 13 février). Mais il n'entendait pas soutenir du même coup, contrairement aux autres signataires, la proposition de M. Pei, comme il l'explique ci-dessous.*

A travers toutes les civilisations, à travers leurs cultures spécifiques, nous savons combien la forme pyramidale est chargée de sens. Dans ce contenu symbolique sont associées la notion de densité, la valeur du *secret*, l'existence de la clôture d'un espace, la confrontation d'une forme *géométrique pure et de la* nature.

On ne peut pas échapper à ce *message ésotérique* qu'aucune génération n'a osé contredire ni mettre en *question. Ni Rome, ni le* dix-huitième siècle français, ni les modernes.

*Il faut donc admettre que l'archi*tecte Pei, bien qu'il argumente dans le discours de présentation de son travail au nom de la tradition et de l'histoire, exerce à son profit un détournement symbolique de la forme. Cette inversion symbolique se manifeste à tous les niveaux de l'intervention architecturale : à l'opacité s'oppose la prétendue *transparence*. A la *masse* s'oppose la légèreté. Au plein se substitue le vide.

A *l'assise du sol se substitue* un cratère qui interrompt le continuum et fait disparaître *la base, la cin*quième face de la pyramide si importante dans sa signification symbolique.

La hiérarchie des espaces disparaît. Il ne reste qu'une couverture, qu'un chapeau chatoyant dont la forme pyramidale qui n'est amenée *par aucun mouvement* profond de surrection n'a plus de signification.

Dès lors, n'importe quelle forme *pourrait prétendre* tout aussi bien à la légitimité architecturale.

La pyramide privée de son *contenu symbolique*, de sa charge ésotérique, de sa masse, de la relation *de sa cinquième face avec le* sol, n'est plus qu'un objet moderniste parmi tant d'autres. Il en serait *certainement* de *mieux* adaptés au lieu si l'on voulait s'en donner la peine. On tirerait sans doute par effet de contraste un meilleur parti de l'introduction d'un objet insolite en ce lieu, un meilleur parti de la confrontation volontaire *d'une architecture contemporaine et* d'une architecture historique.

L'analyse des espaces voisins de la *pyramide met, hélas, encore plus* en évidence la pauvreté symbolique du projet. L'accès des visiteurs par un parcage d'automobiles en sous-sol n'inaugure pas bien d'une entrée dans le plus grand musée de France, dans un des plus beaux *musées du monde*.

Où se trouvera, dans ce cas, le lieu de transition, le lieu d'initiation *pourrait-on même se risquer à dire*, qui préparera le visiteur à la rencontre des chefs-d'*œuvre de toutes* les époques ? Dans la galerie marchande ? Cela prête à rire, ou à s'inquiéter.

Dans tous les musées du monde existe un parcours initiatique inconscient, soit à travers les vastes galeries voûtées des établissements anciens, *soit, comme M.* Pei l'a si bien réussi aux Etats-Unis, par une sorte d'immense préambule architectural.

Les jeter directement du fond d'un puits, même éclairé, dans des accès secondaires multiples ne semble per correct. Ce *qui* est bon en tant que système fonctionnel de distribution dans un aéroport ne convient pas *à un musée*. Beaubourg se charge amplement de répondre à cette fonction évidente de magasin de grande surface s'éloignant des symboles éternels pour nous donner le signe un peu simple d'une modernité de principe.

L'invocation de la tradition, l'appel au symbolisme, ne doivent pas être utilisés comme des argu*ments de vente, ils doivent être ins*crits dans les faits, révélés par l'expression architecturale. Sinon, on sera forcé de ne voir dans ces arguties, sous ce sourire de commande, que l'adresse excessive d'un bonimenteur de génie.

LIBÉRATION

A propos du film *les Honneurs de la guerre*, de Jean Dewever, j'ai été témoin d'un fait semblable le 1er septembre 1944, à Achiet-le-Grand (Pas-de-Calais).

Les « résistants » du village surgirent victorieusement après le passage des premières voitures anglaises. Puis ils repérèrent dans la plaine une trentaine de territoriaux allemands *épuisés par la marche* depuis la Normandie et commandés par un lieutenant *aux cheveux gris*. Aussitôt menacés, les Allemands se rendirent et furent ramenés triomphalement aux portes du village où ils furent accueillis aux cris de « *A mort ! A mort !* » par la population. Les malheureux voyaient leur dernière heure arrivée.

Mais là, il y avait un bistrot qui *offrit une tournée générale* aux vainqueurs ; après une tournée, une *autre ; dans l'euphorie quelqu'un* propose d'étendre la distribution *aux vaincus qui « n'avaient pas du tout des têtes d'hitlériens. »*

Un quart d'heure après, tout le monde se congratulait : Ah ! les pauvres bougres ; ah ! les braves « frisés ». Le vin continuant à couler, l'officier supplia les vainqueurs d'emmener leurs captifs à l'abri, car s'ils devenaient saouls, il ne répondrait plus de rien.

Le lendemain matin, une compagnie de SS *échappés, armés* jusqu'aux dents, traversa le village. Captifs et gardiens se terrèrent ensemble prudemment, et furent aussi soulagés les uns que les autres lorsque les terribles furent hors de vue.

Docteur YVES DHOTEL
(Amiens, Somme.)

L'invité

HIRONDELLES DE CÉRAMIQUE

L'ART m'est un peu moins étrange que *la* vie. Je ne savais pas lacer mes souliers que j'écrivais déjà de petites choses. Aujourd'hui encore, je me plais à croire que mes phrases laissent moins à désirer que mes rosettes.

Cette inaptitude au laçage des croquenots n'eût pas tiré à conséquence si elle ne s'était révélée dans un milieu, sinon hostile, en tout cas indifférent. On a tout dit des pensions ; mon bagne devait *être bien doux, comparé* à tant d'autres. Cependant, l'enfance reléguée y apportait sa détresse avec elle. Au besoin, on la lui confirmait. J'ai *souvenir* d'un *professeur* de quarante ans qui, en plein hiver, cinglait les doigts nus des gamins à coups de réglette en cuivre.

Mais j'en reviens à mes souliers. Dans le branle-bas *du lever, ma vie quotidienne* commençait par cette quête : qui allait, aujourd'hui, me nouer mes lacets ? Je ne pensais qu'à cela, dès mon réveil. En me débarbouillant au grand lavabo mural, en *m'habillant*, en retapant mon lit, jusqu'au réfectoire, jusqu'en classe, je suppliais untel ou untel, le plus proche de mes compagnons de petite *misère pourvu* qu'il eût une bonne tête. Et il m'arrivait d'errer jusqu'au soir en souliers délacés, traînant derrière moi dans la cour et au long des couloirs des *spaghettis* gorgés d'eau et de boue.

Le destin ne fait rien à moitié ; ce que je savais alors de mon père tenait en une demi-douzaine d'anecdotes, toutes effrayantes, car ayant trait à son expérience concentrationnaire. Parmi ces historiettes de cauchemar, il y avait celle des galoches. Là-bas, quiconque perdait ses *chaussures était condamné*, soit qu'on l'abattît sur-le-champ, soit qu'à marcher pieds nus il attrapât bientôt des gelures et des plaies menant *tout droit au Revier*, à la sélection, à la mort. Or mon père s'aperçut par une aube terrible qu'on lui avait volé ses galoches. Il en vola sans doute une paire à son tour, et un autre mourut à sa place. De ces souliers volés à mes lacets dénoués un fil court, pour tous imaginaire, *pour moi* seul *tangible*. D'où viendrait, sinon, que je nous ai toujours vus en va-nu-pieds, lui et moi ?

Imaginaires, mes craintes ne l'étaient pas tout à fait. Un minotaure féminin hantait mon labyrinthe. Mme Bernard veillait. Mme Bernard, l'intendante, était irascible et laide. O *marâtre éternelle ! Jamais* je n'oublierai votre chignon grisâtre, vos verrues, votre bouche amère, votre pétrifiant regard sous vos sourcils froncés ! Vous ne nous aimiez pas, Mme Bernard, vous n'aimiez que notre linge, dont vous aviez la charge et que nous ruinions jour après jour. Pour un mouchoir perdu votre bras séculier nous condamnait à *moudre des heures* durant du Virgile. Face au perron, sur la seule portion encore pavée de la cour, les punis formaient une ronde.

Tytire tu patulae recubans sub tegmine fagi...

On n'eut jamais l'idée de nous expliquer seulement de quoi il s'agissait, et nous tournions, sans fin, ânonnant ce *charabia sublime*. L'eau du ciel tambourinait sur nos fronts plissés.

Pour cause de troubles familiaux, je changeais de lieu de résidence et d'école comme de chemise. Les *visages défilaient* comme des arbres à la fenêtre d'un train, à peine entrevus, déjà disparus. Le maître n'était jamais mon maître, mais un *nouvel inconnu, plus ou moins* souriant ou sévère, que j'oublierais bientôt comme tous ceux qui l'avaient précédé. Je grapillais çà et là des bribes de *savoir : ici* quelques lettres, ailleurs quelques chiffres. Un enfant m'a appris à lire, ou plutôt m'a montré que je savais lire. Je me demande, s'il n'avait pa *été* là pour me donner un coup de pouce, combien de temps j'aurais traîné de pension en école mes lettres et mes syl*labes* caduques, *ainsi que* des lacets dénoués ?

La chambre de bonne que nous habitions me devenait périodiquement interdite pour cause de dépression, d'idées noires, de vertiges, et de nausées maternelles. Pourtant, cette chambre, pardon ma mère, je n'y voyais pas mon *paradis. Mon paradis, c'était* Sainte-Geneviève-des-Bois. Là, mes grands-parents paternels possédaient un modeste pavillon de pierre meulière. Qu'on moque tant qu'*on* voudra, pour moi, au milieu du jardin d'Eden se dressait un pavillon de banlieue flanqué d'un garage et d'une tonnelle et *orné d'hirondelles et de céra*mique. C'est de ce havre-là qu'Adam fut chassé et qu'il garde la nostalgie déchirante.

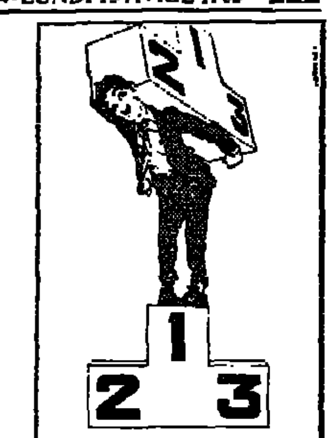
Flottille immobile, à jamais ancrée bord à bord sur le glauque océan du monde, la banlieue pavillonnaire a quelque chose d'éternel et de sacré. C'est là qu'il faut vivre, loin des brutalités de la nature, loin de l'entassement obscène des villes, loin du Mal.

Bon an mal an, je passais toujours une ou deux saisons à Sainte-Geneviève ; ou bien ma mère *tombait malade, ou* c'était moi. Je retrouvais alors ma chambre sous les combles, le chien-tirelire en plâtre posé sur la commode en pitchpin et la *chienne de chair*, Youpette-aux-cent-caresses (elle en était si quémandeuse que je lui en comptais cent tous les matins, pour sa journée). Je retrouvais le cerisier ami, les groseilliers, la rocaille et le *puits*, la cuisine claire où flottait, après le départ de grand-père pour la gare, l'odeur du pain grillé. Tantine alors me racontait d'épouvantables histoires de sa jeunesse en beurrant mes tartines. *Eurasienne, elle* avait traversé l'Asie en tous sens et assisté à mille atrocités exotiques. Je retrouvais à Sainte-Geneviève un monde stable et bénin que ces récits, ou ceux de la captivité de mon père, *me rendaient encore plus* cher. L'universelle méchanceté, celle des SS (mes ogres à moi), celle des Japonais couseurs d'Annamites vivants dans des cadavres de chevaux, et même celle de Mme Bernard, *se brisait* en vagues impuissantes sur la façade de meulière du pavillon.

G.-O. CHATEAUREYNAUD.

● **Georges-Olivier Chateaureynaud, dont le dernier roman *le Congrès de fantomatologie* a paru récemment chez Grasset (« Le Monde des livres » du 8 février), a obtenu le prix Renaudot 1982 pour *la Faculté des songes* (Grasset). Né en 1947, il est aussi l'auteur de plusieurs romans : *les Messagers* (Grasset, 1974), *Mathieu Chain* (Grasset, 1978), *le Verger* (Balland, Instant romanesque, 1978), et de deux recueils de nouvelles *le Fou dans la chaloupe* (Grasset, 1973), et *la Belle Charbonnière* (Grasset, 1976).**

PARIS VILLE OLYMPIQUE ?



La première grande compétition des Jeux olympiques d'été de 1992 est engagée. Plusieurs villes sont au départ d'une course d'obstacles qui s'achèvera en octobre 1986 à Lausanne, quand sera désignée l'hôtesse officielle des XXIIIes Olympiades.
Dès maintenant, chaque cité bâtit son dossier, complète et met en valeur son équipement et forge des arguments qui semblent, à chacune d'entre elles, décisifs. Arguments techniques, arguments touristiques, arguments politiques enfin.
Si les Jeux modernes naquirent de la très noble préoccupation de quelques utopistes d'écarter les démons de la guerre en donnant aux nations l'occasion de se mesurer fraternellement sur le terrain du sport, il y a déjà plusieurs années que cet idéal est pour le moins difficile à faire respecter. Les Jeux sont aussi l'occasion d'exprimer un état du monde, un état des guerres froides ou moins froides qui divisent la planète. Ainsi, après Moscou boycottée par les Américains, Los Angeles boycottée par les Soviétiques, et Séoul, en 1988, que personne — pour l'instant — ne songe à bouder, il semble que l'Europe ait ses chances.
L'Europe sans doute. Mais Amsterdam, Barcelone, Manchester, Belgrade ou Paris ?

COUBERTIN, NOUS VOICI !

par Marc Ambroise-Rendu

LE vendredi 17 octobre 1986 en fin d'après-midi, les radios et les téléscripteurs annonceront au monde entier où se dérouleront les Jeux olympiques de 1992. Ceux d'été, les plus populaires, et ceux d'hiver, leur frère puîné. La France est candidate pour l'une et l'autre de ces grand-messes sportives : Paris brigue les JO d'été, Albertville, en Savoie, ceux d'hiver.

Dans 549 jours exactement, on saura donc si, pour la cinquième fois en cent ans, la patrie du baron Pierre de Coubertin aura l'honneur de recevoir le Gotha des athlètes. Cela paraît bien loin, mais ces dix-huit mois vont passer très vite. Le compte à rebours a déjà démarré.

La décision sera prise par une étonnante assemblée : le Comité international olympique. Dans un des salons du palais Beaulieu, à Lausanne, quatre-vingt-six gentlemen et quatre dames siégeront autour d'une immense table. Il y aura là quelques apparatchiks des pays de l'Est, des militaires du tiers-monde et une poignée de princes, de comtes, de rajahs, et de lords. Un cocktail mêlant de vieux sportmen à l'indépendance sourcilleuse et des fonctionnaires aux ordres de leur gouvernement.

Pour la première fois de leur histoire, ils utiliseront le vote électronique. Les résultats s'inscriront sur des tableaux lumineux dans deux pièces mitoyennes, l'une réservée aux délégations des villes candidates, l'autre à la presse internationale. A chaque scrutin, la ville qui réalise le score le plus médiocre est éliminée. Puis quand il ne reste plus que deux candidates, la décision se fait à la majorité simple.

Ce sont évidemment les JO d'été qui susciteront le plus de passion. Combien de villes resteront encore en lice dans dix-huit mois ? Nul ne le sait. Mais il est probable que certaines candidatures « fantaisistes », comme celle de Milan, se seront effacées d'elles-mêmes. Brisbane l'australienne ne devrait pas peser bien lourd, car après Los Angeles en 1984 et Séoul en 1988, le Pacifique aura été amplement servi. Belgrade la yougoslave ne se fait guère d'illusions non plus. New-Delhi, en revanche, pourrait additionner les suffrages des non-alignés et des pays du bloc communiste. Leurs cinquante-quatre représentants ont la majorité au CIO.

La véritable empoignade opposera finalement Paris, Barcelone, Amsterdam et une ville britannique, Manchester, étant sur les rangs pour le cas où les trois premières ne parviendraient pas à se départager.

Quelles sont les chances de Paris face à ses concurrentes ? 1992 marquera le centième anniversaire de la rénovation des Jeux par le Français de Coubertin. La France reste l'une des filles aînées de cette Eglise.. Au nombre des médailles récoltées sur les pelouses et sur la neige en un siècle, elle est encore, après les USA, l'URSS, la Grande-Bretagne et la Suède, la cinquième « puissance » olympique mondiale. Mais ces souvenirs sentent un peu la naphtaline. Ils n'émeuvent guère la cohorte colorée des jeunes nations. N'insistons pas.

En revanche, l'accord parfait qui semble régner entre la Ville de M. Chirac et l'Etat de M. Mitterrand est un bon point rose. Les autres villes ne présentent pas la même unanimité. A Amsterdam, le gouvernement boude et les écolos sont dans la rue. Entre Barcelone et Madrid, le temps n'est pas non plus au beau fixe.

Paris, terrain « neutre »

A Paris, terrain « neutre », l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud peuvent se rencontrer sans arrière-pensée. Pour la première fois depuis seize ans, tout le monde sera au rendez-vous. On devrait battre les records de participation avec plus de 12 000 athlètes.

Enfin, le comité de candidature a pris soin d'exclure pour l'instant tout appel à des capitaux privés. Ce qui n'est pas le cas d'Amsterdam, qui mobilise toutes les grandes firmes néerlandaises. Or les « bonnes affaires » de Los Angeles ont laissé un mauvais souvenir. Contrairement à ce qui avait été promis, le comité olympique américain n'a pas redistribué aux délégations étrangères les bénéfices des Jeux de 1984. L'olympisme aspire à une cure d'apolitisme et de « propreté » financière. Paris la lui offre.

Les membres du CIO examineront évidemment avec grande attention les dossiers techniques de chaque ville candidate. Chacun représente un volume de 30 centimètres d'épaisseur contenant d'innombrables détails. Paris n'aura pas à rougir du sien. On sait la France capable de construire le stade, les piscines, le village des athlètes et le centre de presse qui lui manquent encore. Les sites envisagés — Le Tremblay, Bercy, Tolbiac, Vincennes — sont plus accessibles. Edifié de part et d'autre de la Seine, mais relié par une passerelle spéciale, situé en pleine ville mais facile à surveiller, le village olympique devrait notamment séduire. On n'a encore rien révélé des mesures de sécurité qui seront prises, mais, selon Alain Danet, le comité de candidature réserve dans ce domaine une heureuse surprise aux membres du CIO. Quant aux facilités de retransmission des images et des informations, elles devraient être exceptionnelles à Paris. Le Centre international de la communication qui s'élèvera à la Défense sera l'un de nos atouts maîtres.

Mais tout cela n'est pas décisif. Ce qui le sera vraiment, c'est le décor, unique au monde, que Paris peut offrir au déroulement des épreuves et des cérémonies. Les idées fourmillent. Le défilé inaugural des athlètes pourrait se dérouler sur les Champs-Elysées et s'achever par une fête dans le jardin des Tuileries. Les écuries royales de Versailles accueilleraient certaines épreuves hippiques, et le Champ-de-Mars le tir à l'arc. Que rêver de mieux que les images télévisées que contempleront trois milliards de spectateurs ? Tous les « palais » seront mis à contribution : celui des Congrès à la porte Maillot, le Grand Palais sur les Champs-Elysées, celui de Bercy, celui de la porte de Versailles. Les stades historiques comme Coubertin et Colombes reprendront du service. Entre Le Tremblay — stade olympique — et Mantes-la-Jolie — épreuves d'aviron, — la Marne et la Seine serviront de trait d'union. Quelle voie superbe pour des coches d'eau rapides...

Enarques au travail

Le comité de candidature peut encore jouer sur d'autres avantages. A Los Angeles, faute de place, les fédérations internationales olympiques ne purent tenir les réunions qu'elles souhaitaient. A Paris, l'une des capitales mondiales des congrès, ce sera un jeu d'enfant.

Les séductions touristiques de Paris sont bien connues. Elles seront encore plus développées lorsque le musée et le parc de La Villette, le musée d'Orsay, le Grand Louvre et l'Opéra de la Bastille seront achevés. Barcelone et Amsterdam n'auront pas l'équivalent. On ne viendra pas en France seulement pour le sport mais aussi pour le plaisir. Or c'est en remplissant des charters de supporters et en jouant les agences de voyage que les comités olympiques nationaux essaient de reconstituer leurs finances mises à mal.

Tout cela, les promoteurs des Jeux à Paris vont à présent s'efforcer de le plaider. Les dossiers techniques sont préparés par une dizaine de jeunes énarques que mène Michel Boutinard-Rouelle, le nouveau directeur des sports de Paris. Leur PC est installé sur deux étages, boulevard de la Bastille, et il en sort dix idées par jour. Il faut mettre les bouchées doubles, car Paris a pris du retard sur Barcelone et Amsterdam.

Chez nos concurrents, les lobbies tournent rond et mobilisent l'opinion. Or le calendrier est serré, et les interlocuteurs sont nombreux. Il s'agit de convaincre les vingt-huit fédérations internationales olympiques (une par spécialité sportive) qui se réuniront en mai prochain à Lausanne, puis en septembre 1986 à Séoul. On ne saurait négliger non plus les cent soixante comités olympiques nationaux, dont les

(Lire la suite page IV.)

MOSCOU TENTÉ PAR SÉOUL

« DES installations remarquables, classiques, sobres et modernes. » Tel a été le jugement d'un expert, M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, après sa visite, lundi dernier, du complexe sportif de Séoul où doivent se dérouler les principales épreuves, ainsi que les cérémonies d'ouverture et de clôture, des Jeux olympiques de 1988.

M. Calmat, qui accompagnait M. Laurent Fabius en Corée du Sud, a assuré ses interlocuteurs, notamment M. Lee Young-ho, ministre des sports, du soutien total de la France pour la préparation des Jeux olympiques qui seront, quoi qu'on en dise à Séoul, éminemment politiques. La capitale de la Corée du Sud n'est pas, en effet, un lieu politiquement innocent puisque la division de la péninsule reste, encore plus que le mur de Berlin ou la frontière entre les deux Allemagnes, l'un des plus forts symboles de la pire des guerres froides. Les incidents entre les deux Corées sont infiniment plus nombreux et plus sanglants que ceux qui se déroulent encore entre les deux Allemagnes. Il suffit, par exemple, de se souvenir de l'attentat, monté en 1983 à Rangoun par les services nord-coréens, contre la délégation sud-coréenne présente dans la capitale birmane, et qui avait coûté la vie à dix-sept personnalités sud-coréennes, le président Chun Doo-hwan n'étant lui même épargné que grâce à un retard de quelques minutes dans son programme. Imaginons, pour avoir une idée de l'événement, le cabinet ouest-allemand décimé par un bombe est-allemande lors d'une visite officielle en France...

Lorsque Séoul fut désignée en septembre 1981 — avec l'aide déterminante des Etats-Unis — comme siège des Jeux de 1988, c'est peu dire que la nouvelle fut accueillie avec des réserves par bon nombre de pays de l'Est. Après l'affaire du boycottage par Moscou des Jeux de Los Angeles, la controverse reprit de plus belle : quelle nation, ayant refusé de faire le voyage de la Californie, pourrait bien accepter de se rendre dans un lieu-symbole comme Séoul ? Et de nombreux commentateurs de prévoir un monumental « fiasco » olympique. Il convient aujourd'hui, aussi surprenant que cela puisse paraître, de se montrer beaucoup plus prudent.

Après avoir mencacé à mots couverts de ne pas aller à Séoul — et donc d'intimer l'ordre à leurs satellites de rester également chez eux, — les Soviétiques se font remarquer depuis quelques mois par leur très grande discrétion et refusent de parler de boycottage. Sans doute le dégel des relations américano-soviétiques est-il à l'origine de cette nouvelle modération et rien n'est-il encore acquis, puisque Moscou ne devra se prononcer officiellement que lorsque le Comité olympique sud-coréen aura envoyé les invitations officielles pour les JO, c'est-à-dire dans quelques mois. Plusieurs indices encourageants ont cependant été déjà relevés par les Sud-Coréens, qui en ont fait part à leurs invités français.

En voici quelques-uns : selon des informations dignes de foi, le Comité olympique soviétique aurait décidé officieusement, à la fin du mois de mars, de procéder à l'entraînement des athlètes en prévision des Jeux de Séoul. Au même moment, le président de la Fédération soviétique de judo déclarait aux *Izvestia* que ses judokas participeraient en septembre prochain aux championnats du monde qui doivent se dérouler à Séoul, et cela bien que l'URSS et la Corée du Sud n'aient pas de relations diplomatiques. Enfin, toujours à la fin du mois de mars, plusieurs « étoiles » soviétiques du patinage — notamment Alexandre Fadeev, Elena Valova, Oleg Vasiliev et Natalia Bestemionova — ont fait escale à Séoul pour des exhibitions-spectacles.

Autre indice, encore plus significatif, relevé dans le *Times* de Londres du 12 mars dernier : une déclaration de M. Klaus Eichler, vice-président de la Fédération sportive d'Allemagne de l'Est, qui, après avoir affirmé que son pays est bien décidé à aller à Séoul, précise : *« Notre Comité olympique national a appelé nos athlètes à se préparer. »*

Les frustrations des pays « frères »

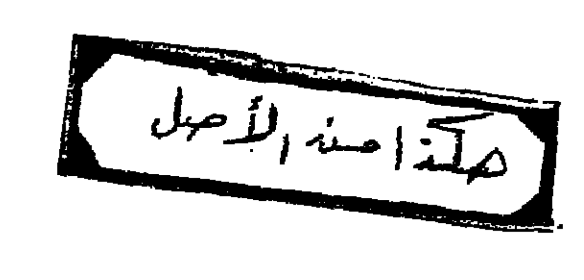
Pourquoi ce « clignotant » est-il si révélateur ? Tout simplement parce que le boycottage des Jeux de Los Angeles fut particulièrement mal accueilli en Allemagne de l'Est, même si personne n'osa trop y dire tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas, c'est-à-dire qu'un des seuls « espaces de liberté » tolérés dans les sociétés du « socialisme réel » venait encore de se restreindre. Le nouveau secrétaire général soviétique a-t-il compris le problème et décidé qu'il était bien inutile de faire naître de nouvelles frustrations parmi les pays « frères » en leur interdisant même les médailles d'or, d'argent et de bronze ? Peut-être, mais il est encore bien tôt pour être entièrement affirmatif.

D'autant plus qu'un feu vert de Moscou pour les Jeux de Séoul risque de mettre la Corée « concurrente » — celle de Pyongyang — dans une situation impossible. Comment, en effet, le royaume de M. Kim Il-sung pourrait-il être le seul absent au rendez-vous ? C'est pourquoi on rappelle, en Corée du Sud, que la proposition faite à Pyongyang, bien avant Los Angeles, de constituer une équipe unifiée reste valable. Quitte à préciser, avec quelque humour, que les Nord-Coréens sont excellents dans une épreuve au moins, celle du tir, alors que les sudistes se défendent parfaitement dans le sport martial national, le taekwondo, qui doit figurer aux Jeux de 1988 comme sport de démonstration.

Vue d'Europe, l'idée d'une équipe commune peut faire sourire, tant les haines et les rivalités sont vives entre Pyongyang et Séoul. Il ne faut pourtant pas oublier que, dès le mois prochain, ce qu'on appelle le « dialogue inter-coréen » va reprendre entre les deux pays et que, s'il y a une chose que l'on comprend, aussi bien d'un côté que de l'autre de la ligne de démarcation, c'est la nécessité de laisser l'adversaire « sauver la face ».

Alors ? Les paris sont ouverts. Ils sont de toute façon risqués, tant d'événements pouvant se produire d'ici à trois ans. Et tous ne dépendent pas des deux protagonistes, puisque c'est finalement le dialogue américano-soviétique qui imposera sa loi. D'ici là, il sera intéressant de voir quelle solution retiendra Pyongyang pour les Jeux asiatiques de 1986, qui doivent aussi se dérouler à Séoul.

JACQUES AMALRIC.



J.O. 1992

OLYMPIE-SUR-SEINE

par Christian-Luc Parison

Los Angeles avait fait courir les athlètes pendant les compétitions, mais surtout en dehors des compétitions. Paris se propose de les tenir pratiquement intra-muros, et de les essouffler le moins possible du village olympique aux différents stades sur lesquels se disputeront les épreuves. C'est l'atout maître du dossier de la capitale. Sera-t-il suffisamment convaincant ?

PARIS sera toujours Paris. Pour convaincre les membres du Comité international olympique, la capitale usera de *tous* ses charmes, *mais elle ne* les galvaudera pas. Il y va de sa réputation, qui est précisément un atout à ne pas gâcher.

Après Los Angeles et ses distances californiennes, Paris propose de ramener le sport à un niveau plus humain : les stades à *la sortie du métro, telle pourrait* être la devise. L'une des premières idées avait été de réactiver le vieux stade de Colombes, édifié en 1924. Mais soixante-huit ans après les derniers *JO* d'été disputés en France, le glorieux ancêtre n'était décidément plus dans le coup. Tant pis pour la nostalgie.

Pourtant l'idée demeure : utiliser au maximum les équipements existant en ville. C'est ainsi que le Palais omnisports de M. Chirac pourrait servir aux gymnastes *ainsi qu'aux finalistes* de basket, handball et volley. Les judokas s'exhiberaient sous les voûtes de béton du CNIT, à la Défense, les escrimeurs ferrailleraient au Grand Palais et les haltérophiles soulèveraient la fonte au Palais des congrès de la porte Maillot. Même les sports de plein air seraient à proximité : le vélo à la Croix-de-Berny et le tennis à Roland-Garros.

Mais il faudra tout de même créer spécialement quatre sites de première *grandeur : le stade*, les piscines, le village des athlètes et le centre de presse. Trois d'entre eux seront dans Paris même. De ces quatre « grands », c'est le stade qui pose le plus de problèmes. Il s'agit, sur le site du Tremblay, de concilier les impératifs olympiques (soixante-dix mille places) et ceux, beaucoup plus modestes, des rencontres *sportives habituelles. Le stade olympique pourrait* donc être conçu en deux parties : une base fixe et une couronne de tribunes. Celle-ci serait démontée à l'issue des *JO*, ramenant la capacité à *cinquante mille places*, chiffre largement suffisant, puisque les manifestations rassemblant plus de quarante mille spectateurs à Paris ne dépassent pas la dizaine chaque année. En cas de rencontre *exceptionnelle*, il serait toujours possible d'ajouter des tribunes amovibles sur la piste d'athlétisme.

Si l'emplacement est retenu au Tremblay (situé à 10 km du centre de Paris), l'architecture reste à définir. Choisira-t-on d'édifier une *mégastructure permettant* d'abriter les locaux techniques, ou préférera-t-on enterrer partiellement les installations, comme on l'aurait fait si le site du bois de Vincennes avait été choisi ? Une *chose est certaine en tout cas, si* les JO se déroulaient au Tremblay, la promotion de cette plaine de jeux mal connue des Parisiens serait définitivement assurée. Un programme de développement *ultérieur en ferait une vaste* base de loisirs aux portes de la capitale.

L'après-JO demeure en effet la *préoccupation essentielle de tous* les services publics qui travaillent à la promotion de Paris. Le stade nautique, par exemple, avec ses bassins de compétition, d'entraî*nement et de plongée, sera une* installation rébarbative et difficile à gérer. Les piscines parisiennes ne font pas leurs affaires. Pourquoi, dès lors, ne pas concevoir dès le départ une base de loisirs axée sur les sports aquatiques avec l'adjonction, notamment, d'un bassin à vagues ? Ce serait à Bercy – si le site est retenu – un lieu d'initiation à l'eau pour les petits Parisiens.

Pour héberger les douze mille athlètes et accompagnateurs prévus, on a imaginé une solution originale : un village installé sur les deux rives de la Seine entre le pont de Bercy et le pont de Tolbiac. Entre les deux, une passerelle des sports, comme il y a une passerelle des arts entre l'Institut et le Louvre.

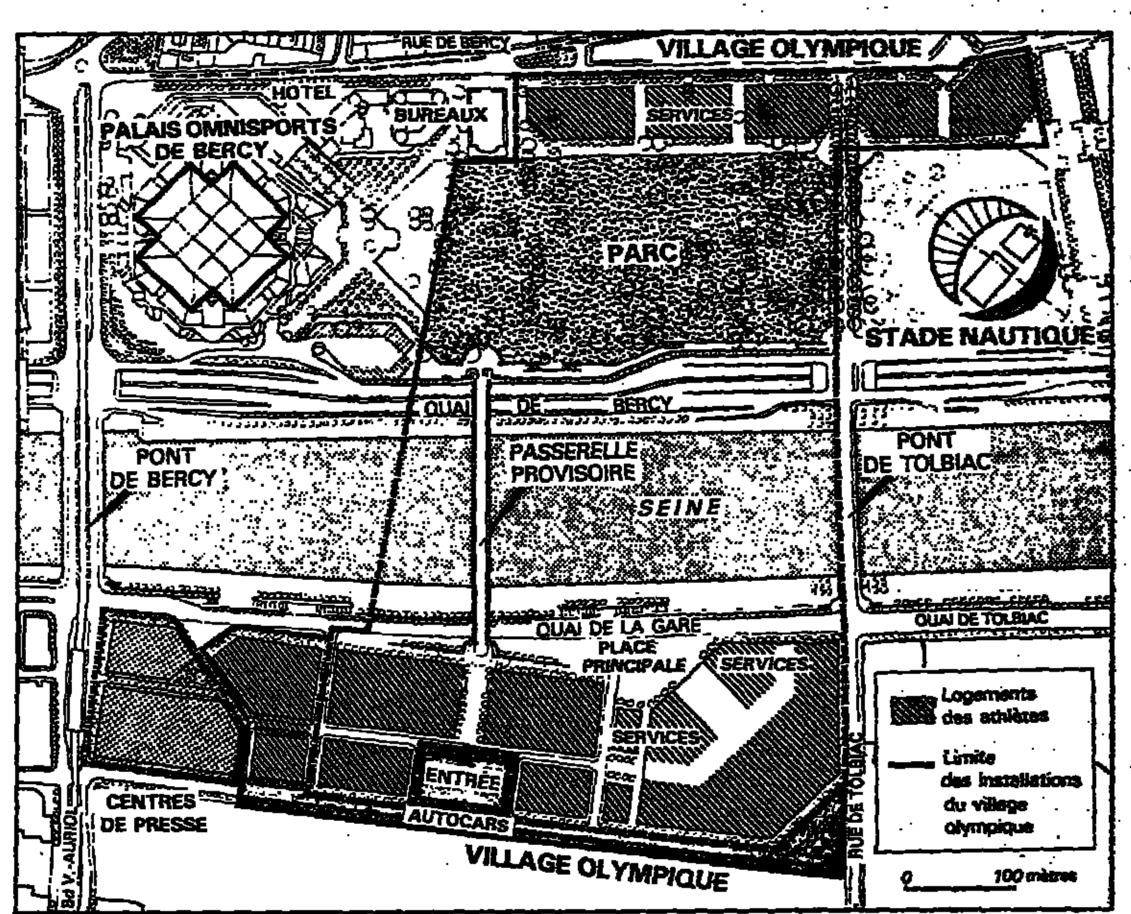
Les athlètes en position stratégique

Mille six cents logements seraient construits à l'emplacement de la gare de marchandises de Tolbiac (dont la démolition avait déjà été envisagée dans le projet d'Exposition universelle), et sept cents autres sur la rive droite, en bordure du futur parc de Bercy.

Les athlètes occuperaient ainsi une position stratégique au centre des installations sportives. Certains pourraient se rendre à pied au Palais omnisports ou à la piscine.

Mais les concepteurs, là aussi, pensent aux quartiers de l'après-1992. « *Il n'est pas question de construire seulement un village olympique*, précise Nicolas Politis, le directeur de l'atelier parisien d'urbanisme. *L'endroit est donc conçu comme un quartier traditionnel, à l'échelle parisienne, avec des espaces publics et des îlots. Certains équipements scolaires seraient réalisés après les Jeux. A l'inverse, une partie des éléments du village olympique – comme les restaurants – pourraient recevoir une autre destination.* »

Une idée de base demeure : ne pas sacrifier la qualité des constructions. Pas question de s'engager, sous prétexte de JO, dans un programme de logements uniformes et bâclés. Avant, pendant et après les Jeux olympiques, Paris entend donc conserver son image de marque. ■

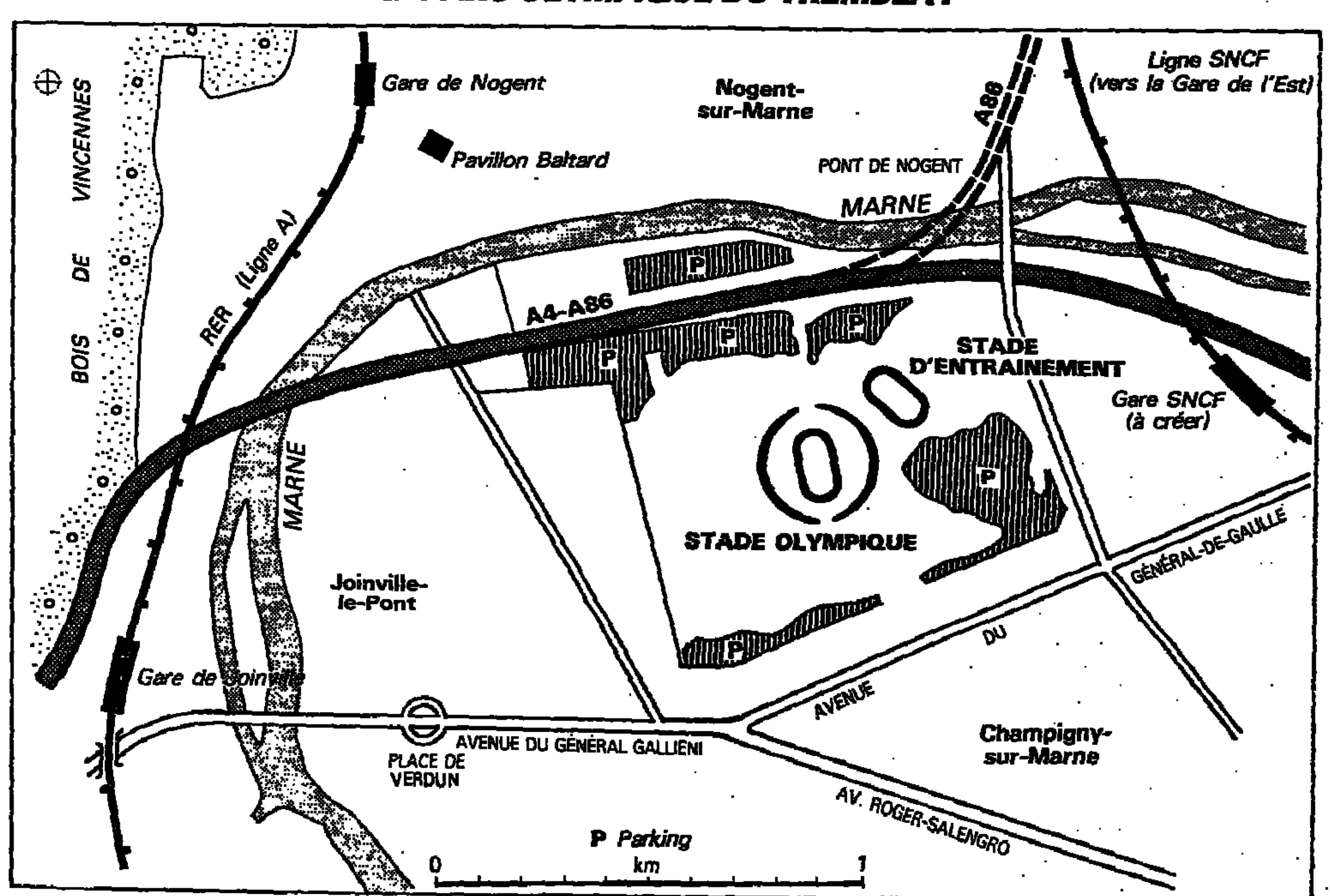


LE SITE DE BERCY-TOLBIAC



LE PALAIS OMNISPORT DE BERCY — LE VILLAGE OLYMPIQUE — LE CENTRE DE PRESSE

LE PARC OLYMPIQUE DU TREMBLAY



COUBERTIN, NOUS VOICI !

(Suite de la page III.)

présidents se retrouveront en mai 1986 à Séoul. Il est surtout indispensable de séduire les quatre-vingt-dix membres du CIO qui tiendront deux sessions capitales, en juin 1985, à Berlin-Est et en *octobre 1986 à Lausanne*. Se transformant en commis-voyageur des JO à Paris, Alain Danet compte rencontrer personnellement chacun d'entre eux. Et, bien *entendu*, lorsque certains passeront à Paris, on se mettra en quatre pour satisfaire leur curiosité.

Alain Calmat, ministre des sports et de la jeunesse, Michel Giraud, président du conseil *régional* d'Ile-de-France, et Jacques Chirac devront payer de leur personne. Ce n'est pas un hasard si le chef du gouvernement tunisien et le ministre polonais des sports viennent d'être reçus en *grand arroi* à l'Hôtel de Ville. Ils sont tous deux membres du CIO.

Car si le dossier de Paris est solide, rien n'est joué jusqu'au dernier jour. L'unanimité actuelle peut être sérieusement fissurée par le séisme des élections législatives de 1986. Or le monde entier a encore en mémoire l'échec du projet parisien d'exposition universelle dû à la mésentente entre l'Hôtel de Ville et l'Elysée.

Lorsqu'il est en session, le CIO a les nervosités d'une assemblée parlementaire. En 1983, alors qu'il avait à choisir la ville organisatrice des JO de 1988, il paraissait acquis que ce serait Tokyo. La veille de la réunion, à New-Delhi, deux charters d'écologistes nippons débarquèrent bruyamment. Ce fut Séoul qui, contre toute attente, fut désignée.

Il faudra aussi que la France demeure le terrain neutre qu'elle est actuellement. Or ses responsabilités internationales la placent dans une position plus délicate que les Pays-Bas ou l'Espagne. Si d'ici à octobre 1986 nos forces *devaient intervenir dans une* quelconque partie du monde, certains gouvernements pourraient être tentés de nous le faire payer.

Enfin, il est exclu que le CIO accorde à la France l'organisation en 1992 des JO d'été et d'hiver. A cet égard, le plus redoutable concurrent de Paris n'est autre que la modeste cité alpine d'Albertville. Or les Savoyards ont démarré plus tôt que les Parisiens, et leur dossier est déjà solidement bâti. Le choix des sites des JO de 92 sera-t-il finalement *un match franco-français* ?

MARC AMBROISE-RENDU.

**J.O.
1992**

LES FRANÇAIS TOUT FEU TOUT FLAMME

par Alain Giraudo

Coup de pub pour le sport, coup de fouet pour les sportifs français. Les responsables comptent beaucoup sur l'organisation des Jeux à Paris en 1992 pour stimuler la combativité nationale dans toutes les disciplines. Mais gagne-t-on mieux chez soi ou chez les autres ?

DES messieurs solennels en col dur et redingote se pressent dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Ils écoutent des discours célébrant l'union des sociétés françaises de course à pied créées cinq ans auparavant par le Racing Club de France et le Stade français.

Le troisième orateur est un baron normand de vingt-neuf ans. Moustache frémissante en guidon de vélo, vibrante éloquence, Pierre de Coubertin termine son allocution en invitant l'assistance à provoquer le rétablissement des antiques Jeux olympiques, quinze siècles après que l'empereur Théodose II eut incendié le temple de Zeus dans la vallée de l'Alphée.

Il craignait d'être hué. L'idée, déjà avancée par le marchand roumain Zappas en Grèce même, et par un journaliste français, Pascal Grousset, dit Philippe Daryl dans les colonnes du *Temps*, n'avait suscité qu'ironie. Coubertin est acclamé. L'aventure olympique recommence en cette chaude journée de septembre 1892.

En 1992, année des Jeux de la XXV[e] Olympiade moderne, on fêtera donc le centième anniversaire de cet appel historique. Voilà pourquoi Nelson Paillou, dixième successeur de Pierre de Coubertin à la présidence du Comité olympique français (CNOSF), a réussi à convaincre les plus hautes autorités de l'Etat que Paris devait se porter candidat à l'organisation de ces Jeux du centenaire.

Voilà aussi pourquoi Nelson Paillou est convaincu que les membres du Comité international olympique (CIO) ne pourront pas, le moment du choix venu, donner la préférence à une autre ville que celle où le rénovateur des Jeux a commencé à accomplir son œuvre un siècle auparavant.

Ce serait le juste hommage de la communauté sportive mondiale à un enfant de France dont Nelson Paillou a déjà imaginé de commander à un Prix de Rome une statue en pied pour l'ériger sur le parvis du futur stade olympique. Et cet hommage serait la première victoire nationale dans cette bataille des Jeux de 1992. Le président du CNOSF en attend d'autres : *« Les Jeux sont l'épreuve reine de la propagande en faveur du sport. Ils constituent une occasion unique de sensibiliser l'opinion, et il n'y a pas de meilleur moyen pour faire progresser nos sportifs de haut niveau. »*

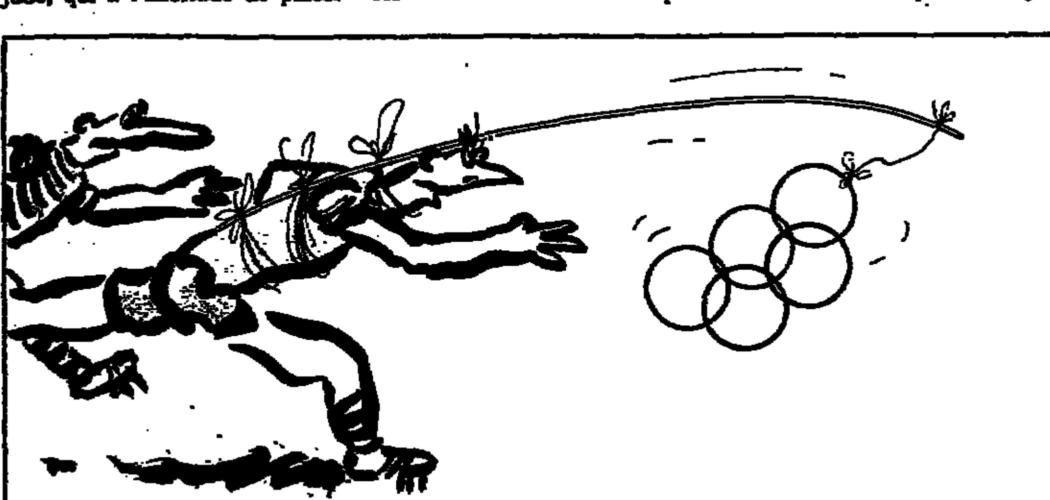
Médailles et modeste bilan

Au bilan des médailles des Jeux de Moscou et de Los Angeles, les sportifs français ont occupé un rang d'autant plus modeste que les résultats de ces épreuves ont été affectés par des mouvements de boycottage. Toutefois, les performances nationales ont « globalement » tendance à s'améliorer depuis la mise en œuvre d'une politique générale plus rigoureuse en faveur des athlètes. L'organisation des Jeux en France aurait un effet d'accélération de ce mouvement. Tous les dirigeants sportifs en sont persuadés, sans vouloir se risquer pour autant à le mesurer.

Quand une compétition internationale a lieu « à domicile », les résultats sont généralement meilleurs. L'exemple le plus récent est celui de l'équipe nationale de hockey sur glace, qui a mis à profit les championnats du monde en Savoie pour terminer première de son groupe.

Le championnat d'Europe des nations de football a permis en 1984 à l'équipe formée par Michel Hidalgo de trouver dans l'Hexagone la consécration d'un travail en profondeur dont les premiers résultats s'étaient fait sentir lors du Mundial 1978 en Argentine et, surtout, lors de la Coupe du monde 1982, en Espagne.

La Fédération française de judo, qui a l'habitude de placer ses représentants sur les podiums internationaux, n'a pu que se louer des résultats acquis lors des compétitions organisées sur les tatamis nationaux : une véritable pluie de médailles s'est alors abattue sur les combattants, filles et garçons.


NICOLAS GUILBERT

Bien sûr, il y a toujours des exceptions à la règle. Les escrimeurs tricolores, qui s'étaient couverts de gloire en dominant les Soviétiques lors des Jeux de Moscou, ont fait pâle figure l'année suivante aux championnats du monde à Clermont-Ferrand. Pour connaître le succès, il faut maîtriser plusieurs paramètres de la compétition ; l'émulation provoquée par le public national n'est pas une condition suffisante en soi. L'équipe espagnole de football en a fait l'expérience à son détriment lors du Mundial 1982. Un champion peut aussi se retrouver investi d'une responsabilité trop lourde à assumer dans un tel contexte. Le sauteur à ski yougoslave Paval Plock n'a pas réussi sur le tremplin des Jeux de Sarajevo les performances qu'attendaient de lui les dizaines de milliers de spectateurs accourus pour l'encourager.

Pour vaincre, il est d'abord nécessaire d'avoir un potentiel de vainqueur. C'était la principale caractéristique des dizaines de champions américains à Los Angeles, au-delà de cette « fièvre de l'or » qui animait l'été dernier le public californien.

Comment susciter ce moral de fer de ce côté de l'Atlantique ? *« A Moscou et à Los Angeles, nous avons eu pour règle de ne sélectionner que des athlètes pouvant au moins être demi-finalistes, c'est-à-dire se classer dans les seize premiers de leur discipline. Si les Jeux ont bien lieu à Paris en 1992, nous ne pourrons pas avoir la même démarche. Nous devrons être présents dans tous les sports et dans toutes les disciplines. Pour ne pas connaître de déconvenues, il faudra dynamiser tous les secteurs »*, explique Nelson Paillou.

Les sports collectifs – handball, basket, hockey – seront les premiers à bénéficier de cet état d'esprit. Pour honorer leur qualification d'office, il faudra que les sélections nationales recourent à des moyens comparables à ceux de la fédération de volley-ball à l'occasion des prochains championnats du monde. Les meilleurs joueurs sont retirés des clubs pour suivre, pendant plusieurs mois, un stage de préparation intensive, qui doit les mettre au niveau de l'élite internationale.

Pour mener à bien de telles opérations, il faudra beaucoup d'argent. Nelson Paillou a déjà obtenu du gouvernement la création du Loto sportif pour augmenter les financements publics du sport français. Pour les JO eux-mêmes, il ne craint pas de manquer de ressources. *« Les Jeux ont un rayonnement unique. Il n'y a pas de manifestation qui touche plus de monde. Il y aura donc un afflux naturel de sponsors »*, dit-il en faisant référence aux millions de dollars qu'ont fait jaillir pour le sport américain les Jeux de Los Angeles. L'opération « Jeux olympiques 92 » serait-elle donc bénéficiaire sur tous les plans du sport français ? Le passé oblige à quelques réserves.

L'expérience la plus douloureuse a été faite lors des Jeux d'hiver de 1968 à Grenoble. En dépit des avertissements des dirigeants de la fédération des sports de glace, on avait décidé, sous la pression d'intérêts politiques, la construction d'une piste de bobsleigh à L'Alpe-d'Huez. Dans cette station où l'on promettait aux touristes le remboursement de leurs frais de séjour si les nuages cachaient trop souvent le soleil, il ne fut pas possible d'obtenir une glace correcte sur le circuit de béton. Comme aux abattoirs de La Villette, des millions de francs avaient été investis en pure perte. Au lieu de donner un élan à cette discipline, les Jeux de Grenoble portèrent un tort irrémédiable au « bob » français, qui en est toujours réduit à aller s'entraîner sur les pistes suisses ou autrichiennes.

Le spectre de cette gabegie hante Nelson Paillou. *« Les hommes politiques devraient toujours avoir en mémoire L'Alpe-d'Huez. Malheureusement, ils oublient facilement. Aussi, une majorité d'élus parisiens s'est-elle prononcée en faveur de la construction du grand stade au Tremblay sur des arguments écologiques. Mais est-il réaliste d'implanter le premier stade français de 80 000 places* extra-muros *? Comment la gestion post-olympique en sera-t-elle assurée ? Il en irait autrement si le stade était édifié sur les terrains Pershing, dans le bois de Vincennes où eurent lieu, en 1919, les Jeux interalliés de la paix. Un symbole. La proximité immédiate des installations de l'Institut national du sport et de l'éducation physique en ferait un ensemble unique. »*

La triple victoire de Jean-Claude Killy

Les Jeux de Grenoble inspirent d'autres réflexions à Nelson Paillou. En 1968, le ski alpin français a triomphé grâce à la triple victoire de Jean-Claude Killy. Mais il était déjà sur le déclin après avoir connu son apogée deux ans auparavant dans les championnats du monde de Portillo-du-Chili, où un seul titre – la descente féminine – avait échappé aux tricolores. Cet effacement allait s'accentuer à partir de 1974, et il fallut plus de dix ans pour revoir un Français sur la plus haute marche du podium. *« Il ne faut pas que les Jeux soient un feu de paille. Les dirigeants devront être attentifs à faire lever la pâte sportive pour 1992, mais surtout à ne pas la laisser retomber aussitôt après. Sinon, nous n'aurons pas atteint notre but »*, dit le président du CNOSF.

Il atténue cependant son propos en se souvenant que les Jeux peuvent avoir des effets inattendus sur la pratique de masse. *« En 1968, le ski nordique était pratiquement inconnu en France. Les Jeux de Grenoble ont fait découvrir cette discipline à des milliers de personnes qui souhaitaient un contact plus étroit avec la nature. »* Dans tous les cas, les avantages seraient donc, pour Nelson Paillou, supérieurs aux inconvénients. ■


XAVIER LAMBOURS

NOTRE HOMME AU CIO

AVOIR à sa disposition la cantine du pré Catelan pour y emberquer ses repas d'affaires, ça aide. Etre président du Racing Club de France quand on a en charge le dossier de la candidature de Paris pour les Jeux olympiques de 1992, ça aide aussi.

Alain Danet le sait qui a préféré garder son bureau de la rue Eblé, entre le boulevard des Invalides et l'avenue de Breteuil, plutôt que de s'expatrier dans les enclos de ministères incertains où il aurait été sans doute moins à son aise pour cocoricoter et tenter de mettre la capitale sur les rails de l'olympisme.

Un Français, cet Alain Danet ; un Français comme savait en fabriquer la bourgeoisie pleinairiste quand elle intimait l'ordre à ses rejetons d'aller vivre à la dure sur les terrains de sport chics – on ne devient pas le numéro un du RCF sans avoir reçu des coups...

Avocat de formation avant de devenir journaliste et homme de presse (il a été notamment directeur général des services commerciaux de *Paris-Match*, *Marie-Claire*, *Télé 7 jours*...), il a pour lui l'éloquence du geste sans laquelle la présentation de plans à trop long terme est forcément fumeuse. Voilà un partenaire avec lequel devront compter les gentlemen du CIO quand viendra l'heure des effets de manche.

Ça bouge, ça parle, ça charme fort. C'est du tricolore drapé dans l'enthousiasme. En plus, c'est grand, c'est haut. Svelte pour les femmes, dangereux pour les hommes qui n'auront pas une assez bonne allonge.

Ses raisons d'y croire passent d'abord par une analyse de la situation des villes avec lesquelles il entre aujourd'hui en lutte. New-Delhi, Brisbane, peu de chances : de Los Angeles à Séoul, il faudra calmer le mouvement pendulaire, et où mieux le faire qu'en Europe ? Chances honnêtes pour Belgrade, mais la proximité des Jeux d'hiver de Sarajevo ne plaide pas en faveur de la capitale yougoslave. Amsterdam, déjà olympique en 1928, commence à être en proie à divers fronts du refus. Barcelone enfin, dont on peut se demander si elle pourra sans coup férir devenir, même pour un temps très court, elle la Catalane, la capitale de l'Espagne aux yeux du monde.

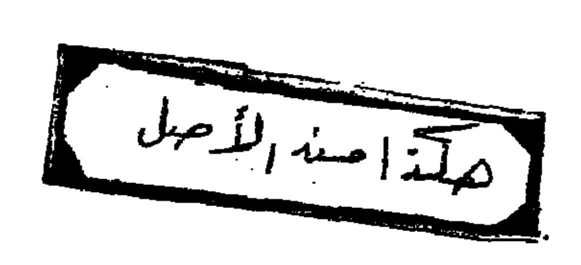
Alors, Paris ? *« C'est jouable » ; « d'ici un mois, le choix des sites doit être réglé » ; « la piscine olympique, à Bercy, ou pas à Bercy, ce n'est pas ce qui va nous donner les Jeux, ou ne pas nous les donner » ; « le dossier tient la route, maintenant c'est une question de volonté » ; « il faut prendre les rênes courtes ».*

Il se bat avec des formules en fer forgé, Alain Danet. Pas dupe, prudent, mais ardent. Mais ce qui le conforte avant tout dans sa furieuse passion, c'est l'unanimité politique qui s'est faite autour du projet : Elysée, conseil régional, mairie de Paris, tous unis dans l'effort et l'entente cordiale. Ces trois partenaires, *« c'est du béton »*.

A propos de béton, l'un des autres avantages de Paris réside dans le fait que les installations seront regroupées *intra-muros*. On vendra la capitale à toute une belle jeunesse qui se trouvera immédiatement à pied d'œuvre pour consommer la ville. Tout sur place à portée de désir. C'est là ce que lui, l'ancien hockeyeur sur gazon, appelle *« jouer sur l'autre clavier »*.

Le 17 octobre 1986 à Lausanne, les quatre vingt-dix membres du CIO rendront leur verdict. D'ici là, Alain Danet aura rappelé à la gentry sportive internationale que Coubertin était français et que si Paris ne pouvait pas s'offrir une exposition universelle, pourquoi ne pas lui confier l'organisation de cette grande messe du souffle. Et là il s'agira non plus seulement de participer, mais de gagner.

J.-P. Q.



**J.O.
1992**

AMSTERDAM AVEC UN MORAL DE VAINQUEUR

par René Ter Steege

*Dossier sérieux, candidat crédible.
Le maire socialiste d'Amsterdam
se bat avec ardeur pour convaincre son monde
— et se convaincre aussi —
des chances d'une ville
à qui la grande fête olympique
donnerait meilleure mine.
Certainement, une meilleure image de marque.*

BON nombre de Néerlandais croient que le Comité olympique international a d'ores et déjà choisi Amsterdam pour organiser les Jeux en 1992.

C'est peut-être parce que aux abords de la capitale, le long de l'autoroute conduisant à l'est du pays, les automobilistes ne peuvent manquer de voir sur un talus les anneaux olympiques formés de fleurs avec, à côté, la simple mention : « *Amsterdam* 92 ».

Apparemment, Amsterdam (750 000 *habitants*) ne manque pas de confiance dans la lutte qu'elle a engagée avec d'autres villes, bien plus grandes qu'elle, pour pouvoir accueillir ces Jeux si prestigieux. Le maire socialiste de la capitale, *M. Ed Van Tijn*, a estimé dernièrement que les chances d'Amsterdam étaient « *au-dessus de 50 %* ». Il ne convient plus guère désormais de rappeler qu'il dirigeait en 1980 le « Comité JO-droits de l'homme », qui s'était fixé comme objectif de dissuader les *Pays-Bas* de participer aux Jeux de Moscou, en raison du traitement des dissidents en URSS. Dernièrement, un *adjoint communiste du maire* s'est rendu à Moscou pour tenter de convaincre les Russes des mérites d'Amsterdam...

Amsterdam 1992

On comprend alors le tollé qu'avaient soulevé vers la fin de l'année dernière les remarques du président du Comité olympique français. Selon lui « *Amsterdam était sur le point de retirer sa candidature en raison d'un différend entre le gouvernement de La Haye et le Comité olympique néerlandais.* »

Aux Pays-Bas, les démentis fusèrent, bien que les responsables, indignés, sachent fort bien d'où venait ce malentendu. L'un des membres du gouvernement le plus concerné dans l'éventuelle organisation des Jeux, le secrétaire d'Etat chargé des affaires sportives, avait exprimé de sérieux doutes : était-il souhaitable que les Pays-Bas organisent un tel événement ? Le secrétaire d'Etat revint rapidement sur ses affirmations en soulignant qu'il croyait « *dur comme fer aux capacités organisatrices de son pays* ».

Depuis lors, le scepticisme n'est *plus de mise à Amsterdam, pas en* public tout au moins. Il faut dire que le bel optimisme qu'affichent tous ceux qui ont un rôle à jouer dans la préparation des Jeux a fini par être contagieux dans une bonne partie de la presse et du public.

Lors des Jeux de Los Angeles, *quand Ed Van Tijn s'était rendu* personnellement en Californie pour vanter les qualités olympiques de sa capitale, les journalistes néerlandais s'étaient gentiment moqués de lui. On jugeait sympathique, courageuse, mais peu réaliste, son intention de mettre au défi des métropoles comme Paris ou Barcelone.

Le maire fait couler la bière

Ces préjugés étaient confirmés par le fait que la presse internationale, réunie à Los Angeles, ne se dérangeait pas quand le maire faisait *personnellement* couler la bière néerlandaise lors de ses plaidoyers pour Amsterdam, appuyés par un montage vidéo...

Ce scepticisme appartient maintenant au passé. Comme le constatait la semaine dernière l'hebdomadaire *Elseviers Weekblad* : « *La façon dont Amsterdam a pris les choses en main nous permet de croire qu'elle s'est hissée au niveau des candidats crédibles.* »

En fait, la première phase de la candidature d'Amsterdam est à un stade décisif. Avant le 1er juillet prochain, la ville doit présenter ses projets au gouvernement de La Haye. Il s'agit-là d'une formalité, car personne ne croit que le gouvernement de centre droit *opposera un veto à ce projet*, s'étant déjà porté garant pour d'éventuelles pertes que pourraient subir les organisateurs.

La *volonté d'améliorer l'image* de marque d'Amsterdam dans le monde y est certainement pour quelque chose. Après tout, la *publicité autour* de la capitale néerlandaise n'est pas celle souhaitée par les autorités locales et nationales, qui pensent que les *reportages* dans la *presse mondiale* sur la drogue, la prostitution, la pornographie, les squatters et leur « grève des touristes » d'ailleurs vite *réprimée*, ont dangereusement faussé l'image de la ville.

Rien de tout cela dans la vidéo officielle. Entre les belles images des canaux d'Amsterdam, Ed Van Tijn s'efforce de changer *en* atouts ce qui, à première vue, pourrait sembler un obstacle à la crédibilité d'Amsterdam ville olympique : *essentiellement* ses dimensions modestes comparées à celles de ses principales concurrentes, Barcelone et Paris.

Les Jeux d'Amsterdam seront « compacts », comme le veut le *défi de la capitale, qui affirme* que l'événement pourra se dérou*ler sur une superficie* de 6 kilomètres carrés, dans la partie sud et sud-ouest de la ville.

Avantage considérable, à en croire les organisateurs, si l'on pense qu'à Los Angeles athlètes et *spectateurs* étaient obligés chaque jour de couvrir des distances énormes pour se rendre à une compétition, à l'entraînement ou au spectacle.

A Amsterdam, les organisateurs mettent également en avant « *la stabilité politique et sociale des Pays-Bas, la bonne accessibilité d'Amsterdam à partir de tous les endroits du monde et la tradition d'hospitalité et de tolérance qui caractérise les Pays-Bas et leur capitale !* »

Sur le plan pratique, Amsterdam a fait appel à d'éminents représentants de l'industrie et du commerce néerlandais, pour mener à bien l'organisation de l'événement. Au sein du conseil d'administration de la Fondation JO Amsterdam 92 on trouve les noms d'un directeur du géant de l'électronique Philips, d'un ancien PDG de Shell, ceux des principales banques et des sociétés de construction et celui de l'ancien *premier ministre* Van Agt, chargé de l'épineux dossier de la sécurité.

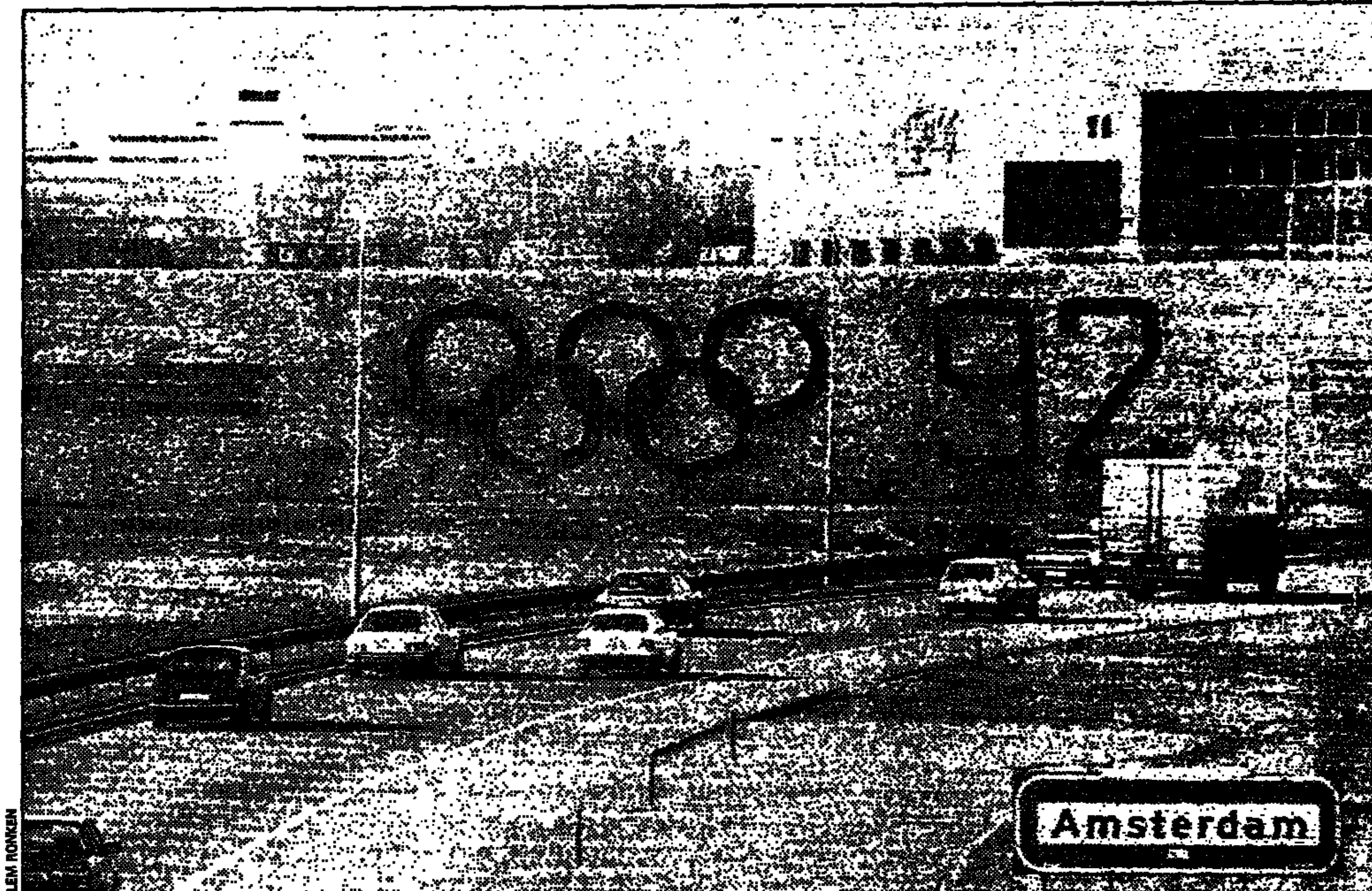
Deux commissions olympiques se réunissent déjà trois fois par semaine ; l'une est chargée de préparer le plan de financement afin de convaincre définitivement le gouvernement de La Haye et le conseil municipal d'Amsterdam ; l'autre concentre ses efforts sur la présentation de la candidature d'Amsterdam auprès du Comité olympique *international* l'année prochaine.

Au plan financier, les responsables avancent, pudiquement, *qu'ils n'espèrent* pas réaliser des bénéfices énormes, ce qui suscite bon nombre de critiques. Le président du conseil d'administration des Jeux, M. Max Geldens, directeur de la filiale néerlandaise de la société américaine McKeenzie, a même déclaré : « *Nous ne parlons pas de la possibilité de réaliser des profits, mais d'empêcher qu'il y ait des pertes* ».

Ses membres, qui ont organisé des manifestations devant les bureaux de la Fondation des Jeux, craignent une perturbation quasi ininterrompue de la vie du quartier en raison de l'afflux de spectateurs. Les contestataires sont allés jusqu'à adresser des lettres aux comités olympiques de tous les pays du monde, dans lesquelles ils affirment que la majorité des Amsterdamois *seraient* heureux que le Comité olympique international ne choisisse pas la capitale néerlandaise.

Les souhaits de la population

M. Van Tijn a fait grise mine en apprenant cette initiative, mais a déclaré, en bon démocrate, que « *les souhaits de la population seront, bien sûr, pris en considération* »... Le mois dernier, les partisans des Jeux n'ont pas caché leur satisfaction en révélant les *résultats* d'un sondage, dont ils avaient eux-mêmes pris l'initiative, qui révèle que 75 % des habitants de la capitale sont favorables aux Jeux et qu'un quart de *ces partisans se sont* dit prêts à offrir leurs services comme volontaires pour en assurer le bon déroulement en 1992.



JAN-WILLEM RONKEN

Amsterdam estime son budget olympique à 2 milliards de florins (*5,4 milliards de francs*) *et* vient de lancer une campagne publicitaire destinée à convaincre les « provinciaux ». Elle a pour slogan : « *Amsterdam a tout* », ce qui a provoqué bien des sarcasmes sur les mauvais côtés de la vie *dans* la capitale.

Plus sérieusement, une décision doit être *prise* dans les mois qui viennent sur le « centre nerveux » des éventuels Jeux d'Amsterdam, *le stade* olympique. Celui qui fut utilisé lors des Jeux olympiques de 1928 est totalement tombé en désuétude et son aspect est vétuste et délabré. Une rénovation de fond en comble est possible mais les organisateurs penchent en faveur de la construction d'un stade flambant neuf, pas trop éloigné du site du stade actuel, à une dizaine de kilomètres de l'aéroport de Schiphol, et un peu plus à l'écart du quartier dont bon *nombre* d'habitants ont récemment fondé le comité « Non aux Jeux ».

La tenue des Jeux olympiques à Amsterdam ne fait pas l'unanimité dans la presse néerlandaise. Ainsi, *De Telegraaf*, quotidien conservateur au tirage le plus important du pays, jubile par avance de cette perspective tandis que *Algemeen Dagblad*, conservateur également, y est opposé, tout *comme* le *journal protestant* de gauche, *Trouw*. Le quotidien de centre gauche *Het Parool* en est un partisan modéré.

Amsterdam aura-t-elle, en 1992, l'honneur d'accueillir les Jeux olympiques ? Un optimisme prudent reste de rigueur. « *Mais, même au cas où le Comité olympique international opterait pour une autre ville*, a dit récemment M. Van Tijn, *nous aurions prouvé que nous sommes à la hauteur du défi* ». ■

LE « NON » DE LA RUHR

SAUF *imprévu*, la Ruhr ne sera pas candidate pour l'organisation des Jeux olympiques d'été en 1992. Le Comité national olympique allemand, qui doit à *nouveau* se réunir pour en discuter le 8 mai prochain, *appuiera la candidature de* Berchtesgaden pour les Jeux d'hiver, mais n'est pas favorable à ce que les Jeux d'été se déroulent la même année en Allemagne *fédérale*.

Outre la Ruhr, plusieurs villes avaient manifesté leur intérêt pour l'organisation des JO en 1992 : Berlin-Ouest, Francfort, *Dusseldorf* et Hambourg. La candidature du « Revier », qui avait l'appui de l'Etat de Rhénanie du *Nord-Westphalie* et du *gouvernement* fédéral, apparaissait comme la plus sérieuse.

Avec ses cinq *millions* d'habitants, l'ancien berceau de l'industrie allemande tente de se façonner, au fur et à mesure de la disparition de ses crassiers et *de ses hauts fourneaux, l'image d'une agglomération plus* moderne.

Malgré les problèmes économiques auxquels elle est actuellement confrontée, malgré un *visage bien souvent encore* rébarbatif, ce n'est plus, loin s'en faut, l'enfer d'autrefois. Au moins a-t-elle hérité de son passé certains avantages, dont des *infrastructures hors pair*. A quelques détails près, estime le porte-parole de *l'Union* des villes de la Ruhr, la région dispose d'ores et déjà pratiquement de tous les *équipements* nécessaires pour organiser les Jeux olympiques demain si l'on voulait... Il aurait seulement fallu construire un nouveau vélo*drome* — celui de Dortmund n'ayant pas les normes requises — *ainsi* qu'un village olympique.

A toutes fins utiles, le présidium du Comité national olympique doit charger *une* commission d'examiner d'ici à l'automne les diverses candidatures. Même si *ce n'est pas pour 1992*, la Ruhr *entend maintenir sa candidature* pour l'avenir. Ses responsables ont déjà rendu public l'essentiel de leur projet. Les cérémonies d'ouverture et de fermeture se dérouleraient dans la ville de Gelsenkirchen. Parallèlement aux *épreuves sportives proprement* dites, on souhaiterait réintro*duire un certain nombre de mani*festations annexes qui ont été abandonnées lors des dernières éditions des JO : compétition pour les handicapés, camp olympique de la jeunesse, festival culturel et congrès scientifique *international sur la médecine* sportive.

Le financement serait pris en charge partie par le gouvernement fédéral, partie par l'Etat de *Rhénanie du Nord-Westphalie*, partie par la région elle-même. Si l'on indique à Essen que l'on souhaiterait pouvoir équilibrer recettes et dépenses, on se *refuse en revanche à vouloir réa*liser une opération commerciale du type de celle de Los Angeles.

HENRI DE BRESSON.

J.O.
1992

BARCELONE AUX CINQ ANNEAUX...

par Philippe Boggio

C'est fait, plus utile de discuter : les Jeux de 1992 auront lieu à Barcelone. Les Catalans présentent à leurs visiteurs des arguments et un dossier qui font fléchir les plus sceptiques. Installations, sites, unanimité nationale et injustices historiques font de leur ville la ville olympique par excellence. Attendons.

IL serait loyal de prévenir les principales rivales, Paris et Amsterdam. De leur épargner de vaines espérances et le tracas de dépenses inutiles. Il serait sage de les amener, sans éclat, à renoncer.

Aucune cité au monde, si l'olympisme signifie encore quelque chose, ne peut plus parier sur ses propres chances. Des émissaires espagnols parcourent les quatre continents pour préparer les rêveurs et les ignorants aux dures désillusions qui devraient suivre. M. Pasqual Maragall, par courtoisie, a averti M. Jacques Chirac lui-même : c'est Barcelone, la ville dont il est le maire, c'est sa ville, et nulle autre, qui sera choisie pour organiser les Jeux olympiques de 1992.

Faut-il vraiment discuter l'évidence? Les Catalans préféreraient que leurs concurrents s'en tiennent au bon sens, au réalisme. A ce fait : la certitude barcelonaise ne doit rien à l'argent, à la diplomatie subtile du CIO, ou à la valeur des installations sportives de la ville. Il n'y a pas, dans l'air olympique, de coup fourré ou d'entente illicite. Rien de louche. C'est à la fois plus simple et plus grave parce qu'affaire de morale. Barcelone sera ville des JO parce que cet insigne honneur lui est dû depuis trop longtemps.

Il y a même quelque gêne à évoquer l'injustice commise, et les Catalans, ennuyés de la constance de l'affront subi, mais respectueux de la réputation du CIO, laissent entendre que mieux vaudrait pour tout le monde réparer dans la discrétion.

M. Maragall s'en déclare navré mais on ne peut refaire l'histoire. La déception, de cette qualité de déception qu'éprouvent les vertueux, est le premier argument de Barcelone. L'addition des échecs pèse, plus qu'elle ne penche, en faveur de la ville outragée. *« Nous attendons depuis soixante ans »*, nous explique le maire. Bons connaisseurs des traditions olympiques, les Catalans ont beau savoir qu'il est toujours recommandé aux villes postulantes de répéter leurs offres de services plusieurs fois, qu'une ou deux tentatives malheureuses endurcissent les «comités nationaux» et éliminent les velléitaires, après six décennies et trois refus, l'injustice faite n'est plus explicable.

A partir de 1920, l'Espagne se lance une première fois dans la course aux éliminatoires, aux côtés des trois villes qui, déjà, obsèdent Barcelone : Paris, Amsterdam et Los Angeles. Mal préparée, la cité catalane voit vaincre la France en 1924, les Pays-Bas en 1928, les Etats-Unis en 1932.

Elle se met alors à l'ouvrage, se dote autour de 1929 de son premier stade (70000 spectateurs) sur la colline de Montjuic, d'une piscine olympique et de salles pour le basket, le volley-ball et la boxe dans les bâtiments de l'Exposition internationale de 1929. Au début de 1931, Barcelone se sent sûre d'elle au point d'inviter les membres du CIO à se rendre sur place le 24 avril.

Hélas quelques jours plus tôt, la monarchie hispanique s'effondre sous les coups de la République et les éminents représentants de l'olympisme, à l'époque encore très marqués par l'aristocratie, s'offusquent des violences de rue et du pillage des églises. Certains renoncent même à se rendre à Barcelone et le 24 avril le quorum de la candidature catalane ne pourra pas être atteint.

Les échecs historiques

En 1965, c'est le franquisme qui gèle à nouveau les relations entre l'Espagne et le comité international, Barcelone l'obstinée se relance avec le soutien de son comité national, présidé par M. Juan Antonio Saramanch – aujourd'hui président du CIO – mais Madrid, ce vieil adversaire, la ville ennemie, tire la couverture à elle. Une candidature bâtarde, incompatible avec les règlements olympiques, est présentée aux noms des deux cités. L'opération de candidature pour les JO de 1972 échoue tout à fait en 1966 : le maire de Madrid omet de répondre à la convocation du Comité international pour l'audition de candidature.

La région et la ville catalanes reconnaissent bien volontiers leur part dans ces échecs historiques. Mais Paris n'a-t-elle pas eu ses fautes? Et Berlin donc? La chronique olympique contient tant d'accrocs et, avec les années, ne reste plus que la seule amertume. Et c'est dit sans détour, des Ramblas à l'hôtel de ville : rien ne pourrait aujourd'hui justifier un quatrième refus envers le *« seul grand pays d'Europe occidentale à n'avoir pas sa place dans la famille olympique »*. L'Espagne, pour son compte, se donne le cinquième rang en Europe et si elle ne néglige pas la préséance de Paris et celle d'Amsterdam, elle voit mal en vertu de quel argument ses deux rivales seraient sacrées une seconde fois villes olympiques. Alors qu'elle-même...

A l'insuccès historique s'ajoute une sorte d'indignité, celle qui consisterait à négliger les efforts de Barcelone en faveur de l'idéal du baron de Coubertin. Le CIO, tous les Espagnols en sont convaincus, se doit de saluer à sa manière le retour de la démocratie en Espagne et d'abord d'en féliciter Barcelone, bastion de résistance au franquisme, ville ouverte au cosmopolitisme, centre de culture et d'humanisme. L'Espagne mérite donc une récompense. M. Chirac lui-même, nous confie le maire catalan, estime que cela donnait *un « avantage indéniable à la candidature de Barcelone »*.

Autre argument, non sans effet : Barcelone peut se targuer de compter parmi *les « cités d'esprit éminemment olympique »*. Cela tient à la nature catalane, faite de ferveur et d'opiniâtreté : on y aime infiniment le sport et, plus que cela, la rencontre du sport et de l'universel. Le bureau de candidature de la ville a d'ailleurs publié, pour sa cause, le plus fameux des éloges dont une cité candidate puisse rêver. Celui du baron Pierre de Coubertin qui aimait à revenir fréquenter les sportifs et les dirigeants catalans.

Dans une lettre, le rénovateur de l'olympisme saluait *« cette chaleureuse ambiance olympique qui existe à Barcelone, son enthousiasme sportif et le désir justifié d'organiser des Jeux olympiques »*. *« Il me semble*, ajoutait le supporter barcelonais, *que les Espagnols l'ont grandement mérité.* » ce soutien sans détour date de 1936.

Depuis, la ville aligne les preuves incontestables de sa prédisposition, ses stades, ses palais des sports, à chaque fois bâtis pour la course aux Jeux. Surtout son public, qui a appris la pratique de la compétition à l'Espagne, son public omnivore de manifestations et qui assurerait à lui seul, sans l'apport d'aucun visiteur étranger, le succès des JO. Ils seraient, selon les pronostics les plus modestes, au moins trois cent mille Catalans sur les gradins, et le Football-Club de Barcelone, le club le plus riche d'Europe, peut compter chaque semaine sur la présence d'au moins cent vingt mille de ses adhérents. Paris pourrait-elle rivaliser ?

Voilà bien une autre raison de dissuader les rivales de Barcelone : celle-ci est l'unique ville candidate à pouvoir mettre en avant l'importance de son soutien populaire, cet incroyable désir collectif des Jeux de 1992. Candidature de poids, car l'âme catalane et avec elle, pour la première fois, Madrid et l'Espagne tout entière s'y engagent avec sérieux et ardeur.

L'opération « Barcelona 92 » bénéficie en effet d'une rare unanimité nationale. Tous les partis catalans se sont engagés à une sorte de trêve olympique et les querelles sur les dépenses publiques seront éteintes pour ne pas gêner le conseil municipal. Du PSOE, qui préside aux destinées de la ville, à l'opposition, majoritaire à la Generalitat (la région autonome), en passant par les communistes et les nostalgiques du franquisme, la Catalogne fait bloc derrière M. Pasqual Maragall.

Une région près de ses sous

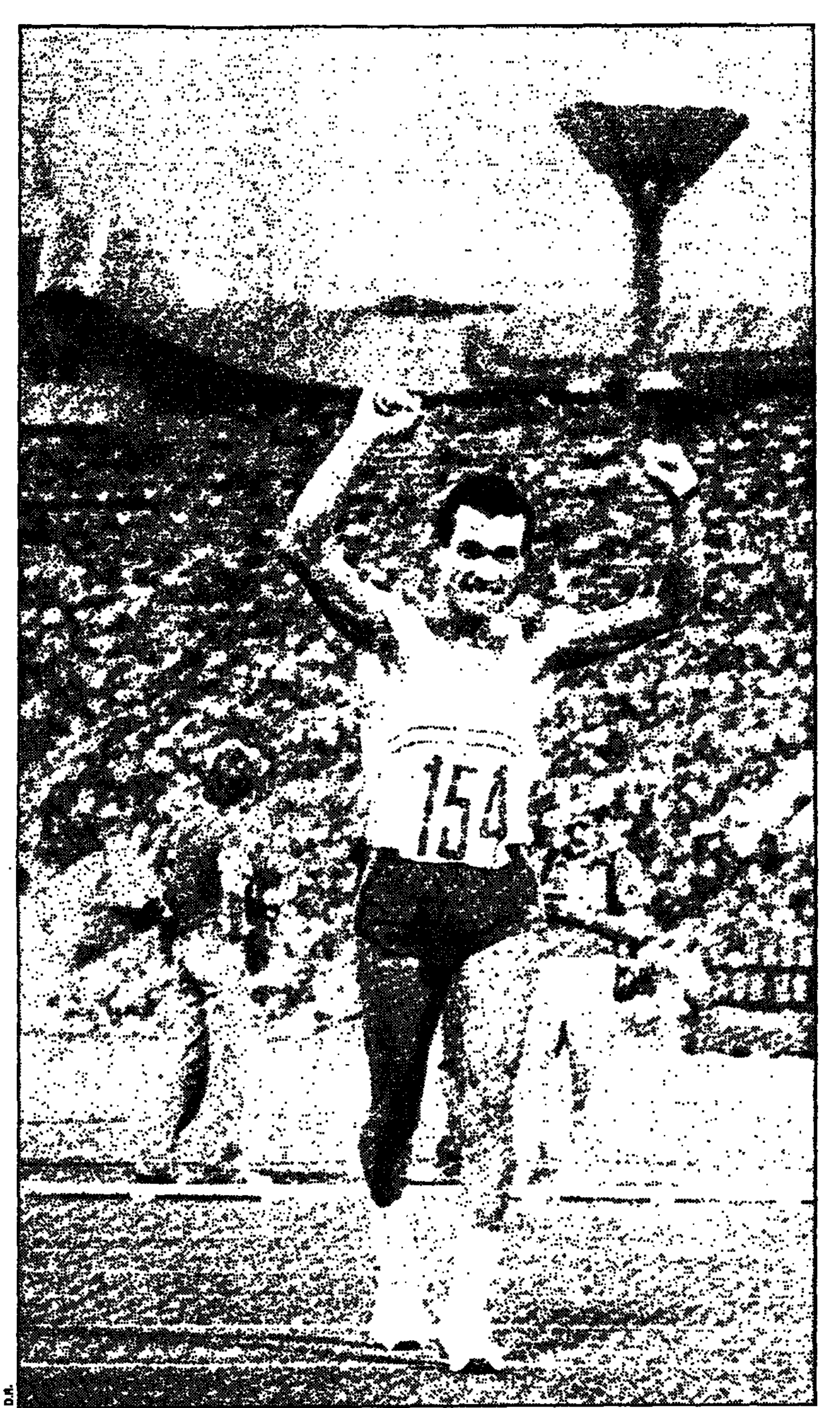
L'accord de l'Etat espagnol et celui du comité national n'ont posé aucun problème, grâce notamment à l'influence des dirigeants politiques et sportifs catalans, et notamment de M. Narcis Serra, l'ancien maire, aujourd'hui ministre de la défense, qui avait présenté la candidature de la ville dès 1980. Plus surprenant encore, dans une région déclarée *« si près de ses sous »*, les milieux économiques ont engagé la chambre de commerce à financer, sans aucune contrepartie, 50 % des frais promotionnels de la candidature, à raison de 500 millions de pesetas chaque année.

Le FC Barcelone, de son côté, prêtera ses installations et surtout ses parieurs. A partir de l'an prochain, un nouveau « loto de football » sera organisé dans tout le pays, qui profitera à Barcelone.

On pourrait continuer longtemps à égrener ainsi les détails de l'ambition catalane et de l'avancée de son projet. Mieux vaut donc résumer : Barcelone sera ville olympique parce qu'on ne saurait résister, à Lausanne, siège du CIO, à tant de détermination, à cet engouement collectif de la dernière chance.

L'Espagne rit elle-même de son argument subsidiaire, le cinq centième anniversaire de la découverte de l'Amérique et du retour, au port de Barcelone, de Christophe Colomb. Cette bonne raison n'a de valeur que *« romantique »* dit un industriel. Elle n'a été avancée que pour obtenir les voix américaines – déjà acquises – du CIO ou pour faire pièce au désir de Paris de saluer, en 1992, la mémoire du baron de Coubertin. *« On pourrait même ajouter que cette date coïncide avec l'anniversaire du deuxième millénaire de la fondation de la ville. »*

Mais ce ne sont là que broutilles de catalogue. La force de Barcelone, c'est sa conviction, son unanimité profonde face aux querelles françaises suscitées par la candidature parisienne, sa passion au regard du silence, de la timidité, d'Amsterdam.



En 1980, aux Jeux de Moscou, le Barcelonais Jordi Llopart a obtenu la médaille d'argent dans l'épreuve du 50 km marche. Dans la course à l'organisation des Jeux de 1992, sa ville espère bien obtenir la première place. Mais la route est encore longue...

La qualité des sites

Mais si ces raisons ne suffisaient pas, en voici encore une autre, qui impressionne tous les émissaires des villes rivales, tous les curieux qui viennent juger sur pièce l'opération « Barcelona 92 ». Un motif coup de poing : aucune cité candidate ne saurait se prévaloir d'une telle qualité de sites pour les JO.

Si Paris gagne, les spectateurs devront tout de même courir un peu vers la banlieue. A Barcelone, la quasi-totalité des installations sont en ville, toutes à moins d'un quart d'heure de la statue de Christophe Colomb en bas des Ramblas, ce centre fameux qui s'écoule jusqu'au milieu du port.

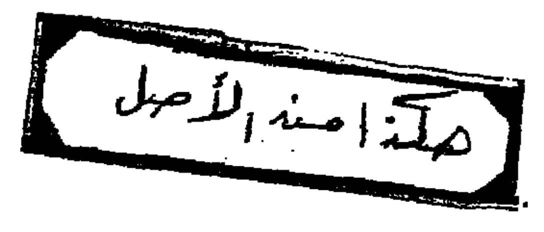
Négligeons les stades, le vélodrome, les piscines. Tout cela existe déjà et n'exige qu'un minimum d'améliorations. L'intérêt principal de la solution catalane sur le plan de l'urbanisme olympique réside essentiellement dans la colline de Montjuic.

Lieu formidable, magique, et qui siérait tellement au style des JO de 92. Montjuic ressemble à l'Acropole. Ses falaises blanches ou ses pentes douces plantées d'ifs, de chênes et de pins, surplombent le centre de la ville, à un coup d'aile de mouette du port. Tout un siècle, le nôtre, de folies architecturales et de songes olympiques s'y bouscule dans le désordre harmonieux de la végétation méditerranéenne.

Il y a là, pêle-mêle, le style néo-romain du stade de 1929, le néo-classicisme du Palais national ; le modern style des pavillons de l'Exposition internationale ; les rêves torturés des disciples de Gaudi, pour les cascades, les chinoiseries des jardins ; le « style popu » du parc d'attractions et l'art contemporain de la fondation Miro.

Ne manque à ce jardin ensorcelé que ce que Barcelone a décidé d'y placer dans le plus pur respect de son goût pour l'architecture : le futur Palais des sports du Japonais Arata Isozaki, la rénovation de l'esplanade olympique des Espagnols Correa et Mila, le centre de presse de Ricardo Bofill...

La réputation grandissante de Barcelone comme *« meilleure candidate »* remonte sans doute à la présentation des maquettes de Montjuic lors des JO de Los Angeles en 1984. Il a bien fallu mettre chapeau bas devant la virtuosité architecturale, l'aspect esthétique d'ensemble, bref la force muette, de cette colline urbaine du haut de laquelle M. Maragall attend réparation pour sa ville. ■



J.O.
1992

BELGRADE A L'ENTRAINEMENT

par Paul Yankovitch

Pour être sélectionnée un jour, une ville doit se préparer longtemps. C'est forte de cette idée que Belgrade, déjà équipée de stades modernes, s'est donné un plan d'aménagement qu'elle réalise de toute façon. Au cas où...

« *BELGRADE peut être un sérieux candidat à l'organisation des Jeux olympiques* », a déclaré aux représentants de la presse M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO) à l'issue de son séjour dans la capitale de la Yougoslavie, en février dernier. Il était venu sur place se renseigner personnellement sur les capacités et la qualité des installations sportives existant déjà.

Selon les experts, celles-ci sont en mesure de recevoir de façon satisfaisante 80 % des compétitions olympiques et représentent le gros des investissements nécessaires au bon déroulement d'une manifestation de cette ampleur. Il s'agit notamment de plusieurs stades pour le football et toutes les disciplines d'athlétisme, dont deux, dotés des équipements les plus modernes, peuvent recevoir respectivement 100 000 et 50 000 spectateurs ; d'une dizaine de piscines aux normes olympiques ; d'autant de salles de basket-ball, handball et volley-ball ; d'un stade pour les sports nautiques aménagé sur l'un des bras de la Save, coupé en deux par une digue et transformé en lac artificiel ; d'un vaste hippodrome bien équipé.

Toutes ces installations sont éloignées au maximum de 6 kilomètres de Sava Centar, bâtiment ultra-moderne de Belgrade où seraient installés le CIO et les autres organismes dirigeants des Jeux, la quasi-totalité des hôtels, le futur village olympique et le centre de presse. Elles sont reliées par de bonnes artères de communication et éviteraient aux athlètes de passer de longues et fatigantes heures en bus pour parvenir sur les lieux des compétitions, comme cela a été le cas dans les autres villes olympiques.

En réalité, l'ouvrage le plus éloigné est l'aérodrome de Surcin ; mais lui aussi n'est qu'à 16 kilomètres du centre de la ville. Situé dans une plaine de blé et de maïs, à 1 kilomètre de l'autoroute, qui, après avoir franchi la Save par un pont en béton précontraint à quatre voies, traverse la capitale du nord au sud, son agrandissement ne présente aucun problème, d'autant que la plupart des avions qui atterrissent ou décollent ne survolent aucune agglomération.

Les leçons de Sarajevo

Depuis un an, des groupes d'ingénieurs, d'architectes, de techniciens, d'urbanistes, coiffés par un comité de coordination, travaillent aux plans des ouvrages à édifier, et en premier lieu à ceux du village olympique de 12 000 lits et du centre de presse pour 10 000 journalistes. Leur emplacement est déjà choisi et les bâtiments qui en feront partie seront conçus de façon à pouvoir servir, après les Jeux, de logements, qui seront achetés par les entreprises pour leurs ouvriers et leurs employés, ou par des particuliers avec leurs propres deniers. Ce système a fait ses preuves à Sarajevo où, après les Jeux olympiques d'hiver, en 1984, les habitants ont pu se procurer des logements confortables en un temps record et à des conditions avantageuses.

Les planificateurs prévoient en outre la construction d'un vélodrome, d'un boulodrome, d'un stande de tir, de quatre hôtels de grand standing et de plusieurs autres ouvrages de moindre importance. Le financement des hôtels serait assuré, en partie, par les investisseurs étrangers intéressés par le tourisme yougoslave et auxquels une récente législation accorde des avantages appréciables.

Les plans d'aménagement de la capitale pour accueillir les Jeux comportent également la démolition de certains pâtés de maisons et l'élargissement de plusieurs artères dans la vieille ville. Le réseau des transports communaux serait amélioré, notamment sur le Danube et la Save, dont les possibilités ne sont actuellement que peu exploitées.

Mais tout ce qui sera fait – et ce sera une règle strictement appliquée – s'inscrira dans le cadre du plan de développement de Belgrade de 1986 à 1990. Aucun ouvrage n'aura un caractère provisoire et toutes les réalisations serviront durablement après les Jeux aux besoins économiques, socioculturels et autres de la ville et de ses habitants.

Un bain à Dubrovnik

Belgrade a déjà été l'hôte d'une trentaine de championnats d'Europe et du monde, qui se sont déroulés à la satisfaction des participants. La ville dispose ainsi de cadres expérimentés capables d'organiser une manifestation aussi importante que les Jeux olympiques.

Sa position géographique présente de multiples avantages. Dans ses environs immédiats, à moins d'une heure de voiture, plusieurs localités possèdent de très bons terrains et bâtiments de sport pour certaines disciplines éliminatoires. Les athlètes pourraient être transportés en avion, en une cinquantaine de minutes au maximum, à Zagreb, Sarajevo ou Split, villes qui possèdent elles aussi l'équipement nécessaire, une bonne expérience des compétitions sportives internationales et des possibilités de logement confortable.

Enfin, le visiteur étranger pourra se rendre en avion, le matin, à Dubrovnik, pour se baigner et profiter de la plage de la « perle de l'Adriatique », ou en bateau sur le Danube, dans les Portes de fer, majestueux défilé que le plus grand fleuve de l'Europe centrale a creusé au long des siècles à travers les Carpates, et rentrer le soir à Belgrade.

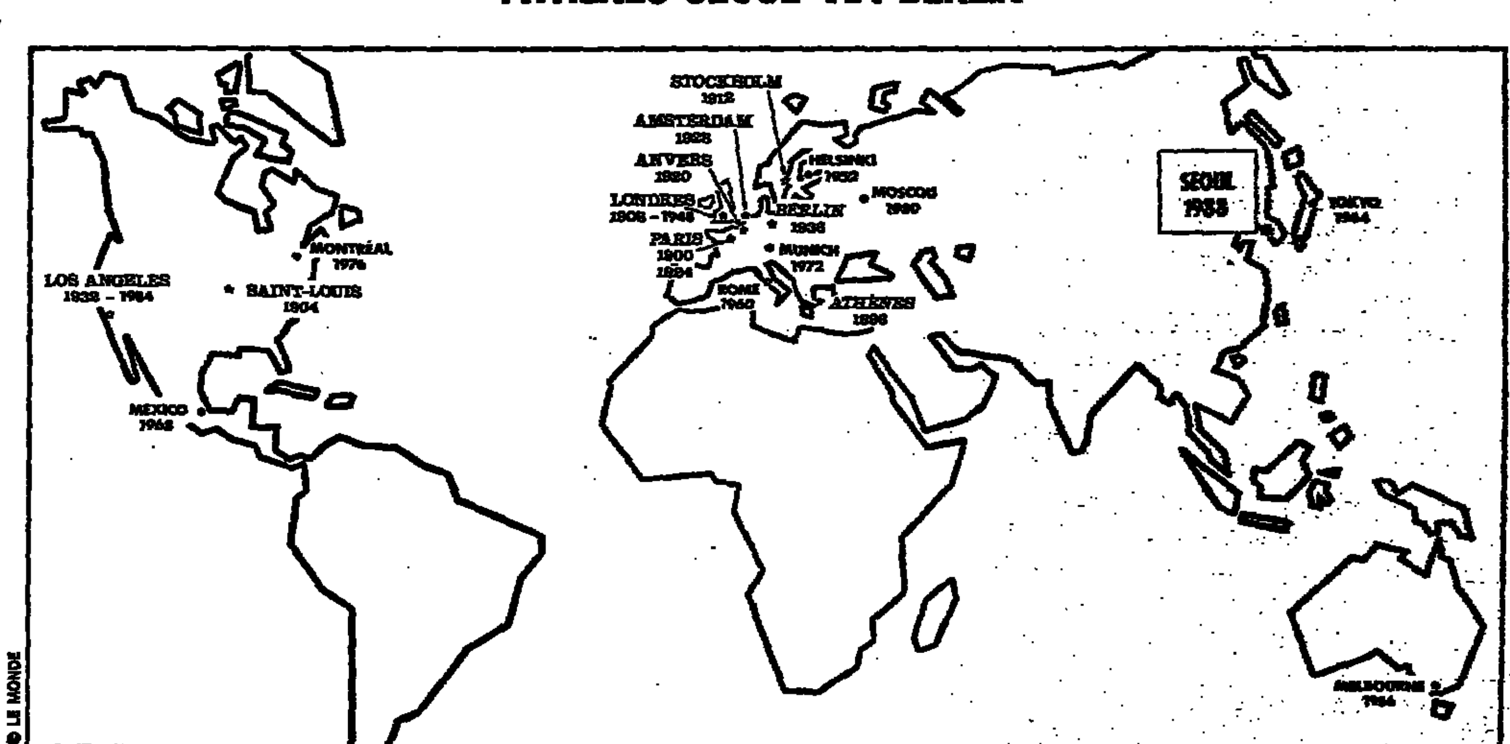
Le grand problème des Jeux est celui de leur financement. La Yougoslavie traverse une crise économique, et certains sont sceptiques quant à ses possibilités de maintenir, pendant plusieurs années consécutives, un niveau élevé d'investissements nécessaire à leur organisation.

Pourtant, la candidature de Belgrade aux Jeux olympiques ne se heurte pas à une opposition ouverte. En dépit de la crise et des rapports financiers extrêmement complexes existant au sein de la Fédération yougoslave, un accord de principe est en voie de réalisation entre la municipalité de Belgrade, la République de Serbie et le gouvernement fédéral sur la participation des uns et des autres aux dépenses qui seront engagées.

Les personnes compétentes refusent cependant d'avancer des chiffres, tous les plans n'étant pas encore au point. En se fondant sur les premières estimations, elles croient pouvoir affirmer que les revenus provenant de la radio et de la télévision, des donateurs, des sponsors, de la publicité, des firmes yougoslaves et étrangères, du marketing, etc., seront de nature à couvrir 90 % des dépenses. Pratiquement, affirment les responsables, les Jeux seraient autofinancés, comme ce fut le cas des Jeux olympiques d'hiver à Sarajevo.

Que fera Belgrade si la ville n'obtient pas l'organisation des Jeux en 1992 ? « *Nous poursuivrons les travaux commencés*, a déclaré un dirigeant, *et nous attendrons que notre tour vienne.* »

ATHENES-SÉOUL VIA BERLIN



COMBAT ANGLO-ANGLAIS

DEPUIS les Jeux de Londres en 1948, il n'y avait plus eu de candidature britannique. Aujourd'hui, non seulement la capitale est de nouveau en lice mais encore deux autres cités anglaises, Manchester et Birmingham, viennent de suivre l'exemple et de faire connaître à leur tour leur intention d'organiser les Jeux de 1992. Dans ces deux derniers cas, notamment celui de Manchester, les études préliminaires sont beaucoup plus avancées qu'à Londres.



L'arrivée du marathon de 1908. Londres déjà...

Ces initiatives ont toutefois le handicap d'être tardives car on a seulement commencé d'en parler en février et, au début, sans grande conviction. Mais la British Olympic Association (BOA), qui devra départager les trois villes, a reçu avec satisfaction, le 11 avril, un message de M. Samaranch, le président du CIO, indiquant que le délai de dépôt de l'ensemble des dossiers serait prolongé jusqu'en août, ce qui laisse le temps aux promoteurs britanniques de se préparer davantage.

Bien que particulièrement soucieux de limiter les dépenses publiques, le gouvernement de Mme Thatcher a laissé entendre qu'il était assez favorable à l'idée d'une candidature britannique mais il s'est jusqu'à présent gardé d'en dire plus et de faire savoir quelle pourrait être l'étendue de sa participation, qui, on le devine, sera très mesurée. Il y a là un problème très politique. A Londres comme à Manchester et Birmingham, les collectivités locales sont contrôlées par l'opposition travailliste ; ce sont autant de bastions où celle-ci mène depuis des années une résistance farouche contre un gouvernement qui cherche par tous les moyens à imposer ses principes de stricte gestion financière.

Dans ce débat houleux, la capitale se trouve plus spécialement dans une situation délicate car Mme Thatcher est résolue à obtenir dès l'an prochain la suppression du Conseil du Grand Londres (GLC), institution qui, normalement, devrait avoir la charge de superviser un projet tel que l'organisation des Jeux. Dans ces conditions et pour des considérations d'ordre tactique, alors qu'il tente de lutter pour sa survie, le GLC se montre encore hésitant. Ce n'est que la semaine prochaine que le groupe travailliste se réunira pour savoir s'il convient de défendre pour Londres l'établissement d'un « dossier olympique » actuellement toujours vide.

Voilà pourquoi Manchester et Birmingham semblent désormais mieux placées, d'autant que ces deux villes peuvent se prévaloir d'avoir de bonnes raisons de rechercher toute occasion de relancer leur économie régionale en déclin depuis de longues décennies.

Dans cette compétition « olympique », les difficultés que connaissent ces deux grands centres régionaux deviennent un atout. Manchester et, à un degré moindre, Birmingham se situent dans cette partie de plus en plus défavorisée d'une Angleterre coupée en deux, dans ce Nord qui fut autrefois le théâtre de la révolution industrielle et qui n'est aujourd'hui, par endroits, que champs de ruines où l'on ne relève les usines que pour en faire des musées.

C'est l'Angleterre de la crise persistante et du chômage record où des quartiers entiers se vident de leur population tandis que le Sud, notamment la région londonienne, ne cesse de profiter de la reconversion de l'économie nationale. Le fossé se creuse et, accusé par l'opposition d'avoir accentué le déséquilibre, le gouvernement de Mme Tatcher essaye de freiner cette évolution. A l'approche de nouvelles élections générales qui pourraient avoir lieu en 1987, voire l'an prochain, il se préoccupe de multiplier diverses opérations ponctuelles de redéveloppement, et les travaux d'infrastructure nécessaires à l'accueil des Jeux paraissent évidemment pouvoir s'inscrire dans cette démarche.

Animateur d'un cabinet d'étude qui a pour mission de définir les grandes lignes du projet de Manchester, M. Robert Scott n'omet pas de souligner cet aspect politique dans ce qu'il appelle la « bataille nationale » pour l'obtention de la « manne olympique ». M. Scott sait d'autre part faire valoir que se dessine à Manchester une formule qui a tout pour plaire à Mme Thatcher car il s'agit véritablement de l'une de ces initiatives privées dont le premier ministre vante à tout propos les vertus.

C'est en effet un groupe d'hommes d'affaires représentant différentes entreprises et des établissements commerciaux de la région qui – certes en relation avec les élus – ont pris les choses en main et ont fondé un comité préparatoire.

Celui-ci se fait fort d'assurer l'essentiel des investissements pourvu que l'Etat et les collectivités locales apportent leur concours. Le comité avoue s'inspirer de l'exemple « capitaliste » de Los Angeles où il vient d'envoyer une délégation afin de préciser ses idées de rentabilisation.

La région du football

Manchester a l'avantage de pouvoir compter sur la collaboration de la ville voisine de Liverpool et d'être le chef-lieu de l'une des plus importantes zones de conurbation existant en Europe. « *Douze millions de personnes vivent à moins d'une heure de voiture du centre de Manchester* », précise M. Scott, qui ajoute que la région est « *l'une des plus sportives d'Angleterre* » et possède déjà de nombreuses installations, notamment celles des meilleurs clubs de football du pays. Il faudra construire un grand stade olympique mais il sera peut-être possible d'éviter de créer de toutes pièces un village dans la mesure où, selon M. Scott, Manchester et les agglomérations alentour disposent de « *la plus forte densité de bâtiments universitaires* » en Grande-Bretagne.

Pour ces commodités comme pour les principales autres données, le cas de Birmingham est à peu près semblable, si ce n'est que la capitale des Midlands (1 200 000 habitants), entourée de gros satellites, tels Coventry et Volverhampton, est plus proche de Londres. Mais à Birmingham, où les autorités locales entendent conserver davantage la maîtrise des opérations, on met l'accent sur un atout maître : l'expérience des grandes manifestations internationales. Birmingham possède un vaste et très moderne parc d'expositions (qui est le siège de nombreux salons, celui de l'automobile entre autres) et des équipements annexes appropriés.

Par rapport à Londres, les défenseurs de la candidature de Manchester et de Birmingham invoquent un argument qui pourrait être l'un des éléments déterminant, du choix auquel devra se livrer, vraisemblablement fin juin, la British Olympic Association après avoir consulté le gouvernement. Dans ces deux villes, l'organisation des Jeux, en été, ne risque pas de nuire au tourisme alors qu'à cette période la capitale est envahie par les visiteurs.

FRANCIS CORNU.

**J.O.
1992**

BRISBANE DANS LES STARTING-BLOCKS

C'est un véritable plaidoyer pour l'hémisphère sud, éternel oublié des Jeux, que présente la ville de Brisbane. Après Melbourne en 1956, et les jeux du Commonwealth en 1982, l'Australie se déclare fin prête. Mais c'est loin, l'Australie !

BRISBANE, capitale du Queensland, région de la côte est de l'Australie, est candidate à l'organisation des Jeux olympiques de 1992. Cité de 1,4 million d'habitants, troisième ville d'Australie, elle est arrosée par le fleuve Brisbane et bénéficie d'un climat subtropical.

Son maire, Mme Alderman Sallyanne Atkinson, quarante-deux ans, première femme élue lord-mayor de la ville, a tenu à expliquer au Monde *les raisons de cette candidature et le « plan olympique » déjà entrepris dans sa ville.*

« Dans l'esprit d'universalité et d'égalité qui caractérise le mouvement olympique international, les Jeux de 1992 devraient être organisés à Brisbane, en Australie. Ce serait seulement la deuxième fois – après Melbourne en 1956 – que cette manifestation serait accueillie dans l'hémisphère sud depuis 1896, date de la reprise des Jeux modernes à Athènes.

» Par sa nature, le mouvement olympique défend les concepts d'égalité des nations du monde entier, de recherche de la paix et de l'harmonie à travers le sport. Nous souhaitons que les Jeux reviennent à Brisbane dans cet esprit et qu'ils ne soient pas systématiquement confinés, par tradition, à l'Amérique du Nord et à l'Europe.

» Notre pays défend avec ferveur les principes du baron Pierre de Coubertin. Il est un de ceux qui ont le plus régulièrement participé aux compétitions olympiques. Avec la Grèce et la Grande-Bretagne, il est le seul qui ait participé à tous les Jeux d'été organisés depuis 1896, contrairement aux nations qui sont si promptes à ne pas tenir le pari dès que l'on s'éloigne des centres traditionnels.

» Notre Comité national olympique est parmi les plus anciens – il a été créé en 1895, – et un Australien, Edwin Flack, remporta deux médailles d'or à Athènes. Depuis cette époque, les athlètes australiens ont concouru dans l'esprit olympique authentique en se rendant à tous les Jeux, sauf une fois, en des temps où les voyages intercontinentaux étaient beaucoup plus malaisés qu'ils ne le sont aujourd'hui.

» Brisbane doit donc avoir la possibilité d'organiser les Jeux dans le style et l'esprit australiens, afin de réacclimater l'esprit de Pierre de Coubertin dans une partie du monde à laquelle on accorde cet honneur très rarement.

» Brisbane doit pouvoir faire valoir au monde entier son rang de cité internationale acquis de plein droit. Ses habitants sont très fiers de leur ville : elle doit à son climat d'être une ville verte, animée, au style décontracté que lui envient d'autres villes à travers le monde. Édifiée face à la baie de Moreton, piquetée d'îles, elle est un lieu apprécié pour la voile et les plages de la Gold Coast et de la Sunshine Coast.

L'esprit de Melbourne

» Grâce à tout cela, nous sommes prêts à montrer à l'humanité que nous sommes capables d'organiser les Jeux de l'amitié à Brisbane, dans l'esprit et la tradition de ceux de Melbourne que de nombreux observateurs tiennent pour un modèle de compétition amicale. Nous sommes au cœur d'une zone de paix où les athlètes du monde entier pourraient se mesurer, à l'écart des tensions politiques.

» D'ores et déjà, nous avons le soutien du gouvernement fédéral australien, celui de l'Etat du Queensland et de nombreuses entreprises privées. D'autre part, notre candidature est très bien accueillie et largement soutenue par divers associations olympiques locales et nationales. Le grand nombre de volontaires qui ont participé aux Jeux du Commonwealth en 1982 montre l'enthousiasme de la population pour les manifestations sportives internationales.

» Dans la foulée des Jeux du Commonwealth de 1982 qui nous ont permis d'installer les premières pistes synthétiques d'athlétisme, nous nous sommes lancés dans une stratégie planifiée pour préparer les Jeux de 1992. Cette stratégie comprend la construction d'un nouveau complexe omnisports à Boondall, d'une capacité de 16 000 places couvertes, ainsi que des services annexes, qui sera terminé en 1986. Il pourra accueillir la gymnastique, le basket-ball, le volley-ball, le handball, la natation, le hockey, le baseball et le softball.

» Le village olympique et les bases nautiques sont prévus à proximité de ce centre. Ce nouveau complexe sera l'un des quatre centres principaux des Jeux. Les compétitions de canoë et d'aviron seront organisées sur le lac Kurwongbah, à moins de vingt minutes du centre-ville. Toutes les installations seront ainsi situées à moins de 15 kilomètres du cœur de Brisbane.

» Nous avons aussi décidé de porter d'ici à 1992 la capacité d'accueil du stade olympique Queen Elizabeth II à 95 000 spectateurs assis pour le bon déroulement des cérémonies d'ouverture et de clôture et les compétitions d'athétisme.

» Dans ce stade, on créera une piste en tartan de 400 mètres, à neuf couloirs, un plateau central d'herbe naturelle ; une piste d'échauffement identique à la principale sera construite à côté du stade, ainsi que des intallations d'accueil et un centre médical.

» Le centre omnisports de Chandler, construit pour les Jeux de 1982, comprend déjà un centre nautique aux normes internationales, un théâtre et un vélodrome. On lui adjoindra quatre stades et des services administratifs.

» Notre programme comprend aussi un plan médias très complet. La télévision australienne et de nombreux experts ont déjà commencé d'échafauder ce plan.

» Enfin, la première phase du nouvel aéroport international sera achevée en 1987 ; un nouveau pont sur le fleuve sera mis en service en 1986. Un an plus tard, le nouveau système d'autoroutes reliant les différents équipements sportifs et ce nouveau pont sera lui aussi terminé.

» Ainsi Brisbane, aux portes de paysages magnifiques du Queensland et de l'Australie, à proximité immédiate des stations balnéaires de la côte, s'affirmera comme une destination touristique majeure et comme une cité que l'organisation des Jeux du Commonwealth et de l'Exposition de 1988 a rendue et rendra particulièrement compétitive. » ■


PRESSE-SPORTS

La nageuse australienne Shane Gould a été l'une des figures marquantes des Jeux de Munich en 1972. Dans ses mains, le kangourou-fétiche.

LA SUPPLIQUE DE NEW-DELHI

« C'EST une requête. Au nom de la bienveillance et de la coopération entre nos deux pays, nous demandons à la France de retirer sa candidature et de militer pour la nôtre. » La démarche se veut solennelle ; elle est un peu abrupte, et complètement inattendue. Il y avait, le mardi 9 avril, dans la voix du secrétaire général de l'Association olympique de l'Inde, plus qu'un appel, le ton d'une supplique : *« Ce serait mal de repousser la candidature de New-Delhi (...). La France est une grande nation, elle aura sûrement d'autres occasions. L'Europe a déjà accueilli les Jeux une douzaine de fois. L'Inde, jamais. »*

C'est un plaidoyer passionné pour la ville « aux sept cités », capitale du milieu des empires, entre Perse et Bengale. *« New-Delhi,* déclare le général Mehta (en retraite), *a les moyens de son ambition. Nous sommes très sérieux : le 15 mai, date limite du dépôt des candidatures, notre dossier sera sur la table du Comité international olympique. Nos concurrents les plus sérieux sont Paris et Amsterdam. Si le Comité olympique français faisait le geste de se retirer en faveur de New-Delhi, et plaidait notre cause, nous aurions une bonne chance de l'emporter. C'est un appel que je lance par votre intermédiaire. »*

Déconcertante sollicitation. Les bons esprits ne manqueront pas d'ironiser sur la singularité avec laquelle une ville qui se veut olympique aborde ainsi sa première compétition internationale. Et il est vrai qu'en l'espèce les arguments développés par le patron du sport indien s'adressent plus au cœur qu'à la raison. Est-ce à dire que New-Delhi n'a pas la moindre chance de remporter l'épreuve à la loyale ? On le dit dans les milieux olympiques, à Paris, et le général Mehta le sait bien.

Sa ville, pourtant, ne manque pas d'atouts. Hôtesse des IXes Jeux asiatiques en décembre 1982 (trente-quatre pays en lice, cinq mille six cents athlètes et vingt-deux disciplines) La Nouvelle-Delhi a pour elle l'avantage de l'expérience et une infrastructure sportive toute neuve qu'il suffirait d'adapter et d'agrandir quelque peu. L'affaire des *Jeux d'Asie* avait fait, en son temps, beaucoup de bruit dans le pays (*le Monde* du 5 décembre 1982). On avait accusé Indira Gandhi de dilapider les fonds publics pour sacrifier à des visions de grandeur.

Dix-huit stades dont cinq neufs

Le gouvernement jura qu'il en avait coûté au trésor moins de 1 milliard de francs ; l'opposition et les journalistes évaluaient la facture à cinq ou six fois plus. La polémique rebondit encore chaque fois qu'il est question de sport, dans la presse ou à l'Assemblée nationale. Car l'entretien des équipements coûte cher (autour de 2 millions de francs par mois), et la majorité des complexes sportifs demeurent largement sous-utilisés.

L'un des motifs de la candidature indienne – sinon le principal – relève sûrement d'un très respectable souci de rentabilité.

En tout cas, gâchis ou pas, New-Delhi possède aujourd'hui dix-huit stades dont cinq entièrement neufs : parmi eux, le plus vaste d'Asie (soixante-quinze mille places) ainsi que le troisième stade couvert du monde (vingt-cinq mille places). Pour les épreuves de 1982, on a bâti un vélodrome, une piscine couverte de six mille places, et un village olympique pour l'hébergement de cinq mille athlètes. Les appartements du village ont été vendus, par lots, à des sociétés et à des particuliers. *« Nous en construirons un autre pour deux fois plus d'occupants,* affirme le général Mehta, *ce n'est pas la place qui manque dans les environs. »*

New-Delhi, en effet, n'est pas Delhi. La ville-Janus a déporté ses frontières du côté voulu par les vice-rois de l'empire britannique : le sud. La nouvelle métropole bâtie par l'Empire dans les années 20 s'est peu à peu éloignée de la Yamuna, la rivière sacrée, affluent du Gange, au bord de laquelle Shah Jahan, le dernier des grands empereurs mogols, avait édifié, trois siècles plus tôt, sa propre capitale : la Septième Cité. C'est la vieille Delhi d'aujourd'hui.

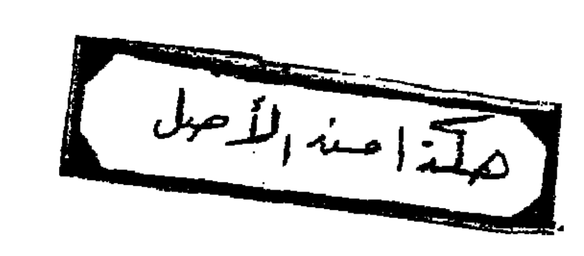
Un débordement d'hommes, de vaches sacrées, de cyclo-pousse et de charrettes à chevaux. Un festival permanent de couleurs vives, de sons et de parfums, enivrants ou pestilentiels selon les ruelles. Bijoutiers, marchands d'or et d'argent, vendeurs de tissus, de saris et de cuirs, artisans, ferblantiers, sculpteurs sur ivoire ou sur bois, mécaniciens, menuisiers et restaurateurs... Old-Delhi, c'est la vie, l'Orient, le caravansérail. Elle ne se visite pas, on y plonge et, si l'on n'y prend garde, on s'y noie, dit la légende.

En bâtissant, au sud, leur imposante capitale de grès rose, leurs immenses villas blanches de style colonial entourées de parcs, en dessinant les larges avenues rectilignes qui les bordent, les Anglais rêvaient sûrement de retenir la pauvreté et l'insalubrité aux limites de la vieille cité. Pari perdu. Au-delà des arcades de Connaught Place, véritable frontière entre le monde ancien qui refuse de mourir et le moderne qui tarde à naître, tout au bout de la triomphale voie du Peuple (Janpath), le peuple, justement, a repris ses droits.

A l'occasion des Jeux asiatiques, vingt-six grandes artères avaient été élargies, une douzaine d'intersections aménagées ; la ligne de chemin de fer qui ceinture la ville a été électrifiée, et une dizaine de grands hôtels, à étoiles multiples, sont sortis de terre. Les quartiers résidentiels du sud, refuge favori de tous les privilégiés de la cité, sont propres, spacieux, et agréables à l'œil comme à l'habitat.

Mais derrière chaque *colony* (quartier), il y a un marché et, souvent, derrière les marchés, des bidonvilles et des terrains vagues où paissent paisiblement vaches et brebis. Old-Delhi, quoi qu'on y fasse, poursuit sa jumelle jusqu'aux confins du périmètre municipal. C'est là, à une quinzaine de kilomètres du centre moderne et de la fameuse porte de l'Inde, que le village asiatique fut édifié. C'est dans ce voisinage aéré et facile d'accès pour le trafic routier que le village olympique sera bâti. Si Paris se soumet, et se range aux souhaits indiens, bien entendu...

PATRICE CLAUDE.



L'ANNIVERSAIRE DE 1945

PRISONNIERS DU GRAND REICH

par Yves Durand (*)

Au cours de la « débâcle » de 1940, près de 2 millions de soldats français tombent aux mains des armées allemandes. Pour la plupart d'entre eux commence la morne et longue épreuve de la captivité. Quelle fut la vie de ces « PG » et comment supportèrent-ils l'éloignement d'avec les leurs ?

« *LE lundi 16 avril 1945, nous voyons les chars anglais arriver. Ils ont écrasé les barbelés. Ça a été la joie, on ne peut même pas expliquer...* » Cette joie, la photographie l'a fixée sur les visages de tous ces prisonniers de guerre français rassemblés derrière les portes de leur camp pour les voir enfin s'ouvrir après cinq années de captivité.

Cinq années de ce « temps en marge » dont parle Armand Lanoux qui les a en partie partagées et écrit : « *Elles nous apparaissaient déjà, tandis que nous les vivions, comme du non-vécu.* » Ce que traduit aussi, à sa manière, un « PG de base » lorsqu'il note : « *La monotonie était telle que moralement nous pouvions croire que nous traversions des steppes immenses, sans fin, sans horizon, dans la nuit.* » Car ce qui caractérise la captivité de ces prisonniers de l'an 40, c'est bien cette longueur d'une épreuve dont le terme paraissait s'éloigner sans cesse.

C'est aussi le nombre de ceux qui l'ont subie. Ils ont été 1 800 000 à tomber aux mains de l'ennemi, dans l'humiliation de la défaite, au cours de la « débâcle » générale de mai-juin 1940. 1 600 000 environ ont été transférés en Allemagne ou dans les territoires annexés au Grand Reich au temps de sa splendeur. Ils viennent de tous les milieux sociaux. Ils sont dans la force de l'âge, entre vingt et trente-cinq ans pour la plupart. Plus de la moitié d'entre eux sont mariés et souvent pères de famille. On imagine la déchirure quand, à l'exil et à la privation de liberté, s'ajoute la séparation prolongée d'une famille où des enfants grandissent sans vous ; d'une femme, d'une fiancée, qui, peut-être, désapprend à vivre sans vous.

Ils restent encore près d'un million malgré les rapatriements anticipés, les évasions et quelques milliers de décès – dispersés dans le Reich quand l'invasion de l'Allemagne et la victoire alliée leur apportent enfin, en ce printemps 1945, la libération.

Ceux qui vivent cette libération à l'intérieur du camp, dans les conditions que nous venons de relater, sont des officiers, enfermés pendant cinq ans dans les oflags sans autre contact avec le monde extérieur aux barbelés que les lettres passées à la censure, les colis préparés au loin pour eux par des mains chères, des journaux remplis de propagande nazie ; ou bien l'infime minorité des sous-officiers et hommes de troupe maintenus au stalag (le camp de base) d'où sont administrés les kommandos de travail dans lesquels sont répartis la plupart de leurs camarades.

La méditation monastique selon Vichy

Car le travail est la réalité dominante pour la grande masse des prisonniers de guerre ; non le loisir forcé qu'on meuble d'activités diverses dans les oflags ; ni cette sorte de méditation monastique sur les leçons de la défaite à laquelle aurait voulu faire croire un temps la propagande de Vichy.

95 % des prisonniers ont été affectés dans les différents secteurs de l'économie allemande : dans les fermes, mais aussi les ateliers, les boutiques, les chantiers, les usines et parfois les mines du Reich en guerre. Pour celui-ci ils sont avant tout une main-d'œuvre à exploiter – d'ailleurs conformément à la convention de Genève, même si celle-ci subit parfois des entorses, telles que l'emploi dans des usines de guerre.

C'est ainsi que la plupart des prisonniers de guerre ont été amenés à vivre au contact direct de la population allemande ; non seulement de gardiens en uniforme et en armes (même dans les plus petits kommandos, il y a une sentinelle affectée à leur garde, et ils sont enfermés le soir dans le local qui leur sert de dortoir collectif), mais d'hommes au travail avec eux, de femmes et d'enfants allemands. Ils ont pu de la sorte être les témoins de quelques-unes des pires exactions perpétrées non seulement par les nazis, mais parfois par la Wehrmacht, comme l'odieux traitement infligé aux prisonniers de guerre soviétiques. Mais ils ont aussi constaté, chez certains employeurs et parmi les ouvriers attachés comme eux au travail, le refus silencieux de l'imprégnation national-socialiste, parfois l'attachement aux anciennes convictions politiques.

Cependant, vivre ainsi au sein même de la population ennemie fut peut-être une des conditions les plus délicates de la situation imposée aux PG, désireux de préserver à la fois leur identité nationale et leur qualité de soldats. Surtout quand leur propre gouvernement et le maréchal Pétain, qui prétendait incarner la France, collaboraient avec le vainqueur, acceptaient pour lui complaire de les voir, par exemple, « transformés » en « travailleurs libres ».

Les conditions de cette cohabitation ont été très diverses, génératrices aussi bien d'aversions renforcées, voire de haines, que de rapprochements parfois sentimentaux. Mais comment côtoyer pendant des mois ces civils allemands au travail dans les usines, rencontrer chaque jour au village ces femmes, ces enfants du peuple ennemi, sans nouer avec eux des relations d'un genre tout différent de celles que pouvaient avoir en France leurs compatriotes confrontés à la seule armée ennemie ?

Le retour sur le sol natal.

Retour à la vie normale

Quand le PG Louis Laurent quitte son kommando agricole, le 19 mars 1945 – non point encore pour rentrer en France, mais pour être mêlé, comme tant d'autres prisonniers, à l'incroyable « débâcle » allemande de 1945, – il reçoit avec ses camarades les adieux des gens du village. « *C'était presque*, écrit-il, *une réception officielle. Le Bauerführer (chef de culture) fit la paye, nous offrit à boire et nous adressa des adieux très amicaux. L'instant était émouvant, presque historique.* » Il ajoute, car, à l'exemple de l'écrasante majorité de ses camarades, il n'a rien perdu pour autant de son attachement à son pays : « *J'ai quitté Mussum sans une larme, sans regrets, mais non sans serrement de cœur. J'aurais pu être plus mal ailleurs. Je n'oublierai pas l'estime, la confiance, que ses habitants avaient pour nous.* »

D'autres, il est vrai, ont attendu leur libération dans quelque geôle nazie, pour avoir opposé leur refus aux contraintes imposées par la captivité. D'autres, évadés, se battent au même moment, aux côtés des partisans slovaques ou dans la nouvelle armée française...

Sa libération définitive, Louis Laurent la vivra dans des conditions moins exaltantes que celles des camps évoquées plus haut.

Le 9 avril 1945, un élément avancé allié arrive dans le village où lui et ses camarades ont cantonné la nuit, leurs gardiens ayant fui. Les Américains, dit-il, « *nous regardent un court instant, le temps de nous identifier, puis d'un geste blasé ils nous saluent et nous font comprendre qu'ils contournent le village. Tout cela s'est passé en quelques minutes. Dieu merci, nous sommes heureux, émerveillés, mais surpris qu'un événement aussi important pour nous se soit déroulé aussi simplement. Nous restons ébahis, presque silencieux, recueillis et cependant soulagés d'un grand poids. Notre joie est réelle, mais elle n'est pas exubérante, pas encore...* »

Cette joie exubérante, elle s'exprimera sur le sol natal, au foyer retrouvé. Ce sera la joie du retour. Elle non plus d'ailleurs ne sera pas sans mélange, car la longue séparation a créé bien des discordances entre ceux qui rentrent et le pays qu'ils retrouvent. Modestes dans l'expression de leur joie, comme avait été modeste leur sort, ces milliers d'hommes vont simplement reprendre leur place dans la vie normale, se diluer dans la société, où il n'est pas sûr cependant que l'expérience vécue par un nombre si considérable de Français n'ait pas joué depuis quelque rôle important, quoique ignoré et diffus. ■

(*) Auteur de *la Captivité, histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, édition FNCPG-CATM, 1980.

COMMÉMORATIONS

L'ANNÉE 1985 sera particulièrement faste en commémorations diverses : 40e anniversaire de la victoire sur le nazisme, 45e anniversaire des combats de la bataille de France (mai-juin 1940), 70e anniversaire des combats de l'année 1915, sans oublier les cérémonies qui marqueront la libération des camps (de déportés et de prisonniers) et la *journée des morts pour la* France et pour leurs familles. Mais comme l'a souligné M. Jean Laurain, secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, le temps fort sera la célébration de la signature de l'armistice du 8 mai 1945.

Une cérémonie militaire sur les Champs-Elysées, en présence du président de la République, aura lieu le matin du 8 mai prochain. A la tribune, au premier rang, près de M. François Mitterrand, on verra les ambassadeurs à Paris des pays concernés par l'acte mettant fin à la seconde guerre mondiale : Grande-Bretagne, Etats-Unis, URSS, RDA et RFA. Aucune autre participation étrangère n'est prévue si l'on excepte les anciens combattants et les jeunes étrangers, y compris allemands, qui répondront aux invitations des associations françaises d'anciens combattants et de la jeunesse. Cette ordonnance de la cérémonie coupe court aux bruits selon lesquels on saisirait l'occasion du 40e anniversaire pour symboliser des rapprochement pacifiques, au plus haut niveau, par des invitations spectaculaires (*le Monde* daté 20-21 janvier).

Cette « Journée des drapeaux », qui débutera à l'Etoile le 8 mai, sera précédée, la veille, d'une cérémonie à Reims, ville où eut lieu la signature de *la capitulation allemande*. Le premier ministre ou un membre du gouvernement y représentera le chef de l'Etat. Parmi les nombreuses autres manifestations, signalons celle du 21 avril au cimetière national de Monteauville (Meurthe-et-Moselle) où reposent plus de huit mille prisonniers de guerre décédés en captivité et dont les corps n'ont pas été réclamés par les familles. Le 28 avril, d'importantes cérémonies auront lieu dans le cadre de la « Journée nationale de la déportation ». Le président de la République, a indiqué M. Laurain, « *prévoit de s'associer à cet hommage* ».

C. D.

COMBATTRE, MAIS POUR LA PAIX

L'UNION FRANÇAISE des associations de combattants (UFAC), comme les années précédentes, invite ses deux millions de membres et leurs familles à participer aux diverses cérémonies organisées le jour du 8 mai à Paris et en province. L'UFAC, créée le 14 mai 1945 par ordonnance du général de Gaulle, n'est pas un organisme gouvernemental, paramilitaire ou politique. C'est une confédération indépendante de tous les pouvoirs, la plus importante de France, qui a des ramifications dans tous les départements et regroupe cinquante-cinq fédérations et associations dont elle coordonne les efforts pour défendre les droits moraux et matériels de toutes les catégories d'anciens combattants et de victimes de guerre et défendre la paix.

L'UFAC est profondément attachée à la commémoration du 8 mai 1945. Elle l'a prouvé en organisant à Paris et en province, de 1976 à 1979, les cérémonies que le président de la République avait supprimées le 8 mai 1975. Elle a obtenu, en 1980, le rétablissement du jour férié. Ainsi, a été redonnée l'importance désirable à cette date historique dont la signification et la valeur symbolique devraient rester gravées dans la mémoire de toutes les générations.

Il faut, en effet, se souvenir, non pour entretenir la haine, mais pour préserver l'avenir. Se souvenir que la seconde guerre mondiale, beaucoup plus meurtrière que la première, mit en péril notre civilisation. Cinquante millions d'êtres humains périrent dans les combats ou sous les bombardements et sept millions environ dans les camps de concentration. Les nazis enfermèrent dans ces camps à partir de 1933 les Allemands opposants au régime : communistes, socialistes, chrétiens et juifs puis organisèrent méthodiquement le génocide des juifs et des Gitans et l'extermination des résistants et des déportés politiques. Se souvenir que, selon les termes de René Cassin, « *la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité* ».

Se souvenir également que le 8 mai 1945 fut un jour de liesse et d'espoir. Quelle journée émouvante pour tous ceux qui avaient souffert de la guerre ! Quelle joie et quelle fierté pour les soldats avec ou sans uniforme qui avaient arraché la victoire au prix de lourds sacrifices ! Le général de Gaulle, qui eut le mérite de réveiller la France traumatisée par la défaite de 1940 et de faire participer nos armées et les combattants volontaires de la Résistance à la libération du territoire, s'exprimait ainsi le 8 mai 1945 : « *Dans la joie et dans la fierté nationale, le peuple français adresse son fraternel salut à ses vaillants alliés qui, comme lui, pour la même cause que lui, ont durement, longuement prodigué leurs peines, à leurs héroïques armées et aux chefs qui les commandaient, à tous ces hommes et à toutes ces femmes qui, dans le monde, ont lutté, pâti, travaillé pour que l'emportent à la fin, la justice et la liberté.* » Le 8 mai 1945 Paris chantait la paix et la liberté. C'était la fête... c'était aussi l'espoir, l'espoir d'une paix durable, d'un monde plus humain, plus juste. Marcel Bidoux écrivait dans *Gavroche* du 10 mai 1945 : « *Pulsse l'humanité, après cette expérience de sang, avoir assez honte d'elle-même pour se vouloir meilleure.* » Quarante années sont passées. La paix a été sauvegardée en Europe mais une succession ininterrompue de conflits armés dans diverses régions du globe et la course aux armements entretiennent une grave tension internationale. De surcroît, la fabrication d'armes de plus en plus sophistiquées et meurtrières et la défense de l'espace absorbent des crédits fabuleux alors que des centaines de millions d'êtres humains, notamment des enfants, souffrent de malnutrition. Que font les anciens combattants ?

Sur l'initiative de l'UFAC et de plusieurs associations étrangères a été créée, en 1950, la Fédération mondiale des anciens combattants (FMAC) à laquelle ont adhéré deux grandes associations d'Allemagne fédérale (VDK et Reischbund) avec lesquelles l'UFAC entretient des relations fréquentes, qui favorisent la réconciliation et la coopération franco-allemandes dont on ne saurait nier l'importance pour la stabilité de l'édifice européen et la sécurité des peuples du continent.

L'UFAC est également en relation avec toutes les associations représentatives des USA, d'URSS, de l'Europe de l'Ouest et de l'Europe de l'Est, des pays d'Afrique noire francophone, etc. Elle siège dans les instances de la FMAC et dans le comité de coordination qui réunit périodiquement les représentants de la Confédération européenne des anciens combattants (CEAC), de la Confédération internationale anciens prisonniers de guerre (CIAPG) de la Fédération internationale des résistants (FIR), et de la Fédération mondiale des anciens combattants (FMAC).

La défense de la paix et le désarmement demeurent les objectifs principaux des anciens combattants sur le plan international. Cela est affirmé dans l'appel et dans le message adoptés successivement en novembre 1971 et en octobre 1979 à Rome et dans le document final de la conférence des anciens combattants de Belgrade en octobre 1984. D'autre part, le président de la FMAC a donné lecture d'un message devant l'Assemblée des Nations unies le 25 juin 1982 à l'occasion de la session spéciale sur le désarmement. Mais les Nations unies ne semblent pas l'avoir entendu. Actuellement les combats font rage aux portes de l'Europe, des avions, des hélicoptères et des blindés massacrent des enfants, des femmes et des hommes déjà accablés par la pauvreté. Pourtant, les Nations unies ont proclamé 1985 l'année de la jeunesse et 1986 l'année de la paix. Mais combien de personnes dans le monde s'en préoccupent ? La communauté internationale est informée mais elle réagit si mollement qu'elle semble accepter le martyre de ces malheureux. Quand renoncera-t-on à l'usage de la force et à l'utilisation du matériel humain pour régler des conflits et des différends qui ne peuvent trouver de solution véritable que par la voie du dialogue et de la négociation ?

Que se réalise enfin l'espoir né le 8 mai 1945, tel est le vœu que forment les anciens combattants en ce quarantième anniversaire. Ils souhaitent le succès des conférences de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité en Europe, de Vienne sur la réduction équilibrée des armements et des forces armées en Europe, de Genève sur le désarmement.

RENÉ PEYRE,
président de l'UFAC.



L'ANNIVERSAIRE DE 1945

DES PÈLERINS EN ENFER

par Jean-Claude Buhrer et Claude Levenson

Auschwitz. Comme il est difficile et douloureux ce voyage, ce « pèlerinage » en terre maudite ! Pour ceux qui l'entreprennent pour la première fois, c'est la découverte d'un univers mille fois raconté, jamais expliqué. Pour ceux qui y retournent, c'est l'effroi dans le choc du souvenir.

« *JE voulais voir de mes propres yeux, me rendre compte par moi-même.* » A la question maintes fois posée : « *Pourquoi êtes-vous venu à la commémoration de la libération du camp d'Auschwitz ?* », telle est la réponse le plus souvent entendue. Avec parfois une nuance : revoir, et non pas voir. Quarante ans plus tard, que reste-t-il de l'horreur, de la férocité d'une volonté d'extermination délibérée et méthodiquement mise en œuvre ? Des souvenirs, des témoignages, des photos souvent insupportables, quelques rares survivants, un musée de cauchemar, une mémoire de l'indicible.

Comment ont-ils su ? Qu'est-ce qui a poussé ces voyageurs à se retrouver ensemble pour quelques jours en cet étrange pèlerinage de la douleur dont les haltes avaient pour noms Auschwitz, Birkenau, Maïdanek, Treblinka ? Un entrefilet dans un quotidien parisien pour les uns, un communiqué dans un journal régional ou un hebdomadaire communautaire, une annonce saisie au vol sur les ondes pour d'autres – tous les participants venus des quatre coins de France avaient eu chacun un réflexe similaire pour s'inscrire auprès de l'Amicale des déportés d'Auschwitz, organisatrice du voyage. Juifs et non-juifs de divers milieux sociaux et politiques.

Leurs motivations différaient cependant. Rares rescapés du génocide et parents de déportés représentaient environ un tiers du groupe, qui comptait quatre-vingts personnes. Directement concernés eux aussi, même s'ils n'ont peut-être pas été personnellement affectés par la tragédie, des membres de la communauté séfarade originaires de Tunisie ou d'ailleurs en Afrique du Nord, installés en France au cours des dernières années, voulaient voir, à défaut de comprendre.

Relativement nombreux, il y avait ceux, plus ou moins jeunes, qui s'intéressent à cette époque de l'histoire récente et entendent confronter les renseignements recueillis dans les livres à la réalité brute d'un camp de la mort. Pour un couple de retraités des PTT de Bayonne, horrifiés depuis toujours par les récits entendus depuis la guerre, c'était une manière d'hommage à ceux qui ont péri. Hanté par une image des charniers des camps, un professeur d'anglais de Nancy avait décidé depuis longtemps d'aller en Pologne et avait choisi de faire un *« voyage ultime »*.

D'autres ont saisi l'occasion de se faire leur propre opinion sur la polémique engagée autour des chambres à gaz et des fours crématoires ; un fonctionnaire né près d'Armentières a échappé, alors qu'il était gamin, à une rafle de représailles à la suite de la mort d'un SS dans son village et voulait voir ce qui aurait pu lui advenir s'il avait été pris avec la douzaine de ses petits copains dont certains ne sont jamais revenus : *« Au lieu d'aller à Lourdes, j'ai préféré venir ici. »*

D'autres encore se sentent concernés par les récentes flambées de violences racistes et entendent demeurer vigilants pour ne pas se laisser entraîner dans un engrenage meurtrier. *« C'est justement pour ceux qui se sont tus et n'ont jamais parlé que je suis venu ici »*, remarque un participant. *« Pour pouvoir ensuite porter témoignage et dire aux générations futures ce qui s'est passé dans les camps. »*

« J'ai chialé derrière mon ancien baraquement »

Rien cependant n'est facile au cours de pareils voyages : à l'ambiance déjà pesante du face-à-face avec l'insoutenable viennent s'ajouter le malaise de certaines velléités, à peine masquées, de récupération à des fins partisanes, l'horreur de la découverte pour les uns, le choc du souvenir enfui et pourtant tellement présent pour les autres. On a beau savoir, on a beau s'être préparé, être prévenu, on a beau s'attendre – il y a cette odeur de mort qui flotte partout indélébilement répandue entre les baraquements de brique rouge d'Auschwitz, dans les allées poussiéreuses qui découpent géographiquement la surface du camp, enserré dans les barbelés et les chevaux de frise, la noire silhouette des miradors...

Des rafales désordonnées de vent se lèvent, cinglant drapeaux et pardessus : mais rien ni personne ne semble en mesure d'effacer l'atroce douleur qui suinte d'un univers comme à jamais maudit.

Au centre du dispositif de mort qui s'étendait sur quelque 40 kilomètres carrés dans cette Haute-Silésie noire de ses corons, sous un ciel toujours bas, le décor n'a pas beaucoup changé. Dans le « Bloc de la mort », baraquement nº 11 à côté du mur des fusillés où vingt mille détenus sont tombés sous les balles des exécutions sommaires, un rescapé, revenu sur les lieux pour la première fois depuis la Libération, avoue : « *Ça va, j'avais le trac. J'ai chialé un bon coup derrière mon ancien baraquement... je me demandais... maintenant je sais que je suis vraiment libéré. Mais je ne reviendrai plus.* » Et il sourit d'un sourire à peine crispé.

Parmi quelques photocopies de fiches de déportés français exposées au musée, une dame découvre le nom d'un médecin, le Dr Louis Schwarz, arrêté le 18 avril 1944 à Meymac, en Corrèze. C'était un voisin, et elle n'avait jamais su ce qu'il était devenu. Elle est d'autant plus bouleversée qu'elle se souvient qu'il avait été appréhendé par la Milice en pleine nuit, avec sa femme, sa mère, sa cousine et un bébé de quelques mois. Et il n'était jamais revenu. De son côté, un tailleur de Paris montre timidement une photo de famille jaunie. On y voit son père, sa sœur, son frère et sa petite fille, tous morts en déportation ; un autre frère résistant, fusillé en 1942, et enfin sa mère, qui s'est suicidée.

Aujourd'hui, les rails rouillés mènent au monument érigé à la mémoire des quatre millions de victimes disparues en ce seul camp. Entre les ruines des chambres à gaz et des crématoires que les nazis ont cherché à détruire avant la débâcle pour tenter d'effacer leurs crimes, le monument se découpe sur un ciel uniformément gris de plomb, flanqué d'un alignement des drapeaux des pays dont les déportés étaient originaires.

Sur l'esplanade où se pressent des centaines de participants – des autobus entiers ont déversé les enfants des écoles et les ouvriers des fabriques des environs – et plusieurs délégations étrangères, les haut-parleurs répercutent la litanie des discours officiels : il est question de victimes innocentes, de patriotes courageux, de la lutte contre l'impérialisme, de la solidarité entre les peuples, de la nécessité de se battre contre la guerre des étoiles, de l'abnégation de ceux qui ont donné leur vie pour libérer l'Europe, de l'horreur des atrocités commises pendant la seconde guerre mondiale.



PHOTOS RAYMOND DEPARDON/MAGNUM



Curieux toutefois : nul ne se hasarde à rappeler que les camps disciplinaires comme celui d'Auschwitz visaient d'abord et avant tout à faire disparaître le peuple juif. Faut-il que le poids du passé soit encore mal assimilé pour que, quarante ans plus tard, on en soit toujours à feindre d'ignorer officiellement que les trois quarts des victimes d'Auschwitz ont péri de haine raciale ?

Directement concernés ou non par la tragédie qui s'est déroulée ici, les participants à la cérémonie du souvenir sont avares de commentaires, tant la tension est difficilement supportable. Un ouvrier des environs de Metz déclare pourtant : « *On a vu tellement de documents à la télé ou dans les journaux qu'on pouvait se demander si ce n'était pas exagéré. Mais la réalité telle qu'on la voit ici sur place, c'est pire que tout ce que l'on peut imaginer ou montrer.* »

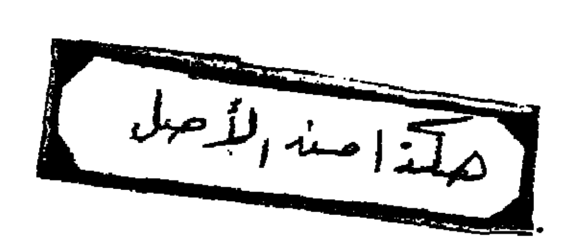
Le devoir de ne pas se taire

Un survivant de cette gigantesque entreprise d'anéantissement explique qu'il est revenu « *parce que de prétendus historiens se permettent à présent de mettre en doute l'existence des chambres à gaz et des crématoires* ». « *Nous sommes encore quelques-uns à pouvoir témoigner pour les millions de morts qui sont passés par cet enfer. Nous avons le devoir de ne pas nous taire, de parler et de répéter à satiété une vérité que d'aucuns veulent récupérer. Ne serait-ce que par fidélité à la mémoire de tous ceux qui ne sont pas revenus. D'ailleurs tout ce que nous pouvons dire restera toujours en deçà de la réalité telle que nous l'avons vécue. Mengele et combien de ses pareils courent toujours ; ce n'est pas une affaire de vengeance, seulement une question de justice. Bien que les bourreaux ne puissent jamais expier leurs crimes, car la justice des hommes est dérisoire devant cette tentative sans précédent d'extermination d'un peuple pour des raisons raciales.* »

La vie quotidienne au camp, l'implacable hiérarchie, les interminables appels par n'importe quel temps, les coups qui pleuvaient, les « expériences » des médecins, les séances de « gymnastique », le travail jusqu'à l'extrême limite des forces, les échanges furtifs de nouvelles, les combines pour s'assurer un peu de nourriture – rien de tout cela n'est nouveau. Mais, à entendre ces lambeaux d'existence inimaginable s'égrener entre les baraquements de la mort lente, à proximité des crématoires au-delà du petit bois de bouleaux, ils prennent soudain une singulière résonance, aussi tragiquement vivante que si le cauchemar continuait.

Poussé par quelque chose de plus fort que lui, un homme s'approche de l'ancien déporté qui évoquait ses souvenirs. Il lui raconte à voix basse qu'il savait, lui, depuis longtemps : car, alsacien, il avait été enrôlé de force dans la Wehrmacht et envoyé dès 1942 sur le front russe. Il avait dû accepter, explique-t-il, par crainte des représailles contre sa famille, et s'était battu pendant trois ans contre les Alliés avant d'être blessé et rapatrié. Aujourd'hui il est venu s'incliner à la mémoire des morts. Le rescapé hoche la tête et répond simplement : « *Je comprends.* »

Quarante ans après, Auschwitz-Birkenau témoigne contre l'oubli, volontaire ou non. L'étendue marécageuse indélébile s'incruste dans la mémoire d'un siècle pourtant riche en iniquités. Elle demeure à part, unique dans sa sanglante monstruosité et dans son insondable détresse, ossuaire géant dont les générations à venir ne sauraient contourner la signification. Au pied du monument fleuri, dans le lourd silence redéployé, des hommes récitent le kaddisch la prière juive pour les morts. ■



NOUVELLE

LE TOCSIN

par Leonid Nikoloevic Andreev

CE fut un été torride et funeste, où tout brûlait – les hameaux, les villages, les villes entières. Ni forêt ni champ ne faisait écran au feu. Sans défense, la forêt s'embrasait d'un coup, résignée, et la nappe rouge du feu gagnait de proche en proche les prés grillés par la sécheresse. Le jour, un soleil pourpre et morne disparaissait derrière une fumée âcre ; la nuit, de tous les coins de l'horizon s'allumaient sans bruit des lueurs d'incendie qui vibraient en une danse fantastique et silencieuse, tandis que les ombres étranges et indécises des hommes et des arbres rampaient çà et là, comme de mystérieux reptiles.

Les chiens, qui avaient perdu l'habitude de saluer au loin le voyageur de leurs aboiements familiers, augurant d'un abri ou d'un peu de douceur, hurlaient leur longue plainte, ou se terraient en silence d'un air maussade. Et les gens, tout en s'épiant l'un l'autre comme des chiens aux yeux méchants et apeurés, parlaient tout haut d'« actes prémédités », et de mystérieux incendiaires ». Dans l'un de ces villages perdus, on assassina un vieillard qui n'avait pu expliquer où il se rendait ; après quoi les femmes se mirent à pleurer le mort, se lamentant sur sa barbe grise tout engluée de sang noir.

En cet été torride et funeste, je logeais dans une propriété où il n'y avait que des femmes – jeunes ou moins jeunes. Le jour, vaquant à nos travaux, nous bavardions sans trop penser aux incendies, mais à peine la nuit tombée, nous étions saisis de terreur. Lorsque le maître du logis se rendait en ville, ce qui lui arrivait fréquemment, nous passions la nuit entière à inspecter en tremblant tous les recoins de la propriété afin d'en dénicher l'hypothétique incendiaire.

Nous nous serrions les uns contre les autres en baissant la voix, prêtant l'oreille à la nuit muette dans laquelle se profilaient les masses sombres –étrangères – des bâtiments. Il nous semblait les voir pour la première fois, ces bâtiments si dangereusement vulnérables avec leur air d'attendre le feu, de s'y préparer déjà. Un jour que nous vîmes briller, par la fente d'un mur, quelque chose de lumineux – ce n'était en fait qu'un pan de ciel –, chacun se prit à imaginer que c'était déjà le feu, et toutes les femmes se précipitèrent vers moi en poussant des cris d'orfraie ; je n'étais encore qu'un gosse lui-même en quête de protection, mort de peur, n'osant faire le moindre mouvement, retenant son souffle.

En pleine nuit, il m'arrivait de quitter, tout enfiévré, ma couche en désordre, pour me glisser par la fenêtre du jardin : c'était un jardin vieillot, obscur et solennel, où la plus violente tempête venait mourir en un grondement sourd, et au fond duquel régnait un silence de mort, comme dans un gouffre, tandis que là-haut, dans l'air, on percevait une sorte de froissement, un bruit confus semblable à un babillage lointain.

Tout en m'efforçant d'échapper à l'inconnu imaginaire qui m'emboîtait le pas et passait de temps à autre la tête par-dessus mon épaule, je parvenais au bout du jardin ; là se dressait un talus planté d'une palissade, d'où l'on voyait fuir, en contre bas, dans toutes les directions, des champs, des forêts, des villages qui s'évanouissaient dans les ténèbres. Sombres et silencieuses, les hautes silhouettes des tilleuls s'écartaient devant moi pour livrer, entre leurs troncs noirs et noueux, à travers les interstices de la palissade, et dans les échappées de lumière qui fusaient entre les feuilles, un spectacle extraordinaire et terrifiant qui m'emplissait le cœur d'angoisse et me faisait trembler de tous mes membres : car ce qu'on apercevait là, ce n'était plus le ciel nocturne habituel, généralement sombre et serein, – c'était un ciel rosâtre, d'un rose tout à fait insolite, qu'on n'avait jamais vu ni la nuit ni le jour. Tandis que les vigoureux tilleuls se tenaient droit, sévères et silencieux, attendant eux aussi quelque chose, comme les gens, – le ciel prenait une teinte toujours plus anormale, parcouru çà et là de longs frissons de pourpre, sinistres reflets de la terre qui brûlait au-dessous. Des colonnes de fumée s'élevaient lentement pour disparaître bientôt dans les nuées, et leur silence – alors qu'en bas tout n'était que crépitement – prenait un caractère aussi insolite et alarmant que la teinte rose du ciel.

Brusquement, comme s'ils reprenaient vie, les hauts fûts des tilleuls se mettaient à bavarder entre eux pour se taire tout aussi soudainement et retourner à leur attente morose. Il s'établissait alors un silence de mort, comme au fond d'un gouffre. Loin derrière moi, je sentais la maison pleine de gens apeurés se dresser sur ses gardes, tout à l'entour la foule des grands tilleuls qui faisaient le guet et, loin devant, un ciel zébré de lueurs rougeoyantes qu'on n'avait jamais vu ni la nuit ni le jour.

Ce spectacle me paraissait d'autant plus effrayant et incompréhensible que je n'en pouvais percevoir qu'une partie, dans les trouées de lumière qui filtrait entre les arbres.

II

UNE nuit, alors que je dormais d'un sommeil agité, un son bref et saccadé vint me frapper l'oreille : on eût dit une grosse pierre ronde qui, surgissant du sol, aurait fait irruption dans mon cerveau pour s'y échouer. A sa suite, d'autres sons vinrent cogner ma tête déjà lourde et douloureuse, comme de grosses gouttes de plomb fondu, puis d'autres et d'autres encore tombant en pluie de plus en plus drue, de plus en plus dense, me perçant le cerveau à la façon d'une vrille ou d'un taraud.

– Bam ! Bam ! Bam ! lançait au loin un individu grand, fort et impatient. J'ouvris les yeux et compris que c'était le tocsin et que le village voisin de Sloboditch était en train de brûler. Si obscure que fût ma chambre, avec ses volets bien clos, elle était comme littéralement projetée au-dehors par cet appel alarmant, avec tout son mobilier, ses tableaux et ses fleurs, comme si murs et plafond s'étaient évanouis.

Je ne me rappelle pas m'être habillé, ni comment je me retrouvais seul à courir dehors, soit que les autres m'aient oublié, soit que je ne me sois plus souvenu de leur existence. Le tocsin continuait à battre, sourd, insistant comme si les coups, au lieu de fendre l'air transparent, avaient traversé l'incommensurable épaisseur de la terre. Je m'enfuyais...

A la lueur rougeoyante du ciel, les étoiles, là-haut, s'étaient assombries, le jardin était devenu étrangement clair, d'une clarté qu'on n'avait jamais vu ni le jour, ni même en ces somptueuses nuits de lune ; et lorsque j'atteignis la palissade, j'aperçus à travers les rais de lumière une chose rouge vif qui me décocha un regard tout en tempêtant et se démenant comme un forcené. Les grands tilleuls éclaboussés de sang tremblaient de toutes leurs feuilles rondes qu'ils repliaient craintivement, mais leurs voix étaient étouffées par les coups brefs et violents de la cloche lancée à toute volée, comme un essaim de pierres chauffées à blanc. Ils ne tournoyaient pas en l'air, comme les colombes de la cloche paisible du soir ; ils ne se répandaient pas en ondes caressantes comme à l'heure solennelle de l'angélus. Ils volaient droit tels de redoutables héraults annonciateurs de désastres, trop pressés pour regarder en arrière, les yeux agrandis par l'horreur.

Bam ! Bam ! Bam ! martelaient les sons dans leur course insensée, les forts bousculant les faibles, tantôt engloutis d'un seul coup sous terre, tantôt resurgissant pour transpercer les cieux.

Comme eux, je courais droit à travers les vastes champs labourés qui jetaient de pâles reflets de sang semblables au scintillement des écailles de quelque monstrueuse bête noire. Au-dessus de moi, à des hauteurs vertigineuses, des étincelles brillantes filaient l'une après l'autre à travers le ciel, tandis qu'à quelques pas de là faisait rage le redoutable incendie de nos campagnes où maisons, bêtes et gens périssent en un seul brasier. Plus loin, au-delà de la ligne capricieuse des arbres noirs tantôt courbés, tantôt dressés comme des pics, une flamme aveuglante se tordait, courbant fièrement l'encolure comme un coursier emballé, tressautait en projetant dans le ciel noir des lambeaux de feu, puis se courbait à nouveau, avide de saisir une nouvelle proie. Dans ma course précipitée, mes oreilles bourdonnaient, mon cœur battait vite et fort, mais les coups désordonnés du tocsin, plus forts et plus rapides, les rattrapaient pour me marteler douloureusement la tête et la poitrine. Et il y avait en eux tant de désespoir, qu'on aurait cru entendre palpiter non pas une simple cloche de cuivre, mais le cœur même de notre terre de souffrance plongée dans les affres de la mort.

Bam ! Bam ! Bam ! continuait à exhaler de son sein le monstrueux incendie incandescent, et on avait du mal à imaginer que ces cris puissants et désespérés puissent sortir d'un petit clocher tout frêle, tout sage, et tout tranquille, comme une jeune fille en robe rose.

Je trébuchais à plusieurs reprises, prenant appui sur les mottes de terre sèche qui me glissaient sous les doigts, pour me relever aussitôt et me remettre à courir tandis que le feu et les appels du tocsin accouraient à ma rencontre. J'entendais déjà le crépitement du bois dévoré par le feu, mêlé aux hurlements de la foule où dominaient les accents de terreur et de désespoir. Et lorsque cessait le sifflement vipérin du feu, on entendait nettement un long hurlement plaintif : c'était les clameurs des femmes qui se confondaient avec le mugissement du bétail saisi de panique.

Le marais interrompit brusquement ma course, – un énorme marais tout envahi d'herbes, fuyant à perte de vue à droite et à gauche. J'entrai dans l'eau d'abord jusqu'aux genoux, puis jusqu'à la poitrine, et, sur le point de perdre pied, je retournai sur la rive. En face, non loin de moi, le feu faisait rage, projetant dans le ciel des nuages d'étincelles d'or, véritables feuilles de feu sorties de quelque arbre gigantesque. Dans le rectangle noir formé par la laîche et les roseaux, l'eau du marais se détachait en un brillant miroir de feu, tandis que le tocsin à l'agonie lançait encore ses derniers appels funèbres : viens, viens vite !

III

JE courais en tous sens sur la rive, et derrière moi, mon ombre noire en faisait autant ; puis, alors que je me penchais sur l'eau pour en sonder le fond, j'aperçus dans l'onde ténébreuse le spectre d'un homme de feu qui me regardait. Dans ces traits altérés, dans ce visage hirsute aux cheveux dressés sur la tête par quelque force maléfique, comment eussé-je pu me reconnaître ?

– Mon Dieu, mais qu'est-ce que c'est ? implorai-je, en tendant les mains.

L'alarme sonnait toujours, non plus à la manière d'une cloche suppliante, mais comme un être humain qui crie, qui gémit, qui halète. Ses coups avaient perdu de leur régularité : ils se chevauchaient, puis mouraient soudain sans écho, pour renaître ensuite, et mourir à nouveau. Alors que je me penchais encore une fois, je vis surgir au-dessus de l'eau, à côté de mon image, un autre spectre de feu, grand, élancé, et qui, à ma plus grande terreur, avait bien l'apparence d'un homme.

– Qui es-tu ? m'écriai-je en me retournant. Tout contre mon épaule, un homme était là, contemplant l'incendie en silence. Il avait la mine défaite, et la joue tachée de sang noir encore frais qui brillait à la lueur du feu. Il était vêtu de façon modeste, à la paysanne. Peut-être se trouvait-il déjà là à mon arrivée, stoppé lui aussi par le marais, mais tout aussi bien il avait pu surgir derrière moi sans que je l'eussé entendu. J'ignorais qui ce pouvait être.

– Ça brûle, dit-il sans quitter l'incendie des yeux, de ses grands yeux dans lesquels dansaient les reflets du feu, ses yeux de verre.

– Qui es-tu ? D'où viens-tu ? lui demandai-je. Tu as du sang.

De ses longs doigts décharnés il se tâta la joue, regarda ses doigts, puis fixa à nouveau le feu.

– Ça brûle, dit-il à nouveau sans faire attention à moi. Tout brûle.

– Tu ne sais pas comment on fait pour passer ? demandai-je en faisant un pas en arrière, le soupçonnant d'être l'un de ces aliénés que ce funeste été avait vu surgir en nombre.

– Ça brûle ! fit-il pour toute réponse. Oh la la ! pour brûler, ça brûle ! s'exclama-t-il. Et il se mit à rire, en me regardant amicalement, avec un hochement de tête.

Après une série de coups plus rapides, le toscin se tut. La flamme se mit à crépiter plus fort. Elle semblait si vivante, à tendre ainsi ses longues mains exsangues vers le clocher qui s'était tu. De tout près, il paraissait vraiment haut, ce clocher qui avait maintenant troqué sa robe rose contre une rouge. Tout là-haut, par l'ouverture béante où logeaient les cloches, perçait une gentille petite flamme, toute timide, toute paisible, comme celle d'une bougie, et qui traçait un rai de lumière pâle sur leurs flancs de cuivre. La cloche se remit à tinter, jetant ses derniers accents de folie et de désespoir. Je me remis à courir en tous sens au bord de la rive et mon ombre noire en faisait autant.

– Me voilà ! Me voilà ! répondis-je à la voix inconnue qui semblait m'appeler.

Pendant ce temps le grand gars, assis tranquillement derrière moi, les bras passés autour des genoux, s'était mis à chanter en imitant la cloche.

– Bam ! Bam ! Bam !

– Tu es complètement fou ! lui criai-je, mais il continuait à chanter de plus en plus fort, de plus en plus gaiement :

– Bam ! Bam ! Bam !

– Tais-toi, je t'en supplie !

Mais il continuait en balançant la tête avec un sourire béat, tandis que le feu allumait ses yeux de verre. Il était décidément encore plus terrible à voir, ce dément, que l'incendie lui-même et, faisant demi-tour, je me sauvai en courant de long de la rive. J'avais à peine fait quelques pas que surgit sans bruit à mes côtés sa haute silhouette dont la chemise claquait au vent. Il courait comme moi sans mot dire, à longues foulées qui ignoraient la fatigue, comme couraient aussi à travers les champs fraîchement labourés nos deux ombres noires.

Dans les tourments de l'agonie, la cloche haletait en râlant, de la voix de celui qui n'attend plus aucun secours, qui ne nourrit plus aucun espoir, tandis que, silencieux, nous foncions droit dans les ténèbres, et que nos deux ombres noires sautaient, railleuses, à nos côtés. ■

Novembre 1901.
Trad. du russe
par Christiane Pighetti.

[Leonid Nikoloevic Andreev, né à Orel, Russie, en 1871, auteur de nombreux récits et nouvelles, et d'une vingtaine de pièces de théâtre, fut l'un des auteurs russes les plus en vogue en Russie au début du siècle. Ami de Gorki, les plus grands noms de la scène russe – Meyerhold, Stanislavski, Nemirovitch-Dantchenko – montèrent son théâtre.

Plus tard, en France, Camus, Pitoeff, Terzieff s'intéressèrent également à son œuvre. Il y exprimait, à l'inverse de Maïakovski, le climat sombre de son époque, la perte d'identité de l'individu, l'imminence d'un cataclysme.

Abreuvé de malheurs, il ne put, par le fait des hasards de la guerre et de déplacements de frontières mourir sur sa terre natale. Il mourut solitaire et oublié, à Mustamäggi en Finlande, en 1919, en pleine tourmente révolutionnaire.]



JEAN-LOUIS FLOCH